Supplément « l'Économie »

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – Nº 14660 – 6 F

MARDI 17 MARS 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Les orthodoxes contre Jean-Paul II

LES quatorze patriarches et chefs de toutes les Eglises orthodoxes – deux cents millions de fidèles en Europe, au Proche-Orient et dans la diaspora occidentale – ont tenu, du 13 au [illegible] mars à Istanbul, une rencontre extraordinaire, sous la conduite du nouveau patriarche œcuménique, Bartholomée Iᵉʳ, destinée à resserrer leurs liens. Cet effort de rassemblement intervient au moment où l'orthodoxie est menacée de schisme dans des territoires de l'ex-Union soviétique. Elle connaît également une crise d'identité liée à l'ouverture à l'Occident de pays longtemps gelés par le communisme et d'Eglises figées dans leur conservatisme doctrinal et liturgique.

Le résultat le plus apparent de ce «sommet» d'Istanbul est que l'orthodoxie met une sourdine à ses rivalités historiques (entre Moscou et Constantinople) et parle désormais d'une seule voix. Dans sa déclaration finale, elle condamne les tentatives de «prosélytisme» attribuées à l'Eglise catholique et à des missions protestantes, dans des pays sortis du marxisme, où il y a désormais un marché libre des religions.

MAJORITAIRE, l'Eglise orthodoxe, a du mal à y faire son «aggiornamento» et à retrouver un crédit dilapidé dans la collaboration de sa hiérarchie avec les régimes communistes. Pendant que la guerre fait rage entre la Serbie orthodoxe et la Croatie catholique, en Roumanie, en Ukraine, à la frontière orientale de la Pologne, des catholiques et des orthodoxes se disputent des églises qui, avant la guerre, appartenaient aux communautés «uniates» (sous la juridiction de Rome, mais de rite oriental). Ces communautés ont été supprimées par les staliniens et intégrées de force aux Églises nationales orthodoxes, réputées plus dociles.

Alors qu'au Proche-Orient, soumis à la pression de l'islam, patriarcats orthodoxes et catholiques ont renoué le dialogue oecuménique, c'est sur la façade orientale de l'Europe que celui-ci se brise à nouveau, faisant remonter à la surface des ressentiments multiséculaires.

LE souvenir pèse, chez les orthodoxes, de ces expéditions occidentales dans le monde byzantin affaibli par la puissance ottomane, qui, de Gênes et Venise jusqu'à la Contre-Réforme et à l'«uniatisme», ont coupé, et pour longtemps, l'Europe en deux : l'Orient et l'Occident, le monde byzantin et le monde latin, Rome et Constantinople. En encourageant l' «uniatisme», considéré comme un cheval de Troie, en parlant de «nouvelle évangélisation» de l'Europe, le pape est soupçonné par les Églises orthodoxes, en partie aussi par les protestants, de vouloir renouer avec ce passé de conquête.

Le Vatican s'efforce de dédramatiser le conflit et de reprendre, comme il l'a fait récemment à Genève, le dialogue amorcé, dans les années 60, par Jean XXIII et le patriarche Athénagoras. Mais ce contentieux relève largement de l'irrationnel. Si l'on ajoute le conflit entre les Azéris (musulmans) et les Arméniens (chrétiens), ces relents de guerre de religions, qui flottent à nouveau sur l'Europe et dans le Caucase, liés à toutes les fièvres nationales, créent de nouveaux facteurs d'instabilité et n'annoncent rien de bon.

Lire page 18 l'article de HENRI TINCQ

La communauté blanche et le partage du pouvoir

Référendum décisif en Afrique du Sud sur la politique de réformes

La communauté blanche sud-africaine est appelée, mardi 17 mars, à dire si, oui ou non, elle est favorable à la poursuite du processus de réformes qui doit aboutir à la rédaction d'une nouvelle Constitution permettant à la majorité noire d'être représentée au pouvoir. Les derniers sondages indiquent que le «oui» prôné avec détermination par le président Frederik De Klerk devrait l'emporter dans ce référendum. Mais cette perspective n'a pas découragé les partis d'extrême droite de mener une vigoureuse campagne pour, au moins, limiter la marge de manœuvre du gouvernement.



Lire page 8 l'article de FRÉDÉRIC FRITSCHER

Le printemps des «écolos»

MM. Lalonde et Waechter peuvent-ils être des partenaires crédibles pour les grands partis ?

par Jean-Louis Saux

Quoi qu'il arrive le 22 mars, la famille écologiste peut se féliciter d'être désormais placée au cœur de toutes les interrogations. Qui est-elle et que veut-elle exactement ? La consécration des «écolos» par les milieux politiques est même précisément datée : alors qu'au conseil des ministres du 11 mars dernier, le président de la République adressait des félicitations remarquées à M. Brice Lalonde pour son action «impressionnante» à la tête du ministère de l'environnement, MM. Laurent Fabius, Jacques Chirac et Georges Marchais attaquaient, tour à tour, les écologistes, la même semaine, au nom du «vote utile», avec – comme souvent – quelques mois de retard sur le parti de M. Jean-Marie Le Pen (1).

Pour le premier secrétaire du Parti socialiste, qui avait souhaité rencontrer le chef de file des Verts, M. Antoine Waechter, peu après son arrivée Rue de Solférino, «ces gens, au demeurant très sympathiques», ne seraient pas fiables, puisque l'on ne connaîtrait pas précisément leur attitude lors de l'élection des présidents des conseils régionaux. Selon le président du RPR, qui appelait, il n'y a pas si longtemps, à de futures alliances avec les écologistes, «on ne va nulle part en étant seulement écologiste».

Quant au secrétaire général du Parti communiste, qui avait apprécié de voir les Verts s'opposer à la guerre du Golfe, il semble avoir soudain découvert que M. Waechter, avec sa doctrine du «ni gauche ni droite», est «disponible», donc suspect, tandis que M. Lalonde, «chouchou des médias», serait devenu «le meilleur argument de vente du gouvernement actuel».

Lire la suite page 14

(1) Voici plusieurs mois, en effet, que le Front national ne cesse d'affirmer que «les Verts sont comme les pastèques, vert à l'extérieur, rouge à l'intérieur».

Trente ans après les accords d'Evian

L'Algérie de la deuxième mémoire

Trente ans nous séparent des accords d'Evian qui mirent fin à huit ans de combats en Algérie et de déchirements en France. Trente ans, le temps d'une génération qui n'a cessé d'hésiter entre l'oubli et la mémoire, le remords et le regret.

Deux millions et demi de Français, appelés et rappelés, ont participé à une aventure dont ils ont longtemps refusé de se souvenir parce que, à l'exception d'une poignée d'engagés, ils ne l'ont jamais voulue.

Patrick Rotman et Bertrand Tavernier ont expliqué les difficultés qu'ils avaient rencontrées pour obtenir, dans leur dernier film, le témoignage des anciens combattants de cette «guerre sans nom». *Le Monde*, dans l'enquête qu'il commence à publier aujourd'hui, n'a pas voulu reprendre leurs récits, mais a choisi d'interroger leurs fils.

Quelles traces la guerre d'Algérie a-t-elle laissées dans les opinions et les réactions des intellectuels, des responsables politiques, des militaires qui sont actuellement «aux affaires» ? Quel regard les descendants des pieds noirs ou les beurs qui sont nés et vivent en France portent-ils sur cet épisode si longtemps occulté et déformé de l'histoire de deux pays dont on s'apercevra qu'ils sont condamnés à vivre ensemble ?

Lire page 15 l'article de MICHEL KAJMAN
I. – «Des historiens encombrés»

Erzincan reprend le deuil

Les secours s'organisent avec difficulté dans la ville turque, déjà détruite en 1939 par un séisme

ERZINCAN

de notre envoyée spéciale

Première lueur lorsque, venant de la campagne enneigée, on entre dans la ville : un feu allumé à proximité d'un monceau de décombres, autour duquel se réchauffent en silence des hommes graves, transis dans leurs pardessus élimés. Erzincan est plongée dans les ténèbres et le froid glacial d'une nuit de fin d'hiver de l'Est anatolien. Des enfants enveloppés d'une mince couverture dorment à même la benne d'un camion. Des familles sans abri, ou craignant que la terre ne se remette à trembler durant leur sommeil, ont trouvé refuge pour la deuxième nuit consécutive dans des voitures ou sous de petites tentes distribuées par le Croissant Rouge turc.

Un groupe s'est installé dans la cour de l'hôpital à demi-détruit, où quelques lits ont été disposés en plein air, en plein froid. Quelques-uns viennent nourrir d'un bout de planche arraché aux gravats la maigre flamme qui vacille devant un vieillard prostré. Nul ne dit mot. Un homme, le visage traversé de spasmes de terreur, nous conduit vers l'un des bâtiments qui ont résisté au séisme et qui est transformé provisoirement en morgue. Dans l'obscurité, on entrevoit la forme de corps qui jonchent le sol sur toute la longueur d'un couloir sans fin et parmi lesquels au lever du jour se presseront des gens aux yeux égarés qui chercheront leurs disparus. *«Il y en a mille là dedans»*, souffle l'homme. Il n'y en a pas mille, mais il pèse sur Erzincan un silence funèbre.

Le séisme a frappé de façon arbitraire le long des deux rues rectilignes dont le croisement est le centre de cette ville plate et sans grâce du haut plateau. Là, ce qui fut un immeuble d'habitation n'est plus qu'un haut tas de débris informes, hérissé de ferrailles et de bouts de bois. Poignante banalité des images de tremblements de terre, quelques lambeaux d'intimité domestique : morceaux de literie, de tapis, rideaux volant au vent. A deux pas, des immeubles semblables – cinq ou six étages de béton précaire –, mais assez miraculeusement épargnés.

Sur la plupart des bâtiments restés debout, courent de larges lézardes, les vitres ont éclaté sous la torsion.

CLAIRE TRÉAN

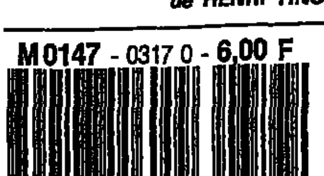
Lire la suite et l'article d'YVONNE REBEYROL page 16

La mort de Jean Poiret

Auteur de comédies loufoques, adaptateur en France de l'humour flegmatique anglo-saxon, homme de théâtre et de cinéma, Jean Poiret, qui est mort le 14 mars à l'âge de soixante-cinq ans, était le créateur avec Michel Serrault de *la Cage aux folles*.

Lire page 21 les articles de COLETTE GODARD et de JACQUES SICLIER

M 0147 - 0317 0 - 6,00 F



A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Un entretien avec Claude Lefort

« La politique est toujours en défaut, sinon en état de crise »

« Comment appréciez-vous la crise de la politique ?

– Certains signes témoignent d'un discrédit croissant de ce qu'on nomme la politique. Inutile de les énumérer. A mes yeux, le plus remarquable est la progression du Front national. Qu'il semble attirer à lui 15 % de la population, peut-être demain davantage, voilà l'indice d'une fracture profonde dans la société. Le Front national a le profil d'un mouvement fasciste, sans en présenter toutes les caractéristiques. Bernard Tapie a eu le tort d'insulter les électeurs de Le Pen (je note au passage que sa rétractation n'était pas moins maladroite). Mais peut-être a-t-il été pire de s'obstiner longtemps à croire qu'ils étaient simplement trompés. Les Allemands qui ont soutenu Hitler, les Italiens, Mussolini, à leurs débuts, étaient pour une part des citoyens quelconques, mais ils n'avaient pas non plus été trompés, puisque une fois le leader au pouvoir, ils en ont fait leur idole. Dans ce genre d'aventures, la plupart des gens ne se trompent pas. Ils ignorent les forces qui, en eux-mêmes, les poussent. Ils n'ont pas une représentation de l'avenir, des actions qu'ils auront à commettre ou à couvrir – cela d'autant moins qu'ils s'emportent dans la vie courante contre les criminels, les délinquants ou les fauteurs de troubles. Mais ils ont du flair pour reconnaître l'homme qui a *le* caractère d'un chef, qui ne se laissera arrêter par rien, l'homme qui leur permettra de fraterniser, dans l'exécration des ennemis du peuple, celui qui leur dira qui ils sont, celui qui les nommera, chacun et ensemble, et leur insufflera la force qu'il possède.

» Je disais que le Front national n'avait pas toutes les caractéristiques du fascisme. Certes, il a réussi à bâtir depuis quelques années une organisation véritable, à créer une chaîne entre militants, sympathisants et électeurs potentiels. Toutefois, dans le cadre de notre société, il ne peut se permettre d'user de moyens ouvertement illégaux ; il se réclame même de la démocratie. Cette prudence n'est pas négligeable. Elle est le signe de son anomalie à notre époque. Cependant, deux traits du fascisme sont manifestes. Le Front national, bien qu'il soit pour le moment occupé à gagner des sièges ici et là, comme les autres partis, cherche et réussit à apparaître comme *en dehors* de l'ensemble du champ politique. L'image de sa rupture avec toutes les formations fait entrevoir celle d'une rupture dans l'histoire, celle de la création d'un *ordre nouveau.*

» L'idéologie du mouvement est significative. Certains de ses adversaires recommandent depuis peu de temps de s'intéresser au programme du Front national, de montrer quelles seraient les conséquences désastreuses de son application. Or les électeurs de Le Pen ne se soucient pas de la lettre de son programme. Ils absorbent sa parole sans l'entendre. Quelques images sonores leur suffisent. Autrefois déjà, de sages observateurs jugeaient que Hitler divaguait. Mais c'était une divagation très concertée. Et Le Pen a appris à divaguer pareillement.

» Contrairement à ce que Hannah Arendt a écrit, manquant pour une fois de clairvoyance, l'idéologie totalitaire n'est pas la *« logique d'une idée »*. Elle consiste en une condensation de thèmes dont chacun a une signification, une origine et un destin éventuel différents. Les nazis associaient nationalisme, socialisme, autoritarisme, égalitarisme, culte du chef et du peuple, racisme, xénophobie, traditionalisme, individualisme héroïque, ordre moral et discipline, mépris des lois, sacralisation de la nature, toute-puissance de l'industrie... Ceux qui écoutent le leader happent tout à la fois et s'agglutinent, quelle que soit la différence de leur condition sociale ; ils se sentent tous incorporés dans l'Un. Les multiples motions ne sont pas articulées, sinon elles se prêteraient à l'interprétation et s'entrechoqueraient. L'idéologie ignore le principe de non-contradiction. C'est ainsi qu'elle gagne sa plus grande efficacité : elle délivre des tensions que procurent l'expérience de la réalité et très singulièrement l'expérience de la démocratie, qui est celle par excellence du multiple. Le Pen, comme ses prédécesseurs, draine dans toutes les couches de la société des courants qu'il tente de faire refluer en une seule vague contre l'édifice de la démocratie.

– Le succès du Front national est-il le seul indicateur de la crise politique ?

– Là où se manifeste, dans une direction, l'emportement de la croyance, il faut s'interroger sur la perte de la croyance dans une autre direction. Je ne veux pas pour autant négliger les difficultés liées aux problèmes du chômage, de l'immigration et de l'insécurité, dont Le Pen a tiré parti. Mais à s'en tenir là, l'explication me paraît courte. Des commentateurs ont noté une corrélation entre l'ascension de Le Pen et l'affaissement du Parti communiste. Ils ont raison, quoique cela ne signifie pas que le Front national recueille en grand nombre les voix d'anciens communistes. Toutefois, il faut prendre en compte l'expérience du gouvernement socialiste et la déception qu'elle a provoquée.

» On a dit que, relégués depuis longtemps dans l'opposition, les socialistes n'avaient pas été préparés à gouverner et qu'ils ont accumulé les erreurs, avant de consentir au pragmatisme ; on a dit encore, dans une autre intention, qu'après avoir suscité de grandes espérances dans un premier moment, ils les avaient déçues en pratiquant une gestion qui n'était pas essentiellement différente de celle de la droite. Cependant le programme commun n'était pas une *erreur*. Il procédait d'une illusion. Est-ce même le bon mot ? Les socialistes cultivaient une théorie de la lutte des classes et de la rupture avec le capitalisme qui leur interdisait d'affronter la tâche d'une réforme démocratique. Le fait est qu'ils se sont montrés incapables de comprendre ce qui les séparait de leurs supposés alliés, et plus profondément encore, incapables de penser le phénomène totalitaire en Union soviétique et en Europe de l'Est. Ils formaient l'image de la division de la France en deux camps, celui de la gauche est celui de la droite, comme ils formaient l'image de la division du monde en deux blocs : celui de l'impérialisme et celui de l'anti-impérialisme.

« Que signifie le mot même de socialisme quand, dans la réalité, il ne lui reste plus rien qui lui donne consistance ? »

» La nécessité dans laquelle ils se sont trouvés d'abandonner leurs prétentions après une première expérience du gouvernement ne les a pas induits à s'expliquer à eux-mêmes leur tournant et à en rendre raison publiquement. C'est que le Parti socialiste a une capacité singulière de combiner la présomption d'un grand savoir et le sens très prosaïque de l'opportunisme. Se soumettre aux *impératifs* du moment a donc paru lui suffire. A-t-il déçu les espérances qu'il avait suscitées parce qu'il renonçait à travailler à une rupture avec le capitalisme ? Ce serait supposer que ces espérances se portaient sur le programme commun. Or, je crois bien plutôt que la majorité des Français ne s'y intéressaient guère.

» N'y avait-il pas place en France pour une large formation, dont le noyau eût été socialiste, et qui fût réformiste, dans le meilleur sens du terme, c'est-à-dire novateur, décidé à des initiatives spectaculaires dans certains domaines par exemple, celui de l'éducation et celui de la justice ? Les socialistes n'ont rien tenté en ce sens. Pouvaient-ils encore saisir l'occasion d'une ouverture, quand ils changèrent de cap ? L'*ouverture* ne fut pour eux qu'un slogan. Telle était leur conviction de détenir la légitimité de la gauche qu'ils ne pouvaient envisager de partager le pouvoir.

» Fait remarquable : loin de tirer un bénéfice de l'effondrement des pouvoirs communistes en Union soviétique et à l'Est, ils en ont plus particulièrement subi les conséquences. D'ailleurs, ils n'ont pas su reconnaître l'ampleur de l'événement. On ne mesure pas encore tous ses effets. Pour paraphraser un écrivain célèbre (Chateaubriand) qui parlait de la destruction de la monarchie de droit divin, je dirai que le communisme *« était si puissant dans son vaste passé qu'en tombant il a arraché avec ses racines une partie du sol de la société »*. C'est dans le monde entier que les certitudes ont vacillé, et jusque chez les adversaires du communisme. Or combien ce choc a-t-il été sensible en France... Que signifie à présent le mot même socialisme ? Qui peut le dire quand, dans la réalité, il ne reste plus rien qui lui donne consistance ? Voyons le vide qui s'est creusé dans la gauche. Et plus généralement l'ébranlement du sol de notre société.

– Quelle que soit la conjoncture, n'y a-t-il pas une déficience de la politique en démocratie, la politique n'apparaît-elle pas comme une scène sur laquelle se dispute les partis ?

– On peut dire que le soupçon à l'égard de la politique accompagne depuis son début le développement du régime démocratique. Encore faut-il comprendre ce qui est en jeu avec la délimitation d'une sphère de la politique. Elle implique une distinction fondamentale entre ce qui est politique et ce qui n'est pas politique. Cette distinction elle-même a une signification *politique*, dans une autre acception du terme, c'est-à-dire qu'elle est constitutive d'un type de société. Tant que le pouvoir se montrait incorporé dans la personne d'un prince ou dans un organe quasi naturellement détenteur de la souveraineté, il était maître de la loi sous laquelle s'ordonnaient les rapports sociaux ; ou du moins la loi était imprimée en lui. De même, il était censé posséder la connaissance des fins dernières de la communauté. La démocratie moderne procède d'une désincorporation du pouvoir. Celui-ci devient un lieu vide ; nul ne peut se l'approprier. Du même coup, le fondement de la loi comme celui de la connaissance ne sont plus soustraits à l'expérience de la vie sociale.

» On a souvent souligné certaines caractéristiques de la démocratie libérale : le système du pluripartisme que requiert le libre choix des gouvernants, la division des pouvoirs, la protection de la propriété privée, sur laquelle repose l'existence du marché. Mais n'oublions pas que, dans toute l'étendue du social, se voit reconnue la diversité des modes d'action, de connaissance et d'expression. Impossible désormais de décider des normes de l'éducation, par exemple, ou de la science, de la médecine ou de l'art. C'est en ce sens que la société civile et les libertés qui la fondent ont elles-mêmes signification politique.

» Vous venez de parler d'une scène de la politique. Le mot est bon. Sur cette scène s'exhibent des acteurs en conflit sur la direction des affaires publiques. Ces acteurs auxquels on prête beaucoup de puissance sont néanmoins perçus comme de simples mortels, des semblables, somme toute, si haute soit leur place. Rien d'étonnant à ce que l'on soupçonne qu'ils soient guidés par l'ambition, ou l'intérêt, ou le désir de conserver et d'accroître le pouvoir de leur parti. Rien d'étonnant à ce qu'ils paraissent, en dépit de leurs oppositions, appartenir à un même milieu. La professionnalisation de la politique, l'existence de grands partis qui sélectionnent les candidats au suffrage et imposent à leurs membres une stricte discipline accusent cette impression. Le phénomène était déjà bien connu et analysé au XIXe siècle. Telle est la nature de la démocratie qu'il n'y a guère de chance pour que l'image du politicien s'efface durablement sous celle du gouvernant ou du député tout dévoué au bien commun. Je ne dis pas cela pour minimiser les dangers que recèle la conjoncture, et que j'ai évoqués. Ce qu'il m'importe d'abord de souligner, c'est que la politique est toujours en défaut, sinon en état de crise. Tocqueville disait déjà des hommes qui vivent en démocratie : *« Ils aiment le pouvoir, mais ils sont enclin à mépriser et à haïr celui qui l'exerce. »* C'est ensuite que, lorsqu'on tourne en dérision le petit monde de la politique (posture de certains intellectuels), on se dissimule que la vitalité de la société, l'acceptation de la différence des intérêts, des opinions, des manières d'être, la capacité de vivre sans repères ultimes de certitude, tout ce qui fait l'éthique démocratique, suppose l'existence de la politique à distance de tous les domaines où son intrusion est illégitime.

« C'est le sens de la loi qui est difficile à regagner »

– N'avez-vous pas une fois de plus à l'esprit l'opposition démocratie-totalitarisme ?

– Cela [illegible] soi. Observons seulement les difficultés auxquelles se heurtent les peuples affranchis [illegible] totalitarisme. Elles ne tiennent pas seulement à l'élaboration de nouvelles institutions, à l'instauration du pluripartisme ou à la création d'une économie de marché ; elles ne tiennent pas à la définition de nouvelles « règles du jeu », comme disent plaisamment les politologues. Là où tout auparavant portait la marque des consignes d'un dirigeant et, finalement, de la domination de l'Etat-parti ; là où, à présent, se révèle et s'accentue le morcellement des liens sociaux, c'est le sens de la loi qui fait encore défaut, qui est difficile à regagner, et de même la disposition de chacun à vivre au contact des autres dans le refus de l'uniformité. Pénible constat : dans plusieurs cas, la recherche fiévreuse de repères identificatoires, le mythe de la Nation ne laissent guère de place au débat politique, à l'idée d'une nouvelle forme de société, d'un Etat de droit et d'une société civile. »

Propos recueillis par
JEAN-MARIE COLOMBANI
et **OLIVIER MONGIN**

Né en 1924, Claude Lefort, agrégé de philosophie et professeur à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, a été l'élève, au lycée Carnot, de Maurice Merleau-Ponty, dont il éditera plus tard certains textes, et dans la pensée duquel il continue de puiser.

Surtout connu comme philosophe critique de la bureaucratie, reconnu comme l'un de nos plus éminents représentants de la recherche en philosophie politique, il participa à l'aventure des Temps modernes, *avant de rompre avec Sartre au moment où ce dernier prit la défense du stalinisme. Il créa alors, avec Cornélius Castoriadis, le groupe Socialisme et barbarie, dont il devait se séparer en 1958. Puis il fut, avec d'autres, à l'origine de plusieurs revues :* Libre, Textures, Passé-Présent *; toutes avaient en commun d'être d'inspiration marxiste en rupture de marxisme. Son livre sur Soljenitsyne –* Un homme en trop *(Seuil, 1976) – devait donner le ton de la « lecture » française de cet auteur monumental.*



Son ouvrage le plus récent – Ecrire, *sous-titré «* A l'épreuve du politique *» (Calmann-Lévy, 1992) – est une méditation sur la crise de la politique, sujet sur lequel il s'exprime aujourd'hui.*

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé *(adjoints au directeur de la rédaction)*
Yves Agnès, Jacques Amalric, Thomas Ferenczi, Philippe Herreman, Jacques-François Simon
Daniel Vernet *(directeur des relations internationales)*

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

Musulmans, Serb

L'avocat Wolfgan

Les extrémistes de
en perte de vit

Début de l'opération de déploiement des « casques bleus »

Musulmans, Serbes et Croates discutent de l'avenir de la Bosnie-Herzégovine

Le commandant de la Force de protection de l'ONU (FORPRONU) en Yougoslavie, le général indien Satish Nambiar, a lancé dimanche 15 mars l'opération de déploiement de cette force en saluant le départ sur le terrain des 410 officiers chargés de préparer l'arrivée des 14 000 « casques bleus » prévus pour s'interposer entre Serbes et Croates.

Malgré le lancement des opérations de paix, des accrochages se sont poursuivis entre les forces croates et l'armée serbo-fédérale, tandis que les consultations sur l'avenir de la Bosnie-Herzégovine devaient reprendre, lundi 16 mars, à Sarajevo sous l'égide de la CEE.

BELGRADE

de notre correspondante

L'ambassadeur portugais José Cutilhiero, désigné par la CEE pour présider les négociations en Bosnie-Herzégovine, devait entamer, lundi, à Sarajevo de nouvelles concertations avec les responsables des trois communautés – musulmane, serbe et croate – sur l'avenir de cette République. M. Cutilhiero s'est préalablement rendu, dimanche, en Macédoine où il s'est entretenu avec le président Kiro Gligorov et le ministre des affaires étrangères, M. Danko Maleski. Onze Etats membres de la CEE se sont déjà prononcés en faveur de la reconnaissance de l'indépendance de la Macédoine, mais le processus se heurte à l'opposition de la Grèce qui conteste toujours le nom de cette République et craint, en dépit des garanties données par les autorités macédoniennes, d'éventuelles revendications territoriales de ce voisin. Les résultats à attendre de la cinquième rencontre des responsables des communautés musulmane (43,7 %), serbe (31,4 %) et croate (17,3 %), qui composent la Bosnie-Herzégovine, restent incertains. En effet, le projet de réorganisation de la Bosnie-Herzégovine, présenté par la communauté européenne la semaine dernière à Bruxelles et envisageant la création d'un Etat fédéral doté de plusieurs unités constituantes qui se partageraient les compétences avec le pouvoir central de la République, n'a pas obtenu l'accord des trois leaders nationaux. La communauté serbe avait été la première à rejeter le projet de Bruxelles, lui reprochant notamment d'envisager *« un pouvoir central trop fort »*. Son chef, M. Radovan Karadzic, qui s'oppose à l'indépendance de la Bosnie-Herzégovine et qui conteste les résultats du référendum sur cette question qui s'est déroulé les 29 février et 1er mars, revendique une confédération. Cette formule, qui associerait trois Etats – un serbe, un croate et un musulman – permettrait aux Serbes de se rattacher à la Serbie ainsi qu'au Monténégro et de rester dans ce qu'ils appellent la « nouvelle Yougoslavie ».

« L'Europe a désintégré la Yougoslavie »

Pour réaffirmer sa position, le Parti démocratique serbe (SDS), qui rassemble la communauté serbe de Bosnie-Herzégovine, a organisé, dimanche, à Banja-Luka (nord-ouest de la République) une manifestation avec pour mot d'ordre : *« Nous sacrifierons nos vies mais jamais la Krajina »* (région de Bosnie qui s'est proclamée autonome, et limitrophe de la Krajina serbe de Croatie). *« L'Europe a désintégré la Yougoslavie, elle doit accepter par conséquent de partager la Bosnie »*, a déclaré l'un des orateurs devant près de 20 000 personnes rassemblées sur la place centrale. Fermement opposés à l'indépendance de la Bosnie-Herzégovine, les manifestants ont réitéré leur détermination à vivre *« en Yougoslavie »* avec le reste du peuple serbe...

A la veille de la réunion de Sarajevo, les leaders serbes ont averti la communauté internationale qu'*« une reconnaissance prématurée »* de la Bosnie-Herzégovine sans avoir obtenu le feu vert des trois communautés pourrait avoir des *« conséquences dramatiques »* et provoquer la *« guerre civile »*. En d'autres termes, commentait, dimanche, le journal belgradois *Politika*, *« une nouvelle guerre ne pourra être évitée que si la Bosnie-Herzégovine reste en Yougoslavie »*.

Le président bosniaque Alija Izetbegovic, leader de la communauté musulmane, qui prône l'intégrité territoriale de sa République, reproche au projet de Bruxelles d'envisager la création d'unités constituantes qui conduiraient à la division de la Bosnie-Herzégovine en cantons ethniques dans lesquels l'un des trois peuples serait dominant. Si M. Izetbegovic affirme être prêt à un compromis, il souligne néanmoins qu'il ne peut pas accepter l'idée de confédération proposée par la communauté serbe, arguant que les communautés ethniques sont imbriquées les unes dans les autres et que le partage est irréalisable.

Si les leaders serbes s'obstinent, M. Izetbegovic ne voit qu'une issue possible : organiser de nouvelles élections ou un référendum sur la partition ethnique de la République. Toutefois, rappelle-t-il, l'indépendance de la Bosnie-Herzégovine, pour laquelle 63 % des électeurs (soit plus de 95 % des votants) se sont prononcés, ne peut plus être remise en question.

FLORENCE HARTMANN

ALLEMAGNE : spécialiste des échanges d'espions et de dissidents entre l'Est et l'Ouest

L'avocat Wolfgang Vogel a été arrêté

L'ancien bras droit d'Erich Honecker pour les « affaires humanitaires », l'avocat Wolfgang Vogel, soixante-six ans, a été écroué samedi 14 mars à la prison centrale de Moabit, à Berlin. Il est notamment accusé d'avoir, du temps de la RDA communiste, extorqué des biens à des « clients » dont il négociait le départ en RFA.

BERLIN

de notre correspondant

De son étude de Berlin-Est, l'avocat était impliqué depuis les années 50 dans toutes les transactions importantes portant sur les échanges d'espions et de prisonniers politiques ainsi que sur le départ en Allemagne de l'Ouest des candidats à l'émigration. Dès 1957, il avait obtenu l'autorisation, très rare, d'être inscrit également comme avocat auprès des tribunaux de Berlin-Ouest, ce qui lui permettait d'agir dans les deux parties de l'Allemagne.

En 1962, Wolgang Vogel apparaît dans les négociations entre Russes et Américains pour le fameux échange du pilote de l'avion espion U2, Gary Powers, contre l'agent de renseignement Rudolf Abel, sur le pont de Glienicke, à Berlin. Dans les dernières semaines de la RDA, il avait été particulièrement actif dans les négociations menées avec le ministre ouest-allemand des affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher, pour l'évacuation des milliers de réfugiés est-allemands, qui avaient envahi l'ambassade de RFA à Prague, afin d'arracher leur liberté. Le transit des trains qui les conduisaient en RFA, mais en passant par l'Allemagne de l'Est pour sauver la face du gouvernement communiste, avait provoqué de violentes émeutes à Dresde et précipité la chute du régime de Berlin-Est.

La grande spécialité de Me Vogel était pourtant la négociation des « rachats » par la RFA des prisonniers politiques, et des demandes d'émigration à l'ouest. Il aurait négocié 34 000 « rachats » et plus de 250 000 départs à l'Ouest au cours de sa carrière. Ces « rachats » servaient à alimenter les caisses en devises de la RDA. Il en coûtait à l'Ouest entre 120 000 et 150 000 deustchemarks par personne. Les candidats à l'exil étaient obligés, avant leur départ, de vendre leurs biens en RDA.

Selon la justice berlinoise, M. Vogel est accusé aujourd'hui, d'avoir, dans au moins dix-huit cas, contraint ses *« clients »* à vendre leurs maison et terrains à des personnes de son choix, souvent membres de la Stasi, la police politique est-allemande. Soupçonné de disposer d'une importante fortune personnelle camouflée on ne sait où, M. Vogel avait été arrêté, vendredi soir 13 mars, par la police, qui avait perquisitionné toute la journée sa villa de Teupitz, près de Berlin.

HENRI de BRESSON

Alors que les combats se poursuivent entre Arméniens et Azéris

Les initiatives diplomatiques se multiplient pour mettre fin au conflit du Haut-Karabakh

Alors que sur le terrain les combats entre Azéris et Arméniens se poursuivent, les initiatives diplomatiques se multiplient pour tenter de trouver une issue pacifique au conflit du Haut-Karabakh, cette enclave peuplée en grande majorité d'Arméniens située en territoire azerbaïdjanais. L'ONU entame ainsi, lundi 16 mars, sa première mission de bons offices dans l'ex-URSS avec le déplacement de M. Cyrus Vance au Haut-Karabakh, à Erevan et à Bakou. Le chargé de mission des Nations unies sera accompagné de M. Herbert Okun, un ancien ambassadeur des Etats-Unis qui l'avait déjà assisté en Yougoslavie.

Dimanche, l'Arménie et l'Azerbaïdjan, représentés par des délégations de haut rang, ont signé à Téhéran *« un accord prévoyant un cessez-le-feu au Haut-Karabakh et la levée des sanctions économiques qu'ils s'imposent mutuellement »*. Cette annonce a été faite par le ministre iranien des affaires étrangères, M. Ali Akbar Velayati, qui a précisé que *« le cessez-le-feu entrera en vigueur une fois que cet accord aura été entériné par les présidents arménien et azerbaïdjanais »*, sans toutefois avancer de date précise. Selon M. Velayati, l'Arménie a accepté l'envoi d'un groupe d'observateurs militaires iraniens au Haut-Karabakh, mais le ministre a souligné que l'Azerbaïdjan *« n'avait pas encore donné son feu vert »* à l'envoi de ces observateurs.

Stepanakert bombardée

Pour leur part, les hauts fonctionnaires du comité de crise de la CSCE ont demandé, samedi, à la présidence en exercice de la Conférence (Tchécoslovaquie) d'*« organiser et d'envoyer sans délai une seconde mission »* afin de *« négocier et mettre en place un cessez-le-feu effectif »* au Haut-Karabakh. Cette mission devrait étudier les modalités permettant le *« déploiement d'observateurs pour surveiller le cessez-le-feu, dès que celui-ci sera entré en vigueur »*. Les hauts fonctionnaires ont aussi recommandé à la CSCE de mettre au point, *« dans les meilleurs délais »*, une conférence sur le Haut-Karabakh, sous les auspices de la CSCE, afin d'*« établir un forum permanent de négociations devant conduire au règlement pacifique de la crise »*.

Ils ont réaffirmé le *« besoin urgent »* d'acheminer l'aide humanitaire grâce à des *« couloirs de sûreté »*. Dans ce but, M. Bernard Kouchner, le secrétaire d'Etat français à l'action humanitaire, devait entreprendre, lundi, sa troisième mission dans le Haut-Karabakh.

De son côté, l'Organisation de la conférence islamique (OCI) va envoyer un émissaire en Azerbaïdjan et en Arménie pour contribuer à un règlement pacifique du conflit, a déclaré samedi le ministère turc des affaires étrangères.

Sur le terrain, les bombardements ont repris d'intensité dans la nuit de vendredi à samedi, selon les autorités arméniennes du Haut-Karabakh. Des tirs de missiles ont visé Stepanakert, chef-lieu de la région, où le bâtiment du Parlement aurait été touché, Choucha, village azérie située au sud de Stepanakert, et Choch, une localité arménienne.

L'agence azerbaïdjanaise Touran annonçait, d'autre part, la mort de quelque cinquante personnes lors de la prise de sept villages par les forces arméniennes dans la région de Mardakert, dans le nord du Haut-Karabakh.

Aucune information n'est parvenue sur les combats qui se sont déroulés ces derniers jours à la frontière arméno-azerbaïdjanaise. Les Arméniens cherchent à ouvrir un corridor entre l'Arménie et le Haut-Karabakh, tandis que les Azerbaïdjanais veulent couper cette région de ses arrières. – *(AFP, Reuter.)*

TCHÉCOSLOVAQUIE : le 53e anniversaire de l'Etat fasciste de Slovaquie

Les extrémistes de Bratislava en perte de vitesse

Seuls quelques milliers de personnes ont manifesté, samedi 14 mars à Bratislava, pour la célébration du 53e anniversaire de l'Etat slovaque, indépendant et fasciste. Les principaux partis avaient refusé de s'associer à la manifestation.

BRATISLAVA

de notre envoyée spéciale

La création, imaginaire ou non, d'une armée de libération de la Slovaquie, annoncée à grand renfort de publicité en février dernier ; la destruction par le feu du drapeau tchécoslovaque, organisée sur la place publique par un certain « Mouvement pour la libération de la Slovaquie » ; et une bombe désamorcée, *in extremis*, la veille de la manifestation de samedi 14 mars, laissaient redouter le pire, et la police municipale de Bratislava était sur le qui-vive.

A deux mois et demi des prochaines élections législatives de juin prochain, la Slovaquie célébrait, samedi, la seule période d'indépendance de son histoire récente. Après les accords de Munich et l'annexion du territoire tchèque des Sudètes, le chef du Parti populiste slovaque, Mgr Tiso, ouvertement pronazi, obtenait l'autonomie de la Slovaquie en octobre 1938. Destitué par Prague, il se plaçait sous la protection de Hitler et déclarait, le 14 mars 1939, l'indépendance de la Slovaquie. Malgré un important mouvement de résistance, le régime du président Tiso participa sans scrupules à la déportation des juifs et des communistes.

Une partie de la diaspora slovaque était venue encenser cette triste page d'Histoire. *« Je me rappelle du temps où la valeur de la couronne slovaque pouvait se comparer à celle du dollar américain »*, vocifère un certain Vanek, arrivé d'Australie. Tout aussi extrêmes sont les propos tenus par la Ligue des Slovaques de New-York : *« Nous vivons le siècle de la libération des peuples. Seuls les Tchèques et les Serbes refusent de reconnaître le droit des peuples à leur autodétermination. »*. M. Stanislav Panis, député à l'Assemblée fédérale et leader de l'Unité nationale slovaque (SNG), qui avait organisé cette manifestation, a ajouté la note finale : *« Merci au peuple allemand pour son aide au peuple slovaque. »*

Toutefois l'assistance, réduite, se composait exclusivement de personnes âgées, de groupes marginaux et de quelques curieux. En fait, la population semble bien davantage préoccupée par le présent que par le passé. Le taux de chômage de 12 % (contre 6 % en république tchèque) et l'absence de perspectives occupent les esprits.

C'est d'ailleurs sur ces thèmes que les partis les plus populaires, qui avaient tous refusé de s'associer à cette douteuse commémoration, axent leurs campagnes. Le Mouvement d'opposition pour une Slovaquie indépendante (HZDS) de Vladimir Meciar attribue la sévérité de la crise traversée par la Slovaquie à la politique économique ultralibérale menée par le gouvernement fédéral de Prague. Le traitement de choc pour passer de l'économie planifiée à l'économie de marché ne tient pas compte, selon lui, des particularités slovaques, qui supposent une politique économique autonome.

CATHERINE MONROY

□ **M. Dubcek, candidat social-démocrate en Slovaquie.** – L'ancien leader communiste du « printemps de Prague », M. Alexander Dubcek, aujourd'hui président de l'Assemblée fédérale, sera la tête de liste du Parti social-démocrate de Slovaquie (SDSS, opposition) aux prochaines élections législatives des 5 et 6 juin 1992, a confirmé, samedi 14 mars, le président de ce parti. – *(AFP.)*

Démission du ministre-président du Land de Mecklembourg

BERLIN

de notre correspondant

L'hécatombe continue parmi les premiers chefs de gouvernement chrétiens-démocrates des nouveaux Länder de l'ex-RDA. Le ministre-président du Mecklembourg-Poméranie occidentale, M. Alfred Gomolka, a dû démissionner, samedi 14 mars, victime de dissensions internes au sein du Parti chrétien-démocrate régional. Le candidat désigné, dimanche, par la CDU, pour prendre sa succession, est un inconnu, M. Bernd Seite, un vétérinaire qui était secrétaire général de la section locale du parti. Lors des premières élections régionales après la réunification allemande et la reconstitution des Länder à l'Est, en octobre 1990, le Parti chrétien-démocrate du chancelier Kohl avait accepté, faute de temps, de s'en remettre à l'ancien appareil de la CDU de l'Est, pourtant fortement compromis avec l'ancien régime communiste. En Saxe seulement, la rébellion d'une partie de la nouvelle génération chrétienne-démocrate, issue de l'ancienne opposition, avait obligé les caciques de l'Est à accepter la candidature d'un responsable de l'Ouest, M. Kurt Biedenkopf.

Les luttes internes pour le pouvoir au sein de la CDU, ajoutées à l'incapacité et au passé parfois douteux de nombreux de ces dirigeants de l'Est, ont fait perdre un temps précieux dans la mise en place et le rodage des nouvelles structures. En Thuringe et en Saxe-Anhalt, les deux premiers chefs de gouvernement ont finalement été remplacés par des responsables politiques venus de l'Ouest.

Après la démission de M. Gomolka, le dernier chef de gouvernement régional élu en 1990 originaire de l'Est est le ministre-président du Land de Brandebourg, M. Manfred Stolpe, social-démocrate, qui a dû aussi ces derniers temps faire face à de vives critiques.

H. de B

MOLDAVIE

Nouveaux affrontements meurtriers

Après des affrontements armés qui ont fait une dizaine de morts et plusieurs blessés, samedi 14 et dimanche 15 mars dans l'est russophone de la Moldavie, les autorités moldaves ont lancé, dimanche, un ultimatum aux séparatistes russophones. Le gouvernement de Kichinev leur a donné deux jours, à compter de dimanche soir, pour déposer les armes. Sinon *« les instances chargées du maintien de l'ordre prendront les mesures nécessaires pour défendre les citoyens, quelle que soit leur nationalité (...) »*.

Malgré le cessez-le-feu entre russophones et Moldaves conclu la semaine dernière, la « garde nationale » des russophones, appuyée par des cosaques venus de Russie, a, dans la nuit de samedi à dimanche, fait sauter un pont sur le Dniestr, fleuve qui marque la « frontière » entre la « république » autoproclamée des russophones et le reste de la Moldavie roumanophone. Dimanche, des combats se poursuivaient à Doubossary, ville stratégique située au centre la « république du Dniestr », où les forces moldaves tenteraient de reprendre pied pour couper la zone russophone en deux.

Pris dans des affrontements entre policiers moldaves et la milice russophone, des touristes ukrainiens circulant en bus ont été blessés. Samedi, un policier moldave avait été tué et plusieurs autres blessés à Doubossary. – *(AFP, Itar-Tass, Reuter.)*

EUROPE

ESPAGNE : en dépit du progrès des indépendantistes

La coalition de M. Jordi Pujol conserve la majorité absolue en Catalogne

MADRID

de notre correspondant

Pour la troisième fois consécutive, la coalition nationaliste que dirige M. Jordi Pujol, Convergence et Union (CIU), a remporté, dimanche 15 mars, la majorité absolue aux élections législatives de la Generalitat de Catalogne. Après douze années au pouvoir à Barcelone, la formation de M. Pujol améliore même son score de 1988 en obtenant deux sièges supplémentaires (71 sur les 135 de l'Assemblée) et cela principalement au détriment des socialistes qui perdent trois députés. Le Parti socialiste de Catalogne de M. Raimon Obiols apparaît comme le grand battu de cette consultation, marquée par un taux d'abstention record de 45 %, le plus élevé de toutes les élections autonomes.

Derrière les socialistes a surgi une troisième force politique, celle qui progresse le plus, Esquerra Republicana de Catalunya (ERC), qui gagne cinq sièges passant de six à onze. Cette formation, dirigée par M. Angel Colom, avait ouvertement fait campagne pour l'indépendance. L'ERC est désormais un parti avec lequel M. Pujol, qui s'est contenté de demander davantage d'autonomie, doit désormais compter. D'ailleurs, la foule rassemblée devant le siège électoral de la CIU a acclamé M. Pujol aux cris de *« Catalogne indépendante »*. *« Nous serons indépendants au cours de ce siècle »*, a déclaré, ravi, M. Colom à l'annonce des résultats.

Comme prévu, M. Pujol, soixante-deux ans, au programme nationaliste modéré, a remporté facilement ce scrutin. Il apparaît comme la personnalité politique d'Espagne la plus « stable » et de plus en plus appréciée du pouvoir socialiste.

MICHEL BOLE-RICHARD

AUTRICHE : défenseur de thèses révisionnistes

Le président de la chambre des ingénieurs a été contraint de démissionner

VIENNE

de notre correspondante

Le président de la chambre des ingénieurs autrichiens, M. Walter Lüftl, défenseur de thèses révisionnistes, a démissionné, vendredi 13 mars, après les protestations de ses collègues. Dans une « expertise » sur les chambres à gaz des camps de concentration d'Auschwitz et de Mauthausen, publiée par extraits la veille, M. Lüftl arrivait à la conclusion que l'Holocauste n'y avait pas eu lieu : *« Une extermination massive avec le gaz Zyklone B est impossible car les lois de la nature et l'absence des conditions nécessaires sur le plan technique et de l'organisation l'interdisent »*, écrivait M. Lüftl. *« Les fours crématoires n'ont pas eu la capacité technique d'absorber la masse de cadavres (...) dont l'incinération demande beaucoup de temps et d'énergie »*, ajoutait l'auteur dans cette « expertise privée », intitulée *« Holocauste, mythe et réalité »*.

Des extraits de cette « expertise » avaient été publiés dans la revue néo-nazie *Halt*. Dans un communiqué, M. Lüftl a qualifié de *« condamnables »* les *« atrocités »* commises, mais a mis en garde contre *« toute exagération qui risque de mener à ce que personne ne croie plus la terrible réalité »*. La chambre des ingénieurs a ouvert une enquête disciplinaire. Une plainte a été déposée, conformément à la nouvelle loi adoptée fin février, faisant de la négation de l'Holocauste un délit spécifique.

W. B.

PAYS-BAS

M. Félix Rottenberg a été élu à la tête du Parti du travail

AMSTERDAM

de notre correspondant

Les congrès se suivent et se ressemblent pour le Parti du travail (PVDA) néerlandais : réunis pour la seconde fois en six mois à Nimègue, ses délégués ont fait, vendredi 13 et samedi 14 mars, une nouvelle démonstration d'unité... aussi massive qu'illusoire. Convoqués pour élire leur nouveau président, ils ont, en effet plébiscité M. Félix Rottenberg, qui a recueilli près de 88 % des suffrages.

Mais les apparences sont trompeuses. Le PVDA n'a jamais été autant désorienté et déchiré qu'en ce moment. Son retour aux affaires, en 1989, après une cure d'opposition de sept années, n'a pas entraîné l'épanouissement escompté. Au contraire. Le courant travailliste, qui fut jadis le second du pays, a mordu la poussière lors des scrutins municipal (1990) et provincial (1991), et il ne serait plus, selon les sondages, que la quatrième force politique du pays. Boudé par les électeurs, le PVDA est aussi déserté par les militants, qui reprochent à ses représentants, au sein de la coalition gouvernementale, de ne pas avoir assez défendu *« le visage social »* du pays. Jeune – il a trente-quatre ans, – bouillant responsable il y a plusieurs années des Jeunesses socialistes et auréolé d'une bonne image d'agitateur d'idées, M. Félix Rottenberg semble pouvoir personnaliser le renouveau interne d'un parti qu'il estime *« trop introverti. »*

Agé de quarante-trois ans, et président du syndicat des transports de la fédération FNV, le nouveau vice-président du parti, M. Ruud Vreeman, est un praticien de la social-démocratie et pourrait permettre au PVDA de rétablir un courant avec les syndicats. Mais la tâche du duo Rottenberg-Vreeman est immense. Il leur faudra surtout tenter d'harmoniser la culture d'opposition chère à la base, et la culture de gouvernement développée par les élus nationaux et les ministres. Autrement dit, réconcilier les contestataires de tradition et les gestionnaires par obligation.

CHRISTIAN CHARTIER

□ **BULGARIE : la minorité turque en faveur de la monarchie.** – M. Amed Dogan, le président du parti de la minorité turque de Bulgarie, Mouvement pour les droits et libertés (MDL) – troisième force au parlement bulgare – s'est déclaré favorable au rétablissement de la monarchie. A son retour, vendredi 13 mars, de Madrid, où il s'était rendu sur invitation de l'ex-roi bulgare Siméon II, il s'est prononcé pour l'organisation d'un référendum sur le maintien de la république ou le rétablissement de la monarchie, idée qui est appuyée également par le puissant syndicat anticommuniste Podkrepa et par plusieurs partis et mouvements au sein de l'Union des forces démocratiques, au pouvoir. – *(AFP.)*

□ **ITALIE : arrestation d'un chef de la Mafia.** – La police italienne a arrêté, dimanche 15 mars, Pietro Vernengo, un des chefs présumés de la Mafia, cinq mois après son évasion d'un hôpital de Palerme. Condamné à la prison à perpétuité lors du premier « maxi-procès », il était notamment impliqué dans l'assassinat du général Alberto Dalla Chiesa, en septembre 1982 à Palerme. – *(Reuter.)*

□ **POLOGNE : l'Union démocratique demande un remaniement du gouvernement.** – Les dirigeants de l'Union démocratique (UD, centre-gauche), parti de M. Tadeusz Mazowiecki, ancien premier ministre, ont posé, dimanche 15 mars, comme condition de l'entrée de leur parti dans la coalition gouvernementale, un *« profond remaniement »* du cabinet de M. Jan Olszewski. C'est le rejet du programme économique par la Diète, la semaine dernière, qui a fait apparaître le besoin d'élargir la très fragile coalition de centre-droit. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

La polémique entre Washington et Jérusalem

Les Israéliens s'inquiètent de l'avenir de leur « relation spéciale » avec les Etats-Unis

***« Si le président Bush a décidé de mettre un point final à la relation spéciale qui a toujours existé entre l'Amérique et nous, qu'il le dise ! »* Branle-bas de combat et inquiétude en Israël. Les dirigeants du pays, ont, dimanche 15 mars, protesté de leur innocence et riposté vigoureusement après les allégations publiées à la fin de la semaine dernière par différents journaux américains, selon lesquelles l'Etat juif aurait vendu à des pays tiers des armes et des technologies de pointe américaines, notamment celle du missile antimissile Patriot à la Chine.**

JERUSALEM

de notre correspondant

De confidences anonymes, glissées par de hauts fonctionnaires proches du premier ministre, M. Itzhak Shamir, en déclarations tonitruantes diffusées par certains membres du gouvernement, le message que veut faire passer le pouvoir israélien est clair et il peut être résumé de la manière suivante : « Nous n'avons rien fait de ce qui nous est reproché, l'administration Bush le sait parfaitement mais, par le biais d'une campagne de fuites mensongères, orchestrée de l'intérieur même de ses services, elle poursuit un autre objectif, qui est tout simplement de mettre fin à la relation spéciale qui a toujours existé entre l'Amérique et nous. »

Ce sentiment, tout à fait sombre pour un petit Etat dont la puissance régionale et la sécurité, depuis quasiment sa naissance, dépendent grandement des armes et des dollars de l'Oncle Sam, s'est fait jour il y a quelques mois déjà. L'affaire dite des garanties bancaires que l'Etat juif a réclamées dès après la guerre du Golfe pour absorber ses immigrants de l'ex-URSS et que la Maison Blanche a, jusqu'ici, refusé d'accorder sans un arrêt total et concomitant de la colonisation des territoires arabes occupés, avait donné le coup d'envoi de ce que certains on pu appeler *« la saison des désillusions »*.

Pour beaucoup, en Israël, ce qui se passe en ce moment est la suite logique d'une mutation géostratégique globale qui marginaliserait inéluctablement l'Etat juif. Pour les tenants, nombreux, de cette hypothèse, le présent scandale des transferts illicites de technologie vers la Chine ou l'Afrique du Sud ne serait rien d'autre qu'un épisode vers la suppression, à terme, du statut particulier d'Israël aux yeux de Washington. Il n'est pas exclu que l'Etat hébreu doive s'habituer rapidement à survivre sans les 3 milliards de dollars d'assistance, dont près des deux tiers au titre de l'aide militaire, que lui verse chaque année l'Amérique.

« Nous n'avons rien à cacher »

« Nous sommes en train de découvrir que la dépendance économique crée la dépendance politique », reconnaissait un peu naïvement M. Benjamin Netanyahu, vice-ministre des affaires étrangères. Mais cela n'empêche pas la combativité. *« Vous savez*, confiait dimanche une personnalité légèrement perfide et néanmoins très proche du pouvoir, *George Bush, même du temps où il n'était que vice-président, a toujours tout fait pour essayer de briser le tandem que nous formions avec l'Amérique. »*

Mais le commentaire officiel le plus virulent, s'en prenant nommément au président, est venu d'un proche du premier ministre M. Ehud Olmert, titulaire du portefeuille de la santé, mais toujours sur le front quand il faut ferrailler, a déclaré : *« Si le président américain peut donner du « mon ami » à un homme qui embrassait Saddam Hussein il y a moins d'un an* (il s'agit du roi Hussein de Jordanie en visite la semaine dernière à Washington), *et dans le même temps conduire une campagne publique contre ceux qui ont prouvé leur amitié, alors, vraiment, je pense qu'il y a quelque chose de profondément trouble dans cette attitude. »*

Une fois n'est pas coutume, toute la presse, de la gauche à la droite, est à peu près du même avis : Israël, pouvait-on lire en substance lundi matin dans toutes les gazettes, est victime, de la part de l'administration américaine, d'une campagne délibérée. Et la télévision nationale de diffuser dimanche soir cette information sans commentaire : *« Selon un haut fonctionnaire anonyme, quelqu'un, au sein de l'administration américaine semble chargé d'organiser des fuites mensongères. Face à la détérioration croissante des relations entre les deux pays, le gouvernement se dit inquiet. »*

Pour autant au cours de sa réunion hebdomadaire du dimanche, le gouvernement a pris grand soin de ne pas aborder le sujet. C'est à la sortie du conseil que les ministres les plus volubiles se sont déchaînés. Comme c'est son rôle, seul le chef de la diplomatie, M. David Lévy, a tenté d'abandonner le ton général de l'offensé pour essayer de retrouver celui de la conciliation. *« Israël fera tout pour éliminer les malentendus avec les Etats-Unis*, a-t-il dit, *pour réduire tensions et suspicions et pour restaurer le dialogue. »*.

Après que le ministre de la défense, M. Moshe Arens, eut ordonné, à toutes fins utiles, une rapide enquête dans ses services, les autorités ont souhaité officiellement que les experts américains viennent se rendre compte sur place de l'innocence israélienne. Les deux batteries de Patriot (128 missiles antimissiles) que la défense nationale a acquises après la guerre du Golfe seraient intactes. *« Nous n'avons rien à cacher*, disent les experts, *il sera facile de constater que non seulement il y a le compte des armes mais qu'au surplus, aucune n'a été touchée. Imaginer que nous pourrions fournir aux chinois des renseignements qui mettraient en danger les 1 800 000 000 dollars d'aide militaire que nous recevons chaque année de Washington, est une pure idiotie. »*

L'idée qui prévaut dans ces milieux, par définition moins politiques qu'au niveau gouvernemental, est que la *« campagne de dénigrement »* en cours aurait des visées commerciales. *« Le marché international des armes s'est sérieusement réduit*, susurrent certains spécialistes, *et les Etats-Unis, premiers exportateurs du monde, n'apprécient pas toujours la concurrence que nous-mêmes, ou d'autres petits producteurs indépendants, peuvent leur faire. »* M. Moshé Arens, qui devait rencontrer lundi son homologue américain, M. Dick Cheney, au Pentagone, puis M. James Baker mardi 17 mars, devrait rapidement en savoir un peu plus sur cette affaire.

PATRICE CLAUDE

IRAK

Bagdad accepte de négocier avec l'ONU la reprise partielle de ses ventes de pétrole

Dans un entretien accordé samedi 14 mars à la chaîne de télévision américaine NBC, le vice-premier ministre irakien, M. Tarek Aziz, a confirmé les informations rapportées la veille, après un entretien tardif avec le secrétaire général des Nations unies, M. Boutros Boutros-Ghali : Bagdad devrait reprendre dans les prochains jours les discussions à Vienne pour une reprise partielle, sous le contrôle de l'ONU, de ses exportations pétrolières.

Le produit de cette vente, limité dans un premier temps à l'équivalent de 1,6 milliard de dollars, est destiné à l'achat de produits alimentaires pour la population irakienne, à hauteur d'environ un milliard de dollars, et, pour le reste, à approvisionner le fonds de réparation créé pour indemniser les victimes (particuliers et entreprises) de l'invasion du Koweït, en août 1990.

Cette disposition résulte d'une résolution adoptée à l'automne dernier par le Conseil de sécurité et à laquelle l'Irak a jusqu'à présent refusé de se plier, sous prétexte qu'elle portait atteinte à sa souveraineté. En prévision de cette levée limitée de l'embargo économique de l'Irak, Bagdad a entrepris des discussions avec plusieurs compagnies pétrolières dont les groupes français Elf-Aquitaine et Total. La semaine dernière, M. Tarek Aziz, lors de sa première visite aux Nations unies depuis la guerre du Golfe, avait en vain réclamé au Conseil de sécurité la levée totale des sanctions économiques frappant son pays. – *(Corresp.)*

□ **Bagdad ne renonce pas à sa puissance militaire.** – Dans un entretien publié lundi 16 mars dans le *Washington Post*, M. Tarek Aziz a déclaré que l'Irak a l'intention de coopérer avec l'ONU pour l'élimination de ses armements de destruction massive mais ne renonce pas à son droit d'être une puissance militaire et d'en fabriquer d'autres plus tard. A la question de savoir si son pays ne rechercherait plus à acquérir des armements nucléaires, balistiques, chimiques ou biologiques, M. Aziz a répondu : *« Non, nous sommes d'accord pour respecter* (maintenant) *la résolution* (pour l'élimination des armes de destruction massive), *pas un pouce de plus... »* Une nouvelle mission d'inspection de l'ONU doit se rendre en Irak cette semaine. – *(AFP.)*

ÉGYPTE : ancien chef de l'armée et opposant au régime

Le général Chazli a été arrêté au Caire

LE CAIRE

de notre correspondant

Les services de renseignements militaires égyptiens ont arrêté, samedi 14 mars, le général Saadeddine Chazli, soixante-dix ans, ancien chef d'état-major durant la guerre arabo-israélienne d'octobre 1973, devenu l'un des opposants égyptiens en exil les plus virulents. Le général a été appréhendé à sa descente de l'avion qui le ramenait d'Algérie, où il s'était installé voilà quatorze ans.

Il était entré en conflit avec le président Sadate, quand ce dernier, après la traversée du canal de Suez en octobre 1973, avait voulu que l'armée s'accroche à la rive est alors que lui préconisait la poursuite de la percée égyptienne jusqu'aux cols de Gidi et Mitla, au centre du Sinaï. Mis à la retraite anticipée, il avait été nommé ambassadeur en Espagne jusqu'en novembre 1977, date du voyage du président Sadate à Jérusalem. Le général Chazli avait alors démissionné et s'était exilé en Algérie, où il fondait le Front nationaliste de refus égyptien de la paix avec Israël. Dans ses mémoires, il estime notamment que l'armée égyptienne aurait pu gagner la guerre d'octobre 1973 si elle n'avait pas été freinée par le président Sadate.

Son opposition active au régime égyptien lui a valu la privation de ses droits politiques et la confiscation de ses biens en 1981. En juillet 1983, quelques mois après le vote d'une loi *« punissant de trois à cinq ans de prison quiconque dévoile des informations d'ordre militaire, politique ou économique pouvant porter atteinte à la sécurité de l'Etat »*, le général a été condamné à trois ans de travaux forcés.

Après les changements intervenus en Algérie, le général Chazli a demandé l'asile politique à plusieurs pays arabes, qui ont discrètement refusé. Avant de rentrer en Egypte, le général a déclaré qu'il n'avait pas changé de position à l'égard du régime et qu'il se considérait toujours dans l'opposition.

ALEXANDRE BUCCIANTI

KOWEÏT

Sévère mise en garde à « certains journalistes »

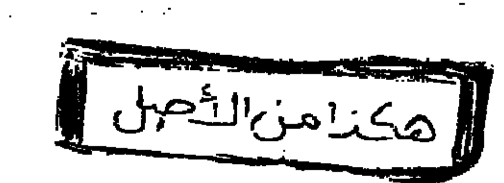
Le prince héritier et premier ministre du Koweït, Cheikh Saad, a adressé, dimanche 15 mars, une sévère mise en garde à *« certains journalistes »* contre l'exploitation de la *« liberté de la presse »* à des fins électorales. Lors d'un entretien avec les rédacteurs en chef de journaux locaux, il a évoqué le cas de ceux *« qui appellent dans leurs articles à la division du front intérieur et exhortent les masses aux rassemblements et aux manifestations »* et s'est demandé *« si le gouvernement n'avait pas commis une erreur en levant la censure sur la presse »*.

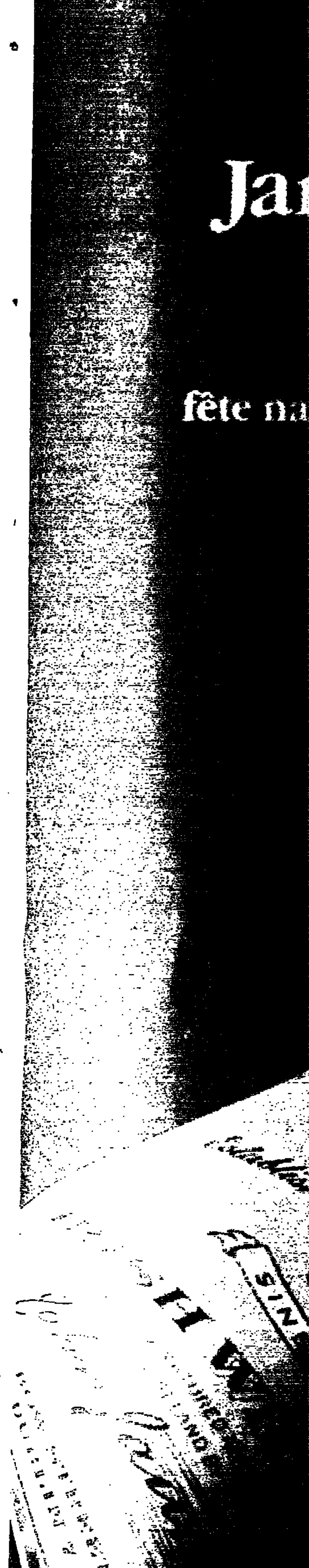
La censure qui frappait la presse koweïtienne depuis plus de cinq ans et demi a été levée le 12 janvier dernier, mais le gouvernement s'est réservé le droit d'interdire tout journal qui, selon lui, enfreindrait la loi. – *(AFP.)*

Une partie du Parlement de l'OLP exige la suspension du processus de paix

Dans un mémorandum rendu public dimanche 15 mars à Damas, cent dix-sept membres du Conseil national palestinien (CNP, Parlement en exil) ont appelé à la suspension des négociations de paix avec Israël jusqu'à ce que l'OLP y soit représentée. Le mémorandum, adressé à la direction de l'OLP, exprime l'inquiétude des signataires – qui représentent le quart des sièges du CNP – *« face à la poursuite du processus de paix selon les conditions américano-israéliennes, qui vise à occulter le rôle de l'OLP, détruire les acquis qu'elle a réalisés après une lutte d'un quart de siècle »*, et *« diviser le peuple palestinien »* .

Le document est notamment signé par MM. Hani Al Hassan, responsable du Fath de M. Yasser Arafat, principale composante de l'OLP et Georges Habache, chef du Front populaire pour la libération de la Palestine (FPLP). – *(AFP.)*





de l'avenir
c les Etats-Unis

arrêté au Caire

votre PEUGEOT

Jameson Irish Whiskey, distillé trois fois.

(Sauf, bien sûr, le jour de la St-Patrick, fête nationale irlandaise, où personne ne travaille).



JAMESON Spirit of Ireland*

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTE. CONSOMMEZ AVEC MODERATION.

ASIE

CAMBODGE : le début de l'opération de paix de l'ONU

M. Akashi, chef de l'APRONUC, a pris ses fonctions à Phnom-Penh

L'opération de maintien de la paix des Nations unies au Cambodge, la plus importante de l'histoire de l'organisation internationale, a débuté officiellement avec l'arrivée, dimanche 15 mars, à Phnom-Penh, du chef de l'Autorité provisoire (APRONUC), le Japonais Yasushi Akashi. M. Akashi a été immédiatement confronté à l'imbroglio khmer – caractérisé en particulier par la dernière offensive militaire des Khmers rouges – pour la solution duquel l'ONU compte mettre en œuvre 21 000 personnes et dépenser près de 3 milliards de dollars. Il a assisté, lundi, à une réunion du Conseil national suprême (CNS) et à la première prise d'armes des « casques bleus ». Auparavant, M. Akashi avait déclaré qu'aucune violation des accords de Paris ne serait tolérée et s'était déclaré *« très inquiet de l'inefficacité du CNS, qui est supposé être un instrument très important pour la mise en œuvre des accords de paix »*. Il avait souligné le *« rôle central »* du prince Sihanouk, président du CNS, qui a lui-même qualifié cet organisme de « panier de crabes ».

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Près de cinq mois après la signature des accords de Paris, l'APRONUC, Autorité provisoire des Nations unies pour le Cambodge, s'est officiellement installée à Phnom-Penh. M. Yasushi Akashi, un Japonais qui dirige l'ensemble de l'opération, et le général australien John Sanderson, qui commande les «casques bleus», sont, en effet, arrivés, dimanche 15 mars, dans la capitale cambodgienne.

L'APRONUC a donc pris le relai de la MIPRENUC, Mission préparatoire de l'ONU, en place depuis le 13 novembre, et dont la direction avait été confiée à un diplomate bengalais, M. Ataul Karim, et au général français Michel Loridon. En dépit de moyens limités – une équipe d'environ trois cents hommes, dont deux tiers de militaires – ces deux hommes sont parvenus à éviter que le fragile équilibre entre factions khmères soit rompu et laisse place à l'anarchie. Leur présence sur le terrain a également permis l'élaboration du plan d'intervention de l'ONU, qui s'étalera sur dix-huit mois, coûtera près de deux milliards de dollars et n'impliquera pas moins de 21 000 étrangers, dont plus de quinze mille «casques bleus». Si l'on prend en compte le rapatriement des réfugiés et le coût de la reconstruction, la note s'élèvera à près de trois milliards de dollars.

Conscient de la précarité de la situation et riche, pour l'instant, d'une avance de deux cent millions de dollars, M. Akashi a voulu précipiter un peu le mouvement. Les éléments de transport français, présents sur le terrain depuis plus de quatre mois, ont été renforcés le 10 mars. Les «casques bleus» français disposent désormais de deux avions de transport et de six hélicoptères. Lorsque l'APRONUC sera entièrement déployée, dans quelques mois, ils auront une flotte aérienne de dix Transall et de vingt-six hélicoptères.

L'offensive khmère rouge

Un bataillon d'infanterie légère (850 hommes) de l'armée indonésienne a débarqué au Cambodge à la fin de la semaine dernière. Un bataillon de *rangers* malaisiens a commencé à arriver pendant le week-end. Enfin, depuis début mars, un bataillon de démineurs thaïlandais, placé sous le contrôle de l'ONU, opère aux abords d'un tronçon de route frontalier que répare un régiment du génie venu de Bangkok. Cette route entre le poste-frontière de Poipet et Sisophon sera empruntée par les 600 premiers Cambodgiens rapatriés de Thaïlande, le 30 mars, sous les auspices du Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR). Ce sera là coup d'envoi d'une vaste opération puisque les camps de réfugiés en Thaïlande regrouperaient aujourd'hui, compte tenu de récents arrivages, près de 380 000 pensionnaires.

Dans l'immédiat, M. Akashi doit se prononcer sur l'envoi de «casques bleus» à Kompong-Thom, au centre du pays, où les plus graves violations du cessez-le-feu ont eu lieu à la veille de son arrivée. En effet, les Khmers rouges ont renforcé leurs positions dans ce secteur, y attaquant les forces de Phnom-Penh qu'on dit parfois démoralisées, certaines unités n'ayant pas touché leur solde depuis quelques mois. M. Son Sen, l'un des deux représentants khmers rouges au CNS (Conseil national suprême), a déclaré dimanche que les combats auraient pris fin et demandé l'envoi sur place du bataillon indonésien. Le calme prévaudrait, en effet, depuis samedi.

Mais les Khmers rouges ont apparemment réussi à renforcer leur présence dans une région de tout temps contestée. Ils ont également marqué des points dans les régions de Kampot et même de Takeo, au sud-est de Phnom-Penh. En règle plus générale, le contrôle du cessez-le-feu sera la mission prioritaire de Casques bleus qui, dans un deuxième temps, devront tenter de regrouper les armées des quatre factions en présence et d'en démobiliser, dans les moins mauvaises conditions, 70 % des effectifs.

Avant de gagner Phnom-Penh, où il a rencontré dès dimanche ses interlocuteurs cambodgiens ainsi que les représentants des cinq membres permanents du Conseil de sécurité, M. Akashi s'est déclaré déterminé à organiser des élections dans les délais impartis, c'est-à-dire en avril ou mai 1993. Reconnaissant que le déminage – l'un des plus difficiles programmes de l'ONU puisque un à six millions de mines de toutes sortes auraient été dénombrées – commencait lentement, il n'en a pas moins affirmé que le Cambodge représentait *« le test le plus important de la capacité de l'ONU à faire face à des conflits régionaux après la fin de la guerre froide »*. En arrivant à Phnom-Penh, il a ajouté qu'il s'agirait de l'opération *« la plus coûteuse »* de l'histoire de l'organisation internationale. Effectivement, son financement est encore loin d'être garanti.

JEAN-CLAUDE POMONTI

Un test de la rentrée politique du Japon en Asie

TOKYO

de notre correspondant

Alors que débute sur le terrain la mission des Nations unies, le Japon vient d'annoncer une série d'initiatives en faveur du Cambodge témoignant de son souci de jouer un rôle charnière dans la restauration de la paix et la reconstruction de ce pays. Vue de Tokyo, la stabilisation de la situation au Cambodge est le test de la rentrée en scène politique du Japon dans la région.

A la veille de prendre ses fonctions à Phnom-Penh, le chef de l'APRONUC, M. Yasushi Akashi, a demandé à son gouvernement d'assumer un tiers du coût total de l'action de cet organisme (estimé à près de 3 milliards de dollars) et de participer par l'envoi de spécialistes aux opérations de déminage. Au cours d'une conférence de presse à Tokyo, M. Akashi a regretté que le Japon ne figure pas parmi les pays mettant du personnel civil à la disposition de l'APRONUC. Il souhaite l'envoi d'une centaine de de fonctionnaires nippons pour la surveillance des élections. La conjoncture politique et l'affaiblissement du premier ministre Miyazawa ont pratiquement contraint le gouvernement à renoncer à faire voter le principe d'une participation des Forces d'autodéfense à des missions de paix de l'ONU. Le Japon a offert en revanche 20 millions de dollars pour le rapatriement des réfugiés khmers, qui devrait commencer fin mars. Sa contribution devrait atteindre le tiers du coût total de l'opération (116 millions de dollars).

Les Japonais entendent concentrer leur action sur la reconstruction. La majeure partie de leur contribution à l'APRONUC (800 millions de dollars) sera consacrée à la réparation des infrastructures (80 % des ponts et routes ont été détruits). Une mission du Programme de l'ONU pour le développement (PNUD), dirigée par l'économiste japonais Ryokichi Korono, a entrepris une première évaluation des besoins, qui servira de document de travail à une conférence qui se tiendra à Tokyo fin juin. Dans le domaine culturel, le Japon offrira un million de dollars pour aider à la restauration des temples d'Angkor.

Le problème cambodgien est un test pour la diplomatie japonaise pour plusieurs raisons. C'est tout d'abord l'occasion pour Tokyo de donner un contenu à son ambition d'assumer des responsabilités internationales sans disposer de la composante fondamentale de la puissance : la force militaire. En d'autres termes, de devenir une grande puissance «civile», acteur autonome sur la scène mondiale, dénuée néanmoins de visées à l'hégémonie militaire. Le Cambodge lui fournit une excellent occasion de donner une dimension politique à une action d'aide économique.

Tokyo n'a d'autre part guère de choix pour opérer sa rentrée en scène : le Proche-Orient et l'Europe de l'Est sont trop complexes, l'Afrique et l'Amérique trop éloignées géographiquement et culturellement. Reste l'Asie. Mais la méfiance héritée du passé que suscite toute initiative nippone chez ses voisins immédiats (Chine et Corée) hypothèque d'entrée de jeu son action.

Comparativement, les relations avec le Cambodge ont été moins tendues. Bien qu'occupé par l'armée impériale au cours de la seconde guerre mondiale, le royaume a été l'un des premiers pays à renoncer à des réparations de guerre. Aujourd'hui, la question cambodgienne est essentielle pour la stabilisation d'une région qui, même si elle n'est pas formellement intégrée, se trouve dans la mouvance de la puissance économique nippone. Autant de facteurs qui incitent Tokyo à faire preuve d'initiative.

PHILIPPE PONS

BIRMANIE : à la frontière avec la Thaïlande

Les forces de Rangoun menacent le quartier général de la rébellion karen

L'aviation thaïlandaise a reçu l'ordre, lundi 16 mars, d'ouvrir le feu sur tout appareil birman qui violerait son espace aérien lors de raids contre les rebelles karens, a annoncé le responsable de la sécurité frontalière à Bangkok. Les Thaïlandais répondent ainsi à la demande de Rangoun de retirer leurs troupes de la région afin de faciliter le bombardement, par l'aviation et l'artillerie birmanes, d'une base karen proche de la ville thaïlandaise de Mae-Sot. Par ailleurs, des unités birmanes seraient entrées en territoire thaïlandais pour tenter de prendre à revers leurs adversaires.

BANGKOK

de notre correspondant

Manerplaw, quartier général de l'insurrection des Karens à proximité de la frontière thaïlandaise, est directement menacée par une nouvelle offensive de l'armée birmane. Les forces de Rangoun ont, en effet, réussi à occuper, samedi 14 mars, la colline du Chien couchant à partir de laquelle ils peuvent bombarder à volonté les installations de Manerplaw.

L'insurrection des Karens, une ethnie christianisée qui réclame l'autonomie interne, dure pratiquement depuis l'accession à l'indépendance de l'Union birmane. Ces trois dernières années, l'armée gouvernementale a tenté à plusieurs reprises, à l'occasion de la saison sèche, qui s'étale de début novembre à fin avril, de prendre Manerplaw, où sont également retranchés des rescapés birmans du mouvement de 1988 en faveur de la démocratie. En 1990, elle était déjà parvenue à occuper des collines surplombant Manerplaw. Mais le quartier général des Karens n'était pas tombé.

Cette fois, l'occupation de la colline stratégique, confirmée de source militaire thaïlandaise, constitue une menace directe pour Manerplaw, déjà soumise, depuis plusieurs semaines, à des tirs d'artillerie ainsi qu'à des raids aériens. Ces tirs vont désormais s'intensifier et risquent, surtout, d'être plus précis. Selon des informations non confirmées, les opposants birmans, auxquels les Karens offrent l'hospitalité, envisageraient d'évacuer Manerplaw.

Rien n'indique, jusqu'ici, que les voies de ravitaillement du quartier général karen soient coupées. Mais les forces birmanes disposent encore de quelques semaines, avant l'arrivée des pluies, pour tenter de prendre Manerplaw. Les Thaïlandais ne leur facilitent pas la tâche en leur interdisant de passer par leur territoire pour prendre les Karens à revers. Plusieurs incidents de frontière ont déjà eu lieu.

J.-C. P.

□ **INDE : près de cinquante morts au Pendjab.** – Près de cinquante personnes ont été tuées du fait de violences politiques le samedi 14 mars au Pendjab. Des militants indépendantistes sikhs ont ouvert le feu contre des échoppes et un marché dans la ville de Ludhiana, tuant dix-huit hindous. Par ailleurs, un affrontement entre forces de sécurité indiennes et activistes a fait vingt-sept morts ; l'incident a été provoqué par l'attaque d'un commando contre un village de l'Etat pendjabi. – *(AFP.)*

Après de laborieux entretiens

Accord entre les deux Corées sur l'inspection mutuelle de leurs sites nucléaires

TOKYO

de notre correspondant

Les deux Corées ont décidé, samedi 14 mars, de procéder à une inspection mutuelle de leurs sites nucléaires avant le 10 juin. C'est la première fois que Pyongyang accepte de fixer une date limite pour cette inspection. Le mois dernier, son représentant auprès de l'Agence internationale à l'énergie atomique (AIEA) avait annoncé que l'Assemblée suprême ratifierait l'accord de non-agression du 13 décembre 1991 entre Pyongyang et Séoul et qu'une inspection pourrait avoir lieu en juin, sans préciser de date.

Après de laborieux entretiens à Panmunjom, sur la zone démilitarisée qui sépare deux pays depuis l'armistice de 1953, les délégations du Nord et du Sud ont décidé de créer une commission pour le contrôle nucléaire, qui se réunira pour la première fois le 19 mars. L'inspection mutuelle sera une opération séparée de celle à laquelle entend procéder l'AIEA.

Bien que la Corée du Nord affirme que son programme nucléaire n'est pas destiné à la fabrication d'une arme atomique, les spéculations continuent. Selon la revue russe *Arguments et faits* du 14 mars, Pyongyang posséderait une bombe nucléaire depuis février 1990. A l'appui de sa thèse, le journal cite un rapport secret de l'ancien président du KGB, Vladimir Krioutchkov, destiné au comité central de l'ex-PC soviétique. Le document, daté du 8 février 1990, précise que le régime du maréchal Kim Il Sung aurait mis au point cet engin dans son centre de recherches de Yongbyon, à 90 kilomètres au nord de Pyongyang, mais qu'il ne souhaitait pas le tester afin d'éviter d'accroître les pressions internationales en vue de l'inspection de ses sites.

Aux Etats-Unis, le secrétaire d'Etat adjoint, M. Richard Clark, a d'autre part déclaré vendredi que la Corée du Nord devrait faire l'expérience l'année prochaine d'une nouvelle version du missile SCUD à rayon d'action accru (1 000 kilomètres), le Rodong-1. Ces missiles constitueraient une menace contre la Corée du Sud, mais aussi contre le Japon.

Ph. P.

ÉTATS-UNIS : avant les primaires du Michigan et de l'Illinois

M. Bush et M. Clinton au coude à coude dans les sondages

Pour la première fois depuis le début de la campagne électorale, un sondage donne un candidat démocrate à égalité avec le président Bush dans les intentions de vote. Selon ce sondage, effectué pour le compte de l'hebdomadaire *Time* et de la chaîne de télévision CNN, M. Bill Clinton et M. George Bush obtiendraient chacun 43 % des voix, tandis que 14 % des électeurs restaient indécis. Le président et le gouverneur de l'Arkansas paraissent assurés de remporter, dans leur camp respectif, les primaires de mardi 17 mars dans le Michigan et l'Illinois, deux grands Etats industriels du Nord.

WASHINGTON

de notre correspondant

En quittant le Sud pour se déplacer vers le cœur industriel du pays, la campagne des élections «primaires» a changé de thème : des traditionnelles batailles «sudistes» sur les relations entre Noirs et Blancs, notamment, on est passé aux débats sur l'avenir d'une partie des industries manufacturières américaines.

Les candidats ont arpenté le Michigan (7 millions d'habitants) et l'Illinois (8,5 millions), les deux Etats de la région des Grands Lacs où auront lieu des «primaires», mardi 17 mars. Dans le premier au moins, qui compte plus de 9 % de chômeurs, les malheurs de l'industrie automobile illustrent certaines des inquiétudes et interrogations de l'opinion : dans quelle mesure le pays est-il prêt à faire face à la compétition internationale ? A l'heure où General Motors va supprimer 74 000 emplois sur cinq ans, pour cause, notamment, de succès japonais, les candidats affrontaient des électeurs d'humeur quelque peu protectionniste.

C'est sur ce thème que roulait la polémique dans le camp républicain. Le concurrent du président Bush, M. Patrick Buchanan, s'en est pris à l'une de ses cibles préférées : les Japonais. Sa campagne de spots télévisés accusait certains collaborateurs de M. Bush de travailler, ou d'avoir travaillé, pour le compte de compagnies nippones. Commentaire sur image : *«Pas étonnant que le Michigan ait perdu 73 000 emplois»* (au profit de l'étranger). Dans l'esprit de M. Buchanan, c'était stigmatiser l'équipe Bush pour manque de *«patriotisme»*. L'équipe Bush répondait dans la même veine avec une campagne de publicité télévisée montrant M. Buchanan, le chantre de *«l'Amérique d'abord»*, à l'ombre de sa Mercedes. Texte en voix off : *«Pendant que notre industrie automobile souffre, Pat Buchanan a choisi d'acheter une voiture étrangère, une Mercedes Benz»*.

Libre-échange et emploi

Côté démocrate, on s'affrontait, indirectement, sur les mêmes thèmes. Pour le chef de file, le gouverneur de l'Arkansas, M. Bill Clinton, et les deux autres prétendants à l'investiture du parti, MM. Paul Tsongas et Jerry Brown, il s'agissait de se placer le mieux possible afin d'empocher le soutien des syndicats, dont le Michigan et l'Illinois constituent l'une des dernières places fortes. Le cœur de la centrale AFL-CIO, et notamment du syndicat des travailleurs de l'automobile (UAW), battait pour le plus traditionnel des candidats démocrates, le sénateur Tom Harkin, obligé de se retirer faute de résultats satisfaisants.

Par réalisme, les dirigeants syndicaux paraissaient enclins à donner leur soutien à M. Clinton, puisqu'il semble être le mieux placé dans la course à l'investiture pour la présidentielle de novembre. Les plaidoyers *«pro-business»* et en faveur de l'austérité budgétaire de M. Tsongas ont trouvé d'autant moins d'échos favorables que l'ancien sénateur du Massachusetts est aussi partisan d'une législation qui autoriserait les employeurs à embaucher du personnel sur une base permanente en cas de grève prolongée de leurs salariés. Mais M. Brown, l'ancien gouverneur de Californie, s'est taillé un joli succès dans les ateliers – et pourrait, encore une fois, créer quelques surprises – en pourfendant le projet de traité sur la création d'une zone de libre-échange nord-américaine, qui unirait les Etats-Unis, le Canada et le Mexique (1).

Tout comme M. Buchanan et les dirigeants de l'AFL-CIO, M. Brown, qui a, en Californie, un profil plus libre-échangiste, y voit une menace immédiate pour l'emploi aux Etats-Unis : nombre d'entreprises ne seront-elles pas enclines à franchir la frontière pour aller s'installer dans un Mexique où les contraintes en matière d'environnement sont inexistantes et où elles paieront la main-d'œuvre vingt-cinq fois moins cher (de 25 dollars à 1 dollar de l'heure) ? MM. Bush, Clinton et Tsongas sont, cette fois, dans le même camp : favorables au traité, actuellement toujours en négociation. Le débat touche à l'avenir immédiat de la région. En dépit de l'enjeu et de la couverture médiatique, il y a pourtant fort à parier que le nombre d'électeurs qui se déplacera mardi sera aussi peu élevé que lors des précédentes primaires : moins de 30 %.

ALAIN FRACHON

(1) le projet dit NAFTA (North American Free Trade Association).

□ **Première exécution capitale depuis 1946 dans le Delaware.** – Condamné à la prison à perpétuité pour l'assassinat de deux femmes, puis à mort pour avoir tué et torturé deux autres femmes, Steven Pennell a reçu, samedi 14 mars, une injection d'un produit mortel à Smyrna (Delaware), après le rejet par la Cour suprême d'un dernier appel. C'est la première fois depuis 1946 qu'un condamné est exécuté dans ce petit Etat de la Côte est. Steven Pennell maintenait qu'il était innocent, mais avait déclaré qu'il souhaitait mourir pour éviter des souffrances supplémentaires à sa famille. – *(AFP, UPI, AP.)*

□ **Le sénateur Edward Kennedy va se remarier.** – Divorcé depuis 1982, le sénateur Edward Kennedy, âgé de soixante ans, a annoncé, samedi 14 mars, à Boston, son mariage, *«avant la fin de l'année»*, avec M[me] Victoria Reggie, avocate de trente-huit ans, amie de longue date de la famille Kennedy. *«Nous avons commencé à nous fréquenter régulièrement en juin dernier et elle a apporté beaucoup de bonheur dans ma vie»*, a indiqué le dernier frère vivant de l'ancien président Kennedy, assassiné en 1963. Le sénateur a eu trois enfants avec sa précédente épouse Joan. Divorcée depuis 1990, M[me] Reggie est mère de deux enfants d'un premier mariage. – *(AFP, Reuter.)*

JAMAÏQUE

Le premier ministre a annoncé sa démission prochaine

Invoquant des raisons de santé, le premier ministre jamaïcain, M. Michael Manley, a annoncé, dimanche 15 mars, qu'il démissionnera de son poste le 28 mars, jour où sa formation – le Parti national populaire – sera appelée à choisir un nouveau dirigeant.

Agé de soixante-sept ans, M. Manley, qui souffre d'un cancer de la prostate, a été opéré à cinq reprises au cours des dernières années. Pendant ses deux premiers mandats, de 1972 à 1980, M. Manley avait ancré à gauche son île caraïbe et resserré ses liens avec Cuba. Depuis son retour au pouvoir en 1989, il avait adopté une ligne plus favorable aux entreprises privées, tout en cherchant à attirer des investissements étrangers. – *(Reuter, UPI.)*

□ **PÉROU : les élus d'un village abattus par le Sentier lumineux.** – Le maire de la commune de Soraya (780 kilomètres au sud-est de Lima) et neuf autres élus de la municipalité ont été abattus à coups de mitraillette à la fin de la semaine dernière par un commando du Sentier lumineux («maoïste»), a-t-on appris, dimanche 15 mars, de sources policières. Les victimes avaient été amenées de force sur la place de ce village de la province d'Aymaraes. Par ailleurs, le même mouvement a tué le maire de Huancan, dans la province de Huancato, à environ 300 kilomètres à l'est de Lima. – *(AFP.)*

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD : le référendum sur le processus de réformes

Le président De Klerk a promis des garanties à la communauté blanche

Trois millions trois cent mille citoyens blancs sud-africains, âgés de dix-huit ans ou plus, auront à répondre, mardi 17 mars, lors d'un référendum, à la question posée par le président Frederik De Klerk : *« Etes-vous favorable à la poursuite du processus de réformes engagées le 2 février 1990 par le chef de l'Etat qui, par les négociations, déboucheront sur une nouvelle Constitution ? »* Tandis que Mgr Desmond Tutu, l'archevêque anglican du Cap, invitait ses fidèles à observer, mardi, une journée de jeûne et de prière, le Comité national pour la paix a lancé un appel pressant au calme dans les cités noires de la banlieue de Johannesburg, où la violence a fait treize nouvelles victimes dans la nuit de samedi à dimanche.

JOHANNESBURG

de notre correspondant

« On a gagné ! » A l'unisson, l'Afrique du Sud a exulté. En battant l'Inde, les Springboks se sont qualifiés pour les demi-finales de la Coupe du monde de cricket. Rien ne pouvait réjouir plus les Sud-Africains, bannis des arènes internationales depuis des années pour cause d'apartheid, que le retour de leur équipe nationale sur le devant de la scène sportive, dans une discipline aussi populaire.

L'exploit de l'équipe de Kepler Wessels, l'heureux capitaine, vient à point nommé pour le président De Klerk, son gouvernement et l'état-major du Parti national (NP), en campagne depuis trois semaines pour décider les Blancs à se prononcer en faveur de la poursuite des négociations sur une nouvelle Constitution. Véritable aubaine ! Le sport, précisément, est resté l'un des points forts du débat. Si le « non » l'emporte, ont répété les partisans du « oui », nos *cricketers* devront abandonner la Coupe du monde et renoncer à une prometteuse tournée dans les Caraïbes. Les orateurs du NP et ceux du Parti démocrate (DP), solidaires dans leur prosélytisme pour le « oui » aux réformes, n'ont-ils pas été jusqu'à prédire que le premier Grand Prix automobile de Kyalami, serait aussi le dernier si l'extrême droite réussissait à entraîner une majorité de Blancs à voter « non » ?

Ces arguments, qui peuvent sembler futiles, voire indécents – alors qu'une nouvelle flambée de violence a fait plus de deux cents morts dans les ghettos noirs au cours des vingts derniers jours, – ont du poids au sein de la communauté blanche qui a du mal à comprendre pourquoi leur pays est resté aussi longtemps au ban de la communauté internationale.

La campagne a été menée tambour battant par les deux camps. Les partisans du « non » groupés dans une alliance d'extrême droite – Parti conservateur (CP), Afrikaner Weerstandsbeweging (AWB), Herstigte Nasionale Party (HNP) – se sont appliqués à démontrer qu'une politique de réformes conduirait inéluctablement à l'avènement d'un pouvoir noir, communiste et mécréant. Argumentation simpliste qui fait mouche chez les Afrikaners, imprégnés du racisme ordinaire de l'apartheid, viscéralement antimarxistes et profondément chrétiens.

De leur côté, les partisans du « oui » ont axé leurs discours sur les conséquences qu'un résultat négatif ne manquerait pas d'avoir en termes d'isolement international, de nouvelles sanctions, de ruine économique et de menace fasciste avec la montée en puissance de l'AWB néonazie de M. Eugene Terreblanche. Le président De Klerk a insisté sur les accords déjà conclus au sein de la Convention pour une Afrique du Sud démocratique (CODESA), dans le souci de rallier les sceptiques, ceux qui ne croient pas à l'efficacité des négociations.

En expliquant que la nouvelle Constitution garantira une démocratie multipartite, un système parlementaire bicaméral protégeant les minorités, une représentation proportionnelle, la séparation des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire, ainsi qu'une forte décentralisation régionale et le maintien des langues et des droits culturels, le chef de l'Etat a visé juste. Mais connaissant bien les inquiétudes de ses compatriotes blancs, il a précisé qu'il ne transigerait pas sur l'économie de marché, les abus de pouvoir de la majorité, la protection des biens et des propriétés privées contre les actions arbitraires d'un futur gouvernement, les pensions des retraités, l'impartialité des forces de sécurité et la limitation des pouvoirs présidentiels.

Avec des moyens considérables, le président De Klerk et ses *missi dominici* ont arpenté le pays du Nord au Sud et d'Est en Ouest, usant et abusant de la docilité et de la partialité des médias pour distiller la bonne parole et contrer les affirmations de l'extrême droite. Les quelques sondages réalisés au cours des quinze derniers jours donnent raison aux prédictions des experts sud-africains en sciences politiques : le « oui » devrait nettement l'emporter avec une fourchette de 55 % à 65 %. Mais l'échéance approche et ravive les craintes des uns et des autres, car tous savent que ce référendum marque un point de non-retour dans l'histoire du pays.

« Reprendre le combat » ?

Si le « non » l'emporte, le chef de l'Etat démissionnera, comme promis, ce qui entraînera *ipso facto* de nouvelles élections générales que le Parti conservateur et ses alliés devraient, en bonne logique, gagner. Le pasteur Andries Treurnicht, patron du CP, succéderait alors à M. De Klerk. *« Une période d'effervescence s'ouvrirait qui déboucherait sur la réinstauration de l'état d'urgence, une situation qui nous ramènerait quelques années en arrière »*, estime le professeur Lawrence Schlemmer de l'Université du Witwtersrand à Johannesburg. Ce résultat conduirait les mouvements de libération à se mobiliser pour *« reprendre le combat des quarante dernières années contre l'apartheid »*, comme l'ont expressément signifié MM. Nelson Mandela, président du Congrès national africain (ANC) et Chris Hani, secrétaire général du Parti communiste (SACP).

Une courte victoire de M. De Klerk – de 50 % à 53 % – amplifierait la crise de confiance au sein de la communauté blanche qui avait précisément contraint le président à organiser ce référendum. L'extrême droite, déniant au gouvernement le droit de négocier au nom de tous les Blancs, en sortirait paradoxalement renforcée. Les extrémistes militeraient alors pour l'ajournement du processus de négociations, risquant d'entraîner avec eux les militaires, les policiers et les fonctionnaires blancs dont l'opinion n'était pas solidement établie. Ce qui permettrait aux partisans de la partition du pays et de la création d'un Etat strictement blanc de faire entendre leur voix de manière plus intelligible. Les travaux de la CODESA en seraient ralentis.

En revanche, un succès du « oui » avec une confortable majorité, *« supérieure à 57 % »*, selon le professeur Schlemmer, donnerait une nouvelle impulsion à la CODESA, en même temps qu'il confinerait les gens d'extrême droite dans un rôle de dissidents. Cette victoire qui apporterait la preuve d'un soutien notable des Afrikaners aux réformes, devrait engager les conservateurs à la prudence à défaut de les conduire à la table des négociations. Le président De Klerk sortirait de l'épreuve avec ce qu'il serait en droit de considérer comme un mandat explicite de la communauté blanche. Exactement ce qu'il avait cherché à obtenir en convoquant cette consultation populaire, le 20 février, au lendemain d'un cuisant revers dans une élection législative partielle à Potchefstroom, non loin de Johannesburg.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

□ **Le fils du chef de l'Etat rompt ses fiançailles avec une métisse.** – Le plus jeune fils du président Frederik De Klerk a rompu ses fiançailles avec une métisse, a rapporté le *Sunday Times* de Johannesburg. *« C'est fini »*, a déclaré Erica Adams au journal dominical, parlant de ses fiançailles avec Willem De Klerk. Selon elle, cette relation, qui a duré deux ans et demi et provoqué une large controverse en Afrique du Sud quand elle est devenue publique, a été rompue, le mois dernier, sous la pression des parents de Willem De Klerk. – *(AFP.)*

TUNISIE : un projet de loi sur les associations

La Ligue des droits de l'homme s'inquiète des intentions du pouvoir à son égard

TUNIS

de notre correspondant

La création d'une *« cellule des droits de l'homme »* au ministère des affaires étrangères et la désignation de *« responsables des droits de l'homme »* au sein des ministères de l'intérieur et de la justice, décidées, vendredi 13 mars, par le président Ben Ali, n'ont pas apaisé l'inquiétude de la Ligue tunisienne des droits de l'homme (LTDH). Un projet de loi amendant diverses dispositions de la réglementation des associations vient, en effet, d'être déposé à la Chambre des députés.

Ce projet confie au ministre de l'intérieur le soin de classer les associations en huit catégories dont une *« à caractère général »* dans laquelle devrait se ranger la LTDH. Or, celles qui figureront dans cette catégorie ne pourront pas refuser les demandes d'adhésion de quiconque jouit de ses droits civiques. Les dirigeants de ces associations seront les seuls à ne pouvoir assumer de responsabilités au sein des partis politiques. Au cas où une association ne se conformerait pas à ces dispositions, elle serait dissoute *« de plein droit »*.

De là à supposer que la future loi est avant tout dirigée contre la LTDH, il n'y a qu'un pas que nombre de ses dirigeants – pas tous en odeur de sainteté auprès du pouvoir – n'hésitent pas à franchir. Par souci d'indépendance et d'efficacité, l'organisation humanitaire a toujours tenu à sélectionner les adhésions. Ainsi le nombre de ses militants ne dépasse pas quatre mille.

Déjà, en avril 1987, la LTDH avait dû résister au gouvernement, qui lui enjoignait de renoncer à sa *« procédure discriminatoire »* en matière d'adhésion, puis contenir, en 1989, une « ruée » des islamistes du mouvement Ennahdha qui cherchait à la noyauter. *« Si demain la LTDH doit s'ouvrir à tout le monde*, expliquent plusieurs de ses animateurs, *elle risque de se transformer rapidement en champ clos de luttes d'influence et de batailles politiques sous couvert de défense des droits de l'homme et sera alors impossible à diriger. »* Pour l'heure, le comité directeur de la Ligue – où la cohabitation n'est pas toujours facile – comprend treize membres sans étiquette et dix appartenant à des partis politiques dont deux au Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD), au pouvoir.

Les dirigeants de la LTDH, qui affirment leur souci d'*« éviter la confrontation »*, s'efforcent d'obtenir une modification du projet de loi. En cas d'échec, *« nous préféreront la dissolution au discrédit »*, déclarent certains.

MICHEL DEURÉ

« Tazmamart, une prison de la mort au Maroc » de Christine Daure-Serfaty



Le triste épilogue d'un « grand secret »

Coupés du monde des vivants, ils étaient condamnés à mourir à petit feu, ces cinquante-huit militaires putschistes qui avaient attenté à la vie de leur roi. Il aura fallu près de dix-huit ans pour que ce ne soit plus ce *« grand secret inconnu de tous, Marocains et étrangers »*, comme l'avait dit, un jour, le directeur du bagne, à un journaliste de passage. Vingt-six détenus ont, à l'automne dernier, recouvré la liberté. Deux – Ghani Achour et Mohamed Raïss – sont maintenant derrière les barreaux d'une vraie prison. Mais, trente sont morts de folie ou de maladie à Tazmamart, *« ce centre de toutes les douleurs »* ainsi décrit, dans un poème, par l'un de ses « pensionnaires ».

Les témoignages de ces emmurés vivants qu'avaient rejoint les trois frères Bourequat ont nourri le livre de Christine Daure-Serfaty. Ce furent d'abord de brefs messages griffonnés avec des allumettes brulées puis de longues lettres qui réussirent à filtrer à travers les murs de ce mouroir auquel les autorités locales avaient donné pour joli nom de code *« Florence »* et sur lequel régnait, en *« maître des ténèbres »*, le prince Moulay Hafid, l'oncle de Hassan II.

« Inconcevable » silence

***« Un peu plus que des rats, un peu moins que des hommes »*, racontent ces prisonniers *« aux cheveux en crinière »* et *« aux ongles comme des griffes »*, confinés, chacun, dans une mini-cellule dans laquelle beaucoup marchent à quatre pattes. *« Privés de la richesse des plus pauvres, le soleil et sa lumière »*, ils s'organisent pour combattre *« l'immobilité et l'ennui »*, reculer, avec les moyens du bord, les limites de la mort.**

***« Cet exploit de la résistance humaine »* n'aurait pas été possible si un fil, si ténu soit-il, *n'avait été tissé entre ces détenus* et leurs familles grâce à des messagers que, dans leurs lettres, ils appelaient parfois les *« pigeons »* et dont *« le nombre se compte sur les doigts d'une main »*. Le plus *« inconcevable »*, le plus douloureux peut-être, est, à leurs yeux, cette chape de silence qui entoure leur lente agonie. Dans leur propre pays d'abord : *« Il y a un Parlement, un palais, il y a des avocats, il y a la presse »*, s'étonnent-ils. A l'étranger aussi, où Christine Daure-Serfaty remue pourtant ciel et terre, ce qui lui vaut de se voir retirer le droit de visite à son mari, Abraham, détenu à la prison de Kénitra. *« En France, nombreux auraient été ceux prêts à parler ; il n'y avait ni risque ni peur »*, note l'auteur. Mais voilà, personne ne croyait à cette histoire à dormir debout qui s'est révélée être une histoire vraie.**

Aujourd'hui, les rescapés du camp de la mort *« n'ont rien, pas de papiers, rien, ce sont des revenants »*. Condamnés à se taire alors qu'ils auraient tant à dire. Sinon, il est toujours loisible aux gens de cour *« d'aller remuer du côté des impôts, convoquer les familles les plus à l'aise, dire que les sommes ne sont pas suffisantes, demander si elles ont bien l'attestation pour le don à la Grande Mosquée de Casablanca... »*, assure l'auteur. Mais, rien n'empêchera que Tazmamart reste comme une tache indélébile sur le burnous royal.

JACQUES DE BARRIN

► ***Tazmamart, une prison de la mort au Maroc*, de Christine Daure-Serfaty, éditions Stock, 236 pages, 98 francs.**

RWANDA

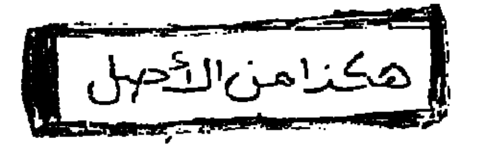
Accord entre le pouvoir et l'opposition sur la formation d'un gouvernement de coalition

L'opposition au régime du président Juvénal Habyarimana a signé un accord avec le parti au pouvoir, le Mouvement républicain national pour la démocratie et le développement (MRND), en vue de la formation d'un gouvernement de coalition. La nouvelle a été annoncée, samedi 14 mars, à Kigali, dans un communiqué du Mouvement démocratique républicain (MDR), le principal parti d'opposition. Quatre formations de l'opposition ont, en conséquence, annulé la manifestation qu'elles voulaient organiser, samedi, dans la capitale et qui était destinée à protester contre les récents massacres de Tutsis – l'ethnie minoritaire au Rwanda – dans le sud-est du pays, qui ont fait officiellement soixante morts (*le Monde* du 14 mars). L'accord signé entre l'opposition et le MRND prévoit que le président Habyarimana choisira son premier ministre parmi les candidats présentés par les partis d'opposition. Après la formation d'un gouvernement de transition, des négociations devraient être entamées avec le Front patriotique rwandais (FPR) qui conduit une guérilla toujours active dans le nord du pays. Une conférence nationale devrait être réunie avant l'organisation d'élections législatives. – *(AFP.)*

□ **MAURITANIE : large victoire du parti du président aux élections législatives.** – Les résultats définitifs du deuxième tour des élections législatives, qui ont eu lieu vendredi 13 mars, confirment la victoire absolue du Parti républicain démocrate et social (PRDS), la formation du chef de l'Etat, qui obtient quinze des dix-sept sièges en ballottage. L'Assemblée nationale sera donc composée de soixante-sept députés du PRDS, d'un député du Parti mauritanien du renouveau (PMR), d'un député du Rassemblement pour l'unité et la démocratie (RDU) et de dix députés indépendants. Aucune femme n'a été élue mais toutes les ethnies et toutes les couches de la population semblent être représentées au Parlement. – *(AFP.)*

□ **COTE-D'IVOIRE : pas de libération des opposants emprisonnés.** – M. Félix Houphouët-Boigny *« ne cédera pas aux pressions »* du Parlement européen qui avait demandé, mercredi, la *« libération immédiate »* des opposants politiques récemment condamnés à des peines de prison, a affirmé, samedi 14 mars, le Parti démocratique de Côte-d'Ivoire (PDCI), au pouvoir. Dans une déclaration publiée par le quotidien pro-gouvernemental *Fraternité-Matin*, le chef de l'Etat affirme notamment : *« La subversion que l'on tente de semer partout en Afrique sous le couvert de la démocratisation ne passera pas en Côte-d'Ivoire. Que le Parlement européen et tous ceux qui s'agitent comme lui le sachent une fois pour toutes. »* – *(AFP.)*

□ **ALGÉRIE : un mort dans une manifestation à Constantine.** – Un jeune homme de vingt-huit ans, M. Laïd Khemissi, a été tué par balles, vendredi 13 mars, par la police dans le quartier de Oued-el-Had à Constantine, lors de la dispersion d'une marche intégriste après la grande prière hebdomadaire. Son enterrement, le lendemain, a donné lieu à une manifestation de plusieurs milliers de personnes en faveur du Front islamique du salut (FIS). – *(AFP.)*



Le Monde

ESPACE EUROPEEN

Un entretien avec le président de la Confédération helvétique

« L'adhésion à la Communauté reste le but de notre politique », nous déclare M. René Felber

« HATE-TOI *lentement.* » Soumis aux pressions contradictoires des partisans et des adversaires de l'adhésion à la CEE, le gouvernement helvétique reste divisé et hésite à emboîter le pas aux autres pays neutres qui ont déjà fait acte de candidature. Cette indécision alimente les incertitudes économiques et alourdit le climat politique. Mais René Felber, chef de la diplomatie helvétique, qui occupe également pour un an la présidence de la Confédération, explique que l'adhésion à la Communauté demeure l'objectif que s'est fixé le Conseil fédéral.

« Si nous voulons participer à la Communauté, il serait indiscutablement nécessaire de le faire au moment où la CEE est en train de se restructurer. Je crois que le sommet de Maastricht est une indication que nous ne pouvons pas négliger. Ensuite, à partir de 1996, il y aura une restructuration des institutions communautaires. J'estime qu'il est utile d'envisager notre place dans ce processus avant même qu'il ait commencé afin d'y participer, sinon il est évident qu'une adhésion sera de plus en plus contraignante. »

Considéré, avec Jean-Pascal Delamuraz, radical et chef du département de l'économie publique, comme l'un des plus pro-européens des sept membres du collège gouvernemental, René Felber (socialiste), a tenu à préciser qu'il n'exprimait pas son avis personnel dans l'entretien qu'il nous a accordé mais celui de l'ensemble du Conseil fédéral.

« La Suisse se trouvera-t-elle aux côtés de l'Autriche, de la Suède et de la Finlande lorsque ces trois pays entameront des négociations en vue de leur adhésion à la Communauté ?

– Ce n'est pas impossible mais ce n'est pas certain. Le Conseil fédéral n'a pas encore arrêté son choix de la date de dépôt de notre demande d'adhésion. Il attend encore un certain nombre d'éléments et suit attentivement les prises de position qui s'expriment. Celle du Conseil des Etats (Chambre haute), qui vient de l'inviter à examiner le dépôt immédiat d'une demande d'adhésion, en est une. Mais tout engagement de ce genre doit être soumise au peuple suisse qui devra se prononcer par référendum sur la ratification de l'Espace économique européen (EEE) puis, une seconde fois, sur la ratification du traité d'adhésion, ce qui est une difficulté que les autres pays ne connaissent pas. Cela nécessite une minutieuse préparation pour qu'il n'y ait pas de confusion dans l'esprit des gens, qu'ils ne croient pas qu'en ratifiant l'EEE ils se prononcent en même temps sur l'adhésion.

– Pourquoi ne pas avoir organisé simultanément une consultation sur l'EEE et sur l'adhésion ?

– Pratiquement, ce n'est pas possible. Sur l'EEE, nous avons un traité alors que nous n'en avons pas sur l'adhésion, si bien que ce ne serait qu'un vote indicatif. Or nous demandons toujours au peuple suisse de se prononcer sur quelque chose de concret, non pas sur une idée, mais bel et bien sur une loi, un traité ou un accord international. Nous avons clairement indiqué que notre but était l'adhésion. L'EEE est une étape qui donne à chacun le sentiment de participer déjà d'une Europe intégrée.

– Le traité EEE vous donne-t-il entière satisfaction ?

– D'une part, il nous donne l'accès au marché unique. Mais, d'autre part, il ne nous reconnaît pas le droit de codécision ; il est toujours gênant pour un Etat de se voir imposer des règles juridiques qu'il n'a pas négociées. C'est une des raisons majeures qui nous poussent à dire qu'il faut adhérer à la CEE.

Neutralité et solidarité

– En soumettant ce traité à référendum, ne prenez-vous pas le risque d'un éventuel refus qui pourrait ensuite compliquer une adhésion à la CEE ?

– Nous prenons toujours un risque en Suisse en soumettant un traité international à référendum. Mais le peuple suisse sait aussi mesurer ses intérêts bien compris. En revanche, il est vrai qu'en cas de rejet de l'EEE nous ne pourrions pas, la semaine qui suit, déposer une demande d'ouverture de négociations pour l'adhésion. Ce serait très mal compris.

– A partir de quelle année pourrait-on raisonnablement envisager que la Suisse devienne membre à part entière de la CEE ?

– A supposer que nous déposions notre candidature avant le 30 juin ou, pour simplifier, avant la fin de l'année, l'ouverture des négociations ne se fera vraisemblablement pas avant 1993 et celles-ci prendront sans doute encore deux ans.



– L'adhésion à la CEE avec les entorses à la souveraineté qu'elle implique est-elle compatible avec la neutralité de la Suisse, son fédéralisme et son système de démocratie semi-directe ?

– Sans doute dans une large mesure. En ce qui concerne le fédéralisme, nous ne serions pas les seuls, c'est déjà le cas de l'Allemagne. La volonté de la Communauté d'inscrire le principe de subsidiarité dans sa future politique est très importante pour nous. Par ailleurs, les cantons ont aussi perdu une part de leur souveraineté dans l'Etat fédératif qui est le nôtre aujourd'hui. En ce qui concerne la démocratie directe, à cause précisément du principe de subsidiarité, toute une part de la législation reste encore autonome et permet l'exercice de ces droits démocratiques. Quant à la neutralité, nous ne serions pas le seul pays neutre à demander notre adhésion. La neutralité, selon moi, n'est pas absolument incompatible avec la politique de la Communauté, ni avec une politique de sécurité, ni avec l'Union politique. La neutralité est évidemment un principe que nous pouvons faire valoir en cas de conflit immédiat.

– Après les bouleversements à l'Est et les changements dans le monde, la neutralité reste-t-elle d'actualité ?

– Dans un monde interdépendant, la neutralité doit nécessairement s'accompagner d'un autre principe, celui de la solidarité. Si nous n'ajoutons pas cette dimension de solidarité, alors la neutralité devient une excuse pour se renfermer sur soi-même. Nous avons clairement dit que nous ne voulions pas de politique d'isolement et nous avons témoigné notre solidarité à plusieurs reprises en faveur de certaines actions des Nations unies, y compris en nous ralliant aux sanctions contre l'Irak. Ce qui est important, c'est que, dans le reste du monde, on continue de voir la Suisse comme un Etat qui n'a jamais été mêlé à un conflit et qui n'a pas de passé colonial. On ne peut pas simplement aujourd'hui jeter la neutralité aux orties. Mais, en même temps, se crisper sur la neutralité et ne pas constater que nous sommes interdépendants serait tout aussi stupide.

– Les avantages que la Suisse retirera de son intégration à l'Europe l'emporteront-ils sur les sacrifices ?

– J'en suis à peu près persuadé, sinon totalement. Le prix d'une adhésion, même politique, qui nous permet de participer avec les autres à la construction de quelque chose de plus grand, me paraît nettement moins élevé que celui de l'isolement. En demeurant à l'écart, nous serions dans l'obligation, mais sans réciprocité, de modifier notre législation pour la rendre compatible avec celles de nos voisins, simplement pour pouvoir continuer d'avoir des échanges. Nous devrions tenter de régler les problèmes les uns après les autres par des accords partiels ou particuliers. Je ne suis pas certain que la Communauté soit décidée à ouvrir cette porte-là et je suis persuadé qu'un isolement serait, à terme, suicidaire.

– Le rapprochement avec l'Europe ne menace-t-il pas l'identité suisse, voire la cohésion du pays ?

– En Europe même on tente cet exercice entre peuples d'histoires, de cultures et de religions différentes. Alors pourquoi la Suisse disparaîtrait-elle ? A mon avis, ce qui fait la force de la cohésion suisse, c'est sa culture politique. On ne peut détruire ni le fédéralisme ni les droits populaires. C'est une forme de culture politique qui donne son identité à la Suisse. Je ne pense pas que la Suisse, même la Suisse de langue française, par exemple, se découvrira française le jour où elle sera membre de la Communauté. Elle restera suisse avec ses habitudes, ses traditions et ses institutions, mais elle participera d'un ensemble plus vaste.

Délicat comme une horloge

– Avec la libre circulation, ne craignez-vous pas un afflux d'étrangers, qui forment déjà 17 % de la population ?

– C'est assez particulier à la Suisse, mais ce n'est pas un véritable problème, je crois, dans la mesure où, en définitive, un équilibre s'établit. En vertu des règles de libre circulation de la Communauté, nous pouvons dire, de façon un peu dure et matérialiste à nos citoyens : on ne va pas inviter les chômeurs des autres pays à venir chômer chez nous. En fait, ces échanges de personnes se font sur la base de contrats. Si un étranger appartenant à la Communauté a un contrat de travail en Suisse, il pourra venir s'établir librement ; s'il n'a pas de contrat de travail, il ne pourra pas le faire. Il y a des limites à tout.

– Comme l'opinion, le Conseil fédéral paraît divisé. Il se voit parfois reprocher son manque de clarté...

– Il ne faut pas oublier que nous avons un gouvernement formé de plusieurs partis. Ce n'est pas une coalition et il n'y a pas de programme de base contraignant. Nous ne nous engageons pas sur une politique à mener sur les quatre ans de la législature. Nous nous engageons à résoudre les problèmes au fur et à mesure qu'ils se posent. En comparaison avec les autres Etats, cela peut donner l'impression que nous sommes plus hésitants. En fait, nous avons clairement fait savoir que nous acceptions le traité sur l'EEE comme une étape vers l'adhésion à la Communauté, qui demeure le but de notre politique européenne. Il subsiste des divisions entre les partis représentés au gouvernement et au sein même de ces partis. Devant cette espèce de flou qui s'établit dans les consciences des hommes politiques, il faut à un moment donné que le gouvernement définisse sa position.

– La non-appartenance de la Suisse à l'ONU représente-t-elle un obstacle à l'adhésion à la CEE ?

– Non. Le problème de l'entrée à l'ONU est aussi en constante évolution. En 1986, le peuple suisse s'y est opposé car il était mal préparé. C'était aussi une période difficile d'affrontements Est-Ouest. Aujourd'hui, les Nations unies ont prouvé qu'elles étaient utiles et nécessaires. La Suisse a été associée à des opérations de maintien de la paix et s'apprête à créer un corps de « casques bleus », mais ce n'est pas le même problème. La Communauté représente un espace dans lequel nous sommes déjà insérés ; l'ONU est une organisation où nous sommes présents dans toutes les institutions spécialisées, mais pas à l'Assemblée générale.

– Le modèle suisse, avec son fédéralisme, est-il exportable ?

– A mon avis, il n'est pas complètement exportable. La situation n'est pas la même, l'histoire non plus. Nos mécanismes politiques intérieurs sont extrêmement délicats. C'est une horloge... »

Propos recueillis par
JEAN-CLAUDE BUHRER

Lisez Hitler, lisez Staline...

La première édition de « Mein Kampf » en polonais est un succès qui suscite bien des polémiques. Directeur de « Gazetta », Adam Michnik ne veut pas refuser la confrontation avec des textes criminels

CE n'est pas une raillerie. J'incite vraiment à la lecture des écrits de ces deux grands criminels du vingtième siècle. La publication en Pologne du livre d'Adolf Hitler, *Mein Kampf*, suscite une grande agitation. On entend des voix pour, on entend des voix contre. Andrzej Szczypiorski, excellent écrivain et éminent citoyen, est résolument contre. Sont aussi contre : Andrzej Krzysztof Wroblewski, Michal Komar, éditorialistes, éditeurs. A ces voix s'ajoute l'opinion du quotidien du Vatican *l'Osservatore romano*. Nous y lisons : « *Le spectre de l'intolérance rôde sur l'Europe. Il ne faut pas prendre à la légère même la plus menue manifestation du racisme, les synagogues profanées ou les exhibitions de croix gammées. Il ne faut pas laisser suinter à nouveau le venin de livres comme* Mein Kampf, *qui – bien que cela paraisse incroyable – jouit d'un tel succès en Pologne. Trop de signes annoncent une prochaine nouvelle éclipse de la raison. Tout particulièrement en Europe, où les expériences tragiques de l'histoire auraient dû nous apprendre à tous que, lorsque la raison dort, les démons naissent.* »

Je partage ces craintes. J'appartiens à ceux qui vivent depuis deux ans dans l'obsession de la menace du syndrome post-totalitaire. Participent à ce syndrome : le populisme, la xénophobie, une vision du monde où régneraient le complot, la tentation du fondamentalisme religieux et le désir d'un pouvoir autoritaire et à poigne. L'espace laissé vide par le communisme se trouve comblé par une idéologie aussi simpliste et peut-être aussi dangereuse. En effet, le communisme était une idéologie de génie : il était en mesure de fournir quelques réponses simples à toutes les interrogations complexes de notre temps. Nous l'avons rejeté, mais l'envie demeure en nous, en nous tous, de trouver des explications simples aux problèmes compliqués.

Nous sommes en train de rétablir la continuité historique rompue il y a des décennies. Alors tout notre passé resurgit : le meilleur et le pire. Resurgissent l'apologie du père Tisy et de l'Etat fasciste slovaque, l'apologie d'Antonescu et de la Garde de fer roumaine. Des croix gammées apparaissent dans les rues de villes allemandes. Ailleurs, on élève des statues aux hommes qui prêchaient le fascisme. Dans notre pays aussi resurgissent d'anciens démons : la rhétorique nationaliste et ses lieux communs sur la « judéo-solidarité ».

Je suis d'accord : le spectre de l'intolérance rôde sur l'Europe. Nous ne devons pas le prendre à la légère. Mais comment s'en défendre ?

Source de haine et source d'enseignement

Je suis opposé à la tolérance envers les publications qui instillent la haine envers des personnes, envers des groupes ethniques, politiques ou religieux. Mais je suis pour le droit à la connaissance des idées qui propagent la haine. *Mein Kampf* et le *Cours sommaire sur le VKP* (1) se trouvent dans ma bibliothèque, à côté des *Protocoles des sages de Sion*, publiés récemment avec l'excellente introduction du professeur Tazbir. Je garde ces livres et je reviens à eux, car le même livre peut être une source de haine et une source d'enseignement. *Mein Kampf* vendu sous le manteau, de manière illicite, sans une introduction critique, dans l'Allemagne actuelle peut être un manuel de la haine. Mais dans la Pologne actuelle, vendu légalement et pourvu d'une introduction critique, il est avant tout une source inestimable de savoir.

Qu'était le communisme ? Qu'était le fascisme ? Les deux apportaient une réponse erronée à un besoin humain authentique. Le communisme était une forme dégénérée de réponse au besoin de *justice* et *d'égalité*. Le fascisme était une forme dégénérée d'aspiration à la dignité et à l'identité nationales.

Je ne redoute pas aujourd'hui un retour au pouvoir de fidèles de Staline ou de Hitler. Leur langage est entièrement discrédité, eux-mêmes symbolisent ce qu'il existe de pire. Je redoute en revanche la renaissance d'un populisme radical, où trouverait place la haine autant sociale qu'ethnique. Je redoute les faux prophètes qui se mettraient à nouveau à promettre la justice et la prospérité par l'extermination des riches et des étrangers. Je redoute les faux prophètes qui voudraient transformer la mosaïque plurinationale complexe de notre région en Etats ethniques purs, persécutant les minorités et tous ceux qui n'auront pas été reconnus suffisamment purs d'un point de vue national.

Car on continue à entendre des clameurs de peur et de haine envers tout ce qui est différent. Des voix s'élèvent pour envenimer le conflit polono-lituanien, ou polono-ukrainien. Ces voix se font entendre en Lituanie, en Ukraine et en Pologne. Nous entendons des foules hurler contre les Tsiganes ou contre les malades atteints du sida.

Nous pouvons même lire dans la presse les opinions d'hommes politiques soi-disant sérieux prétendant que l'Eglise catholique en Pologne aspire à la dictature policière. Lors de congrès théologiques, on entend des voix de théologiens savants qui nous mettent en garde devant une nouvelle forme de totalitarisme que serait la sécularisation. Des mêmes horizons arrivent les accusations contre les juifs qui « *oublient aujourd'hui Hitler et Staline, pour n'attaquer que des Polonais et l'Eglise catholique en Pologne* ». Un de ces savants fut ovationné lors d'une très sérieuse conférence théologique lorsqu'il dit : « *Nous n'arrivons pas à comprendre pourquoi, depuis le début de ce siècle, une majorité athée, récemment encore communiste, de l'intelligentsia juive combat avec virulence la Pologne et l'Eglise, de même que le pape polonais.* »

Des attaques contre « *les intellectuels imbus d'eux-mêmes et méprisant leur propre nation* » accompagnent ces élucubrations. On forge ainsi l'image de l'ennemi et de la forteresse assiégée. Au moins dans le domaine verbal, nous assistons là aux premières escarmouches de la guerre froide civile.

Cela n'est caractéristique aujourd'hui ni de la Pologne ni même de l'Europe post-communiste. C'est en Allemagne que l'on agresse des étrangers et des foyers de réfugiés. C'est de France que nous atteignent les voix de Le Pen et de ses amis sur l'invasion étrangère et l'impureté raciale.

Editions critiques

La haine qui recherche un bouc émissaire est comme une drogue : elle aveugle et enivre. La peur devant l'inconnu, de même que le souvenir de sa propre souffrance peuvent aussi être des sources de cette haine. Existe-t-il un antihitlérisme bestial ? Oui. Il existait et il existe. C'est cet antihitlérisme-là qui a conduit à l'affirmation de tout ce qui était hostile à Hitler. Existe-t-il un anticommunisme bestial ? Oui. Il existe. C'est cet anticommunisme-là qui aveugle ses adeptes au point de leur faire voir partout aujourd'hui un complot communiste. Je redoute les deux déformations.

En dehors d'un court épisode du pacte Ribbentrop-Molotov, Hitler était un anti-communiste et Staline un antihitlérien. Les deux se référaient aux souffrances humaines réelles et aux angoisses humaines réelles, aux victimes de l'hitlérisme et du communisme. Ni l'anticommunisme ni l'antihitlérisme ne constituent en eux-mêmes une autodéfense suffisante devant la tentation de la foi et de la pratique totalitaires. La véritable garantie devant les formes nouvelles de la menace totalitaire est dans les principes du pluralisme et de la tolérance, ainsi que dans la connaissance de l'embrayage de la peur et de la haine, porteur d'aveuglement et de violence.

Nous sommes plus sages que nos pères et nos grands-pères, puisque conscients de ce à quoi aboutissent l'idée de l'utopie communiste et la réalisation de l'utopie nationaliste. Nous sommes aussi plus sages, car nous savons ce qu'il advient quand on n'explique l'Histoire que par le complot. Nous sommes plus sages à cause d'Auschwitz et de Katyn. C'est pourquoi nous devons lire les écrits de Hitler et les écrits de Staline et les *Protocoles des sages de Sion* dans leurs éditions critiques commentées de manière compétente.

Nous devons savoir quelles idées et quels mots mènent à tuer des hommes. Je le répète : lisez Hitler, lisez Staline.

ADAM MICHNIK

(1) Nom du Parti communiste sous Staline.

ESPACE EUROPÉEN

REVUE DE PRESSE

Accalmie à Londres, doutes à Bonn

Des élections en France, mais aussi en Italie, en Grande-Bretagne, les primaires aux Etats-Unis : la presse européenne soupèse les chances des uns et des autres dans des compétitions où l'avenir des relations internationales n'est pas toujours la première préoccupation. Dans le *Wall Street Journal Europe*, Richard Nixon se met en colère. *« Alors que les candidats se sont intéressés à nombre de problèmes lors de la campagne présidentielle aux Etats-Unis, la plus importante question depuis la fin de la seconde guerre mondiale – le destin des réformes politiques et économiques en Russie – a été virtuellement ignorée »*, écrit l'ancien président américain.

La presse italienne se concentre sur les élections législatives des 5 et 6 avril prochain. Les industriels transalpins, craignant l'arrivée du grand marché unique en 1993, poussent pour la mise à mort du fameux « immobilisme ». L'homme d'affaires Luciano Benetton a posé sa candidature au Sénat. Il explique à *la Repubblica* qu'il est *« préoccupé de l'image de l'Italie, vue avec les yeux de l'Europe »*.

En Grande-Bretagne, John Major a attendu la signature des accords de Maastricht pour annoncer des élections anticipées (le 9 avril) qui promettent d'être serrées. La question des impôts doit être au centre de la campagne. Celle de l'Europe fait beaucoup moins de vagues qu'auparavant mais risque de ne pas être totalement absente. *« Si le Labour gagne, ira-t-il chercher des alliés en Europe pour faire un Etat paneuropéen centralisé et interventionniste ? »*, écrit avec effroi le *Financial Times*. *« Ce seront les premières élections générales à l'intérieur du système monétaire européen »*, relève Peter Jenkins dans *The Independent*. Le commentateur estime que les partis vont se présenter avec des politiques différentes qui, à cause des contraintes extérieures, risquent de produire des résultats similaires...

« Nein danke, Herr Delors »

Le Soir de Bruxelles s'intéresse à la *« soupe de sigles »* de *« l'architecture sécuritaire »* du Vieux Continent. *« La CEE ou CE, qui évolue vers une nouvelle étiquette correspondant à l'Union européenne née à Maastricht. L'UEO, ou Union de l'Europe occidentale, futur bras armé de la précédente (...). L'OTAN, dotée désormais de son nouveau forum de concertation avec ses anciens adversaires de l'Est : le Conseil de coopération Nord-Atlantique, ou COCONA. La CSCE, ou Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, enceinte la plus large en termes de frontières et de compétences mais la moins pourvue de moyens. Le Conseil de l'Europe enfin, spécialisé dans la dimension humaine et démocratique. »* Dans la « soupe » nagent *« de sourdes rivalités »*, note *le Soir* et *« les chancelleries recherchent une imbrication plus harmonieuse »*.

Sous le titre « Nein danke, Herr Delors », *la Libre Belgique* relève, sondage à l'appui, que *« l'Allemagne hésite devant (...) ce que la presse appelle, au grand regret de M. Delors, la facture de Maastricht »*. Le *Frankfurter Allgemeine* note aussi que si *« jusqu'à présent en Allemagne, le thème de l'Europe était consensuel (...), il semble que cela change aujourd'hui »*. Outre le thème du *« coût et profits de la participation des Allemands à la CEE »*, le quotidien de Francfort pose une autre question, plus fondamentale : *« Est-ce que l'intégration économique et politique de l'Europe de l'Ouest n'a pas perdu son sens avec la fin de l'après-guerre et la renaissance d'Etats indépendants en Europe de l'Est ? »*

J.-B. N.

BRUXELLES STRASBOURG

Le Conseil de l'Europe et la Turquie

STRASBOURG

de notre correspondant

Le Conseil de l'Europe a toujours manifesté beaucoup de *« compréhension »* à l'égard de la Turquie. Malgré plusieurs coups de force de l'armée depuis son adhésion, en 1949, et l'occupation du nord de Chypre, Ankara a su préserver sa place au sein de l'institution garante de la démocratie et des droits de l'homme. A telle enseigne que le gouvernement de M. Demirel assurera, pour six mois à compter de mai prochain, la présidence du comité des ministres des « 26 ».

Jusqu'à la désagrégation de l'URSS, les Occidentaux considéraient la Turquie comme une pièce maîtresse dans le dispositif de défense contre l'armée rouge. Les démocraties européennes misaient aussi sur la volonté de la classe politique turque de réaliser le rêve d'Ataturk : doter le pays de structures modernes et laïques. La guerre du Golfe est arrivée à point nommé pour relayer le danger soviétique. Aujourd'hui, les Etats membres du Conseil de l'Europe sont persuadés que la Turquie peut servir de modèle politique et économique, sinon de pôle d'attraction, aux Républiques musulmanes de la CEI pour contrer les ambitions de l'Iran en Asie centrale.

Autant dire que la Turquie, servie par une diplomatie que l'on qualifie au Palais de l'Europe de *« premier ordre »*, parvient toujours, en faisant le plus souvent le détour par Washington qui assure immanquablement le relais, à convaincre les responsables européens de son importance stratégique et, donc, de la nécessité de se montrer *« compréhensifs »*. Pendant plus de quarante ans de vie commune, les « incidents » se sont cependant multipliés entre Strasbourg et Ankara.

Après le coup d'Etat de 1980, par exemple, la France, le Danemark, la Norvège, la Suède et les Pays-Bas ont saisi la Commission des droits de l'homme. L'affaire s'est terminée par un *« arrangement à l'amiable »*. L'institution européenne renonçait à condamner le régime militaire et la Turquie acceptait, en échange, d'accueillir des missions d'experts sur la situation dans les prisons et d'ouvrir des procès contre les tortionnaires. La présidence turque du comité des ministres était tout de même reportée à une date ultérieure et Ankara récupérait son tour en novembre 1986.

Des « raisons d'espérer »...

Le fait que la Turquie ait signé la convention européenne contre la torture semblait donner raison à ceux qui ont toujours cru à une évolution favorable de la démocratie dans ce pays. Mais voilà, le rapport qu'ont établi les experts européens après une enquête conduite à la fin de 1990 soulève de sérieuses interrogations. Selon la procédure en vigueur, le Conseil de l'Europe doit rendre public le document si le gouvernement concerné ne se conforme pas aux injonctions du comité. Fait exceptionnel, il a été décidé d'envoyer une deuxième mission en Turquie, et le document est resté confidentiel.

Depuis plus d'un an, Ankara utilise en Anatolie orientale une disposition (art. 15) de la Convention des droits de l'homme qui permet à un Etat membre – le Royaume-Uni y a eu recours dans le passé pour faire face à la situation en Irlande du Nord – de ne pas honorer ses engagements sur un certain nombre de libertés (réunion, association, presse, etc.). Au Palais de l'Europe, on sait que *« la répression est à la mesure de la cruauté des attentats »*. Alors, comme pour se rassurer, on a une explication : *« C'est un problème culturel ; dans les sociétés musulmanes, on n'a pas pas la même sensibilité de la protection de l'individu face au pouvoir et à l'Etat. »* Et de conclure : *« Certaines pratiques sont considérées normales tandis que, chez nous, elles relèvent de la violation des droits de l'homme. »*

Au cours de la session de février, la délégation d'Ankara à l'Assemblée parlementaire a réussi à faire ajourner l'examen d'un rapport, présenté par des députés néerlandais et luxembourgeois, sur la situation des droits de l'homme dans le pays. Le document dénonce *« la violence politique, la torture et les exécutions sommaires »*. Les responsables européens choisissent malgré tout de retenir les progrès qui ont été faits en Turquie et estiment que les choses évoluent dans le bon sens. Ils font valoir par exemple que l'existence des Kurdes qui n'étaient autrefois que des *« Turcs des montagnes »* est aujourd'hui reconnue et qu'il y a pour le Conseil de l'Europe des *« raisons d'espérer »* ...

MARCEL SCOTTO

TRIBUNE EUROPÉENNE

L'Allemagne, une question de définition

par Michael Stürmer

FERNAND BRAUDEL parlait de *« déterminisme géopolitique »* lorsque, dans son livre célèbre *l'Identité de la France*, il appréciait les fondements de la culture française. L'Hexagone est partout – sauf dans le Nord-Est – comme s'il avait été créé par Dieu spécialement pour les Français.

La situation de l'Allemagne est autre, voire inverse. Mis à part le Sud, où les Alpes marquent la limite du pays, l'Allemagne n'a pas de frontières naturelles. De l'héritage du Saint Empire romain germanique qui n'a jamais été défini de manière indiscutable vient le fait que les frontières de la langue, de la culture, du droit ont toujours été différentes de celles des dynasties, des Etats, de l'Empire – et aujourd'hui de celles de la République fédérale d'Allemagne. En d'autres termes, l'Allemagne n'a pas été dessinée par Dieu et des millénaires d'histoire, mais elle doit toujours se définir elle-même. A l'époque des Etats-nations, ce fut un problème, car l'Allemagne était toujours trop petite pour exercer son hégémonie et trop grande pour se plier à un équilibre.

Aujourd'hui, l'Allemagne n'a pas de difficultés à définir ses frontières ; elle en a plus à comprendre sa situation. Tout se passe comme si la géographie confiait à l'Allemagne le rôle de centre du continent européen, tous les cours d'histoire le rapellent. Mais la réalité mondiale montre que tout cela n'est qu'une tromperie géographique et un danger politique. Le rapport entre les puissances européennes, tel qu'il fut établi par le congrès de Vienne en 1814-1815, a disparu dans les deux guerres mondiales du vingtième siècle. La guerre froide a fait de l'Europe une zone de confrontation entre deux puissances extra-européennes : la division de l'Allemagne et de l'Europe en a été la conséquence.

Maintenant, la question se pose en des termes nouveaux de savoir si l'Allemagne est au centre et si elle doit être un pont, ou bien si, en réalité, elle se situe sur la marche orientale des démocraties industrielles, à la fin d'un terrain sûr, au-delà duquel il n'y a qu'incertitude sombrant dans le chaos.

L'alliance avec les puissances maritimes atlantiques, y compris la France, a été vitale pour les Allemands de l'Ouest pendant quarante ans. Dans le monde de l'après-guerre froide, l'Allemagne est plus grande et plus forte que jamais. Mais l'Allemagne ne peut tenir son rôle difficile que si les Allemands comprennent qu'ils sont une partie de l'Occident ou mis à l'épreuve par leur géographie.

Etre au centre, et être un pont, est un vieux rêve allemand. Toutes les protestations de patriotes déboussolés contre la division de l'après-guerre et toutes les tentatives de rester neutre dans la guerre froide étaient des cris dans le désert et échouèrent parce que le conflit mondial entre l'URSS de Staline et les Etats-Unis de Truman concernait l'Allemagne et déchirait les Allemands plus que tous les autres.

De vieux rêves sans fondement

L'unité allemande réveille maintenant de vieux rêves qui cependant, confrontés à la réalité, ne sont rien de plus que de l'écume. Car la géographie n'est pas notre destin, ses vérités simples peuvent tromper l'observateur, et l'Allemagne ne se situe pas au centre d'un territoire sûr et de champs fleuris, mais désemparée au bord des failles du monde de l'après-guerre froide.

On doit se libérer des messages implicites des mondes disparus et des promesses qui y étaient liées d'une conception du monde eurocentriste et idéaliste dans le sens allemand. Celle-ci est plus ancienne que la réunification et l'après-guerre, plus ancienne aussi que l'époque de Bismarck et que la Prusse. Elle remonte au Saint Empire romain germanique qui chercha à produire l'ordre européen à partir du centre et qui n'y parvint jamais. La guerre de Trente Ans serait restée une querelle locale et ne serait pas devenue une grande guerre européenne si le centre n'avait pas entraîné contre leur gré toutes les puissances avoisinantes dans le combat pour sa définition. A la fin de la la guerre de Trente Ans, l'Allemagne était dévastée et traumatisée pour maintes générations. Les traités de Westphalie de 1648 ont eu pour effet que le vieil Empire au cours des cent cinquante dernières années de sa vénérable existence ne fut ni un Etat national ni une puissance, et dans le système des Etats européens en voie de constitution il fut en temps de paix l'échiquier, en temps de guerre, le champ de bataille.

Les révolutionnaires de 1848 ne voulurent plus en entendre parler et voulurent opposer à ce passé, sous le signe des divinités révolutionnaires de la nation et de la démocratie, une grande et puissante Allemagne, *« entre les quatre mers »*, comme le demanda l'historien Dahlmann dans l'église Saint-Paul de Francfort et n'y réussirent pas. Bismarck commença par une Allemagne plus petite, disciplinée par la création d'un Etat et dominée par la Prusse, et il chercha, en vain cependant après 1871, à protéger la nouvelle puissance du centre des suites de sa fondation semi-révolutionnaire. Cette situation centrale se transforma pour l'empire wilhelmien en encerclement, justement parce qu'il fut incapable de trouver une définition par des alliances et une politique prévisible. Les hommes politiques de Weimar acquirent ce qu'ils gagnèrent en marge de manœuvre dans la triste situation des années 20 par un jeu d'équilibristes entre l'Est et l'Ouest. Mais la dictature allemande chercha à révolutionner et l'histoire et la géographie.

Ancrage à l'Ouest et aide pour l'Est

Bien des traits de l'histoire de la puissance allemande se développèrent dans la confrontation avec la géographie européenne des puissances. Etre au centre est demeuré éternellement un souhait indompté, parfois un rêve, le plus souvent un cauchemar. En 1989-1990, la réunification n'est pas venue d'un besoin brusquement pressant du monde entier de regrouper l'Europe autour du centre allemand, mais elle fut l'étape décisive dans le déclin et la chute de l'empire d'Orient.

Dans ce tournant mondial, l'idée du centre allemand n'a aucune base. Parmi les conditions de l'unité allemande au sein de l'Occident figurait la confirmation du rôle de l'Allemagne dans une alliance atlantique réformée et le renforcement de l'insertion européenne dans la Communauté. Par rapport à l'Est, vis-à-vis de ce qui était alors l'URSS et aujourd'hui vis-à-vis des Etats qui lui ont succédé, il était question de deux choses : renonciation à la force et aide matérielle, qui à l'avenir peut rapidement dépasser les moyens de l'Allemagne.

La signification la plus profonde de l'union économique et monétaire comme de l'union politique de l'Europe ne se trouve pas seulement dans les avantages matériels qu'elles offrent au partenaire le plus puissant, mais beaucoup plus dans le nouvel équilibre de l'Europe occidentale et dans la garantie qu'elles présentent pour l'Allemagne par rapport à la dérive orientale.

Les négociations « 2 + 4 » et tous les sommets de 1990 ont eu pour but d'empêcher que l'Allemagne ne devienne un centre fluctuant et vacillant, et de définir sans ambiguïté ses frontières et ses alliances, comme ses intérêts vitaux en direction de l'Ouest et ses obligations par rapport à l'Est. C'est justement parce que l'Europe orientale compte d'abord sur l'Allemagne et que les Allemands ne peuvent pas échouer – les raisons tiennent plus à l'histoire et à la géographie qu'aux intérêts économiques – que l'ancrage à l'Ouest de l'Allemagne unifiée doit être débarrassé de toutes les rêveries et ambiguïtés.

La vieille culture de la Mitteleuropa, menacée depuis le début du siècle, n'existe pas sans l'Allemagne. On le voit dans les langues, les paysages, les villes, l'architecture, et beaucoup aussi dans les hommes et leurs mentalités. Des Allemands, auxquels on prête beaucoup, il sera beaucoup exigé. Dans le domaine politique, il faut cependant le répéter : pas de centre, pas de pont. L'Allemagne fera partie de l'Ouest, ou bien elle sera rattrapée par sa géographie et par son histoire.

▶ **Michael Stürmer est historien et dirige la Fondation de sciences politiques d'Ebbenhausen, près de Munich.**

LIVRES ET REVUES

La CSCE

Inaugurée en 1975 à Helsinki, la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe était, à l'origine, une idée soviétique destinée d'abord à obtenir des Occidentaux la reconnaissance de la division de l'Europe et des avancées communistes. Mais son volet sur les droits de l'homme, la « troisième corbeille », a été utilisé par les dissidents des pays socialistes pour faire desserrer le carcan des appareils de répression et la CSCE s'est finalement retournée contre ses inventeurs. Après la chute de l'empire soviétique, elle pourrait être un embryon d'organisation du continent.

▶ *La Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE)*, d'Emmanuel Decaux, PUF, Coll. « Que sais-je ? », 128, pages.

LE DOUANIER SE FAIT LA MALLE

Sous ce titre évocateur, Plantu publie les dessins qu'il a consacrés à l'Europe depuis vingt ans.

▶ Le Monde Editions, 166 pages, 55 F.

FAMILLES ET POLITIQUES

L'Observatoire européen sur les politiques familiales et nationales, créé en 1989 par la Commission européenne, publie son rapport annuel consacré aux évolutions des politiques familiales des Etats membres en 1990. En six chapitres (aperçu général, système fiscal, prestations familiales, vie professionnelle-vie familiale, soins à domicile et droit de la famille), l'ouvrage relève les changements les plus significatifs.

▶ *Familles et Politiques, tendances et évolutions en 1989-1990*, par l'Observatoire européen des politiques familiales, Institut de recherches sociologiques, E. Van Evenstraat 2c, 3000 Leuven, Belgique.

PUBLICATION JUDICIAIRE

Le tribunal correctionnel de GRASSE, par jugement en date du 27 septembre 1991, a déclaré MM. FIORI et BENEJAM coupables de contrefaçon, les a condamnés, sur le plan pénal, à quatre mois d'emprisonnement chacun avec sursis et 10 000 F d'amende et, sur le plan civil, à payer solidairement à la SDRM la somme de 3 458,37 F au titre des redevances éludées et 2 000 F au titre de l'article 475-1 du code de procédure pénale.

L'Ecosse tentée de prendre le large

« Dévolution » ou indépendance ? Le scrutin du 9 avril apportera peut-être la réponse. En tout cas, à Edimbourg, on ne veut plus rester une simple province du Royaume-Uni

EDIMBOURG

de notre envoyé spécial

L'ANNÉE de l'Ecosse sera 1993. Derrière les façades toutes d'austérité victorienne de la « capitale », comme dans les villages des Highlands, chacun le pressent. Et le 9 avril prochain, jour du scrutin parlementaire dans tout le Royaume-Uni, sera sans doute le Rubicon d'un nouvel avenir institutionnel. Même les plus « unionistes » d'entre les Ecossais concèdent que, cette fois-ci, un point de non-retour sera vraisemblablement franchi. Ensuite ? On entre dans le domaine de l'inconnu, de l'improvisation. Deux scénarios sont possibles : la « dévolution », c'est-à-dire une large décentralisation administrative, politique et économique, ou – plus tard peut-être – l'indépendance. Mais le *statu quo*, le maintien de l'Ecosse comme « province » du Royaume-Uni, semble déjà appartenir au passé.

A la poupe des ferries qui remontent la rivière Clyde, comme sur le donjon crénelé du château d'Edimbourg, la croix de Saint-André (blanche sur fond bleu), patron de l'Ecosse, flotte insolemment, rappelant que si elle s'insère depuis 1606 dans l'Union Jack, elle pourrait bien s'en extraire. Après tout, le traité d'union de l'Ecosse au Royaume ne remonte qu'à 1707. La date, pour les nationalistes écossais, est quasi mythique : « *C'était une union libre* », rappelle le dirigeant du Parti nationaliste écossais (SNP), Alex Salmond. « *L'Ecosse*, insiste le chef de file des démocrates-libéraux, Malcom Bruce, *n'a pas été conquise, occupée, dominée. C'était une décision souveraine entre deux Etats souverains.* »

Là-bas, au sud de la « frontière », ils en ont longtemps plaisanté : le nationalisme écossais tenait du folklore, il était à ranger avec l'attirail des kilts, des cornemuses et de « Nessie », le « monstre » du Loch. Le romantisme des « cousins de province » du Nord était associé au vain combat d'un héros national, Bonnie Prince Charlie, qui, en 1746, décida d'envahir l'Angleterre... Mais les rires aujourd'hui se sont tus. Le premier ministre lui-même, John Major, a donné aux indépendantistes un brevet de respectabilité en prévenant que la séparation se traduirait par le « *chaos* » pour l'Ecosse, mais aussi pour la Grande-Bretagne, puisque l'Union pendant près de trois siècles fut, affirme-t-il, mutuellement profitable.

Des maillots... australiens

La vérité est qu'un nombre grandissant d'Ecossais ont le sentiment que ces « Anglais » volontiers dominateurs piétinent leur « *sensibilité* » et leur « *identité* ». En octobre dernier, lors de la Coupe du monde de rugby, après la défaite des Ecossais devant les Anglais, il y eut, à Twickenham, la finale contre l'Australie. Les supporteurs écossais sont venus... après avoir revêtu le maillot des « Kangourous ». Anecdote, bien sûr. Mais il y en a cent de la même eau. Le 9 avril, les Ecossais vont prendre leur revanche : déjà, les partisans du maintien dans l'Union (le Parti conservateur) sont ultra-minoritaires, ne détenant plus que 9 sièges sur les 72 qui représentent l'Ecosse aux Communes. Les adeptes de la dévolution se taillent la part du lion (48 sièges pour les travaillistes, 10 pour les démocrates-libéraux), laissant 5 sièges aux amis d'Alex Salmond, partisans d'une « *indépendance dans l'Europe* ».

Vivace, le sentiment national écossais s'est alimenté des erreurs du parti au pouvoir. La responsable, bien des Ecossais de l'*establishment* le reconnaissent, fut Margaret Thatcher : « *Elle a totalement ignoré les aspirations, les traditions et la culture, l'histoire et les besoins de l'Ecosse* », assure Harry Conroy, président de la Convention nationale écossaise, qui unit les partis travailliste et démocrate-libéral. « *On nous a accusés d'être des* « Celtes trop subventionnés. » Un exemple, parmi d'autres : la *poll-tax*, l'impôt local honni qui accéléra la chute de la « Dame de fer », fut d'abord introduite en Ecosse, comme s'il s'agissait de tester un produit dangereux dans une région reculée de l' « Empire » ...

Ces derniers mois, la question écossaise s'est enflammée, avec la publication d'un sondage qui indiquait – un peu légèrement – que 50 % des Ecossais demandent l'indépendance. D'un seul coup, le gouvernement a été confronté à une perspective funeste : l'« éclatement » du Royaume-Uni. Un autre sondage a ramené la volonté d'indépendance à de plus justes proportions : 30 % pour, 46 % en faveur de l'élection d'une Assemblée écossaise dotée de pouvoirs budgétaires, et 18 % seulement pour le maintien du *statu quo*. Ian Lang, ministre chargé de l'Ecosse, semble mener un combat d'arrière-garde : « *C'est un phénomène* [celui du nationalisme] *qui prend de l'ampleur et décline selon les années, au fur et à mesure que les gens réalisent les difficultés et les risques qu'il suscite* », dit-il.

Ian Lang (« *Je suis écossais... et britannique* ») plaide un dossier devenu douteux : « *Le traité de 1707 protège les intérêts écossais : « nous » avons toujours notre propre système éducatif et judiciaire, ainsi que notre Eglise* (presbytérienne), *et nous recevons proportionnellement plus de fonds du gouvernement que celui-ci n'en dépense en Angleterre.* » Le premier ministre lui-même brandit la carotte et le bâton : impossible, affirme-t-il, d'obliger les Ecossais à rester au sein du Royaume s'ils ne le veulent pas. Après le scrutin, ajoute-t-il avec une ambiguïté voulue, « *nous ferons le point* ».

La tentative de conciliation apparaît d'ores et déjà désespérée, tant est forte l'hypothèse d'une déroute électorale des conservateurs en Ecosse, avec ou sans victoire nationale. Quelle « *légitimité politique et démocratique* » restera-t-il alors au gouvernement, et où celui-ci trouvera-t-il les quatre ou cinq parlementaires nécessaires pour constituer et représenter le ministère chargé de l'Ecosse ? En Angleterre ? On imagine le tollé. Comment, dans ces conditions, éviter de donner aux Ecossais le droit de « *gouverner leurs propres affaires* » ?

En cas de victoire travailliste, le processus de la dévolution sera engagé. Il supposera bien des ajustements. Les pressions seront fortes à Westminster pour réduire la représentation écossaise : sur une base strictement démographique, l'Ecosse, avec ses 5,1 millions d'habitants, ne devrait pas avoir plus de 58 représentants à la Chambre des communes.

L'Europe des régions

Le Labour est évidemment inquiet d'une telle perspective : sans le renfort de ses députés écossais, il pourrait se voir priver d'une majorité de gouvernement. Et si une Assemblée régit les affaires de l'Ecosse, au nom de quoi les parlementaires écossais auraient-ils le droit de continuer à voter des lois « anglaises » à Westminster ? Ce débat, la *West Lodhian Question*, est peut-être le plus fondamental, parce que lourd de conséquences : il donne des arguments à ceux qui prétendent que la dévolution mènera inévitablement à l'indépendance. Le SNP, pour sa part, fera de la campagne pour l'élection de l'Assemblée locale un référendum sur la question de l'indépendance, tout en monnayant son éventuel soutien à un gouvernement travailliste : « *Ce ne sera pas bon marché* », prévient Alex Salmond.

La dévolution, les travaillistes le reconnaissent, ouvre la boîte de Pandore. Comment éviter que les velléités autonomistes des Gallois, enhardis par l'exemple écossais, ne s'affirment ? Comment maintenir l'Irlande du Nord dans l'Union, voire empêcher d'autres régions du Royaume-Uni de rêver à ce fédéralisme intégral que propose le Parti libéral-démocrate ? Malcom Bruce insiste : « *Il est quand même étrange que ce gouvernement s'obstine à vouloir obliger la population d'Irlande du Nord à avoir un Parlement dont elle ne veut pas, tout en empêchant celle de l'Ecosse d'avoir le Parlement qu'elle réclame !* ».

Les nationalistes, mais aussi les travaillistes et les démocrates-libéraux, ont depuis longtemps pris contact avec les élus d'autres régions d'Europe qui bénéficient d'une large autonomie par rapport au pouvoir central, la Catalogne espagnole en particulier, mais aussi les Länder allemands. Cette « Europe des régions » sert de repère aux partisans de la dévolution. Mais c'est à l'Europe tout court que se réfère Alex Salmond : « *Les Ecossais ont regardé autour d'eux et ils se sont demandé s'il n'y avait pas une autre dimension, plus large, plus profitable pour l'Ecosse, qu'à l'intérieur du carcan du Royaume-Uni* ».

LAURENT ZECCHINI

« Alex » au pays de l'or noir...

ABERDEEN

de notre envoyé spécial

La pluie et le pétrole sont les deux réalités qui s'imposent à Aberdeen. Les sièges des compagnies ont élu domicile près de Bridge of Don, à la sortie de la cité de granit. Les « pétroliers » sont des gens pragmatiques : la plupart d'entre eux ne craignent ni la « dévolution » ni l'indépendance : le « business », disent-ils, continuera. L' « or noir » a sa part de responsabilité dans la montée du sentiment national écossais. Lorsque, en 1975, la production a démarré, des militants émerveillés ont cru que le rêve pouvait s'appuyer sur la richesse. D'ailleurs, est-ce un hasard ? Alex Salmond, dirigeant du Parti nationaliste écossais (SNP), était économiste à la Bank of Scotland, spécialiste des questions énergétiques, avant de devenir parlementaire...

Depuis, il est devenu « diplomate » : « *Je pense que le pétrole et le gaz de la mer du Nord ne sont pas seulement importants pour l'Ecosse et l'Angleterre, mais aussi pour toute l'Europe, comme réserve stratégique. Dans une Ecosse indépendante, en cas de crise internationale, nous nous assurerions que ces réserves serviraient à approvisionner en priorité les pays européens. Nous avons écrit en ce sens à tous les chefs d'Etat.* »

L'Ecosse est riche, du moins si on la compare à d'autres pays d'importance moyenne de l'Europe occidentale, et à plus forte raison aux nouveaux Etats de l'Europe de l'Est. Son PNB, actuellement de 36 milliards de livres (360 milliards de francs), pourrait grimper, selon certaines estimations, jusqu'à 55 milliards. Ce qui la classerait devant l'Irlande, le Portugal et la Grèce, et derrière les pays nordiques.

Le SNP souligne que l'Ecosse « *possède 80 % des réserves de pétrole de l'Europe et représente un tiers de ses prises en poisson* », une manière de dire que la Communauté européenne aurait tout intérêt à accorder automatiquement à une Ecosse indépendante le statut de membre de la CEE, ce qui, selon les experts de droit international consultés par Alex Salmond, va de soi. Vaste débat...

L'Ecosse hors pétrole dispose notamment d'un important secteur financier (banques, assurances, gestion de fonds), qui emploie cent quatre-vingt mille personnes, et qui fait d'Edimbourg la cinquième place financière d'Europe. Son industrie manufacturière (textile, industries alimentaire et mécanique, industrie électronique et whisky) est, d'autre part, largement orientée vers l'exportation.

Le sens de l'économie

Elle a également amorcé, et parfois achevé, la restructuration d'industries traditionnelles comme le charbon, l'acier et la construction navale. Enfin, des raisons plus profondes expliquent que, confrontée à la récession, elle a mieux su tirer son épingle du jeu que le reste de la Grande-Bretagne. « *La première est culturelle*, explique un banquier de Glasgow. *Les Ecossais, les industriels écossais, empruntent moins, économisent davantage, ce qui signifie que la période de hauts taux d'intérêt a eu ici moins d'impact.* » Mais cette relative bonne santé est fragile. D'abord parce qu'une part importante de l'industrie locale (l'électronique, par exemple) est contrôlée par des intérêts qui n'ont rien d'écossais. En cas de changement de statut, quelle serait l'attitude de ces investisseurs ?

Les banquiers de Glasgow aiment par-dessus tout la stabilité. Derrière les murs austères de la Bank of Scotland, un représentant de la vénérable maison le dit tout net : « *Les réformes constitutionnelles sont justifiées si elles produisent des avantages économiques. Or je ne vois pas en quoi une Ecosse devenue indépendante ou ayant acquis le statut de « dévolution » pourrait créer plus de richesses pour les Ecossais.* »

Edward Bain, professeur d'économie politique à l'université de Glasgow, a réalisé une étude parmi les membres de la communauté financière. La grande majorité des responsables interrogés considère que la « dévolution » serait désastreuse pour leurs activités : ce serait une première étape vers l'indépendance ; elle engendrerait entre Ecossais et Anglais un antagonisme qui nuirait aux affaires ; une Assemblée écossaise augmenterait les impôts.

Une étude similaire réalisée parmi les chefs d'entreprise montre que 65 % d'entre eux sont hostiles à tout changement institutionnel. Une Ecosse indépendante, estime un banquier, ne sera pas « *une région particulièrement attirante où promouvoir des affaires internationales. 90 % des affaires du secteur financier se déroulent de l'autre côté de la frontière ou à l'étranger* ». « *Les gens déposent de l'argent dans nos coffres*, explique-t-il, *parce qu'ils savent que nous sommes en liaison directe avec le système bancaire britannique et international. Et pour eux, « dévolution » ou indépendance, c'est pareil.* » Menace voilée ? Alex Salmond n'y croit pas : « *Je peux vous présenter des dizaines d'hommes d'affaires et de financiers qui soutiennent le choix de l'indépendance.* »

Cette perspective, en revanche, aurait un impact direct dans le secteur de la défense, qui emploie quelque soixante-quinze mille personnes : l'Ecosse concentre une part importante des bases militaires britanniques, notamment nucléaires. Reste la question des subventions. Selon le professeur Ian Begg, économiste de l'université de Cambridge, l'Ecosse reçoit 10,5 % des dépenses publiques du Royaume-Uni, alors qu'elle ne contribue que pour 8 % à ses recettes fiscales, ce qui représente une différence de quelque 4 milliards de livres. Pour combler ce « trou » budgétaire, les indépendantistes comptent sur le pétrole, alors que les partisans de la « dévolution » estiment que le Parlement d'Edimbourg devrait récupérer les revenus provenant de l'impôt sur le revenu et la TVA, tout en augmentant éventuellement les premiers d'envion 3 %.

Frontière maritime

Les uns et les autres espèrent que l'assistance financière de la CEE – 171 millions de livres en 1991 – serait accrue, ce qui n'est pas assuré. Les revenus du pétrole sont loin d'atteindre ceux de la période faste des années 70 et 80. Selon le professeur Alex Kemp, spécialiste de ces questions à l'université d'Aberdeen, les perspectives sont cependant favorables. La production pétrolière (2 millions de barils/jour actuellement) devrait augmenter jusqu'à 2,4 millions de barils en 1995, pour décliner ensuite. Vers cette époque, l'accroissement de la production, associée à une augmentation des cours mondiaux, devrait faire monter la contribution brute des revenus de la mer du Nord (gaz et pétrole) à la balance des paiements britannique jusqu'à 11 milliards, 12 milliards, voire 13 milliards de livres. Enfin, selon le professeur Kemp, les revenus de la fiscalité pétrolière (environ 1,1 milliard de livres en 1991) devraient dépasser 3 milliards de livres par an au cours de la seconde moitié des années 90.

Les indépendantistes écossais n'ont donc pas tort, à moyen terme, d'envisager l'avenir avec une relative sérénité : en l'état actuel des réserves, une production qui ne descendrait pas au-dessous de 1,8 million de barils/jour peut être maintenue jusqu'à 2020. Reste que l'attribution des revenus de la mer du Nord est une question délicate. Alex Salmond estime que 90 % des gisements sont situés dans les « eaux écossaises », une thèse que n'est pas prêt d'accepter, en cas de séparation, le gouvernement de Londres.

La question serait bien sûr celle du tracé de la frontière maritime : trois thèses au moins sont en présence, et il est probable que le litige relèverait d'un jugement de la Cour internationale de La Haye. « Alex » se veut grand seigneur : « *Nous accepterons volontiers le verdict...* »

L. Z.



POLITIQUE

La préparation des élections régionales

ENJEUX ET PROGRAMMES

Rhône-Alpes : comment équilibrer le territoire ?

Droite et gauche sont divisées sur la façon d'aider les départements ou les villes défavorisés et sur l'importance des interventions économiques de la région

LYON

de notre bureau régional

Quand, en Rhône-Alpes, la classe politique ne se concentre pas sur la question de la location de salles au Front national, quand elle ne tente pas d'expliquer en quoi ces élections régionales auront ou non une portée nationale, quand elle ne se perd pas à commenter les sondages, elle parle programme et elle discute principalement du schéma d'aménagement du territoire, qui sera la première grande décision de la future assemblée, dans la perspective du onzième plan Etat-région.

Le débat, amorcé lors de la précédente mandature, fait apparaître des lignes de fractures. Il oppose globalement à la majorité régionale UDF-RPR ceux qui, du PS au PCF en passant par les deux mouvements écologistes, dénoncent le *«déséquilibre»* d'une région qui, attirée par l'Est, donc l'Europe médiane, *«abandonne»* la Loire, l'Ardèche ou la Drôme, déjà fortement touchées par la crise économique ou rurale.

Les socialistes proposent qu'un *«programme spécifique»* soit consacré à ces zones, un peu à la manière de celui dont a bénéficié la Savoie, à l'occasion des Jeux olympiques d'Albertville, notamment par des investissements importants en voies de communication. C'est à l'Etat, répond en substance le président (UDF-PR) du conseil régional sortant, M. Charles Millon, d'accélérer son programme d'équipements autoroutiers. Pour lutter contre la désertification, M. Millon compte sur les *«contrats de pays»* afin de permettre aux «bourgs», les communes de mille à dix mille habitants, de conserver les services, publics ou privés, essentiels à leur survie.

La majorité régionale de droite et l'opposition de gauche s'accordent sur la nécessité d'implanter des universités dans les villes moyennes. Mais les divergences apparaissent lorsqu'il s'agit de trouver un équilibre entre les grandes métropoles dévoreuses de matière grise et d'emplois et les agglomérations plus modestes. M. Millon est partisan d'amplifier la taille européenne de Lyon, voire de Grenoble et Saint-Etienne, en renforçant ces *«pôles d'excellence»*, qui auraient alors un effet d'entraînement, notamment économique, sur le reste du territoire.

«Renforcer ceux qui gagnent»

M. Christian Brodhag, chef de file des Verts, candidat dans la Loire, dénonce cette logique. Elle ne vise, selon lui, qu'à *«renforcer ceux qui gagnent»*. Discours peu éloigné de celui de M. Jean Auroux, candidat des socialistes à la présidence du conseil régional, qui n'y voit que l'expression de *«la pente libérale de l'exécutif sortant»*. Pour éviter à Rhône-Alpes *«les travers concentrationnaires de l'Ile-de-France»*, il prône une politique plus volontariste en direction des zones *«sinistrées»*, en matière d'implantation d'activités économiques et d'emplois. M. Auroux reproche ainsi à la majorité régionale de n'avoir pas *«relayé»* les dispositifs gouvernementaux d'insertion et considère que la région, par *«des synergies contractuelles nouvelles»* avec les autres collectivités, devrait beaucoup plus s'investir sur le terrain économique.

Ce n'est pas la fonction du conseil régional, répond M. Millon. A plusieurs reprises, son premier vice-président (RPR), l'industriel Alain Mérieux, a d'ailleurs émis des doutes sur l'efficacité des interventions économiques de l'assemblée régionale. Ce secteur n'occupe qu'une maigre part du budget : 4 % des 4,5 milliards de francs pour 1992. M. Millon préfère créer des conditions favorables aux entreprises innovatrices, en soutenant les transferts de technologie, en facilitant la liaison avec les universités, et il met l'accent sur la formation professionnelle et l'alternance.

Cette politique d'accompagnement est vivement critiquée par les communistes, car, selon eux, elle fait peu de cas de la défense de l'emploi industriel et ne permet pas de juguler le chômage : Rhône-Alpes compte deux cent cinquante mille chômeurs, *«plus que la population de Saint-Etienne»*, répètent-ils. Conscient néanmoins des capacités limitées du conseil régional, le PC propose d'augmenter ses possibilités d'intervention économique en taxant de 1 % les opérations de la Bourse de Lyon et en lui versant la taxe sur les produits pétroliers.

Les Verts veulent, eux aussi, accroître la *«force de frappe financière»* de la collectivité régionale, et comptent, pour cela, sur l'Europe. Considérant que le marché unique de 1993 mettra à mal les monopoles, dont celui d'EDF, ils préconisent la création d'un établissement public régional qui serait chargé de la distribution de l'énergie, et dont les recettes seraient attribuées à l'assemblée.

Nouvelles ressources nouvelles compétences

Ce débat sur les nouvelles ressources du conseil régional croise évidemment celui de ses éventuelles nouvelles compétences. Les socialistes et les communistes sont prudents. Le PS souhaite d'abord que la collectivité s'en tienne aux lois de décentralisation et concentre ses efforts sur les principaux chapitres de ses attributions au lieu de *«toucher à tout»*, comme l'a fait, selon eux, l'exécutif sortant. Cette *«dispersion»* a été parfois regrettée par certains membres de l'actuelle majorité : *«Après avoir abondamment accompagné des actions conduites par d'autres collectivités, la région va devoir opérer des choix et une sélection de ses interventions»*, notait, lors de l'examen du dernier budget, le vice-président délégué aux affaires financières.

Il n'empêche que M. Millon est demandeur de nouvelles compétences sur les hôpitaux, les routes, l'environnement... Mais à une condition : que l'Etat transfère, dans le même temps, les ressources correspondantes. Le récent débat sur le plan «Universités 2000» a été, pour lui, l'occasion d'affiner sa philosophie décentralisatrice. M. Millon refuse toute nouvelle tutelle, fût-elle régionale, sur l'université, de la même façon qu'il ne souhaite pas de «diplômes régionaux». Pour autant, il considère que le conseil régional peut offrir un excellent lieu de dialogue avec une communauté universitaire qui disposerait de l'autonomie nécessaire à son développement.

M. Millon se distingue ainsi de la proposition de M. Charles Pasqua, qui veut créer une université financée par le conseil général des Hauts-de-Seine. Mais il ne partage pas pour autant les réserves de M. Pierre Mazeaud (RPR), candidat en Haute-Savoie en position éligible. Pour celui-ci, pas question de toucher à *«la souveraineté de l'Etat»* : *«La région*, explique-t-il, *doit simplement intervenir en relais de l'Etat, lorsque le budget de celui-ci n'y suffit plus.»*

Le Front national se tient à l'écart de ces discussions, puisque, selon son porte-parole, M. Bruno Gollnisch, *«la loi de décentralisation est une escroquerie»*. Lors de la précédente mandature, le groupe d'extrême droite a mis en application cette conception en s'opposant à toute nouvelle intervention du conseil régional. Comme, par exemple, lorsque la majorité de droite a décidé, sur proposition des socialistes, de consacrer une ligne budgétaire aux logements des plus démunis.

Dernier point de débat : les interférences de compétences entre les communes, les conseils généraux et le conseil régional. Mis à part M. Mazeaud, qui n'hésite pas à rappeler qu'il a déposé, il y a deux ans, un amendement demandant la suppression des départements, les autres candidats abordent ce sujet à mi-voix. *«Il faudra bien, un jour ou l'autre, trancher»*, explique ainsi M. Auroux. M. Millon s'en tient à la défense du principe de subsidiarité : *«Gérer toujours au plus près des demandes du citoyen»*. Il pense qu'à terme, coincés entre les districts et le conseil régional, les départements se démoderont. Mais il ne le dit pas trop fort. Car cent soixante-neuf cantons sont renouvelables en Rhône-Alpes et la concomitance des deux scrutins impose dans ce domaine une prudente réserve...

BRUNO CAUSSÉ

En Provence-Alpes-Côte d'Azur

M. Tapie fait de la relance des chantiers navals de La Ciotat son nouveau cheval de bataille

A l'approche du scrutin du 22 mars, M. Bernard Tapie a sorti une dernière carte de sa manche : celle de la réouverture des chantiers navals de La Ciotat, grâce à l'appui promis au conseil général des Bouches-du-Rhône par M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances.

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Le 11 mars, à Marignane, M. Tapie, chef de file régional de la majorité présidentielle, accueille le ministre de l'économie et des finances venu le soutenir dans sa campagne. *«Les chantiers navals*, explique prudemment M. Bérégovoy, *connaissent une crise à l'échelle mondiale, et nous ne pouvons pas, aujourd'hui, ni Bernard Tapie ni moi-même, improviser une solution électorale. En revanche*, ajoute-t-il, *ce que l'on peut faire, c'est demander au conseil général de reprendre, le cas échéant, l'outil industriel et de rechercher des solutions. Cela, j'y suis prêt.»* M. Bérégovoy précise, même, que si le conseil général *«répond «présent»* et *«s'il s'agit d'une solution durable, les moyens du ministère des finances seront à sa disposition»*.

Le PCF demeure hostile

Le gouvernement avait toujours fait obstacle jusqu'alors à la reprise des chantiers par le groupe américano-suédois Lexmar, en refusant de lui rétrocéder l'outillage public acquis, en août 1989, par la Banque Worms. Les demandes présentées par le conseil général auprès de la banque d'affaires, contrôlée par l'Etat, n'ont pas davantage été couronnées de succès. Les perspectives du marché des pétroliers à double coque, que Lexmar se proposait de construire au rythme de trois à quatre par an, se sont, certes, améliorées, et le prix de ces super-tankers a presque doublé depuis 1989, mais un rapport récent de l'ingénieur général Jacques Dubois, commandé par le ministère de l'industrie, a conclu que le projet d'une réouverture des chantiers, s'il pouvait, techniquement, se concevoir, *«ne serait pas sans poser de graves problèmes du point de vue financier»*.

Le président (PS) du conseil général, M. Lucien Weygand, s'est pourtant empressé de saisir la perche tendue par M. Bérégovoy. Dès le 12 mars, il a écrit à la Banque Worms pour lui proposer, de nouveau, le rachat de l'outillage des chantiers, indispensable au redémarrage des activités. *«L'affaire*, estime-t-il, *peut se régler en quelques jours. Nous ferons, ensuite, un tour de table auquel la Lexmar devrait être partie prenante.»* Même attitude intéressée de la CGT, dont les militants occupent le site de La Ciotat depuis quarante-deux mois. Bien qu'elle l'ait fait condamner, le 25 février, pour promesses d'embauche non tenues, elle a cependant accepté de renouer le dialogue avec le chef de file des listes Energie-Sud. Mieux : le secrétaire du syndicat cégétiste des chantiers, M. Joseph Rodriguez, lui-même candidat sur la liste du PCF, a volontiers reçu à La Ciotat, samedi, M. Tapie, auquel il a serré la main devant les photographes et les caméras de la télévision.

Le maire de La Ciotat, M. Jean-Pierre Laffont (UDF-PR), ne s'est pas privé, en revanche, de dénoncer le *«bluff électoral»* du député (non-inscrit) des Bouches-du-Rhône *«qui ne peut tromper personne»*. *«M. Bérégovoy*, a-t-il ironisé, *s'est pris les pieds dans le Tapie!»* Le chef de file de la majorité présidentielle n'a pas caché, au demeurant, qu'il attend certains dividendes électoraux de sa mission de bons offices. S'il espérait, toutefois, dégeler ses relations avec le PCF, dont les voix lui seront absolument nécessaires pour la constitution d'une éventuelle majorité de coalition au conseil régional, il a fait fausse route. Dans un communiqué publié, lundi, par *la Marseillaise*, M. Guy Hermier, qui dirige la liste communiste dans les Bouches-du-Rhône, lui a apporté une réponse cinglante. *«Il ne faut pas compter sur les communistes*, déclare-t-il, *pour entrer, si peu que ce soit, dans ce qui apparaît comme une opération politicienne indécente et indigne. (...) Notre attitude concernant les alliances au sein du futur conseil régional n'a pas varié et ne variera pas.»*

GUY PORTE

Mme Cresson souligne l'«importance considérable» du scrutin

CHATELLERAULT

de notre envoyé spécial

Avant d'être l'invitée, lundi 16 mars, du «Club de la presse» d'Europe 1, Mme Edith Cresson a clos, samedi 14 mars, à Châtellerault, ville dont elle est le maire, sa participation à la campagne par un dîner républicain. *«Cette élection a une importance considérable»*, a déclaré notamment le premier ministre, devant quelque quatre cents sympathisants qui avaient entendu auparavant M. Alain Claeys, tête de liste du PS dans la Vienne, et Mme Martine Aubry, ministre du travail. Après avoir, à nouveau, longuement insisté sur la qualité du bilan de la gauche, Mme Cresson a affirmé que les *«choix»* que feront les électeurs dimanche prochain *«seront, qu'on le veuille ou non, interprétés»*, et donc *«serviront plus ou moins de modèle à ce qui se passera dans la vie politique de notre pays pour les années qui viennent»*.

Le premier ministre a insisté sur l'importance de la participation : *«Ne pas voter*, a-t-elle dit, *c'est démissionner, c'est abandonner sa voix à l'extrême droite et conforter ainsi son pourcentage.»* Elle a demandé *«aux centristes de progrès de dire pour eux où est le progrès»*, et *«aux écologistes responsables de prendre leurs responsabilités»*, car *«les électeurs qui s'apprêtent à voter écologiste le 22 mars ont le droit se savoir (...) à qui apporteront leur voix»* ceux qu'ils vont élire.

Enfin, Mme Cresson s'est projetée dans l'avenir. D'abord en affirmant : *«Moi, avec le gouvernement, avec vous, je veux continuer à aller plus loin.»* Ensuite en dessinant le schéma de la majorité future, qui ressemble à celui d'aujourd'hui : *«Le gouvernement associe des socialistes, des centristes d'ouverture*, a-t-elle souligné. *Il est le premier à faire place en son sein à des écologistes responsables. C'est à peu près ce que souhaitent les Français. Peut-être ne le savent-ils pas!»*

THIERRY BRÉHIER

□ **Selon l'IFOP, la cote de M. Mitterrand en hausse, celle de Mme Cresson en baisse.** – Selon le baromètre mensuel de l'IFOP, publié par *le Journal du dimanche* du 15 mars, 26 % des Français sont satisfaits de M. Mitterrand en mars contre 24 % en février. 59 % d'entre eux sont mécontents contre 63 % le mois dernier. Pour Mme Cresson, la proportion des personnes satisfaites passe de 21 % à 19 %, celle des personnes mécontentes de 57 % à 59 %. Ce sondage a été réalisé du 27 février au 5 mars auprès de 1913 personnes.

PROPOS ET DÉBATS

MM. JOXE (PS) ET JUPPÉ (RPR)

Lutter contre l'abstention

MM. Pierre Joxe, ministre de la défense, tête de liste du PS à Paris, et Alain Juppé, secrétaire général du RPR, chef de file de l'UPF dans la capitale, qui s'affrontaient, dimanche soir 15 mars, au «Grand-Jury RTL-*le Monde*», ont l'un et l'autre déploré la forte abstention généralement prévue aux élections régionales du 22 mars. *«Lutter contre l'abstention est notre premier devoir»*, a déclaré le ministre de la défense. *«Je partage tout à fait le sentiment de Pierre Joxe sur l'abstention. C'est une maladie de la démocratie et nous devons la combattre»*, a ajouté M. Juppé. Celui-ci a souligné, toutefois, *«une coïncidence»* : *«C'est au bout de onze ans de mitterrandisme que l'abstention atteint des niveaux qu'elle n'avait jamais atteints auparavant*, a-t-il dit. *Je crois qu'il y a là une relation de cause à effet.»*

Le secrétaire général du RPR a dénoncé d'autre part la *«stratégie savamment organisée par M. Mitterrand et, d'une façon générale, par les socialistes pour valoriser le Front national»*. Il a reproché à M. Joxe d'avoir dit : *«Voter Juppé, c'est voter Le Pen.» «Personnellement, je pense que vous n'êtes pas pour le Front national*, lui a répondu M. Joxe, *mais vous êtes conduit à vous allier avec lui comme vous l'avez déjà fait il y a six ans, et vous vous y préparez»*, lui a répondu Pierre Joxe.

M. FABIUS

«Ne pas se tromper d'enjeu»

M. Laurent Fabius a déclaré, dimanche 15 mars, devant deux cents militants socialistes réunis au Pré-Saint-Gervais, en Seine-Saint-Denis, qu'*«il ne faut pas se tromper d'enjeu»* pour les élections régionales et cantonales et que *«toute la campagne ne doit pas tourner autour de celui qu'on doit combattre»*. *«Pour combattre les thèses d'extrême droite, il faut en comprendre les racines et expliquer humblement, avec des arguments précis et convaincants, à ceux qui votent pour le Front national qu'ils seront les premières victimes de ses thèses»*, a souligné le premier secrétaire du PS.

M. CHIRAC

Éviter une «mauvaise querelle» sur Maastricht

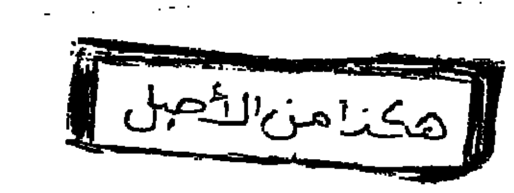
M. Jacques Chirac a déclaré, samedi 14 mars à Corrèze, que son mouvement *«n'a pas intérêt à créer une mauvaise querelle»* avec ses partenaires de l'UDF sur la ratification des accords de Maastricht. Le président du RPR a réaffirmé son *«hostilité»* à l'octroi du droit de vote aux ressortissants de la Communauté européenne, en précisant qu'il voterait contre cette disposition du traité. M. Chirac souhaite que le gouvernement français demande *«une dérogation»*. *«Nous devrions, si nous sommes raisonnables, arriver à une position commune sur cette question comme nous l'avons fait pour l'Acte unique européen»*, a dit l'ancien premier ministre. *«Si nous sommes déraisonnables, l'Europe pourrait être une pomme de discorde»*, a-t-il ajouté.

M. GISCARD D'ESTAING

«Ni compromission ni injure» à l'égard du FN

Interrogé, dimanche 15 mars au «Forum RMC-*L'Express*», sur la signification politique des élections régionales, M. Valéry Giscard d'Estaing a déclaré : *«Je crois que en dehors d'une expression de rejet de la politique socialiste nationale, ce sera un vote de sagesse pour dire : les régions, c'est quelque chose dont le contenu va se remplir.»* Le président de l'UDF s'est dit convaincu qu'en Auvergne comme en France *«il n'y a pas d'autre majorité possible que la nôtre* [l'UPF] *pour gérer le réel, à cause de deux circonstances : l'effondrement du Parti socialiste, profond, et, d'autre part, l'isolement du Front national.»*

Il a ajouté qu'il se refusait à *«alimenter le débat politicien»* sur le Front national, sa position tenant en deux mots : *«ni compromission ni injure.»*



POLITIQUE



La préparation des élections régionales

Le printemps des « écolos »

Suite de la première page

A la fois amusés et choqués par tant d'hypocrisie, les deux leaders de l'écologie politique n'ont pas tardé à réagir. *« A dix jours de l'élection, les partis nous jouent le scénario de « plus écolo que moi, tu meurs ! » L'écologie d'accord, mais sans les écologistes »*, a ironisé le ministre de l'environnement, vendredi 13 mars, à Grasse (Alpes-Maritimes). La veille, à Paris, après avoir relevé qu'à droite comme à gauche, la lutte pour la croissance et pour l'emploi avait abouti, en vingt ans, à créer trois millions de chômeurs, le chef de file des Verts avait affirmé : *« Il y a un vote nécessaire, c'est le vote Vert. »*

Partis d'un seuil inférieur à 4 % des suffrages exprimés lors des deux dernières élections présidentielles de 1981 et de 1988, les écologistes avaient obtenu 10,59 % des voix aux élections européennes de 1989. Les instituts de sondage les créditent désormais, avec constance, d'un taux d'intentions de vote de l'ordre de 15 %, comparable à celui du Front national et à peine inférieur à celui du PS. Echaudés par de précédents scrutins, les leaders des Verts et de Génération Ecologie ne sont pas pour autant parmi les plus optimistes : le vent est porteur, et il n'y a nulle gêne aujourd'hui pour une personne interrogée à se déclarer prête à voter pour l'écologie. Les résultats des sondages peuvent donc leur être exagérément favorables par rapport aux choix réels des électeurs.

Modérés et radicaux

En dépit de leurs querelles, MM. Lalonde et Waechter ne sont pas encore parvenus d'autre part à éclaircir ce qui les distingue vraiment. Il arrive encore que le premier soit considéré comme le leader des Verts tandis que le second est parfois pris pour le ministre de l'environnement. L'opinion ne paraît pas faire la distinction entre les modérés de Génération Ecologie, avant tout soucieux de réparer les dégâts commis dans l'environnement, et les Verts, plus radicaux, qui prétendent remettre en cause la *« logique productiviste »* de la société.

Enfin, la division de la famille écologiste risque fort de lui coûter bon nombre de sièges. Dans un tiers des départements de la métropole, parmi les moins peuplés, il faut, en effet, atteindre le seuil de 8 % environ des suffrages exprimés pour enlever un siège de conseiller régional. Crédités de 15 % des voix en moyenne, les écologistes unis pourraient espérer en obtenir deux, mais, divisés à parts égales entre deux mouvements, ils n'en obtiendraient aucun.

C'est cette analyse qui a conduit le président de Génération Ecologie, M. Lalonde, à prôner, depuis l'été dernier, l'union de tous les écologistes. Face à la menace que constitue le Front national, on estime en effet à Génération Ecologie que l'actuelle division des écologistes peut faire perdre à ces derniers soixante des quelque deux cents sièges qu'ils pouvaient escompter.

Sur la foi des plus récentes élections partielles, notamment en Loire-Atlantique et dans le Nord, les amis de M. Waechter estiment, en revanche, que deux listes peuvent permettre de « ratisser plus large » et que les candidats de Génération Ecologie mordent davantage dans l'électorat des déçus du socialisme que dans celui des vrais écologistes.

Dans l'immense majorité des cas, la ligne de stricte autonomie défendue par les amis de M. Waechter l'a emporté. Mieux, en dépit de leur volonté d'ouverture, aucun des animateurs de la minorité du mouvement ne s'est risqué à enfreindre la règle définie lors de la dernière assemblée générale des Verts, à Saint-Brieuc. Hormis quatre petits départements (l'Ariège, les Deux-Sèvres, les Hautes-Pyrénées et le Territoire de Belfort), où des accords amiables ont pu être passés plus ou moins officiellement entre les représentants locaux des deux mouvements, il n'y a que deux cas de véritable union politique, conclue à la base contre l'avis de l'une ou l'autre des deux directions nationales : la Haute-Garonne et les Alpes-Maritimes.

Il reste, pour l'avenir, à gérer l'après-22 mars. Mis à part la ligne infranchissable qui interdit à Génération Ecologie comme aux Verts de favoriser, dans les conseils régionaux, l'élection d'un exécutif lié de près ou de loin au Front national, l'attitude des futurs élus écologistes est d'autant plus susceptible de varier d'une région à l'autre que les deux mouvements ne sont pas encore suffisamment organisés pour contrôler les initiatives de leurs représentants locaux.

Ainsi, c'est avec une certaine stupeur que la direction de Génération Ecologie a découvert, il y a quelques jours, que l'un des candidats qu'elle soutenait en Loire-Atlantique, M. Jean-Gabriel Cohn-Bendit, avait pu avoir, dans le passé, une attitude jugée ambiguë face aux thèses des historiens révisionnistes. De même, en dépit de la présence dans ce département de deux de leurs responsables nationaux, Mme Marie-Françoise Mendez et M. Gérard Onesta, les Verts n'ont pu empêcher, à Toulouse, qu'un adhérent de fraîche date, M. Henry Farenny, ancien dirigeant fédéral du PC, applique, comme il l'entend, une stratégie de rapprochement avec Génération Ecologie. C'est en ce sens, peut-être, que la mise en garde, peu amène, de M. Laurent Fabius, selon laquelle *« il risque d'y avoir des couillons à l'arrivée »*, n'est pas tout à fait vaine. Il peut y avoir, en effet, autant d'indiscipline chez les écologistes que dans les partis dits « de gouvernement ». Rien, par exemple, ne permet d'indiquer aujourd'hui qu'au lendemain de l'élection du 22 mars, MM. Noël Mamère et Lionel Stoléru adopteront la même attitude, l'un en Aquitaine, l'autre en Picardie, lors du choix du président de leur conseil régional.

Porte ouverte à toutes les combinaisons

Chez les Verts, la liberté donnée par les statuts aux structures régionales laisse également la porte ouverte à toutes les combinaisons. Toutefois, le mouvement de M. Waechter a établi, région par région, une liste d'*« objectifs incontournables »* qui limitent singulièrement les possibilités d'alliances à bon compte.

Au sein de leurs partis respectifs, les deux principaux porte-parole de l'écologie politique pourraient ainsi se trouver rapidement confrontés à une crise d'autorité. De nombreux militants de Génération Ecologie n'imaginent plus en effet que leur mouvement puisse continuer à être géré par le cabinet de l'actuel ministre de l'environnement. Au sein des Verts, M. Yves Cochet n'est pas le seul à se demander avec inquiétude *« pourquoi l'on n'a pas réussi à occuper l'espace rempli par Génération Ecologie »*. A moins d'un an des élections législatives, la seule échéance qui puisse permettre d'installer durablement les écologistes au cœur de la vie politique, la recomposition sera nécessairement à l'ordre du jour.

JEAN-LOUIS SAUX

Les « objectifs incontournables » des Verts

Lors de leur assemblée générale de Saint-Brieuc, les Verts ont demandé à leurs structures régionales de définir une série d'*« objectifs incontournables »*, sans lesquels il ne saurait y avoir d'accords de gestion avec les autres formations politiques.

Ceux-ci concernent en particulier la réorientation des budgets régionaux des transports au profit des transports en commun, accompagnée, le plus souvent, d'une demande de moratoire sur l'actuel programme autoroutier ; le développement des énergies renouvelables et celui du tri sélectif des déchets ; le soutien à une agriculture et à une industrie moins polluantes ; la préservation des espaces naturels ; le refus des grands complexes touristiques ; le soutien aux langues et aux cultures régionales ; la démocratie participative et la transparence dans le fonctionnement des assemblées régionales. Appliqués à chacune des régions, ces objectifs ont parfois donné lieu à une abondante littérature : une plaquette de trente pages en Seine-Saint-Denis ou un livre vert de cent pages, vendu dans les kiosques, dans la région Nord-Pas-de-Calais, où les Verts posent notamment comme conditions à tout accord de gestion un moratoire sur le projet de doublement de l'autoroute du Nord et l'abandon du projet d'autoroute A16 (Amiens-Boulogne).

Autres exemples : les Verts de l'Ile-de-France réclament un référendum sur l'aménagement de la région parisienne ; ceux d'Alsace refusent le remplacement de la centrale de Fessenheim et acceptent une contribution de la région pour le financement du TGV-Est à la condition qu'il n'y ait pas de ligne nouvelle dans la plaine d'Alsace.

En Nouvelle-Calédonie

Treize jeunes Mélanésiens inculpés et écroués après de violents incidents à Nouméa

Quinze jeunes Mélanésiens ont été présentés au parquet, dimanche 15 mars, à Nouméa, après les violents incidents qui s'étaient traduits, dans la nuit de vendredi à samedi, par des scènes de pillage et par l'incendie du plus grand centre commercial du centre-ville (*le Monde* daté 15-16 mars). Au terme des auditions, treize d'entre eux ont été écroués après avoir été inculpés de *« destruction par incendie ou tout autre moyen de nature à créer un danger pour la sécurité des personnes, commise en bande organisée »*.

Vingt-huit personnes avaient été interpellées après qu'une centaine de jeunes, originaires pour la plupart de la commune de Païta, dans la banlieue de Nouméa, eurent prêté main forte à une quinzaine de leurs amis, furieux d'avoir été interdits d'entrée dans une boîte de nuit dont le portier avait jugé qu'ils étaient en état d'ébriété. Des mesures de sécurité exceptionnelles ont été prises, dès samedi soir, par le haut-commissaire de la République, M. Alain Christnacht, qui a jugé ces violences *« graves et inacceptables »*.

Des patrouilles de policiers et de CRS ont sillonné l'agglomération pendant tout le week-end ; le club où les incidents avaient commencé a été fermé, mais, dimanche, le calme était totalement revenu à Nouméa. M. Christnacht a promis aux délégués des commerçants, venus se plaindre, samedi après-midi, en compagnie du maire de la ville, M. Jean Lèques, que l'Etat accordera aux victimes de ces troubles des mesures d'indemnisation exceptionnelles. Le président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR), M. Jacques Lafleur, député (RPR), a été reçu par le ministre des DOM-TOM, M. Louis Le Pensec, venu en Nouvelle-Calédonie pour assister aux obsèques du préfet Jacques Iékawé. Il a estimé que ces incidents étaient *« dus aux ventes abusives d'alcool par certains établissements de nuit »*. Le président du Front de libération national kanak socialiste (FLNKS), M. Paul Néaoutyine, maire de Poindimié, a affirmé, pour sa part, qu'il faut y voir *« un clignotant social qui s'allume »*.

Un signal

par Alain Rollat

La douloureuse histoire de la Nouvelle-Calédonie apprend qu'il ne faut pas y traiter à la légère des incidents qui, ailleurs, appartiennent à la routine.

Les scènes d'émeute qui se sont produites dans la nuit du 13 au 14 mars au centre de Nouméa, à partir d'une banale querelle de bar, ne procédaient assurément d'aucune sorte de manifestation politique. Elles exprimaient plus le mal-vivre des jeunes des banlieues que le mal-développement des tribus canaques accrochées à la revendication indépendantiste. Vivre à Païta n'est pas forcément plus facile que de vivre à Vaulx-en-Velin, à Mantes-la-Jolie ou dans le quartier du Chaudron à Saint-Denis-de-la Réunion.

Ce n'est pas la première fois, de toute façon, que le centre-ville de Nouméa subit une telle flambée de violence. Les derniers incidents du même genre remontaient au lendemain de la signature des accords de Matignon et de la rue Oudinot : quand un millier de jeunes Mélanésiens et Wallisiens avaient mis à sac une vingtaine de magasins autour de la place des Cocotiers, avant d'affronter les forces de l'ordre, le samedi après-midi 8 octobre 1988, un mois avant le référendum prévu pour consacrer la réconciliation des deux principales communautés de la Grande-Terre, personne ne s'était hasardé à faire de cette émeute une lecture politique, mais tout le monde avait souligné, à juste titre, que ces événements posaient concrètement le problème de l'avenir des jeunes de Nouvelle-Calédonie.

Quatre ans plus tard, malgré la mise en œuvre des accords de Matignon et les efforts multipliés de part et d'autre, ce problème n'apparaît toujours pas résolu alors qu'il constitue la clé de l'avenir dans un territoire où les moins de vingt ans représentent à peu près la moitié de la population. Et force est de constater que les jeunes Canaques restent les plus nombreux parmi les laissés-pour-compte fréquentant la rubrique des faits-divers pour abus de bière, de whisky ou de cannabis.

Des résultats trop limités

Faute d'avoir osé transgresser les normes métropolitaines dans leur recherche des moyens de rééquilibrer la répartition de l'emploi, les responsables politiques et administratifs de l'application des accords de Matignon obtiennent des résultats trop limités pour que la « promotion mélanésienne » ne demeure pas une gageure.

Ces nouveaux incidents s'apparentent donc à un signal d'alerte.

Depuis quelque temps, au demeurant, certains Calédoniens eux-mêmes tirent la sonnette d'alarme. Le président du FLNKS, M. Paul Néaoutyine, s'en était ouvert, en octobre dernier, au président de la République qui l'avait reçu à l'Elysée : *« J'ai dit à M. Mitterrand qu'il faut être vigilant, notamment sur la formation des jeunes, parce que si la formation des cadres se passe bien, avec les bacheliers, il ne faut pas oublier les autres, le gros du bataillon formé de jeunes qui ne sont pas allés plus loin que le CM2 à l'école... »* Le président de l'USTKE (Union syndicale des travailleurs kanaks et exploités), M. Louis Kotra Uregeï, soulignait, en décembre, que les abords de Nouméa se transformaient *« peu à peu en ghettos »* par afflux continuel de jeunes chômeurs mélanésiens en rupture de tribu. Le fondateur du LKS (mouvement Libération kanak socialiste), M. Nidoish Naisseline, signataire des accords de Matignon, écrivait, au même moment, qu'il percevait chez les jeunes de sa communauté *« un sentiment grandissant de dégoût de la classe politique et de honte de l'image dévalorisante que les élus donnent de l'homme kanak, car le favoritisme et l'arrivisme engendrés par les accords de Matignon ne sont pas faits*, disait-il, *pour élever un peuple à sa dignité »*.

Le signal en question s'adresse, en premier lieu, en effet, aux responsables politiques calédoniens. Mais à tous, sans exception.

Succédant à M. Willy Brandt

M. Mauroy devrait être élu président de l'Internationale socialiste en septembre

Le présidium de l'Internationale socialiste, qui s'est réuni les 13 et 14 mars, à Madrid, a proposé de désigner M. Pierre Mauroy comme président, à la suite de la décision de M. Willy Brandt, ancien chancelier d'Allemagne fédérale, de se retirer au terme de seize années à la tête du mouvement. Cette désignation aura lieu en septembre prochain.

MADRID

de notre correspondant

M. Pierre Mauroy, ancien premier ministre français, ancien premier secrétaire du PS, devrait être élu président de l'Internationale socialiste à l'occasion du prochain congrès de cette organisation, qui se tiendra à Berlin du 15 au 17 septembre. *« J'ai reçu cette proposition avec beaucoup d'émotion, de fierté et d'humilité »*, nous a déclaré l'ancien chef de file des socialistes français, qui a rendu hommage au président sortant en affirmant : *« On ne remplace pas Willy Brandt, on lui succède »*, et à M. Felipe Gonzalez, *« lequel a joué un rôle très important »* dans cette proposition. Par expérience, M. Mauroy sait qu'*« être dauphin n'est pas une situation très facile »* : il va donc continuer d'exercer ses fonctions de vice-président sans faire de plans sur la comète, mais tout en sachant qu'il est *« un fils de la famille qui arrive à une période d'adaptation importante »*.

A ce propos, l'ancien premier ministre de M. Mitterrand admet que l'Internationale socialiste *« s'est recentrée »*. *« Nous sommes tous des sociaux-démocrates »*, dit-il, rappelant au passage que le projet adopté par le dernier congrès du PS a permis aux socialistes français de *« se mettre en symbiose »* avec ce qu'ils ont fait au gouvernement *« pour qu'il n'y ait pas de distorsion entre la théorie et la pratique ni avec l'Internationale socialiste »*.

M. Mauroy affirme que *« l'Internationale socialiste du vingt et unième siècle sera bien différente de celle du vingtième siècle »*. *« Nous en sommes conscients*, dit-il, *nous l'acceptons et non seulement nous voulons suivre le changement mais quelquefois nous devons le précéder. »* L'ancien premier secrétaire du PS souligne qu'il n'y a plus désormais de discussions idéologiques et que tout le monde est d'accord autour de l'idée de la social-démocratie. M. Mauroy ajoute toutefois : *« La démocratie économique est encore un immense chantier et si nous avons apporté un certain nombre de réponses, nous avons encore beaucoup à travailler sur ce plan-là. »* Le futur président de l'Internationale socialiste évoque aussi l'importance de l'écologie, met l'accent sur le concept de responsabilité personnelle.

L'Internationaliste socialiste, qui rassemble quatre-vingt-huit partis ou mouvements du monde entier, veut s'adapter au *« monde changeant »*. Tel était le thème principal de ce présidium au cours duquel M. Gonzalez a mis en garde les socialistes contre *« la tentation de tomber dans le conservatisme de gauche »*. Réunis dans l'hôtel le plus cher de la capitale, les membres de l'Internationale socialiste ont fait le point sur les problèmes du monde, de l'Afrique du Sud à Timor oriental en passant par la Yougoslavie et le Karabakh où une délégation va être envoyée. Un hommage particulier a été rendu à M. Willy Brandt qui, à soixante-dix-huit ans, a décidé de passer le flambeau car *« tout doit prendre fin dans la vie »*. M. Mauroy a reconnu en lui l'homme qui a *« assumé l'universalité de l'Internationale socialiste »*. Une cinquantaine de formations se bousculent d'ailleurs à la porte de ce club créé en 1951, aujourd'hui à la recherche d'une nouvelle identité.

MICHEL BOLE-RICHARD

ENQUÊTE

L'Algérie de la deuxième mémoire

I. – *Des historiens encombrés*

par Michel Kajman

Comment vivre avec ce paradoxe? L'histoire de France est aussi l'histoire de l'Algérie pendant près de cent trente-deux ans (1830-1962). Un peu plus longtemps en vérité. Et même encore plus que ce «peu» nous le donne à penser. Les traits de plume, les signatures à Evian ou ailleurs peuvent bien abolir, disjoindre, entériner ceci, planifier cela. La réalité se débrouille de son côté. Le sang et les larmes, les nostalgies et les ruptures, les habitudes et les passions, l'obsession et l'amnésie, la splendeur de la lumière méditerranéenne et la noirceur des sales secrets s'inscrivent rarement en annexe des traités.

Alors que faire quand tout un pan d'une histoire nationale qui s'est jouée «là-bas» plus qu'ici n'arrive pas littéralement à s'écrire? Lorsque à tant de raisons, d'émotions ou de troubles vient s'ajouter le reflet glauque de la page faussement blanche?

D'abord, il y eut le temps de l'écran de fumée, des livres par dizaines, souvenirs, témoignages, justifications, plaidoyers, invectives, la plume trempée le plus souvent dans l'encre de l'Algérie française encore rêvée, encore revendiquée. L'Histoire par bribes ou fulgurances en prime quand cela se trouvait.

Dix ans au moins de la sorte. Qui connaît les conséquences de la chirurgie des peuples? Qui peut imaginer le rythme des cicatrisations des groupes et des nations? Dix années tellement étirées qu'en 1982 l'un des rares, très rares historiens de la nouvelle génération à s'intéresser de près à l'Algérie, Guy Pervillé, pouvait écrire dans une revue spécialisée d'enseignants : *«Vingt ans après son dénouement, la guerre d'Algérie va-t-elle enfin entrer dans notre Histoire? Déjà les acteurs et les témoins de ces «événements» vieillissent ou disparaissent peu à peu. Nos élèves et nos étudiants ne les connaissent que par ouï-dire ou par des lectures, quand ils ne les ignorent pas tout à fait (...) Si nos collègues n'ont pas déjà fixé leur opinion, ils risquent d'être désorientés par une historiographie surabondante et contradictoire alors que la recherche historique est à peine entamée.»*

Trente ans maintenant. Du jugement de 1982 on peut soustraire *«à peine»*. Rien de plus. Au fait, qui chemine vers la compréhension et le savoir partagé, et par quelle voie? *«Je n'avais aucun rapport personnel familial avec l'Algérie,* explique Guy Pervillé, né en 1949. *Aucun sinon un arrière-grand-père «pacificateur» en 1871; ce que j'ai découvert plutôt tardivement. En 1958, j'ai essayé de suivre tout ce qui se passait. Je disposais pour cela des journaux qu'on lisait chez moi et dans ma famille,* le Parisien libéré *et* l'Aurore. *Et de la télévision aussi : mon père avait monté lui-même son poste en 1953-1954. J'étais frappé par les sentiments perceptibles autour de moi, les atmosphères successives : peur de la guerre civile, joie du retour de de Gaulle, scènes de fraternisation franco-musulmane, discours du genre : l'Algérie s'est donnée librement à la France.»*

Il dit encore : *«La suite des événements avait de quoi me troubler. Et voilà qu'en juillet 1962 on retrouvait des foules joyeuses alors que tout s'était inversé. Je n'y comprenais plus rien. Dans mes lectures :* le Parisien, l'Aurore, *tout ça c'était la faute à de Gaulle. Pour mes parents, au contraire, de Gaulle avait raison; il avait du reste toujours raison puisque c'était un grand homme.»*

Divergences radicales

De ce *«casse-tête numéro 1»* et de sa tentative de *«comprendre quelque chose»*, l'adolescent fera ce qu'on nomme dans les livres une vocation. Au lycée de Creil, il guette l'arrivée d'élèves rapatriés d'Algérie pour les interroger. Il lit *Historia, Historama.* Puis le voici au lycée parisien Louis-le-Grand. Changement de décor : les maoïstes et les comités Vietnam de base occupent le devant de la scène. Tout ce qui s'imprime sur papier journal politisé, de *l'Humanité rouge* à *Rivarol*, y est disponible. *«Avec stupeur je découvrais que mes lectures précédentes,* le Parisien libéré, l'Aurore, Sélection du Reader's Digest, *étaient considérées comme des torchons.»*

La conversation tombe-t-elle sur la guerre d'Algérie entre un maoïste philosophe et le sage Pervillé, les divergences de vues sont radicales : les «pieds-noirs colonialistes» sont aussi clairement responsables pour l'un que l'est, pour l'autre, le FLN : *«Ça m'a choqué,* se souvient Guy Pervillé. *Il y avait eu une guerre. Il devait y avoir une seule vérité historique sur cette guerre d'Algérie. Il me fallait la découvrir.»*

1968 ouvre une période charnière. Les quatre volumes consacrés par Yves Courrière à la guerre d'Algérie commencent à paraître cette année-là. Ils seront, pour notre historien en herbe et pour quelques autres, un pont jeté entre journalisme et histoire. Entré en 1969 à l'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm, Guy Pervillé consacre, à partir de 1970, ses premiers travaux universitaires aux étudiants algériens de culture française.

D'un problème aigu de méthode il lui faudra bien vite faire une méthode de travail : *«Je suis parti d'un sujet sans archives publiques accessibles. J'ai beaucoup compté sur les témoignages, procédé par entretiens. L'Histoire, après tout, se fait avec tous les documents qu'on peut trouver.»*

Aujourd'hui, Guy Pervillé scrute la politique algérienne de la France entre 1944 et 1954 à la lumière rétrospective de ses longs débuts : *«Pour rééquilibrer mes recherches.»*.

Il a été sollicité plus d'une fois pour procéder à telle de ces mises au point difficiles sur des sujets qui font, comme on dit, couler beaucoup d'encre : combien de victimes a fait la guerre étrange et cruelle d'où est sortie l'Algérie indépendante?



Là où Guy Pervillé est parvenu, par les chemins de la contradiction assumée, de la curiosité et de la raison, en petit Français de France, Benjamin Stora, de deux ans son cadet, est arrivé par les voies douloureuses de la passion et du retour aux sources. Un regard froid, tout à fait froid, sur l'Algérie? Il ne pourrait pas. A-t-on déjà vu un juif d'Algérie, qui plus est de Constantine, la grande cité arabe et juive du pays, laisser l'analyse et la raison effacer l'inimitable couleur des jours d'alors? Ou s'éteindre les sonorités du passé : la langue française de l'espace public, l'arabe de la sphère privée, les accents sublimes de la musique judéo-arabe ?

Un autre monde, d'autres repères : la famille maternelle très traditionnelle, le judaïsme éclairé radical-SFIO côté paternel, une mémoire du malheur rafraîchie quelques années avant Vichy par des émeutes anti-juives qu'avaient tolérées avec beaucoup de mansuétude les autorités françaises.

Et bientôt le malheur pour tous, machine à souvenirs de désolation : le soulèvement algérien dans le Constantinois le 20 août 1955, l'armée bientôt omniprésente pour le juguler. Souvenir de ses sept ans : un Algérien abattu à deux pas du petit Stora. Souvenir de huit ans : un juif tué par une bombe du FLN. *«A partir de 1960, on ne sortait plus.»*

Le mépris pour l'homme du Sud

Le 16 juin 1962, c'est le grand départ avec l'armée française. *«J'étais venu une fois en France, en colonie de vacances. Ma mère ne connaissait pas ce pays. Tout de suite les interdits : ne plus parler arabe, ne plus parler fort. J'ai appris ce qu'entraînait la condition d'homme du Sud. Il faut qu'il fasse attention, qu'il soit cultivé, si possible le premier de sa classe. Qu'il parle très bien le français. J'ai découvert le mépris pour l'homme du Sud, le mépris des ashkénazes pour les séfarades. Je l'ai bien vu en 68 : les ashkénazes étaient les chefs dans la mouvance gauchiste où je m'agitais. Les séfarades c'était les sous-développés. J'ai toujours eu conscience d'appartenir au tiers-monde.»*

Mai 68 : *«C'est ce qui m'a sauvé d'entrer en politique dans ce contexte-là.»* Complètement perdu, comme ses parents, comme tellement d'autres, dans la loge de concierge prêtée, avenue Mozart, puis dans la HLM de Sartrouville, Benjamin Stora entre aux Jeunesses communistes – fatal quand on joue au foot à Sartrouville, – puis rejoint bientôt la mouvance trotskiste . *«Enfin je pouvais dire qui j'étais, d'où je venais. La fraternité, la mobilisation : j'étais enfin dans notre France.»*

Au terme du parcours typique du combattant trotskiste jusqu'au plus groupusculaire des groupuscules, avec séjour de quelques mois en usine au côté de sa mère devenue ouvrière par la force des choses, Benjamin Stora se cherche, en 1975, un sujet de maîtrise. Il est étudiant en sociologie et en histoire : *«Je voulais travailler sur l'Amérique latine, sur le Sud. La France me paraissait étouffante. J'étais à Nanterre. Tout le monde travaillait sur la France, le mouvement ouvrier, etc. Je voulais me distancier, réfléchir plus.»*

On lui souffle : et pourquoi pas le Maghreb? Pourquoi pas? Benjamin Stora prépare son premier travail consacré au mouvement nationaliste algérien : *«Ça a été la passion, j'ai retrouvé des tas de choses refoulées.»* Après le diplôme d'études approfondies, la thèse : *«René Rémond m'a encouragé, mais il m'a dit :* «Il y a un problème. Vous êtes le seul ici à vouloir faire une thèse sur l'Algérie.» Qu'à cela ne tienne, il fait appel à l'un de ces quelques grands anciens discrets et compétents sans lesquels les ouvrages algériens n'auraient peut-être jamais trouvé de nouveau souffle : Charles-Robert Ageron.

La thèse sera une biographie de Ahmed Messali Hadj, père du nationalisme algérien, alors bien oublié. Le contexte intellectuel du début des années 80 est insolite : *«J'étais, à gauche, une sorte de brebis galeuse parce que je travaillais sur Messali. Cela ne se faisait pas. Les fameux «amis de l'Algérie», comme on dit, dont il faudra bien un jour écrire l'histoire édifiante, me discréditaient d'un mot : j'étais pour eux messaliste! Après ma soutenance j'ai connu une sorte de traversée du désert. D'Algérie me venaient des témoignages d'intérêt. En France je n'avais qu'Ageron avec moi.»*

La traversée du désert est aujourd'hui bien finie. Les livres généralement issus de recherches historiques et sociologiques universitaires se sont succédé. Benjamin Stora a aussi travaillé pour la télévision. Il n'est plus en mal de reconnaissance ni même de médiatisation. *«C'est un double basculement qui explique ce changement de situation. D'une part l'apparition des beurs, des Franco-Algériens et des enfants de pieds noirs sur les bancs des universités, en pleine réalité bien visible. Depuis 1985-1986, en gros. Et puis le tournant algérien de 1988. Voilà l'Algérie revenue doublement en force en France, dans la mémoire française.»* L'auteur de *la Gangrène et l'oubli : la mémoire des années algériennes* sait bien que *«l'on peut être loin de l'Algérie et en parler bien. Ce n'est pas mon cas. Tout est là. La musique et le reste. Quand je suis allé au cimetière juif de Constantine pour préparer mon émission de télé, j'y suis resté tétanisé une après-midi entière me demandant : bon Dieu, qu'est-ce qui s'est passé? Cet univers enseveli, disparu...»*

Qu'est-ce qui s'est passé? Evelyne Lever, historienne du dix-huitième siècle, coauteur cependant (avec Bernard Droz) d'une *Histoire de la guerre d'Algérie*, publiée en 1982, a cru le voir de près, de si près qu'il lui fallait, après coup, en rendre compte, expliquer : *«J'étais dans un milieu porteur si l'on peut dire : Algérie française à tout crin. Mon père, René Sève, éditorialiste au* Journal du Parlement, *défendait ardemment l'Algérie française jusque dans les colonnes de* l'Echo d'Alger. *Il était d'ailleurs très lié avec son directeur, Alain de Sérigny. J'étais en sixième en 1954. En 1958, j'étais immergée dans l'atmosphère du complot tramé pour le retour de de Gaulle.*

»J'ai commencé à réfléchir. J'ai été frappée par le climat de passion, d'hystérie, par l'impossibilité totale chez ces gens d'admettre que les temps changeaient. Plus tard, m'intéressant à la fois à la guerre d'Algérie et à la fin de l'Ancien Régime Louis XVI-Marie-Antoinette, j'ai réalisé que les deux périodes étaient liées. La passion que j'avais observée autour de moi était comme un écho de la passion de cet Ancien Régime finissant qui n'avait rien compris. En écrivant la période 1958-1962 de la guerre d'Algérie pour le livre, je me souvenais au fur et à mesure de ce que j'avais vécu, senti à l'époque. C'était vivant pour moi : la période de l'OAS en particulier et son unique philosophie : vengeance, vengeance! J'ai touché ça. C'est quelque chose qui m'a fait penser, moi fille d'une famille rigoureuse qui m'autorisait tout de même à manquer le lycée pour assister à quelques audiences du procès des barricades.»

Les tabous se lèvent

Ainsi commencent à se recoller les morceaux du puzzle. Des historiens travaillent. Des tabous se lèvent. Certaines archives publiques sont théoriquement en passe de devenir largement accessibles. Autant de spécialistes issus de la nouvelle génération, autant de combats ou, quand le mot ne leur sied pas, de préoccupations, enseignés par l'Algérie, hérités d'elle et qui la dépassent.

L'universitaire bordelais Guy Pervillé : *«Il faut donner la parole à tout le monde, sans aucune censure. Sans oublier que l'Histoire n'est pas la mémoire. Il faut élaborer une vision autre. En s'efforçant d'échapper au scepticisme.»* Benjamin Stora : *«Je n'ai pas honte de le dire : je suis aussi intéressé par l'actualité. Je parle de l'Algérie d'aujourd'hui. La politique, les enjeux idéologiques ne me paraissent pas pouvoir être mis entre parenthèses. Je passe par l'image, la vulgarisation, je descends dans l'arène. Je suis partisan d'avancer à mon idée, en maître de conférences franc-tireur. De là où je viens ça me suffit, je m'en suis bien tiré. Et pourquoi ne pas le dire aussi : il y a un droit au Sud. Les hommes du Sud ont le droit d'exister, d'exprimer leur expérience. Pourquoi la France a-t-elle peur de l'homme du Sud?»*

Guy Pervillé a toujours Descartes et Pascal à portée de main pour alimenter sa réflexion. Evelyne Lever ne laisse jamais de côté *«cette préoccupation : qu'est-ce que ça signifie à la lumière de la Raison?»* Benjamin Stora interroge sans relâche ni nostalgie, le mystère d'une culture naufragée par le chaos des événements, la lourde prégnance du mélange étrange d'oppression et de convivialité qui singularisait l'expérience algérienne et traque déjà les contours de l'Algérie de demain. Peut-être simplement une histoire si peu ordinaire a-t-elle besoin, pour commencer à s'écrire, d'historiens pas tout à fait comme les autres.

Prochain article :

Un clivage dans l'inconscient des politiques

Le grand silence

Le docteur Alice Cherki, psychanalyste à Paris, est née en Algérie. Elle avait quatre ans au moment des lois de Vichy promulguées à l'encontre des juifs, qui furent durement appliquées dans les départements d'outre-Méditerranée. Etudiante en psychiatrie, elle fut priée au début de 1957 de regagner la métropole pour avoir soutenu la cause de l'indépendance. Elle connaît bien, à plus d'un titre, l'histoire et les ressorts du grand silence : *«Déjà à l'époque, il n'y avait pas de mots. Les gens étaient confrontés à une transgression de la loi. Porter un message, prêter une piaule, ce n'était pas facile. Et quand il faut plus tard témoigner soit qu'on a subi une loi, soit qu'on l'a transgressée...»*

A ses yeux, aucun doute : *«Les effets actuels de ce qui se joue autour de l'immigration sont des effets de la guerre d'Algérie.»* La cause? *«Il y a eu sidération plutôt que parole et élaboration, qui seules auraient permis d'oublier. Si l'on interdit le travail de l'oubli, si l'on cultive le non-dit, toutes ces choses finissent par ressortir, par resurgir violemment.»*

Et lorsqu'il y a *«redoublement de la censure, à la troisième génération vous voyez réapparaître des passages à l'acte, vous voyez se répéter la violence qui n'avait pas été élaborée par les grands-parents. Il n'y a pas de raison que ce qui s'est produit avec des descendants de déportés ou de collaborateurs de la seconde guerre mondiale ne se reproduise pas»*.

De tout cela se déduit la nécessité que le docteur Cherki décrit ainsi : *«Il faut retisser une mémoire collective : une mémoire algérienne en France; une mémoire française en Algérie. Quand «ça» a été parlé, alors se produit ce tissage de mémoire qui n'est plus dans l'affrontement. C'est alors seulement qu'on peut au besoin, littéralement, s'injurier tranquillement. C'est alors seulement qu'à partir de la mémoire retrouvée il peut exister de l'oubli.»* Nécessité d'autant plus forte *«qu'il y a au fond peu de familles qui n'aient pas eu de près ou de loin quelque chose à voir avec l'Algérie»*.

Ainsi parle cette psychanalyste à qui il est arrivé jadis de résumer l'étrange destinée de la psychanalyse : *«Freud eut affaire aux enfants de la séduction, du fantasme, de la sexualité; Lacan aux enfants du langage. Aujourd'hui, partout, nous sommes face aux enfants de la guerre : mondiale, d'Algérie ou autres.»*

La nuit coloniale

Pour Abdelkader Djeghloul, quarante-cinq ans, sociologue algéro-français, *«Français par ma mère et le droit du sol, Algérien par mon père»*, né à Rennes, de nouveau en France depuis 1985 après avoir enseigné à l'université d'Oran, *«il est vrai que la collectivité française s'est empressée d'inconscientiser ce qui fut un énorme traumatisme. Pour les moins de quarante ans, tout cela est recouvert, sauf rares exceptions, par une ignorance complète ou presque de ce long épisode de l'histoire franco-française qui s'appelle l'Algérie. Chez les plus âgés, les gens n'ont pas compris le plus souvent ce qu'ils sont allés faire là-bas. Personne ne leur a expliqué. Ce n'est pas l'aspect violence qui est le plus refoulé, c'est celui du sens ou du pourquoi de l'absence de sens»*.

Quant à l'Algérie, elle est pour lui sous le coup d'un *«oubli instrumental, fabriqué, d'une occultation»*. *«L'Algérie voudrait-elle oublier qu'elle ne le pourrait pas : elle est humainement présente en France; la France est encore symboliquement et matériellement présente en Algérie.»* Cette occultation a pris l'allure d'un *«théâtre de la colonisation et transfiguré la guerre d'indépendance. Il n'y a donc plus officiellement, que la* «nuit coloniale», *le* «combat ininterrompu des Algériens pour l'indépendance» *et* «un seul héros : le peuple». *Tout le monde se reconnaît sans se reconnaître dans ces images d'Epinal.»*

Le silence dans lequel se sont enfermés, en Algérie ou en exil, les principaux acteurs après la guerre, la difficulté d'écrire et de dépasser *les trois images d'Epinal* n'ont fait que renforcer de l'autre côté de la Méditerranée le discours officiel. Mais *«depuis une dizaine d'années, l'historiographie algérienne s'est mise au travail. Du coup, elle rend plus fragiles les anciens repères. De nouvelles questions, des polémiques surgissent. L'Etat algérien en 1830? C'était un Etat turc. La résistance continue? Ce n'est plus aussi clair quand on commence à regarder les choses de près.* «Un seul héros : le peuple»*? Ça ne marche plus. De proche en proche, le mythe du grand soir du 1er novembre 1954 s'effondre. Les filiations cachées du FLN apparaissent.»*

Ainsi, *«grâce à ces historiens que sont Mohamed Harbi, Mohamed Kaddache, entre autres, ça bouge en surface en Algérie, le silence est brisé. Il y a restitution publique de mémoire. Mais pas appropriation publique de mémoire. Cette appropriation supposerait le passage par la production de repères historiques précis»*.

M. K.

SOCIÉTÉ

Le tremblement de terre d'Erzincan (Turquie)

La terre continue de trembler dans la région d'Erzincan (en Turquie, à quelque 650 kilomètres à l'est d'Ankara). Depuis le *violent séisme du vendredi* 13 mars à 19 h 18 mn 50 s (heure locale, soit 20 h 18 mn 50 s heure de Paris), qui avait une magnitude de 6,8 selon l'Institut de physique du globe (IPG) de Strasbourg et le Centre sismologique américain de Menlo Park en Californie, et dont les coordonnées étaient de 40,1° nord et de 40° est, les « répliques » ressenties se succèdent par dizaines, ce qui est *normal après un fort séisme.* Celle qui s'est produite le dimanche 15 mars à 16 heures 16 mn 20 s (heure locale) a été particulièrement forte : elle avait une magnitude d'environ 5,5 (toujours selon l'IPG de Strasbourg) et des coordonnées très voisines de celles de la secousse principale de vendredi. Le bilan du séisme pourrait être proche de mille morts.

Une très longue histoire géologique

La catastrophe sismique qui a frappé le 13 mars la ville et la région d'Erzincan est un épisode meurtrier qui fait partie d'une très longue histoire géologique. Il y a quelque 245 millions d'années, vers la fin du permien (le dernier étage de l'ère primaire), tous les *continents étaient réunis en une* seule masse, la Pangée. Sur le flanc est de celle-ci, s'ouvrait un vaste *océan*, la Téthys, dont une grande indentation s'enfonçait vers l'ouest dans la Pangée, aux alentours de l'équateur.

Vers –200 millions d'années (à la fin du trias ou au début du *jurassique, les deux premiers* étages de l'ère secondaire), la Pangée a commencé à se fragmenter en deux supercontinents : au nord, la Laurasia qui regroupe l'Eurasie et l'Amérique du Nord ; au sud, le Gondwana qui rassemble l'Afrique-Arabie, l'Amérique du Sud, l'Inde, Madagascar, l'Australie et l'Antarctique. Entre ces deux masses, la Téthys s'avance encore plus vers l'ouest. Bientôt, chaque continent actuel se sépare de ses voisins pour gagner lentement sa *position présente* – qui n'est pas définitive, rappelons-le, puisque l'inexorable dérive des continents est sans fin.

Pour ce qui concerne l'histoire géologique de la Turquie, sont particulièrement importantes les dérives qui rapprochent l'une de l'autre l'Eurasie et l'Afrique-Arabie. Ainsi naît le plissement alpin qui, de Gibraltar à l'Iran, commence vers – 110 millions d'années. Dans le même temps, la Téthys se pince de plus en plus au point de disparaître presque complètement : de nos jours *n*'en subsistent plus que la mer Noire, le sud de la mer Caspienne et *peut-être aussi des morceaux* encore mal repérés de la Méditerranée orientale.

L'Arabie entre dans la danse

Tout se complique encore sous l'effet du « jeu personnel » auquel se *livrent plusieurs* continents. Vers – 140 millions d'années, l'Inde abandonne le Gondwana. Elle monte lentement vers le nord et arrive, aux alentours de – 50 millions d'années, au contact de l'Eurasie sur laquelle elle exerce depuis lors une formidable pression car sa dérive vers le nord continue : à cette collision continentale on doit l'Himalaya, le haut plateau du Tibet et l'expulsion vers l'est et le sud-est – seules directions qui ne sont pas bloquées par une masse continentale – de bandes de la Chine qui glissent le long d'énormes failles de coulissages courant plus ou moins d'ouest en est (*le Monde* du 21 février 1990). D'où les terribles et meurtriers tremblements de terre qui endeuillent la Chine à répétition et parfois fort loin de l'Himalaya et du Tibet.

De son côté, l'Arabie accentue la pression que l'Afrique exerçait depuis longtemps sur l'Eurasie. Etant entendu que, géologiquement parlant, la masse continentale d'Arabie comprend, outre l'actuelle péninsule arabique, la plaine de Mésopotamie (dans *l'Irak actuel) et le sud-est de la* Turquie jusqu'aux alentours de Diyarbakir.

L'Arabie (*géologique*) commence à se séparer de l'Afrique il y a une vingtaine de millions d'années en pivotant vers le nord-est. Cette dérive ouvre la mer Rouge et ainsi ajoute un surcroît de pression sur une région qui subit déjà depuis longtemps des contraintes formidables. Et d'autant plus que l'Arabie monte vers le nord-est à la vitesse de 2 ou 3 centimètres par an alors que l'Afrique continue à se rapprocher de l'Eurasie au rythme de 0,5 à 1 centimètre par an.

L'histoire géologique de la Turquie est compliquée par quelques événements qu'on n'explique pas très bien. Au nord et au sud de l'Anatolie, on a repéré des ceintures d'ophiolites, c'est-à-dire de roches très particulières ayant leur origine dans la croûte océanique. Les ophiolites sont toujours la signature d'une collision entre deux masses continentales dont la mise en contact a pincé, au point de le faire remonter et émerger, un bout de croûte océanique. C'est pourquoi les spécialistes parlent de « suture » lorsqu'ils trouvent une ceinture d'ophiolites. Il est sûr que le flanc nord de l'Anatolie est venu caramboler le morceau de continent que constitue la chaîne Pontique (qui court le long de la côte de la mer Noire). On situe le début de la mise en *place de ces ophiolites aux alentours* de – 85 millions d'années et la fin de la collision vers – 11 millions d'années.

En revanche, on ne sait trop d'où venait l'Anatolie. Pour le moment, l'hypothèse la plus couramment admise suppose que l'Anatolie serait un morceau de *l'Afrique qui, pour des raisons* inconnues, aurait « profité de la situation » créée par la disparition progressive de la Téthys et la compression née du rapprochement de l'Eurasie et de l'Afrique, pour se séparer de son continent d'origine, dériver vers le nord et venir se coller à la chaîne Pontique. La ceinture sud d'ophiolites, dite de Bitlis, marque, dans le sud-est de l'Anatolie, la suture née de la collision de l'Arabie contre l'Eurasie. Chaque masse continentale continuant à mener sa vie propre, avec les dérives qui lui étaient imposées, la Turquie, le Caucase (l'Arménie) et l'Iran sont vraiment coincés entre toutes ces masses continentales. Selon l'expression de Rolando Armijo (tectonicien à l'Institut de physique du globe de Paris), toute cette région du monde se retrouve dans la situation d'une noix que l'on a mise entre les mâchoires d'un casse-noix. Elle se faille et se fragmente pour permettre à chaque morceau de jouer au mieux.

Cela explique qu'à partir de – 10 ou – 5 millions d'années se forment deux grandes failles de coulissage (*la faille nord-anatolienne* et la faille est-anatolienne) par le jeu desquelles l'Anatolie essaie d'échapper aux fantastiques contraintes auxquelles elle est soumise : glissant le long de ces failles, l'Anatolie tente d'aller vers l'ouest, tout comme une partie de la Chine essaye de se frayer un chemin vers l'est.

On ne sait pas très bien à quelle vitesse l'Anatolie progresse vers l'ouest. Les spécialistes parlent de 1 ou de 2 centimètres par an pour la faille nord-anatolienne, selon que le glissement aurait commencé il y a 10 ou 5 millions d'années. En tout cas, celle-ci découpe la chaîne Pontique en segments décalés les uns par rapport aux autres et on évalue généralement à 85 kilomètres le déplacement relatif des deux côtés de la faille nord-anatolienne.

Bien entendu, l'expulsion de l'Anatolie vers la mer Ionienne, tout comme celle de la Chine vers le Pacifique, ne se fait pas aisément. D'où les très violents et meurtriers tremblements de terre qui ensanglantent ces régions.

YVONNE REBEYROL

Erzincan reprend le deuil

Suite de la première page

Certains sont complètement de guingois, en équilibre instable, des balcons disloqués pendent aux façades obliques. Inaltérable, la noire statue d'Ataturk reste droite comme un i au centre d'une place semi-circulaire qui n'est plus qu'un empilement de dalles de béton surmontées comme d'un sourire atroce par une longue rangée de fenêtres presque intactes. Les enseignes de l'Hôtel Roma trônent sur un tas de ruines. En face, l'Hôtel Fakir est couché sur son flanc.

Seul contre la fatalité

Quelques militaires sont en faction devant des banques et des commerces qui n'ont perdu que leurs vitrines. Dans les rues adjacentes où s'alignent des maisons basses, rien apparemment n'a bougé. Pas de gendarmes qui s'affairent, pas de sirènes d'ambulances, pas de bruit d'engins de déblaiement : la nuit a interrompu les secours et les recherches dans la ville sinistrée. Pourtant un groupe électrogène ronronne et donne de la lumière près d'un îlot de gravats que quelques hommes ont apparemment décidé de ne pas renoncer à fouiller. Des badauds alentour attendent, immobiles, en silence.

Au point du jour, il y aura un bref moment d'agitation précipitée, accompagnant la sortie des décombres d'un homme à demi-écrasé, mais vivant, et dont le visage tuméfié réussit même à sourire. Son embarquement dans une ambulance accompagne enfin de ses stridences le silence de la nuit, et dans la petite ville muette, des badauds crient d'espoir et de gratitude pour ceux qui émergent des ruines : des hommes de la ville, des vieux, des adolescents exténués, gris de poussière, et celui qui apparemment a pris la direction de ces secours de fortune, un Américain blême, épuisé, bouleversé, qui, avant de replonger dans les décombres, prend juste le *temps de dire : « Il y a encore beaucoup de gens là-dessous. »* Il pleure. De quoi ? De fatigue, d'émotion, d'être seul à se battre dans la nuit avec quelques volontaires inexpérimentés, contre la fatalité ?

Le jour bientôt fait apparaître l'écrin blanc des montagnes environnantes. *Et Erzincan enfin sort* de sa sinistre torpeur. Une soixantaine de secouristes suisses, à peine débarqués, se lancent en bon ordre avec leurs chiens renifleurs à l'assaut des gravats. Un groupe de soldats turcs, pelle sur l'épaule, arrivent d'un pas martial. Les conducteurs de pelleteuses et d'engins de levage se remettent au travail. Les ambulances sillonnent la ville. Les notables regagnent la préfecture, les visiteurs aussi arrivent avec le petit matin. Des autobus venus de l'aéroport d'Erzurum, la grande ville la plus proche (170 kilomètres à l'est, mais plus de trois heures d'une mauvaise route *de montagne enneigée), déversent* des familles inquiètes qui viennent par des vols spécialement affrétés de toute la Turquie, mais aussi d'Allemagne, de Suisse, de France.

Et la ville, vaille que vaille, redevient une ville, meurtrie, privée d'eau, de vivres et d'électricité, pataugeant dans la boue jusqu'aux chevilles à mesure que le soleil fait fondre les plaques de verglas, mais une ville quand même, populeuse, animée, chaotique. Des groupes d'impatients s'agglutinent autour des cabines téléphoniques dont la municipalité a rétabli le fonctionnement gratuit, mais limité (trois minutes et la communication s'interrompt).

Les femmes en fichu sortent d'on ne sait où. Des distributions de pain et de tentes provoquent de bruyantes bousculades autour des camions. Des groupes d'hommes vindicatifs convergent vers la préfecture, investissent les bureaux, et, quand un officiel se montre, font masse autour de lui, l'interpellent avec véhémence, laissent libre cours à leur colère. Ils viennent pour la plupart des campagnes voisines et se plaignent de n'avoir toujours pas reçu ni secours, ni tentes, ni couvertures, d'être laissés pour compte, et que tout aille à la ville.

L'un d'entre eux affirme que dans son village toutes les granges sont tombées, que six personnes ont péri, et que ses moutons sont morts. Le chef de la police donne de la voix, un groupe de gendarmes harponne tous les hommes mécontents, impuissants à se faire entendre et qui finissent par se disperser docilement.



Coordination chaotique des secours

Dans la préfecture, le ministre turc de la santé, M. Aktuna, déclare qu'il ne faut pas accorder trop de crédits à ces manifestations d'impatience. *« Nous avons déjà distribué sept mille tentes dans la région, d'autres arrivent,* dit-il. *Si les gens en réclament encore, c'est simplement parce qu'ils ont peur. Nous leur avons pourtant dit qu'ils pouvaient rentrer chez eux, qu'ils ne craignaient plus rien. »* Quelques heures plus tard la terre pourtant tremblait à nouveau.

Le ministre affirme encore que l'épicentre du séisme du 13 mars était le centre d'Erzincan et que les villages alentour ne peuvent donc pas avoir été gravement touchés. En fait, un impressionnant désordre règne dans les bureaux de la préfecture où, deux jours après le séisme, on semblait encore bien en peine de dresser un bilan fiable dans la région. Pour ce qui est de la ville, trois cent cinquante corps avaient été sortis des décombres dimanche en début d'après-midi, et plus de six cents blessés avaient été envoyés à Erzurum et à Sivas, l'hôpital d'Erzincan n'étant plus en mesure que de dispenser les soins de première urgence. Selon le ministre de la santé, deux cent cinquante à trois cents personnes étaient encore disparues et le bilan définitif devrait être de moins de mille morts.

Sur le terrain, une meilleure coordination semblait présider, dimanche, aux travaux de recherches et de déblaiement qui, la veille, avaient été assez chaotiques, les conducteurs d'engins et les bénévoles ne sachant à quelles consignes, multiples et contradictoires, obéir. Le président turc, M. Turgut Ozal, le premier ministre Suleyman Demirel, le vice-premier ministre, M. Erdal Inonu, et plusieurs membres du gouvernement d'Ankara ont défilé à Erzincan, et le conseil des ministres, qui a actuellement beaucoup d'autres soucis, s'est réuni à plusieurs reprises. Mais on est frappé par l'impéritie des autorités locales dans une région pourtant harcelée par les tremblements de terre.

« En 1939 (après le séisme qui avait fait trente mille morts dans la ville) *on avait interdit les constructions de plus d'un étage. Mais au bout de dix ans, ce type de consigne s'oublie »*, dit M. Aktuna. La plupart des bâtiments effondrés sont effectivement des constructions récentes, et pas du tout adaptées. Les autorités turques ne savent apparemment pas quel type d'aide demander, et sans la Croix Rouge, les Américains venus prêter main forte de la base d'Inçirlik, d'où ils mènent toujours les opérations en faveur des Kurdes nord-irakiens, et les secouristes suisses, on a l'impression que peu de gens dans cette ville ont la moindre idée de la façon dont il faut procéder aux secours.

Et puis, décidément, le sort s'acharne. Après la série de catastrophes qui ont frappé ces derniers mois la Turquie, après le séisme d'Erzincan, la terre a de nouveau tremblé dimanche soir, mettant de nouveau à l'épreuve cette espèce *d'humilité silencieuse*, non démonstrative, avec laquelle, ici, on supporte la fatalité.

CLAIRE TRÉAN

Les secours

Les messages de sympathie et les secours en personnel, chiens de recherche et matériel affluent à Erzincan, envoyés par *les* chefs d'Etat et de gouvernement, de nombreux pays (dont la France), les Communautés européennes, le Conseil de l'Europe, les organismes internationaux et les organisations non gouvernementales.

En France, on peut envoyer des dons en argent en précisant « Pour la Turquie » à : **Croix-Rouge française**, 1, place Henry-Dunant 75008 Paris, CCP 600 00 Paris ou par Carte bleue *via* le Minitel 3617 Croix-Rouge ; **Secours catholique**, 106, rue du Bac, 75341 Paris Cedex 07, CCP 737 G Paris ; **Secours populaire français**, 9-11, rue Froissart, 75140 Paris Cedex 003, CCP 654 37 H Paris, ou par Minitel 3615 SPF.

FAITS DIVERS

En Lorraine

Vingt-trois médecins et dix pharmaciens impliqués dans un trafic d'anabolisants

***Vingt-trois médecins et dix* pharmaciens de Meurthe-et-Moselle et de Moselle sont impliqués dans une affaire de prescription de produits anabolisants pour des adeptes du culturisme.**

NANCY

de notre correspondante

L'affaire a démarré en 1990 par le coup de téléphone intrigué d'un pharmacien de Meurthe-et-Moselle à la Caisse primaire d'assurance-maladie de Longwy. Un client venait de lui remettre une ordonnance prescrivant une forte quantité d'anabolisants. La CPAM a déclenché une enquête. La justice a été saisie, et aujourd'hui vingt-trois médecins et dix pharmaciens de Meurthe-et-Moselle et de Moselle sont inquiétés pour avoir prescrit ou vendu des anabolisants à un adepte de la « gonflette ». M. Dominique Brault, juge d'instruction au tribunal de Briey, est saisi du dossier.

Inculpé en juillet dernier, M. Gilles Bertolotti, un colosse de trente-six ans, est à l'origine de ce scandale. Tous les jours, ce fou de culturisme, qui se dit *« l'homme le plus fort »* de la salle de musculation de Herserange – 1,86 m pour 120 kilos, – va soulever de la fonte. Infirmier employé au service d'anesthésie de l'hôpital de Mont-Saint-Martin, il connaît bien les médecins. Il a profité de la naïveté ou de la complaisance de médecins et, souvent, de leurs remplaçants, pour leur demander de lui prescrire des produits anabolisants et des dopants. Pour ne pas éveiller les soupçons des prescripteurs, il a écumé la Meurthe-et-Moselle, agissant de même pour se procurer auprès des pharmaciens les substances qui allaient lui permettre de développer de manière spectaculaire et en peu de temps sa masse musculaire.

Un poison pour l'organisme

Gilles Bertolotti était devenu, compte tenu des quantités importantes qu'il absorbait depuis des années, un « accro » des anabolisants : il se faisait quatre à cinq injections par jour ! C'est lorsqu'il a voulu une nouvelle fois se faire rembourser par la Sécurité sociale que le pot aux roses a été découvert par un pharmacien plus vigilant que les autres.

Tous les amateurs de culturisme le savent : en quelques semaines, un cocktail bien dosé de ces molécules, ajouté à un entraînement soutenu, permet de voir littéralement gonfler les deltoïdes, les biceps et les pectoraux. Si ces produits ont un effet immédiat sur la musculature, ils sont aussi un poison pour l'organisme. *« Ces hormones, administrées en dehors des prescriptions précises établies pour des malades, bouleversent tout le système endocrinien de l'organisme »*, souligne le professeur Aliot, spécialiste de médecine sportive au CHU de Nancy. A plus ou moins long terme, des troubles hépatiques, cardio-vasculaires, ostéo-articulaires, et psychiques se déclarent, parfois même des cancers.

Dès qu'il a eu connaissance de ce trafic, le conseil régional de l'ordre des médecins a pris des sanctions allant du simple avertissement à la suspension provisoire. Au conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, on estime qu'il y a deux types de comportements dans cette affaire : ceux qui ont agi avec légèreté et ceux qui ont délivré des prescriptions en toute connaissance de cause. Tous les médecins et pharmaciens auront en tout cas à s'en expliquer devant le juge d'instruction du tribunal de Briey chargé du dossier, M. Dominique Brault.

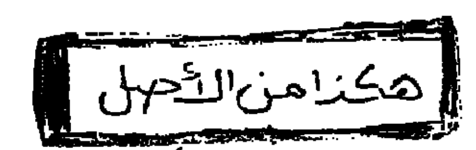
MONIQUE RAUX

De retour des sports d'hiver

Un enfant de huit ans fait une chute mortelle du train Evian-Paris

Un enfant de huit ans originaire d'Etampes (Essonne) qui *revenait des sports* d'hiver avec un groupe de cinquante-cinq enfants a fait une chute mortelle du train Evian-Paris, dimanche 15 mars, près de la gare de Louhans (Saône-et-Loire). Les accompagnateurs de la colonie de vacances ont tiré la sonnette d'alarme alors que la rame était à Seurre (Côte-d'Or), à 40 kilomètres du lieu de l'accident. Des cheminots ont découvert le corps de l'enfant en contrebas du ballast, dans des branchages, sur la commune de Saint-Usuge (Saône-et-Loire).

Les portes de ce train, qui date de 1964, sont dotées d'un système de fermeture manuel. Certains des accompagnateurs du groupe ont été entendus, dimanche 15 mars dans la soirée, au commissariat de police de la gare d'Austerlitz, à Paris. Les auditions devaient se poursuivre lundi 16 mars dans la journée.


هكذا من الأجل

SOCIÉTÉ

La fin de « l'hiver juridique »

Incidents sérieux à Lyon entre squatters et policiers

Les forces de l'ordre ont procédé, lundi 16 mars à l'aube, à l'expulsion de squatters installés dans le quartier de la Croix-Rousse à Lyon. Samedi 14 mars en fin d'après-midi, des groupes de squatters avaient organisé une « manifestation-carnaval » qui s'était terminée par des affrontements assez violents avec les forces de l'ordre, sans *qu'on déplore, toutefois,* de blessés graves ou d'importants dégâts matériels. Quelques vitres, dont celles d'un abribus et d'un poste de police, avaient été brisées, et des véhicules disposés en travers de la chaussée.

LYON

de notre bureau régional

La manifestation du samedi *14 mars rassemblant trois cents personnes* avait pour objet de signaler à l'opinion la fin de la période (1er décembre-15 mars) durant laquelle il est illégal de procéder à l'évacuation de logements, même occupés par des résidents sans droits ni titres. Annoncée par voie d'affiches, elle n'avait fait l'objet d'aucune demande d'autorisation.

Les incidents ont commencé après l'interpellation de deux participants au défilé, devant le commissariat du premier arrondissement de Lyon, qui reçut d'abord quelques jets de peinture. Une centaine de policiers casqués et armés de matraques sont ensuite intervenus, pour disperser un rassemblement de squatters qui demandaient la libération de leurs camarades.

Les forces de l'ordre ont interpellé dix-sept personnes, dont plusieurs devaient être présentées au parquet, lundi 16 mars. Un collectif de squatters et d'habitants du quartier a dénoncé l'usage de grenades lacrymogènes et des violences policières. Selon la préfecture de police de Lyon, six policiers ont reçu des soins. Aucun blessé n'a dû être hospitalisé.

Cet épisode atteste à nouveau d'une certaine tension sociale, sur les pentes de la colline de la Croix-Rousse, dans le centre de Lyon, où sont en cours de nombreuses opérations de réhabilitation immobilière. Des incidents avaient eu lieu en juillet et en novembre 1990, quand la Communauté urbaine de Lyon fit évacuer des locaux dont elle était propriétaire. La colline semble compter environ deux cents squatters, auxquels un ancien atelier, promu *« squatt revendicatif »* et baptisé Rap'thou, sert de lieu de ralliement, depuis un an, à ceux qui luttent contre la pénurie de logements à bas prix et la spéculation foncière.

GÉRARD BUÉTAS

L'huissier et le commissaire

En vertu de l'article L. 613-3 du code de la construction et de l'habitation, *« il doit être sursis à toute mesure d'expulsion non exécutée à la date du 1er décembre de chaque année jusqu'au 15 mars de l'année suivante »*. Voilà pourquoi, chaque année, une semaine avant le printemps, se pose à nouveau la question des expulsions.

Les trois grandes causes d'expulsion sont généralement les suivantes : occupation illégale ou illicite d'un logement, rupture du bail pour non-respect d'une clause (non-paiement du loyer, par exemple), immeuble déclaré impropre à l'occupation.

La procédure d'expulsion est très formaliste (1) : quels que soient les torts d'un locataire à l'égard du bailleur, celui-ci ne peut se faire justice lui-même en évinçant l'occupant de son logement car il se rendrait coupable de violation de domicile. Il faut impérativement une décision de justice pour lui permettre de disposer des locaux. En matière locative, le tribunal compétent est le tribunal d'instance du lieu où est situé le logement. Généralement, le tribunal est saisi en référé. Si le juge le décide expressément, l'application de l'exécution de l'ordonnance d'expulsion peut être différée, la durée de ce délai ne pouvant *« en aucun cas, être inférieure à trois mois ni supérieure à trois ans »*.

L'expulsion est signifiée par huissier, généralement assortie d'un délai – court – pour permettre à l'occupant de régulariser sa situation. Passé cette période, l'huissier se présente à nouveau au domicile avec une *« sommation de vider les lieux »* et dresse un procès-verbal si l'occupant ne part pas. L'huissier demande alors le concours de la force publique, en la personne du commissaire de police. Celui-ci commence, en général, par convoquer l'occupant pour l'inciter à régulariser sa situation. En cas de refus de sa part, l'autorisation d'expulsion est demandée à la préfecture qui consultera la mairie pour savoir si l'expulsion avec recours à la force publique ne risque pas de troubler l'ordre public. Si, pour cette raison, l'expulsion n'a pas lieu, le propriétaire peut demander à l'Etat de l'indemniser pour le préjudice subi.

F. V.

(1) La description de cette procédure est tirée en grande partie du Grand Guide du consommateur, Ed. Pierre Bordas et fils.

RELIGIONS

Réunie en « sommet » à Constantinople

L'Eglise orthodoxe resserre ses rangs dans la crise qui l'oppose aux catholiques

Quatorze patriarches et archevêques, chefs de toutes les Eglises orthodoxes (1), ont tenu un « sommet » extraordinaire à Constantinople, au siège du patriarcat œcuménique, du vendredi 13 au dimanche 15 mars. Pour la première fois, un constat de crise avec l'Eglise catholique est fait par l'ensemble de l'orthodoxie.

Bartholomée Ier, nouveau patriarche de Constantinople, primat d'honneur de l'orthodoxie mondiale (200 millions de fidèles en Europe, au Proche-Orient et dans les pays occidentaux d'émigration), élu le 22 octobre dernier après la mort du patriarche Dimitrios, a frappé un grand coup dès le début de son règne. Alors que l'orthodoxie est traversée en Russie et en Ukraine par des crises et des menaces de schisme, liées à la chute du communisme, et s'estime victime des attaques de l'Eglise catholique dans les territoires de la CEI et en Yougoslavie, le nouveau patriarche œcuménique, dans des conditions exceptionnelles de rapidité, a convoqué, pour la première fois, un « sommet » réunissant tous les chefs des Eglises autocéphales orthodoxes.

Divisée par ses traditionnelles querelles de suprématie (notamment entre Moscou et Constantinople), l'Eglise orthodoxe est enlisée depuis des années dans la préparation d'un concile panorthodoxe. La méthode inaugurée par le patriarche Bartholomée pour resserrer l'unité des Eglises annonce sans doute des temps nouveaux pour l'orthodoxie. A commencer par la déclaration finale, lue dimanche 15 mars à l'occasion du « dimanche des orthodoxes » (premier dimanche de carême) au Phanar (résidence patriarcale) de Constantinople et suivie d'une conférence de presse, qui tranche avec l'habituelle langue de bois.

Premier mot d'ordre : l'unité interne. Les *« groupes schismatiques »*, qui entrent *« en concurrence avec la structure canonique de l'orthodoxie »*, sont fermement accusés de briser l'unité et condamnés. Le « sommet » d'Istanbul vise ici l'Eglise nationale ukrainienne, dissidente de celle de Kiev et de Moscou, qui s'est proclamée autocéphale, et l'Eglise russe hors frontières, qui fut celle des émigrés aux Etats-Unis et tente aujourd'hui de se réimplanter en Russie, sans reconnaître l'autorité du patriarche de Moscou, estimant que c'est elle qui a maintenu l'identité de l'Eglise russe sous le régime communiste.

Pour la première fois aussi, les responsables orthodoxes devaient se prononcer collectivement sur la question des relations œcuméniques, notamment avec l'Eglise catholique romaine. Amorcé par le concile *Vatican II (1962-1965), grâce à* Jean XXIII et au patriarche Athénagoras – dont le souvenir est rappelé dans la déclaration finale d'Istanbul – qui avaient levé les anathèmes légués par l'histoire d'un schisme millénaire, le dialogue entre l'Eglise catholique et orthodoxe est aujourd'hui presque au point mort. Depuis la fin du communisme, la légalisation des communautés catholiques uniates en Ukraine et en Roumanie (qui étaient depuis 1946 intégrées à l'orthodoxie), la guerre entre la Serbie orthodoxe et la Croatie catholique et la reconstitution d'une Eglise catholique en Russie, en Biélorussie et au Kazakhstan, les Eglises orthodoxe et romaine sont dans une situation de quasi-rupture.

D'une seule voix

Une tentative de relance du dialogue a bien eu lieu à Genève les 2 et 3 mars (*le Monde* du 6 mars). Elle semble avoir fait long feu, si l'on en juge par la teneur de la déclaration finale d'Istanbul. Les quatorze primats des Eglises orthodoxes écrivent notamment : *« Après l'effondrement du régime communiste athée, nous attendions un soutien fraternel, ou au moins une meilleure compréhension de la situation créée par cinquante, et même soixante-dix années, de persécutions sans pitié. (...) Au lieu de cela, à rebours du chemin parcouru en direction de l'unité des chrétiens, les pays de tradition orthodoxe ont été considérés comme des terres de mission. Des réseaux de missionnaires s'y sont installés. Le prosélytisme y est pratiqué avec des méthodes qui avaient été condamnées et rejetées depuis des décennies par toutes les confessions chrétiennes. »*

La déclaration finale ne comprend pas d'ultimatum et se dit inspirée par un souci de *« réconciliation »*, mais l'activité des Eglises catholiques uniates qui veulent récupérer en Ukraine et en Roumanie les lieux de culte qu'elles possédaient avant la guerre, ainsi qu'en Slovaquie et au Proche-Orient, est dénoncée comme *« contraire à l'esprit du dialogue de charité et de vérité »*. De même, les fondamentalistes protestants, sectes d'origine américaine ou missions baptistes, qui débarquent en Russie et en Roumanie, sont condamnés dans la même déclaration. Les orthodoxes ne comprennent pas que des territoires évangélisés depuis des siècles, et où ils ont si longtemps souffert, fassent l'objet de convoitises de la part d'autres Eglises chrétiennes, poliment renvoyées à leur devoir d'*« évangélisation »* de peuples et de pays, en Afrique et en Asie par exemple, qui n'ont jamais été christianisés.

Une impatience se manifeste également à l'égard du Conseil œcuménique des Eglises de Genève, auquel les orthodoxes reprochent de perdre de vue son objectif premier, qui est de refaire l'unité des chrétiens, au profit de discussions secondaires sur l'ordination des femmes, par exemple, qu'ils désapprouvent. Tous ces thèmes ne sont certes pas originaux. Les orthodoxes russes et surtout les Grecs s'étaient par exemple livrés à des attaques autrement plus percutantes contre l'actuel « prosélytisme » du pape en Europe de l'Est. La nouveauté est que désormais l'orthodoxie parle d'une seule voix.

HENRI TINCQ

(1) Outre Bartolomée Ier, patriarche de Constantinople, ce « sommet » panorthodoxe réunissait Alexis II, patriarche de Moscou ; Pavle, de Belgrade ; Teoctist, de Bucarest ; Maxim, de Sofia, récemment mis en cause pour compromissions avec le régime communiste ; Parthenée, d'Alexandrie ; Ignace, d'Antioche ; Elias, de Géorgie ; Seraphim, d'Athènes ; Chrysostome, de Chypre ; Diodoros, de Jérusalem ; Wasily, de Varsovie ; Dorothej, de Prague, John, de Finlande.

JUSTICE

□ **Le maire de Montfermeil condamné en appel.** – La cour d'appel de Paris a confirmé la condamnation à 20 000 F d'amende infligée, en septembre 1991, par le tribunal correctionnel de Paris à M. Pierre Bernard, maire (divers droite) de Montfermeil (Seine-Saint-Denis) pour avoir refusé l'inscription d'enfants d'étrangers à l'école maternelle en 1988 et 1989. Dans son arrêt rendu jeudi 12 mars, la cour confirme l'existence d'« *un droit* » à la scolarisation en maternelle.

LOTO — SAMEDI 14 MARS 1992

19H55 : 9 – 17 – 22 – 29 – 30 – 40 ; numéro complémentaire : 48 — Période de tirage n° 11

Nombre de grilles gagnantes		Rapport par grille gagnante pour 2 F
6 bons numéros	3	5 940 400 F
5 bons numéros + complémentaire	12	140 005 F
5 bons numéros	792	7 410 F
4 bons numéros	46 767	154 F
3 bons numéros	926 040	16 F

20H35 : 1 – 4 – 7 – 8 – 16 – 23 ; numéro complémentaire : 44 — Période de tirage n° 11

Nombre de grilles gagnantes		Rapport par grille gagnante pour 2 F
6 bons numéros	14	5 002 110 F
5 bons numéros + complémentaire	56	45 185 F
5 bons numéros	2 909	2 165 F
4 bons numéros	109 855	68 F
3 bons numéros	1 364 775	10 F

LA FRANÇAISE DES JEUX

LOTO SPORTIF N° 12
RESULTATS OFFICIELS

	Nombre de grilles gagnantes	Rapport pour 1 F
13 bons pronostics	3	639 763 F
12 bons pronostics	77	26 781 F
11 bons pronostics	1 163	1 849 F

0

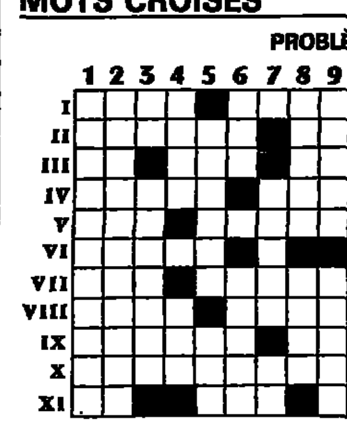
MATCHS DU JOUR

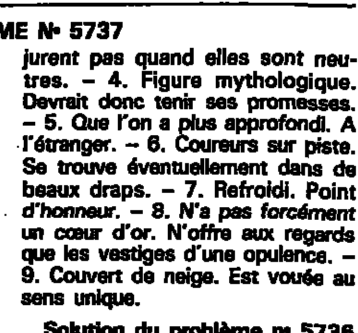
Match		Nombre de grilles gagnantes	Rapport
ISTRES	MARSEILLE	13 729	32 F
BASTIA	TOULOUSE	6 682	40 F
NANCY	P.S.G.	1 126	245 F

LA FRANÇAISE DES JEUX

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5737





HORIZONTALEMENT

I. Est généralement flétri dès qu'il vient à la lumière. Renforce une injonction. – II. Ancien appareil de projection. Interjection. – III. Abréviation. Fin de participe. Emane d'une douce créature. – IV. Table de chevet. S'ouvre avec fracas. – V. Origine de certains bâtards. Auxiliaire de la voirie sud-américaine rétribué en nature. – VI. En France. – VII. Lettres de condoléances. Huile d'une région chaude. – VIII. Pilastre. Coule à l'étranger. – IX. Ancien démonstratif. D'un auxiliaire. – X. Dans le fond, on ne compte que sur eux. – XI. Un peu d'espoir. Demi-mesure.

VERTICALEMENT

1. Jeu de mots. – 2. Invitent à fermer les yeux. – 3. Symbole. Ne jurent pas quand elles sont neutres. – 4. Figure mythologique. Devrait donc tenir ses promesses. – 5. Que l'on a plus approfondi. A l'étranger. – 6. Coureurs sur piste. Se trouve éventuellement dans de beaux draps. – 7. Refroidi. Point d'honneur. – 8. N'a pas forcément un cœur d'or. N'offre aux regards que les vestiges d'une opulence. – 9. Couvert de neige. Est vouée au sens unique.

Solution du problème n° 5736

Horizontalement

I. Hôtelier. Tr. Ame. – II. Erosion. Brandon. – III. Lente. Traînards. – IV. Il. Saut. Gréée. – V. A la gomme. Secs. – VI. NL. Noie. Désossé. – VII. Téno. Mur. Léon. – VIII. Ane. Utopie. CC. – IX. Ecussons. Empale. – X. Hf. Psi. An. Ste. – XI. Cartes. Futale. – XII. His. Cep. Selle. – XIII. Engueulade. Ion. – XIV. Réer. Simulateur. – XV. Sèves. Euterpe.

Verticalement

1. Hélianthe. Chère. – 2. Oreille. Chaîne. – 3. Ton. Naufragés. – 4. Estagnons. Ure. – 5. Lie. Oo. Espèce. – 6. Io. SMIC. Osseuse. – 7. Entame. Uni. Plis. – 8. Rue. MTSAM. – 9. Bât. Duo. Au. Due. – 10. Tri. Serpent. Elu. – 11. Rangés. Im. As. AT. – 12. Narcolepsie. Te. – 13. Adresse. Atelier. – 14. Mode. Socle. Loup. – 15. Ensemence. Genre.

GUY BROUTY

CARNET DU Monde

Mariages

– **Yvonne GUERRE CADIX**
et
Henri DIOT

sont heureux de faire part de leur mariage, célébré *le 14 mars 1992.*

3, rue de Belle-Ombre,
77000 Melun.

Décès

– Mme Henry Bloch-Michel,
née Josette Halphen,
son épouse,
Catherine Bloch-London et Nat London,
Anne et Jacques Desfontaines,
Rémy et Anne-Marie Bloch,
ses enfants,
Vincent, Nicolas, Nathanaël, Sarah et Jonathan,
ses petits-enfants,
Mme Jean Bloch-Michel,
Mme Michel Spire,
Mme Gilbert Spire,
Le docteur et Mme Pierre Halphen,
ses belles-sœurs et beau-frère,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Henry BLOCH-MICHEL,
médecin honoraire de l'hôpital Tenon,
professeur honoraire
au Collège de médecine,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
médaille de la Résistance,

survenu le 10 mars 1992, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 13 mars, au cimetière d'Andilly.

70, boulevard du Port-Royal,
75005 Paris.

– La famille LANET
a la douleur de faire part du décès de

Florent,

survenu le 13 mars 1992, à l'âge de vingt ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 17 mars, à 10 heures, en l'église Saint-Pierre de Chennevières (Val-de-Marne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Jean-Baptiste Hyenne,
son épouse,
M. et Mme Christian de Brianson,
M. et Mme Emmanuel Colcombet,
Mme Patricia de Shotten,
M. Cyrille Hyenne,
ses enfants,
Alexandre, François et Juliette,
ses petits-enfants,
Mme la générale François Masnou,
sa belle-mère,
M. et Mme François Hyenne,
ses frère et belle-sœur,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

M. Jean-Baptiste HYENNE,

survenu subitement le 13 mars 1992, à l'âge de soixante-quatre ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 17 mars, à 10 h 45, en l'église Saint-Germain de Saint-Germain-en-Laye, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière à Villedieu-le-Château (Loir-et-Cher).

Cet avis tient lieu de faire-part.

81, avenue du Maréchal-Foch,
78100 Saint-Germain-en-Laye.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94

– Mme Marie-Solange Julien Saint-Amand,
Ses enfants, petits-enfants,
Toute sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Me Gérard
JULIEN SAINT-AMAND,
notaire à Andrésy (Yvelines),

rappelé à Dieu le 11 mars 1992, à l'âge de soixante-quatre ans.

21, rue de la Gare,
78570 Andrésy.

– Caroline et Julien Lacoëntre,
ses enfants,
Mme Danièle Lacoëntre,
sa sœur,
Ses neveux,
La famille Paradeise,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Yves LACOËNTRE,

survenu à Paris, le 10 mars 1992.

Une messe sera célébrée le mardi 17 mars, à 9 heures, en l'église Saint-Augustin.

– Nous avons appris le décès de notre collaborateur

Bruno MARIN,

survenu le samedi 14 mars 1992 à Fort-de-France, à la suite d'un malaise cardiaque, dans sa cinquante-neuvième année.

[Né le 28 novembre 1933 à Paris, d'une mère corse et d'un père savoyard, Bruno Marin était devenu martiniquais de cœur par son mariage à Fort-de-France en 1964. Professeur certifié d'espagnol, il enseignait depuis cette date dans le chef-lieu, au lycée de la Pointe-des-Nègres. Passionné de communication, il partageait son temps et ses loisirs entre l'enseignement et l'information, et cette double activité l'avait naturellement conduit vers la pratique du journalisme. Animateur de l'agence ICARE, dont la zone de diffusion s'étendait à l'ensemble de la Caraïbe, il était aussi, depuis plusieurs années, correspondant du *Monde en Martinique. Ses derniers articles,* parus sous son pseudonyme Etienne Marie, ont été publiés dans nos éditions datées 15-16 mars. Ses obsèques devaient avoir lieu lundi après-midi 16 mars. *Le Monde* présente à son épouse et à ses deux fils ses plus sincères condoléances.]

Remerciements

– Mme Etienne Dalmasso
et ses enfants,
très touchés par les témoignages de sympathie qui leur ont été adressés lors de la disparition de

M. Etienne DALMASSO,

et dans l'impossibilité de répondre individuellement à tous, adressent leurs remerciements à tous ceux qui se sont associés à leur chagrin.

– Très touchée par les nombreuses marques de sympathie apportées lors du décès de

Paul FREDJ,

sa famille tient à exprimer à tous ses plus vifs remerciements.

Anniversaires

– *Le 17 mars 1990,*

Jean GARDENT

nous quittait.

Mort, où est ta victoire ?

– Il y a cinq ans,

Maximilien SCHEININGER

nous quittait.

Ses amis se souviennent.

– Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de

M. Louis WATRIN,

une pieuse et fidèle pensée est demandée à ceux qui l'ont connu, estimé et aimé.

De la part de
Mme Josette Watrin,
son épouse.

24, rue de Campo-Formio,
75013 Paris.

Communications diverses

– Colloque. – Le Service social des jeunes organise, le 1er avril 1992, un colloque à Paris sur l'insertion des jeunes : « Nouvelles réponses sociales ». Inscriptions au 44-49-00-10.

SPORTS

CYCLISME : Paris-Nice

Jean-François Bernard, enfin à l'heure

Jean-François Bernard a remporté dimanche 15 mars l'épreuve cycliste Paris-Nice, devant le Suisse Toni Rominger et son coéquipier de l'équipe espagnole Banesto, Miguel Indurain. En tête depuis trois jours, il s'est définitivement imposé en remportant la dernière étape contre la montre du col d'Eze, au cours de laquelle il a battu son propre record du parcours, en 22 minutes 15 secondes. Il est le premier Français vainqueur de Paris-Nice depuis Gilbert Duclos-Lassalle, en 1980.

NICE

de notre envoyé spécial

Il a pédalé goulûment. Puis il a franchi la ligne avec la voracité d'un homme sevré de triomphes depuis des années. Première place au classement général, gain de l'étape, record du parcours : à ses adversaires, Jean-François Bernard n'a rien concédé. Pourtant, une fois le poing levé, une fois l'euphorie des premiers instants dissipée, ses propos se firent aussi mesurés que sa domination avait été écrasante. Sa victoire était *« normale »*, enfin, quand tant de ses défaites avaient paru inexplicables.

Ce retour à la norme suffisait au bonheur d'un coureur atypique dans le monde du cyclisme, qui se baptise lui-même le *« cas Bernard »*. Il avait été *« exact au rendez-vous »* fixé par son directeur sportif, et cela comblait un homme qui a raté presque toutes les grandes échéances de sa carrière.

Jean-François Bernard – « Jeff » pour les supporters venus l'acclamer en nombre – n'a succombé à aucun vertige de la victoire, en haut du col d'Eze. Comme s'il n'oubliait pas qu'à trente ans, il écrit à peine l'une des premières lignes d'un palmarès aussi blanc que son maillot de vainqueur, alors que, à cet âge-là, d'autres avaient déjà noirci des pages entières de leurs bons résultats. Comme s'il se souvenait surtout d'un professionnel débutant auquel il ressemble encore, avec ses allures d'adolescent, qui s'était révélé en s'adjugeant une troisième place sur ces mêmes pentes, en 1985, et dont il commence à peine à tenir les promesses.

Le jeune Jean-François Bernard possédait ce don qui arrache quelques élus par génération à la plèbe des porteurs d'eau, et que le milieu appelle, faute de mieux, « la classe ». Pour ne rien gâcher, il était beau et parlait bien. En 1986, les télévisions en firent leur mascotte pour son premier Tour de France. L'année suivante, après avoir revêtu le maillot jaune au sommet du Ventoux, il devint le héros de toute la France cycliste. On lui promettait de devenir calife à la place du calife du peloton, de prendre la place toute chaude de Bernard Hinault. Le « Blaireau » ne l'avait-il pas solennellement désigné comme son successeur?

Bernard Tapie lui construisit une équipe sur mesure, lui offrit une belle voiture de sport comme avant-goût des récompenses futures. Emporté par un tourbillon de flatteurs, le Nivernais se mit à croire au rôle qu'on voulait lui voir jouer. Son itinéraire de cycliste gâté devait nécessairement se conclure en apothéose.

Héros sans victoire

Las, il se transforma en chemin de croix. Au moment où il fallut payer les traites, sous forme de victoires probantes, de ses larges avances en notoriété, Jean-François Bernard se révélait aussi fragile que son palmarès était maigre. Physiquement d'abord : il devint une anthologie vivante des maux qui frappent les coureurs cyclistes. Jusqu'à l'an dernier, il n'a pu courir que des bouts de saisons, amputées à chaque nouvelle blessure. Psychologiquement surtout : le champion se montrait incapable de supporter la responsabilité de leader unique d'une équipe bâtie autour de sa seule réputation.

Sa personnalité de velléitaire, qui juge impossible de *« vivre à 100 % pour le vélo »*, se dévoilait peu à peu. *« Il me manque quelque chose pour être un grand*, dit-il aujourd'hui. *C'est ma nature, elle m'empêche de pouvoir me concentrer très longtemps sur mon métier. »* Le public, sans doute agacé d'avoir accordé sa confiance à un coureur qui avait trop promis et pas assez tenu, ne tardait pas à brûler Jeff, aussi excessivement qu'il l'avait encensé, oubliant son talent comme il n'avait pas tenu compte de la légèreté de son palmarès. Le héros sans victoire était devenu le « cas Bernard », celui d'un cycliste en marge d'un milieu français de plus en plus méfiant à son égard.

Aussi lorsqu'à la fin de la saison 1990 il a rompu avec Toshiba, le Français, après avoir songé à interrompre sa carrière, a pris la direction de l'Espagne. De sa nouvelle équipe, Banesto, il parle comme d'un refuge où ses qualités ont pu à nouveau s'épanouir. Une famille qui n'a pas eu peur de le recueillir malgré sa mauvaise image et lui a accordé ce qui manquait le plus à un coureur dont on attendait trop, trop vite : la patience. *« En France, tu ne peux pas te permettre de te refaire une santé*, explique-t-il. *Les trois principales équipes ont le couteau sur la gorge : il faut que tu marches, sinon ça ferme à la fin de l'année. »*

Le talent de Jean-François Bernard, qui semblait s'être défraîchi en pleine lumière, a retrouvé ses couleurs dans l'ombre. Chez Banesto, le coureur a rencontré deux authentiques vedettes, Pedro Delgado et Miguel Indurain, derrière lesquelles il a pu se dissimuler pour panser ses plaies, retrouver son plaisir du vélo et se reconstruire un moral. Il ne supportait plus son rôle de chef de file : il s'est épanoui dans celui d'équipier de luxe, au dévouement sans limite, comme dans l'étape de l'Alpe-d'Huez l'an dernier, où il a littéralement hissé Indurain jusqu'au sommet. En remportant Paris-Nice, seulement la deuxième course par étapes de sa carrière, il touche les dividendes de cette abnégation. L'équipe, dont il a gagné la confiance, s'est mise à son service sans rechigner.

A trente ans, Jean-François Bernard avoue avoir fait son deuil de ses grands projets de victoire et savourer ses succès au jour le jour. Il sait que sa brillante victoire ne lui permet pas d'espérer mieux que son statut actuel de coureur protégé, et qu'il cédera sans amertume la place à ses deux chefs de file, qui *« ont déjà fait leurs preuves »*, dans les grands tours. Lui vise quelques courses au coup par coup, pour rattraper un peu du retard qu'il a pris sur sa gloire annoncée.

JERÔME FENOGLIO

SKI

Les Français dans l'euphorie des Jeux

Une médaille d'or aux Jeux olympiques d'Albertville et un titre de champion du monde : Fabrice Guy, en combiné nordique (saut et 15 kilomètres de fond), et Edgar Grospiron, en ski acrobatique, ont, samedi 14 mars, réussi chacun un doublé dans leur spécialité. Vainqueur de la dernière épreuve de la saison à Vang, en Norvège. Fabrice Guy est le premier Français à enlever une Coupe du monde de combiné nordique. Déjà assuré de gagner la Coupe du monde de bosses, Edgar Grospiron s'est attribué la dernière épreuve de la saison, vendredi à Altenmarkt (Autriche). Le vice-champion olympique, Olivier Allamand, a décroché la médaille de bronze de cette Coupe du monde.

D'autres champions olympiques ont brillé dans le week-end. L'équipe de France de biathlon féminin – Corinne Niogret, Véronique Claudel et Anne Briand, – médaille d'or à Albertville, a remporté dimanche le relais 3 x 7,5 kilomètres de Fagernes, en Norvège. La veille, Anne Briand s'était classée deuxième de l'épreuve du 15 kilomètres, confortant ainsi sa deuxième place au classement général de la Coupe du monde.

Carole Merle a également terminé la semaine en beauté. Première, dimanche, du super-G de Panorama (Canada), la vice-championne olympique de la spécialité est en passe de remporter la Coupe du monde de Super-G pour la quatrième année consécutive. La veille, elle terminait deuxième de la descente derrière Petra Kronberger. La Française précède l'Autrichienne au classement général de la Coupe du monde.

FOOTBALL : Coupe de France

On-a-per-du !

L'aventure de la Coupe de France est terminée pour le Football Club de Massy. Ce club de promotion d'honneur a été battu 2-1, samedi 14 mars, par Nice, formation de deuxième division, en seizièmes de finale. Plus fiers que déçus, tous les Massicois ont vécu quelques heures sur un nuage. Quelques clubs de première division sont tombés de haut : le Paris-Saint-Germain a été battu par Nancy, lanterne rouge du championnat; Toulouse et Toulon ont été éliminés par Bastia et Ajaccio, deux formations de deuxième division; enfin, Nîmes s'est incliné devant Pau, troisième division.

« Fermé de 14 heures à 18 heures », indique la pancarte accrochée à la porte du bistrot. Les patrons du Café du marché ne vont pas marier leur fille, ils ont rendez-vous avec l'Histoire, celle de l'équipe de football locale. En ce samedi après-midi pluvieux, ils partent encourager leur équipe. Le Football Club de Massy (FCM 91), équipe de promotion d'honneur, rencontre cet après-midi Nice, formation de deuxième division : David contre Goliath (1).

Après avoir battu Saint-Lô, puis Brive, des équipes de troisième division, les amateurs de Massy, joueurs du dimanche, ont le privilège de rencontrer des « pros ». Eux, ils sont électricien, fabricant d'ascenseur ou représentant... Ils s'entraînent trois fois par semaine, après le boulot. Ils comptent bien remporter la Coupe de l'Essonne. Leur prochain adversaire dans l'épreuve : Corbeil, mercredi prochain.

Plus de cinq mille personnes sont massées dans le stade, perdu dans une banlieue hérissée de HLM. En tant normal, ils sont une centaine de supporters à peine : des intimes, les femmes, les enfants, ou les jeunes du club – le FCM 91 compte plus de 300 gamins dans ses rangs. Cette fois les « mômes » ne pourront pas courir embrasser leurs « grands frères » à l'issue de la rencontre. Il a fallu installer des grilles, indispensables à ce niveau de la compétition. La télévision, une bonne quinzaine de journalistes : aujourd'hui, Massy, avec son budget annuel inférieur à 400 000 francs, vole la vedette aux « millionnaires » de l'Olympique de Marseille. Il y a même des agents de police. Ils feront office de ramasseurs de ballon.

C'est le match, maintenant. On crie, on siffle, enfin on hurle de délire lorsque Massy égalise. Coup de sifflet final : 2-1. Les Niçois sont les plus forts, l'aventure est terminée. Tant pis, on aura bien rigolé. Ruée dans les vestiaires. *« Priorité à la télévision, après les radios, après la presse écrite. »* Plus tard, présidents, élus et joueurs se congratulent autour d'un verre. Les Niçois ont apporté un cadeau à leurs adversaires malheureux et si bons perdants : des ballons avec les signatures de toute l'équipe dessus.

Au-dessus de la piscine, près du stade, Jeannette Ferry tient le Fair Play, l'un des QG du FCM 91. Ses yeux brillent encore du match de tout à l'heure. Elle parle des joueurs comme de ses enfants. C'est ici que l'on se retrouve le dimanche pour connaître les résultats du championnat de la promotion d'honneur. *« La semaine dernière, après leur match nul contre le PUC, il a fallu les consoler. Car, vous savez, le plus important pour nous aujourd'hui, c'est de monter en division d'honneur. Il y a encore sept matches. Il nous faut tous les gagner. »*

BÉNÉDICTE MATHIEU

(1) Quatre « classes » séparent Nice de Massy. Les clubs de football sont classés en première, deuxième, troisième et quatrième division; en division d'honneur et division d'honneur régionale; puis en promotion d'honneur dans laquelle évolue Massy.

SPORTS

AUTOMOBILISME : championnat du monde de formule 1

Alain Prost n'a pu trouver d'accord avec Guy Ligier

Les négociations menées depuis plusieurs mois entre Alain Prost, Guy Ligier et ses partenaires pour la venue du triple champion du monde comme pilote, puis, à terme, comme patron de l'écurie de Magny-Cours, n'ont pu aboutir. Alain Prost, qui n'a pas renoncé à poursuivre sa carrière en formule 1, devrait prendre une année sabbatique en 1992.

Les grandes manœuvres entreprises pour refaire de Ligier une écurie de premier plan ont échoué malgré la volonté des deux protagonistes de parvenir à un accord. Le constructeur français de formule 1, qui dispose désormais à Magny-Cours d'un outil de travail comparable à ceux des meilleures écuries anglaises, était conscient de tout ce qu'Alain Prost pouvait lui apporter par ses talents de pilote et de metteur au point. Il n'ignorait pas non plus que le triple champion du monde représentait aussi une inestimable caution aux yeux de l'opinion publique et de ses partenaires techniques et financiers.

A trente-sept ans et après avoir connu les deux plus prestigieuses écuries de formule 1 (McLaren et Ferrari), l'intérêt d'Alain Prost de piloter une Ligier était *a priori* moins évident. Mais, à défaut de lui proposer une voiture susceptible de lui permettre de viser un quatrième titre, le constructeur de Magny-Cours lui offrait, à terme, l'opportunité de devenir le patron d'une grande écurie qu'il avait déjà envisagé de créer en 1989.

Si Guy Ligier a pu parler d'un « accord de principe », bien des points restaient semble-t-il à régler sur les modalités et le calendrier de la passation des pouvoirs. Après avoir enduré les critiques et les railleries sur ses interminables « années de transition », le constructeur de Magny-Cours souhaitait rester assez longtemps en place pour recueillir les premiers lauriers du renouveau.

Pour avoir effectué l'essentiel de sa carrière de pilote chez McLaren, l'écurie reine des année 80, Alain Prost est convaincu que la réussite passe impérativement par des moyens financiers qui se chiffrent désormais à plus de 500 millions de francs (le double du budget actuel de Ligier) par saison et, surtout, un partenariat à long terme avec un grand constructeur pour la fourniture du moteur.

La participation de Philippe Martin, chef de cabinet de Michel Charasse, ministre délégué au budget, à plusieurs réunions, laisse penser qu'une révision à la hausse des contrats liant jusqu'en 1996 Ligier à des entreprises nationalisées comme la SEITA ou la Française des jeux (Loto sportif) était envisagée. Autre entreprise nationalisée, Elf a d'emblée manifesté son intérêt pour renouer ses liens avec le plus prestigieux des pilotes français et participer à la construction de cette écurie associant quelques grands industriels français concernés par l'automobile.

Le respect des contrats signés

Déjà forcé de vendre son moteur à Ligier (70 millions de francs pour la saison), Renault a en revanche été placé dans l'embarras par cette démarche. Le constructeur français n'a jamais caché son objectif en formule 1 : obtenir un premier titre mondial qui lui a échappé *in extremis* la saison dernière avec Williams et Nigel Mansell.

L'écurie britannique, liée par un contrat de partenariat avec Renault jusqu'à fin 1993, a abordé l'actuel championnat avec encore plus d'ambition. Le moment était donc mal choisi pour remettre en cause cette collaboration privilégiée. Alain Prost a profité de la présence au récent salon automobile de Genève de MM. Raymond Lévy, PDG de Renault, et Patrick Faure, président de Renault-Sport, pour tenter une ultime démarche. Le mutisme observé par les trois hommes ne permet pas de connaître les garanties que souhaitait obtenir Alain Prost.

Prolongement du contrat client de trois à cinq ans ? Prolongement du contrat de trois ans par un accord de partenariat ? Ou accord de partenariat à négocier dès à présent ?

Raymond Lévy prenant sa retraite au mois de juin et son successeur n'étant toujours pas désigné, Patrick Faure plaide pour le respect des contrats déjà signés avant d'en envisager de nouveaux. Mais les dirigeants de Renault n'ont-ils pas fait une contre-proposition à Alain Prost en lui promettant d'user de leur influence auprès de Frank Williams pour permettre au triple champion du monde de retrouver la saison prochaine un volant dans l'écurie britannique afin de conclure en beauté sa carrière de pilote à défaut de préparer sa reconversion ?

G. A.

PLANCHE A VOILE : le fundoor de Bercy

Tempête dans les salles européennes

Eaux chaudes et alizés : pendant trois soirées, le Palais omnisports de Paris-Bercy a connu une atmosphère très proche des Caraïbes. Dans un bassin de 80 mètres de long sur 35 mètres de large, rempli de plus de 2 000 mètres cubes d'eau turquoise, vingt-quatre garçons et douze filles ont navigué sur des planches de moins de trois mètres de long, leurs voiles en monofilm transparent poussées par un vent de force 6, créé par 26 ventilateurs de 45 kilowatts chacun.

Pour la troisième année consécutive, les meilleurs professionnels du circuit mondial de planche à voile, très proche du circuit ATP des joueurs de tennis, se sont affrontés au cours de slaloms entre deux bouées et dans une épreuve de sauts qui les faisait s'envoler à plus de cinq mètres de hauteur.

Après Paris, ce véritable « Barnum » de la planche à voile sera transporté dans treize camions semi-remorques jusqu'à Barcelone. L'épreuve aura lieu les 27 et 28 mars dans le palais San-Jordi de quatorze mille places, construit pour les Jeux olympiques. Puis les 8 et 9 octobre, dans une salle de douze mille places à Vienne en Autriche. Ainsi se met en place un circuit en salle de planche à voile. Six étapes au moins devraient avoir lieu en 1993, car la Belgique, l'Italie, les Pays-Bas, la Grande-Bretagne et le Canada ont établi des contacts avec les inventeurs de cette nouvelle forme de compétition.

C'est Fred Beauchêne, auteur d'une traversée en duo de l'Atlantique en planche à voile en 1985, qui a eu l'idée un peu folle de transporter dans des salles, au centre des villes, les épreuves de planches à voile, symboles d'évasion : *« Les compétitions traditionnelles sont tributaires des conditions atmosphériques : nous garantissons le spectacle aux sponsors. Ces épreuves contribuent à promouvoir un sport jeune. Une épreuve en salle, réservée aux coureurs nationaux, aura lieu à Bordeaux avant la fin de l'année. Un circuit mondial permettra d'élargir le plateau des coureurs professionnels, limité aux mêmes noms depuis quelques années. »*

C. de C.



VOILE : les éliminatoires de la Coupe de l'America

« Ville-de-Paris » dans le dernier carré des challengers

Le Class America français *Ville-de-Paris* s'est qualifié pour les demi-finales de la coupe Louis-Vuitton, samedi 14 mars au large de San-Diego (Californie). A partir du 29 mars, l'équipage de Marc Pajot retrouvera en demi-finales *Nippon*, le surprenant vainqueur des trois premiers tours éliminatoires, *New-Zealand* et *Il-Moro-di-Venezia*. Chaque bateau rencontrera alors trois fois ses trois adversaires. Les deux premiers à l'issue de ces vingt-sept régates disputeront ensuite la finale de la coupe Louis-Vuitton (à partir du 19 avril) qui désignera le challenger pour la Coupe de l'America (à partir du 9 mai).

SAN-DIEGO

de notre envoyé spécial

Mission Bay, le quartier de loisirs situé au nord de San-Diego, avec le parc d'attractions de Sea World, somnole encore. Il est 8 h 30, samedi 14 mars. La météo a prévu de la pluie, mais seuls quelques nuages, poussés par un vent frisquet, se reflètent sur le plan d'eau où ont été aménagées les bases de quatre des huit défis étrangers pour la Coupe de l'America : *Spirit-of-Australia*, *Nippon*, *Ville-de-Paris* et les Suédois de *Tre Kronor*. Juxtaposition de hangars entourés de barbelés, la base japonaise ne laisse rien apercevoir de son activité. Sur un grand panneau en façade, les noms des trente grandes sociétés qui ont versé chacune quelque 5 millions de francs, donnent une idée de la mobilisation des industriels japonais pour cette première tentative de conquête du plus vieux trophée sportif du monde.

Chalet de bois peint en blanc et moquette verte, l'accueil au « village français » est *a priori* plus avenant, mais en réalité tout aussi strict. Les invités ont toutefois accès à une terrasse d'où ils peuvent suivre à distance les préparatifs de *Ville-de-Paris*. Comme tous les jours de régate, le réveil a sonné à 6 h 30 à Oakwood où loge l'équipage. Dix minutes plus tard, Thierry Chappet a pris en charge le réveil musculaire de la troupe. Par son charisme et sa force de caractère, ce solide gaillard de 1,77 mètre pour 86 kg a été choisi pour prêcher l'exemple auprès de ses compagnons.

Dès 1985, il était aux côtés de Marc Pajot pour la préparation de son premier défi. Mais pour lui, l'aventure avait brutalement pris fin à Sète sur un démâtage dans l'une des dernières sorties d'entraînement avant le départ pour l'Australie. Son bassin, coincé sous le mât, avait subi de multiples fractures. Loin de renoncer, il avait alors mis à profit ses dix-sept mois d'alitement pour se lancer dans l'informatique et mettre au point un logiciel de préparation physique pour les grandes compétitions de voile. Sans doute en a-t-il été l'un des premiers bénéficiaires puisque, après une longue rééducation, il a regagné à bord sa place de wincheur.

Mode californienne

Après un solide repas, l'équipage a rejoint la base. A la mode californienne : cabriolets, vans, vieilles Cadillac ou Harley Davidson pour Marc Pajot. A trente-huit ans, le skipper de *Ville-de-Paris* est la figure emblématique du défi. Son menton en galoche et ses puissants maxillaires trahissent une détermination hors du commun pour démarcher des fonds, convaincre les meilleurs partenaires techniques, structurer son défi ou encore progresser à la barre au contact de son ami Marc Bouet, le surdoué. Ce samedi 14 mars n'est pas pour lui un jour ordinaire. Une victoire sur *Spirit-of-Australia* assurerait, comme en 1987 en Australie, la qualification du bateau français pour les demi-finales de la coupe Louis-Vuitton. Un an à peine après la révolution de palais dirigée contre Marc Pajot qui a bien failli faire sombrer le défi.

L'ambassadeur de France, M. Andréani, est venu de Washington pour suivre la régate. Insensible à l'agitation sur la terrasse, l'équipage a commencé, avec calme et minutie, les préparatifs du départ. *« Marc m'impressionne par sa sérénité au fur et à mesure qu'on avance dans la compétition »*, avoue Corinne son épouse. Didier Wisdorff, le météorologue, donne ses dernières informations à Marc Pajot, Marc Bouet, le tacticien, et Bertrand Pacé, le navigateur. Un premier choix s'opère pour les dix-huit voiles à embarquer. A 10 heures, *Ville-de-Paris* quitte le ponton, bientôt suivi par *F2*, le second bateau du défi.

Comme si cette régate décisive n'était qu'une péripétie, Philippe Briand, le directeur technique, a décidé de rester à terre. Pour préparer l'arrivée du nouveau mât en carbone commandé pour les demi-finales. Pour continuer aussi ses études d'optimisation du gréement et des appendices en vue des demi-finales et, éventuellement, de la finale. Mais les Français ne sont pas les seuls à travailler pour ces échéances. *Ville-de-Paris* et *F2*, qui régatent bord à bord pour permettre à l'équipage du premier de s'échauffer et de régler ses voiles, croisent *Il-Moro-di-Venezia*, déjà assuré de sa qualification, qui teste pour la première fois une grand-voile grise en carbone.

Midi. *Il-Moro-di-Venezia* a pris le meilleur départ de la première régate qui l'oppose à *Espana 92*. *Ville-de-Paris* et *Spirit-of-Australia* entrent en scène. Comme lors de chaque départ, Marc Bouet a pris la barre. A quarante et un ans, cet ami fidèle de Pajot, Baulois comme lui, a déjà collectionné trois titres de champion d'Europe en 470 (1968, 1969 et 1974), un titre mondial en Flying Dutchman (1979) et plus récemment un doublé championnat d'Europe-championnat du monde en Soling (1990). A force de sillonner les parcours olympiques, il a acquis un sixième sens marin qui lui permet de flairer les bons coups et d'anticiper les situations.

Depuis le début des éliminatoires, Marc Bouet a presque toujours réussi le meilleur départ contre Chris Dickson, Paul Cayard, Rod Davis et les barreurs des autres défis. Cette fois encore, il a réussi à s'imposer dans le tableau arrière de l'Australien pour le contrôler et essayer de le pousser au-delà de la ligne. Mais Peter Gilmour a bien maîtrisé son *timing* pour passer cette ligne juste après le coup de canon, avec 3 secondes d'avance sur le voilier français.

Aux côtés de Marc Bouet, Bertrand Pacé a le regard rivé sur l'ordinateur de bord. A trente et un ans, cet ingénieur en génie civil, rongé par la tension en course, est responsable du programme informatique. En 1987, il faisait déjà partie de l'aventure australienne mais les appareils dont il dispose ont considérablement évolué en performances et en fiabilité. Désormais, cinquante-cinq capteurs permettent d'enregistrer en permanence les paramètres d'évolution du bateau.

Duel au pistolet

Cette mémoire, disséquée sur une vedette accompagnatrice puis à terre, a permis d'établir les références optimales des performances du voilier aux différentes allures qui peuvent être consultées dans des conditions météorologiques comparables. Elle permet aussi de connaitre les prévisions sur le bord suivant pour le choix des voiles ou le cap que le barreur devra suivre après un virement de bouée. Cette recherche de l'allure optimale doit toutefois être tempérée dans la Coupe de l'America où la technique du *match racing* (duel) privilégie le plus souvent la prise d'un avantage puis le contrôle de l'adversaire. A San-Diego, Bertrand Pacé dispose d'ailleurs d'un pistolet laser inspiré de ceux utilisés par la police américaine pour détecter les excès de vitesse. Associé à un compas, il permet, en visant l'adversaire, de connaître la distance qui sépare les deux bateaux ou leurs différences de cap et de vitesse.

Les programmes informatiques les plus sophistiqués et les tactiques les mieux établies trouvent, heureusement, leurs limites dans la maitrise, la sensibilité et la virtuosité manifestées par les équipages lors des manœuvres. Après avoir parfaitement contrôlé les Français sur le premier bord de près (contre le vent), puis sur le bord de portant, les Australiens ont raté l'affalement de leur spinnaker en arrivant à la bouée. Plus grave, alors que les Français venaient de prendre l'avantage dans le deuxième bord de près, *Spirit-of-Australia* a dû être immobilisé près de trois minutes pour réparer le rail de grand-voile qui avait été arraché.

A bord du bateau des invités, Yvon Jacob, président du directoire du groupe Legris Industrie et de la société France America semble soulagé. L'investissement de son groupe dans le défi est passé des 35 millions de francs prévus en février 1991 à quelque 88 millions de francs après le nouveau crédit de 3 millions apporté pour financer les améliorations attendues pour la suite de la compétition. *« Au moment décisif, il faut savoir pousser son avantage à fond*, explique-t-il. *Marc Pajot et ses hommes nous prouvent depuis le début de la compétition être à la hauteur de notre rêve commun de ramener la Coupe de l'America en France. Cette nouvelle ligne de crédit traduit notre confiance dans l'équipe sportive comme dans l'équipe de conception réunie autour de Philippe Briand pour aller chercher les centièmes de nœud de la victoire. »*

Cette confirmation de l'objectif ambitieux fixé au deuxième défi de Marc Pajot dans la Coupe de l'America explique sans doute la joie très mesurée manifestée par les Français aussitôt la ligne franchie et la qualification pour les demi-finales assurée. *« Les trois premiers tours nous ont permis d'acquérir la conviction que nous pouvons battre chacun de nos adversaires »*, affirme Marc Bouet.

G. A.

Marc Pajot : « La force des Français, c'est de ne pas être craints »

Skipper de *Ville-de-Paris*, qui vient de se qualifier pour les demi-finales des éliminatoires de la Coupe de l'America, Marc Pajot nous a fait part de ses réflexions.

SAN-DIEGO

de notre envoyé spécial

« Pour votre première participation à la Coupe de l'America en 1987 en Australie vous aviez considéré votre qualification pour les demi-finales comme un aboutissement. Dans quel état d'esprit aborderez-vous cette fois les demi-finales ?

– C'est totalement différent. Nous avons acquis une bonne expérience de cette épreuve et aucun de nos trois adversaires ne domine vraiment. Aujourd'hui les Japonais sont devant, mais leurs résultats ne m'inquiètent pas trop. On n'a jamais eu autant de chances d'aller en finale et le challenger aura ensuite le maximum de chances de gagner la Coupe de l'America.

– Quels jugements portez-vous sur vos trois adversaires en demi-finales ?

– Nos trois adversaires ont d'excellents équipages, mais avec des psychologies très différentes. Les courses vont devenir plus agressives avec des bateaux qui auront tendance à s'uniformiser. Les Japonais vont un peu plus vite dans la brise et les Néo-Zélandais dans le petit temps ; avec les Italiens nous sommes plus à l'aise dans les conditions moyennes. Chacun va essayer de remédier à ses points faibles. Je sais comment nous comptons y parvenir, mais je pense que les autres sont dans le même cas.

– Quels seront les points forts du défi français par rapport aux autres ?

– Je crois que c'est de ne pas être réellement craints. Les Italiens, avec les plus gros budgets, ont beaucoup de pression. Les Japonais disent qu'ils sont venus pour gagner, mais je ne suis pas sûr qu'ils en soient tous persuadés. Les Néo-Zélandais en sont à leur troisième défi avec d'énormes investissements. Nous avons un bel outil et un contexte favorable. Nous avons la chance de parfaitement nous connaître avec Marc Bouet et Bertrand Pacé. Plus de la moitié de l'équipage naviguait déjà sur *French Kiss*. D'autres défis ont recruté d'excellents marins, mais je ne pense pas qu'ils puissent faire preuve de la même cohésion dans des situations difficiles. »

Propos recueillis par
GÉRARD ALBOUY

Les résultats

FOOTBALL

Coupe de France (16es de finales)

Division 1 entre eux

Monaco b. *Auxerre ..... 2-2 (tirs au but : 4-1)
*Caen b. Lens ..... 5-4 (après prolongations)
*Montpellier b. Rennes 2-0
*Nancy b. PSG 3-2

Division 1 contre division 2

Saint-Etienne b. *Dunkerque 3-0
Bourges b. *Le Havre ..... 1-0 (après prolongations)
Marseille b. *Istres 2-1
*Bastia b. Toulouse 2-0
*Ajaccio b. Toulon 1-0
*Cannes b. Angers ..... 3-1 (après prolongations)

Division 1 contre division 3

*Pau b. Nîmes ..... 3-3 (tirs au but : 5-4)

Division 2 entre eux

Red Star b. *Alès ..... 0-0 (tirs au but : 5-4)
Guingamp b. *Mulhouse ..... 1-1 (tirs au but : 5-4)

Division 2 contre division 3

Valenciennes b. *Lorient 3-0

Division 2 contre promotion d'honneur

Nice b. *Massy 2-1

Division 3 entre eux

*Saint-Omer b. Troyes ..... 0-0 (tirs au but : 3-2)

Le tirage au sort des huitièmes de finales (8 avril)

Ajaccio (D2)-Saint-Etienne (D1) ; Caen (D2)-Pau (D3) ; Nancy (D1)-Bourges (D2) ; Valenciennes (D2)-Olympique de Marseille (D1) ; Red-Star (D2)-Guingamp (D2) ; Saint-Omer (D3)-Monaco (D1) ; Cannes (D1)-Montpellier (D1) ; Nice (D2)-Bastia (D2).

BASKET-BALL

Championnat de France *(Vingt-huitième journée)*

Antibes b. *Montpellier 85-80
*Le mans b. Saint-Quentin 79-72
*Mulhouse b. Pau-Orthez 72-65
*Cholet b. Roanne 89-59
*Limoges b. Racing-Paris 87-65
Dijon b. *Tours 98-80
*Lyon b. Villeurbanne 95-82
Gravelines b. *Reims 70-65

Classement. – 1. Limoges, 53 pts ; 2. Cholet, 52 ; 3 . Pau-Orthez, 50 ; 4. Gravelines, 47 ; 5. Antibes, 45 ; 6. Lyon, 44 ; 7. Montpellier, 43 ; 8. Roanne, et Mulhouse, 42 ; 10. Le Mans et Villeurbanne, 38 ; 12. Dijon et Saint-Quentin, 37 ; 14 . Racing-Paris, 36 ; 15. Reims, 35 ; 16. Tours, 33.

BOXE

Le Mexicain Manuel Medina a conservé, samedi 14 mars à Antibes, son titre de champion du monde des poids plume, face au Français Fabrice Benichou.

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* du samedi 14 mars 1992 :

UN ARRÊTÉ

– Du 28 février 1992 portant homologation du circuit de vitesse du Bugatti au Mans (Sarthe).

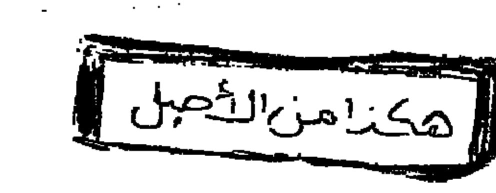
∴

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 15 mars 1992 :

DES DÉCRETS

– N° 92-234 du 11 mars 1992 fixant les modalités d'imposition des profits réalisés sur les marchés d'options négociables ainsi que les obligations déclaratives des opérateurs et des intermédiaires ;

– N° 92-235 du 11 mars 1992 pris pour l'application de l'article 51-1 de la loi de finances n° 63-156 du 23 février 1963 et du décret n° 63-1302 du 23 décembre 1963 relatif à la réglementation sur les cumuls.



CULTURE

La disparition de Jean Poiret

Les visages de Janus



FRANÇOIS DARRAS

Jean Poiret dans sa loge au Théâtre du Palais-Royal

Homme de théâtre et de cinéma, acteur-auteur, loufoque-équivoque, naïf-méchant, Jean Poiret était fils unique, habitait non loin d'une église, était fasciné par les enterrements et quand il voyait un P d'argent sur les rideaux noirs, il pensait que ses parents étaient morts sans rien lui dire.

C'est par cette pompe funèbre que lui est venu le goût du rideau rouge, a-t-il confié à Henri Chapier... Élève à l'école de la rue Blanche, il aurait voulu jouer Iago, l'ami-ennemi d'Othello, son double à la peau blanche et à l'âme noire. Mais à cause de sa dégaine de Français moyen, ses maîtres lui ont déconseillé les emplois dramatiques. Il ne s'est pas obstiné, il est passé comique. Avec Michel Serrault, son condisciple rue Blanche, il a écrit des sketches délirants, que tous deux ont trimballés dans les cabarets rive gauche et rive droite, à la Rose Rouge, chez Gilles, à l'Amiral, entre autres, et pour finir au Théâtre de Dix Heures..

C'était le début des années 50, la grande époque des duos popularisés par la radio : Grégoire et Amédée, Roger Pierre et Jean-Marc Thibault... Les fausses interviews de Poiret et Serrault – l'acteur français devenu star à Hollywood, l'écrivain – tracent le portrait le plus juste de l'époque et de ses tics. Poiret et Serrault ne parlaient pas d'eux-mêmes. Ils avaient étudié les classiques, savaient construire de vrais personnages de théâtre, stéréotypes que les comédiens habitent, auxquels ils donnent leur humanité et – dans leur cas – leur folie. Deux folies complémentaires. Celle de Serrault échevelée, celle de Poiret froidement provocatrice, du genre pousse-au-crime. Jouant l'interviewer, il entraînait son partenaire sur les voies du non-sens le plus extravagant, se défilait juste au moment où il n'aurait pas pu le suivre, feintait, changeait de direction, tandis que, par un rétablissement époustouflant, Serrault se récupérait, laissait galoper son imagination.

L'apogée de « la Cage aux folles »

Le public du cabaret est leur professeur, ils en font profiter le théâtre : *l'Ami de la famille*, *Pour avoir Adrienne* (1957), *le Train pour Venise* (1959), entre autres. Et il y a eu en 1967, au Théâtre Fontaine, *Sacré Léonard*, satire d'une drôlerie frénétique des gens de spectacles, ringards et stars, et puis *Opération Lagrelèche*.... Mais l'affrontement des deux monstres connaît son apogée avec *la Cage aux folles*, en 1973. Jean Poiret, homosexuel convenable plutôt coincé faisant couple avec Michel Serrault travesti et folle perdue. Inoubliables. « *Je cherche le décalage* disait Poiret, *un déphasage avec la réalité, je n'aime pas les gens qui mettent leurs tripes sur la table.* »

Ils ont joué la pièce pendant cinq ans sans discontinuer. Pour ne pas tomber dans la routine, ils improvisent, se tendent des pièges, attendant la réplique qui les ferait basculer : certains soirs, la représentation s'est allongée d'une heure devant un public affolé de rires.

Jean Poiret s'était marié à Françoise Dorin, auteur à succès qui d'ailleurs l'a encouragé à écrire. Ils ne se ressemblent pas. Elle, est moraliste, il est sarcastique. Il compose une trame simple, balisée de brusques déviations, entre lesquelles les comédiens sont libres.

Après *la Cage aux folles*, ce sera *l'Impromptu de Marigny*, *Féfé de Broadway*, avec Jacquelin Maillan, *Joyeuses Pâques* surtout qui tiendra trois ans, le tempérament burlesque de Maria Pacôme y étant sans doute pour quelque chose. Surtout, Jean Poiret a adapté – un vrai travail de réécriture – le Boulevard anglo-saxon : *le Canard à l'orange*, de David Home, *C'est encore mieux l'après-midi*, de Cooney, *Rumeurs*, de Neil Simon, *Sans rancune*, de Sam Bobrick et Ron Clark qui se donne actuellement au Palais Royal. Et aussi des vaudevilles français, *la Présidente*, Molière du spectacle comique, *Tailleur pour dames*, de Feydeau...

« Il y a tant de choses que je n'ai pas faites »

Jean Poiret était boulimique de travail. Pas pour l'argent, puisqu'il n'a pas fait fortune avec l'adaptation en comédie musicale de *la Cage aux folles*, qui lui a échappé, a triomphé sur Broadway et s'est jouée partout. Pas pour la gloire, car il a été d'une grande discrétion.

Il était prolixe et secret, répondait aux interviews avec une grande courtoisie et ne se livrait pas. Il a gardé pour lui la raison de cette anxiété, de cette fêlure qui se lisait dans son regard, dans son sourire. A la question : « *Qu'est ce qui vous fait courir ?* », il répondait : « *Il y a tant de choses que je n'ai pas faites, je me dépêche.* »

COLETTE GODARD

Truffaut, Chabrol, Mocky et les autres...

Il était né Jean Poiré à Paris le 17 août 1926. Une légère modification d'orthographe lui donna par la suite ce nom d'acteur destiné à la célébrité : Poiret. On raconte qu'enfant il voulait devenir ordonnateur des pompes funèbres. Première marque d'humour, sans doute, de ce pince-sans-rire tenté dès l'âge de quinze ans par le métier de comédien et qui ne devait plus en démordre.

Au milieu des années 50, le cinéma s'intéressa à une nouvelle génération d'acteurs comiques éclose dans les cabarets et la pratique des sketches. Les duettistes Poiret et Serrault ne pouvaient être séparés. C'est donc ensemble qu'on les vit pour la première fois à l'écran dans *Cette sacrée gamine*, de Michel Boisrond (1955). La vedette en était Brigitte Bardot. Mais ils se taillèrent un vrai succès dans des personnages secondaires qui faisaient rire dès qu'ils apparaissaient. Sacha Guitry appréciait fort ce comique-là. Il fit de Poiret et Serrault les vedettes d'*Assassins et voleurs* (1956). Mais à Poiret il donna un rôle qu'il aurait tenu lui-même en d'autres temps : celui d'un homme élégant, cynique, affable, désinvolte, et parfaitement amoral, capable de faire endosser un crime qu'il a commis à un cambrioleur ahuri (Serrault, bien sûr) et qu'il abat froidement plus tard, après s'être confessé à lui. Il n'y avait que Guitry pour inventer cela : dans *Arts*, François Truffaut, jeune critique, disait son admiration pour Poiret. Celui-ci fut longtemps le complice à l'écran de Michel Serrault, dont la personnalité s'affirmait, elle aussi, différente. Ces grands comiques qui pouvaient tout se permettre ne dédaignaient pas de paraître dans des films de Maurice Cloche, Raoul André, Jean Boyer, Pierre Chevalier, et autres « artisans », reprenant en cela une tradition des vedettes des années 30. D'ailleurs, ils dynamitaient les vaudevilles les plus stupides. Jean Poiret, avec, comme l'écrivait Truffaut, « *son allure d'homme à femmes, voluptueux et ricaneur, cette nuance de parodie dans le regard, cette aisance suprême, cette désinvolture insolente* », aurait pu être comparé à Jules Berry.

Au cours des années 60, il tint ses meilleurs rôles chez Norbert Carbonnaux (*Candide* et *la Gamberge*) et surtout chez Jean-Pierre Mocky (*Snobs*, *les Vierges*, *Un drôle de paroissien*, *la Cité de l'indicible peur*, *la Bourse et la Vie*, *la Grande Lessive*). L'humour décapant et anticonformiste de Mocky lui permit de faire apparaître sous son personnage de fantaisiste porté vers l'absurde des aspects étranges, une autre nature qui se serait peut-être exprimée dans le drame. Après *la Tête du client*, de Jacques Poitrenaud, et une éclipse d'une dizaine d'années, Jean Poiret fit un éclatant et inénarrable retour à l'écran en 1979 avec Michel Serrault retrouvé dans *la Gueule de l'autre*, de Pierre Tchernia, réalisateur complice de ses interprètes et sachant très bien alors ce qui diversifiait leurs talents.

Une férocité douce

L'année suivante, François Truffaut, fidèle à ses admirations et renvoyant la balle au Guitry d'autrefois, donnait à Poiret dans *le Dernier Métro*, le rôle ambigu d'un auteur dramatique habile à manier le sous-entendu et le double jeu, et qui flirtait avec la collaboration. Si l'on avait pu regretter que dans l'adaptation cinématographique de *la Cage aux folles* Jean Poiret n'ait pu, pour des raisons de coproduction (il fut remplacé par Ugo Tognazzi), jouer avec son compère Serrault, *le Dernier Métro* fut comme la révélation d'un comédien formidable, en pleine maturité, laissant entrevoir sous son humour des abîmes psychologiques. Poiret fut de nouveau très sollicité par les cinéastes. Il joua à la fois la maitrise nonchalante de l'acteur rompu à toutes les compositions et les ambiguïtés de la nature humaine : *Que les gros salaires lèvent le doigt* (Denys Granier-Deferre, 1982), *la Septième Cible* (Claude Pinoteau, 1984), *Liberté, égalité, choucroute* (Jean Yanne, 1985), *Je hais les acteurs* (Gérard Krawczik, 1986). Sous la direction de Claude Chabrol, il créa, dans *Poulet au vinaigre* (1985), un inspecteur de police amateur d'œufs au plat, fureteur, inquiétant avec sa drôle de lueur dans le regard, et pourfendeur de notables bourgeois avec une délectation sadique. Il en fit un type inoubliable qui revint dans *Inspecteur Lavardin* (Claude Chabrol, 1986) et des téléfilms.

On revit encore Jean Poiret chez Mocky (*le Miraculé*, *les Saisons du plaisir*, *Une nuit à l'Assemblée nationale*). Et il fut admirable en préfet de police fasciné par Lacenaire, le dandy du crime, dans le film de Francis Girod (1990). On ressent comme une injustice et une frustration la disparition d'un acteur qui, en prenant de l'âge, nous apportait de plus en plus de surprises, et pouvait nous en réserver encore beaucoup d'autres. Car il s'avançait de moins en moins masqué.

Jean Poiret venait de passer à la réalisation avec *le Zèbre* d'après Alexandre Jardin, et il avait dirigé Caroline Cellier, son épouse, qui avait été plusieurs fois sa partenaire. Il a mené au cinéma une carrière plus complexe qu'il n'y paraît, émaillée de beaucoup de films, pas tous majeurs, peu importe désormais. Poiret, en deux regards faussement étonnés, en un sourire dangereux, imposait une présence, une ironie, une férocité douce, un naturel implacable. Il était aimé.

JACQUES SICLIER

MUSIQUES

Un Wagner haute définition

Gigantesque ovation pour un « Crépuscule des dieux » parfaitement apocalyptique

LA TÉTRALOGIE
Salle Pleyel

Gigantesque, démesuré, ce premier acte du *Crépuscule des dieux* qui, accroché à un long prologue symphonique, remonte, à travers le récit des trois Nornes aux origines de l'humanité, retisse le fil des trois premiers épisodes de la *Tétralogie*, se lance deux heures durant dans le plus vaste développement – dans l'espace et dans le temps – que le théâtre chanté ait jamais osé, voit Siegfried descendre du rocher de Brünnhilde (où l'avait laissé l'épisode précédent), remonter le Rhin jusqu'au palais des Gibichungen, se précipiter dans le piège que le fils d'Alberich lui a préparé, perdre et son honneur et sa personnalité, remonter vers Brünnhilde sous les traits du traître Gunther et la lui rapporter comme une vulgaire Sabine, non sans avoir arraché l'anneau sacré à la fille de Wotan.

Acte de géant et, pour tous les interprètes du *Ring*, non seulement l'épreuve ultime – le second souffle à trouver après trois épisodes éprouvants – mais l'ordalie. Toutes les difficultés, tous les styles rencontrés auparavant sont en effet réunis. Le rythme rapide et fluctuant de vrais dialogues de théâtre, la fraîcheur d'un rapport à la nature proprement mythologique, les grandes montées d'exaltation lyrique, le mélange d'héroïsme légendaire, hors temps, et de violence terriblement réaliste et actuelle.

C'est aussi que tout ce qui s'est passé depuis l'initial accord parfait de *l'Or du Rhin* a été mis en mémoire au fur et à mesure du déroulement pour ressortir sous forme de leitmotivs récurrents, infiniment multipliés, imbriqués, superposés, en clair ou plus ou moins voilés, tissus inextricables du souvenir et de l'inconscient indéfectiblement inscrit dans le musical.

Une leçon de direction

Pas une hésitation dans les attaques, pas un moment de flou dans les fluctuations de tempos, une tension sans relâchement dans les rares moments d'extrême étirement du temps (premier duo de Siegfried et Brünnhilde), des épisodes contrastés passant de l'un à l'autre comme par des fondus enchaînés, un unisson de violoncelle à laisser pantois (l'unisson des violons à découvert dans *Siegfried* sentait encore l'effort et le trac), un pupitre de cors que Dresde nous envierait : l'Orchestre philharmonique et Marek Janowski respirent désormais dans Wagner d'un même souffle, soudés à force de travail et de progrès, pièces d'horlogerie (presque) indéréglables, cœurs portés à un même état de sympathie pour cette musique explorée ensemble depuis des années, rendue dans son épaisseur et sa continuité, des grandes lignes au détail infinitésimal.

Leçon de direction donnée de surcroît par un chef plus détendu qu'autrefois, manifestement confiant dans ses musiciens, portant toujours le monument wagnérien à bout de bras, mais capable de baisser sa garde quand tout va bien puis, soudain, récupérer d'un coup de main vengeur d'infimes décalages entre chanteurs et instrumentistes, donner d'un geste vif et limpide tel départ difficile (dans *Siegfried*, par exemple, l'entrée acrobatique du violoncelle solo sur un rubato de Mime). Un Janowski à peine pâli, samedi 14 mars à minuit, par sa quinzième heure de *Tétralogie*, sous l'œil reconnaissant de chanteurs épuisés par l'apocalypse. L'horreur avait donné à la Brünnhilde d'Yvonne Minton une vraie noblesse et quelques accents sublimes, Françoise Pollet eut des graves grandioses dans Gutrune la Waltraute de l'Ecossaise Linda Finnie fit son récit en tragédienne malgré quelques rugosités et, à l'exact opposé de la belle voix immobile de Falk Struckmann (Gunther encore très jeune, il est vrai), les graves formidables de Matti Salminen donnaient un sens, une vérité dramatique, à chaque mot et à chaque voyelle du rôle de Hagen, antagoniste parfait de Mime.

Certains spectateurs – dont nous-même – ont été gênés par le volume écrasant d'une exécution haute définition, dont les fortissimos (la marche funèbre de Siegfried !) évoquaient ceux d'une salle de cinéma en THX dont on aurait monté le son à fond. L'orchestre jouait-il vraiment trop fort, trop « militaire » ? Ou la *Tétralogie* n'est-elle décidément pas faite pour un orchestre sur scène, dans une acoustique aussi dénuée de mystère que celle de la salle Pleyel ? (Que l'on entende deux fois, quand on est assis au devant du parterre, les chanteurs placés à l'extrême droite du plateau est-il un phénomène acoustique à ce point mystérieux qu'il reste incurable ?. La retransmission sur les antennes de France Musique, le 21 mars à 20 heures, devrait mieux rendre justice à cette impressionnante exécution.

ANNE REY

THÉATRE

Ecrire le siècle

Le metteur en scène Jean-Louis Martinelli multiplie les lectures passionnées d'auteurs contemporains

Jean-Louis Martinelli, directeur du Théâtre de Lyon depuis 1987, est un metteur en scène de quarante et un ans. En 1992, il est omniprésent sur les scènes françaises. Il vient de créer à Lyon *l'Église*, une pièce de Louis-Ferdinand Céline, qui sera présentée au Théâtre des Amandiers de Nanterre à l'automne, et *la Musica deuxième*, de Marguerite Duras. La Maison de la culture de Bobigny présente, du 17 mars au 5 avril, un «chantier» qu'il avait mené à Avignon l'an passé autour de l'œuvre de Jean Eustache, intitulé *Une sale histoire*, merveille d'humour et de noirceur. On le retrouvera à Avignon cet été pour un *«work in progress»* autour de *Calderon*, de Pier Paolo Pasolini, qui deviendra un spectacle à la rentrée prochaine. Enfin, le TEP de Paris accueillera, du 12 au 23 mai, la seconde version de *Conversation chez les Stein sur Monsieur de Goethe absent*, de Peter Hacks. Rencontre avec un lecteur passionné des grands auteurs de ce siècle, le sien.

«Votre connivence avec Eustache, après l'accueil fervent réservé par le public à* la Maman et la Putain *il y a deux ans, paraît vous réussir.

– Ariel Goldenberg, le directeur de la Maison de la culture de Bobigny, m'a demandé de présenter *Une sale histoire* dans son théâtre. J'ai trouvé bien de donner un prolongement à l'aventure de *la Maman et la Putain* qu'il avait accueillie. Il faut être clair vis-à-vis du public. *Une sale histoire* n'est pas un spectacle au sens où on l'entend d'habitude; il s'agit d'un travail réalisé dans une période assez courte par des gens qui avaient baigné dans l'univers d'Eustache pendant longtemps.

– Qu'y a-t-il dans le travail de Jean Eustache qui attire tant le public d'aujourd'hui?

– Il est un poète. Il a laissé une œuvre de nécessité. Il fait un peu penser à Tchekhov, dans sa façon de se mettre en jeu. Je viens de travailler sur Céline et j'ai pu constater que les deux hommes avaient le même type d'engagement dans la littérature, une façon de se brûler complètement à travers les mots. Ils ont en commun un désespoir allègre qui me touche. Une phrase de Céline résonne très fort chez Eustache : *«Il faut rire avant d'être heureux sinon nous risquerions de mourir avant d'avoir ri.»* On a souvent reproché à Eustache de faire des films qui ne relevaient pas du cinéma; il rétorquait qu'il était intéressant de regarder quelqu'un en train de raconter une histoire.

» Un retour à des récits simples, à une pensée qui se développe, est, au théâtre, la seule attitude morale possible face à une sursaturation d'images. Kundera dit – peut-être déçu de ce qu'est devenu son roman, *l'Insoutenable Légèreté de l'être*, au cinéma : *«Je m'arrangerai pour faire un roman «irrécupérable», irréductible à autre chose qu'un roman.»* Le théâtre doit également s'employer à raconter ce que lui seul peut raconter. Cela peut paraître paradoxal dans la bouche de quelqu'un qui a porté à la scène des textes de cinéma, mais je les ai toujours considérés, ces textes, comme susceptibles d'être le support d'une narration authentiquement théâtrale.

– Quand on monte Céline, on sait que l'on va susciter immanquablement une certaine acidité chez les uns et les autres.

– Il faut être très clair et pouvoir dire deux choses en même temps : Céline est un des grands auteurs du vingtième siècle; Céline a écrit des pamphlets qui sont inadmissibles. A partir de là, monter une pièce de lui n'est pas une entreprise de réhabilitation du pamphlétaire. Céline frappe là où ça nous fait le plus mal. Mais je crois qu'on a vraiment intérêt à regarder ce qui s'est passé en France dans les années 20 pour mieux le comprendre. Le comprendre mieux doit nous permettre d'éviter un certain nombre de dérives.

» Sa virulence, à vrai dire, reste pour moi inexplicable. Ni la «grille» biographique ni la grille psychanalytique ne permettent de l'expliquer. Quand il se contente de rendre compte de l'état du monde, de la façon dont le monde s'inscrit dans un réseau sensible, dans son propre corps, et qu'il traduit cela dans son écriture, c'est bouleversant. Quand il joue le philosophe et qu'il essaie de donner une explication du monde, il se prend les pieds dans le tapis. S'il y a de très belles pages dans *Bagatelles pour un massacre*, ce ne sont évidemment pas celles où reviennent trois fois à la ligne les mots «youtre», «youpin». Mais celles où il décrit la visite de l'hôpital des maladies vénériennes de Leningrad, par exemple, sont magnifiques.

***– Pourquoi avez-vous choisi son premier texte,* l'Église?**

– Parce que très peu de pièces brassent aussi largement les problèmes du monde. Que ce soient les questions du colonialisme, des rapports Nord-Sud, de l'homme face aux organisations internationales, de l'impuissance de ces organisations internationales, de la misère des banlieues.

– Beaucoup de metteurs en scène et de directeurs de théâtre sont arrivés à un compagnonnage avec un écrivain. Est-ce que cela vous tente?

– Oui, bien sûr. Je cherche... Pas de façon désespérée mais je cherche. C'est un peu le fruit du hasard, du manque de moyens pour pouvoir engager des commandes d'écritures. Mais je n'ai pas renoncé. Ce que Chéreau a réalisé avec Koltès, et Deutsch avec le TNS, puis le même et Bailly avec Lavaudant est essentiel. Amener les poètes au théâtre doit redevenir un enjeu. Ce n'est pas un hasard si les deux premiers textes de Céline, avant même qu'il ne songe au roman, *l'Église*, dont on pourrait dire en allant vite que c'est la trame de *Voyage au bout de la nuit*, et *Progrès* qui fait écho à *Mort à crédit*, sont destinés à la scène. Il faut que Kundera, il faut que Le Clézio écrivent pour le théâtre. C'est à nous de les y encourager.»

Propos recueillis par
OLIVIER SCHMITT

▶ *Une sale histoire*. Texte de Jean Eustache et de Jean-Noël Picq. Avec Gérard Barreaux, Charles Berling, Jean-Marc Bory, Sylvie Milhaud et Christine Vézinet. Du 17 mars au 5 avril. Du mardi au samedi à 21 heures. Dimanche à 16 heures. Tél. : 48-31-11-45.

□ **L'hommage à Silvia Monfort.** – C'est le 30 mars, et non le 31 comme cela avait annoncé par erreur, que la soirée d'hommage à Silvia Monfort aura lieu dans le théâtre qui porte son nom. Le chanteur Guy Béart, le danseur Joseph Russillo, le comédien Jean-Pierre Kalfon, le pianiste Youri Boukoff et des membres du cirque Gruss célébreront le souvenir de l'actrice, disparue il y a un an (tél. : 45-31-10-96).

L'humour ethnographe

L'AFRIQUE FANTOME
à Saint-Denis

Comme Thierry Bédard l'avait annoncé, le spectacle qu'il a tiré de *l'Afrique fantôme* de Michel Leiris est *«épouvantablement drôle»*. Autant dire qu'il ne trahit pas le livre.

Ni triste ni rassurant, ce volumineux journal de voyage chez les Dogons commence et finit par des scènes bouffonnes : le rut acrobatique d'un jeune bouc, au départ, sur le bateau qui emporte l'apprenti-ethnographe vers l'Afrique; le faux suicide d'un ingénieur des chemins de fer farceur, au retour, avant l'entrée dans le port de Marseille. Entre ces deux anecdotes, le groupe blanc expédié par la France s'efforce en vain, tout bardé qu'il est d'outils d'analyses scientifiques, de comprendre quelque chose à la civilisation noire. Plus il croit la saisir, donc la manipuler, plus il se fait avoir.

Comment traduire sur une scène de théâtre cette fantomatique «réalité» dogonne sur laquelle Leiris et ses compagnons, au début des années 30, se sont cassé le nez? Tout cliché exotique pouvait faire déraper le spectacle du côté de *Tintin au Congo*. Thierry Bédard a préféré accentuer l'écart culturel en féminisant les Dogons. Le féminin, c'est l'Autre absolu. Et cet Autre-là est bien plus déstabilisant encore s'il se présente, par un humour pervers, dans les habits familiers au visiteur, vêtu d'une imitation de tailleur Chanel. L'«exote», alors, se transforme en caricature de chasseur d'exotisme.

Créé l'automne dernier sur le campus universitaire de Dijon, dans le cadre des «Nouvelles scènes», ce spectacle subtilement décapant a beaucoup réjoui Sotigui Kouyaté et ses fils, invités africains de ce festival pluridisciplinaire et transfrontalier. Griots noirs et acteurs blancs se sont compris mieux que n'avaient su le faire les compagnons de Leiris et leurs hôtes. L'humour est apparu comme le meilleur des outils d'ethnographie : le seul moyen, probablement, d'engager cette coopération égalitaire que revendiquait Michel Leiris.

BERNADETTE BOST

▶ Du 18 au 21 mars à 20 h 45. Le 22 à 17 heures au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis. Tél. : 42-43-00-59.

PHOTO

L'Espagne s'invente une image

Montpellier donne un aperçu de l'ensemble des photographes ibériques

MONTPELLIER
de notre envoyé spécial

1992, avec ses manifestations tonitruantes – commémoration de la découverte de l'Amérique, Exposition universelle à Séville, Jeux olympiques de Barcelone, – est une bonne année pour mettre en lumière une photographie espagnole prometteuse, mais dont la réputation a du mal à franchir les Pyrénées. Les officiels espagnols de la culture ont saisi l'occasion et n'ont pas fait les choses à moitié avec l'exposition «Photographie contemporaine espagnole» présentée à l'automne dernier au Centro Reina-Sofia de Madrid et que Montpellier accueille aujourd'hui.

D'Espagne nous parvenaient jusqu'ici quelques traces talentueuses et désordonnées : les photos de mode aux couleurs de la *movida* par Javier Vallhonrat, le travail documentaire de Cristina Garcia Rodero sur «l'Espagne occulte» (prix Eugene-Smith et prix du meilleur livre photo à Arles en 1989), les bouquets pictorialistes de Toni Catany, le zoo imaginaire de Joan Fontcuberta, les portraits d'Humberto Rivas. Mais aussi quelques manifestations comme la Primavera de Barcelone de David Balsells, la biennale de Tenerife ou les rencontres d'Almeria.

Un «vidéo-clip» frustrant mais instructif

L'Espagne qui se veut structurée, cohérente et adulte a donc dressé l'inventaire systématique de ses photographes, agences, musées, écoles, institutions et personnalités à travers un catalogue monstre – deux tomes et cinq cents pages – qui recense tous les aspects de la photo espagnole depuis vingt ans. Tant pis pour les exclus. Mais l'intérêt d'une telle opération réside bien dans la quasi-exhaustivité de ces volumes coproduits par les éditions Lunwerg (Barcelone), l'un des principaux éditeurs de photos dans le monde désormais.

L'exposition joue le rôle de vitrine avec cinquante photographes sélectionnés à raison de trois à cinq images chacun. Un exercice aussi frustrant qu'instructif, tant il s'apparente à un vidéo-clip. Où l'on perçoit un goût prononcé pour la manipulation d'images, l'onirisme, l'absurde, les allégories surchargées, les couleurs écœurantes, comme s'il fallait en rajouter, avec des photographes qui n'hésitent pas à intervenir par le montage, le coloriage, le collage, voire la peinture.

L'exposition est divisée en quatre thèmes (*«Cuatro direcciones»*). Autant oublier tout de suite les plasticiens qui travaillent «Aux limites de la photographie» : c'est la partie la plus faible, la plus attendue. La «Tradition documentaire» est la plus contrastée : d'un côté, les tenants d'un cadre classique en noir et blanc avec des images enracinées dans la religion, les rites, la tauromachie et la mort (Cristina Garcia Rodero, mais aussi Koldo Chamorro, Gabriel Cuallado); de l'autre, les coloristes, plus ou moins habiles dans la maîtrise des «chromes», et dont le plus prometteur est Manuel Sendon, qui plaque deux images en une : un premier plan réel (gamins jouant au baby-foot) sur un fond imaginaire (un poster de New-York), comme si le photographe voulait montrer deux modes de vie inconciliables mais condamnés à cohabiter.

«Rêve et suggestion» et «Concept et réflexion» sont des thèmes aux intitulés pédants, mais c'est bien ici que l'on trouve la production la plus riche, en phase avec le pays de toutes les extravagances et des libertés conquises à l'ombre du franquisme. Images foisonnantes et insolentes où les portraits surréalistes des «grands» d'Espagne par Alberto Schommer – le sculpteur Chillida, l'acteur José Luis Lopez Vazquez – côtoient le monde entièrement fabriqué aux couleurs folles et calculées d'Ouka Lele et le cadre élégant et rigoureux, proche d'un Walker Evans, de Ferran Freixa.

Avec cette exposition, Montpellier récolte les fruits d'un travail de plusieurs années tourné vers l'Espagne – Garcia Rodero, Chema Madoz, Manuel Falces y ont déjà été présentés. Dommage seulement que des esprits étroits empêchent encore que des œuvres considérées comme «osées» – les nus de Javier Vallhonrat – ne trouvent refuge au superbe Carré Sainte-Anne (ancienne église romane), un lieu d'exposition pourtant bien adapté à la photographie.

MICHEL GUERRIN

▶ «Cuatro direcciones», photographie contemporaine espagnole, 1970-1990. Espace photo Angle Corum et Carré Sainte-Anne, Montpellier. Tél. : 67-34-70-59. Catalogue : 460 F. Jusqu'au 5 avril.

Mon gendre, tout est rompu

Spectacle séduisant et déroutant pour la pièce la plus «psy» de Corneille

LA MORT DE POMPÉE
à Aubervilliers

Ptolémée, souverain grec d'Egypte, et sa sœur Cléopâtre s'affrontent dans Alexandrie, une guerre civile. Leur père, avant de mourir, avait décidé que le frère et la sœur s'épouseraient, et auraient beaucoup d'enfants : moyen sûr de détenir le trône, en famille. Ne serait-ce pas, justement, la panique de l'inceste qui a dressé l'un contre l'autre les deux enfants, comme des tigres? Corneille, courageux mais pas téméraire, passe tout inceste, même refusé, sous silence; d'ailleurs la guerre de rue de Ptolémée et Cléopâtre devient, dans sa *Mort de Pompée*, une simple joute oratoire. Il ne veut pas savoir non plus que Cléopâtre est un poisson froid, qui s'amuse de César, sans l'aimer. Il feint bien sûr d'ignorer que César exerçait la double libido, non sans excès : *«Le mari de toutes les femmes, et la femme de tous les maris»*, selon la formule connue d'un historien du temps.

Reste, dans *la Mort de Pompée*, une situation captivante : pour réussir dans la carrière, César a été aidé par la famille de Pompée. Puis la fille de César a épousé Pompée. Et voici que César part en guerre contre son gendre, le bat à plates coutures à Pharsale, et cela ne lui suffit pas, il veut avoir sa peau, le poursuit en Egypte, où il débarque trop tard : la tête tranchée de son gendre lui est brandie, au bout d'une pique (l'empereur Ptolémée, sur le conseil d'un eunuque et d'un minable transfuge de Rome, étrange cabinet fantôme, l'a fait tuer). Grimace équivoque de César, sur la plage d'Alexandrie : volupté de voir ainsi massacré sans manières l'ignoble bonhomme qui a couché avec sa fille, mais ce sont des Égyptiens, ces «métèques», ces «singes», qui se sont permis de démolir un Romain, la race pure!

Lorsque Corneille trouve son bonheur à écrire une pièce très bizarre, dont les caractères et les événements ne sont pas avouables dans ces années-là (pratiqués ou fantasmés, mais pas avoués), il gomme les traits les plus violents, mais ces traits «jouent» quand même, activement, et animent la pièce, puisque l'auditoire les connaît fort bien (Molière, lui, lorsqu'il a repris, en 1663, *la Mort de Pompée*, s'est attribué le rôle de César, et un témoin a précisé qu'il caricaturait la silhouette, vers le style fofolle).

Il n'est pas étonnant que Brigitte Jaques ait voulu présenter cette pièce, l'une des œuvres les plus «psy» de Corneille (le frère, la sœur, le père, la fille, le gendre, etc.). Les mises en scène de Brigitte Jaques étaient les rares soirées qu'honorait de sa présence Jacques Lacan, qui avait écrit une petite préface au programme de son *Éveil du printemps* de Wedekind.

Même les murs ont des névroses

La présentation de *Pompée* est sobre. Le décor : grande et simple architecture de vestibule dont la perspective et les verticales des parois ont des airs penchés : les murs ont quelques névroses, pourquoi pas? Au centre du palais, tout petits, des sièges très moches, vingtième siècle sans style, la camelote. Les costumes des hommes allient des jupes maghrébines à des vareuses européennes. Cléopâtre porte coiffure et tunique garanties Musée du Caire.

Marie-Armelle Deguy (la nouvelle épouse de Pompée, très vite veuve) et Pierre Mourad-Mansouri (l'un des conseillers de la présidence) ont un jeu clair, sans recherches. Les autres interprètes pratiquent des dictions étranges, changeantes, et se présentent un peu comme des phénomènes. Brigitte Jaques semble avoir voulu rappeler que les spectateurs ont tort de se faire d'un César, d'un Ptolémée, d'une Cléopâtre, des images d'une certaine «harmonie», d'une certaine «séduction» bête. Bref tout est à la fois déroutant et attrayant dans ce spectacle.

MICHEL COURNOT

▶ Théâtre de la Commune. Du mardi au samedi à 20 h 30. Dimanche à 16 heures. Jusqu'au 12 avril. Tél. : 48-34-67-67.

Un nez japonais

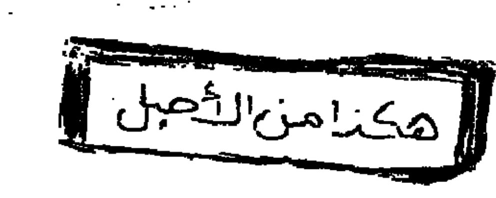
SHIRANO BENJURO
à la Maison des cultures du monde

Jean-Paul Belmondo a triomphé au Japon dans *Cyrano de Bergerac*. Le terme qui désigne en Asie les Occidentaux, c'est «longs nez». Notre Gascon est certainement là-bas l'Européen type. Or voilà qu'un acteur japonais, Shôgo Shimada, seul en scène et avec comme seul costume et accessoire le fameux appendice nasal, joue *Shirano Benjuro* depuis 1930. Il avait alors vingt-cinq ans, il en a donc aujourd'hui quatre-vingt-sept. Son éclairagiste en a quatre-vingt-douze. Au Japon, l'âge n'est pas une maladie.

Naturellement, Shôgo Shimada a toujours eu envie de présenter son spectacle à Paris. Il y est les 17 et 18 mars, à la Maison des cultures du monde. Deux jours : il n'a quand même plus l'âge des courses de fond. Mais il a vécu pour ces deux jours-là. Et son unique exigence a été que sa loge soit bien chauffée.

C. G.

▶ 101, boulevard Raspail, les 17 et 18 mars à 20 h 30. Tél. : 45-44-72-30.



invente une image



de l'éducation

S DES CLASSES PRÉPAS

VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

AGENDA

Nous publions le lundi (daté *mardi*) la liste des concerts de la semaine, dont une sélection commentée figure dans le supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

MUSIQUE

CONCERTS

AUDITORIUM DU LOUVRE (40-20-52-29). Michel Béroff, Quatuor Kodaly : 20 h 30 mer. Haydn, Dohnanyi, Bartok Michel Béroff : 12 h 30 jeu. Piano, Quatuor Kodaly. Haydn, Bartok.
BATEAU-THÉATRE LE NAUTILIUS (40-51-84-53). Par si, par la : jusqu'au 3 mai. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. : 17 h dim. Spectacle musical de et avec Frédéric Fontanarosa (piano), Renaud Fontanarosa (violoncelle). Bach, Fauré, Paganini, Scriabine, Prokofiev, Strauss, Chopin, Satie, Chostakovitch, Debussy.
CENTRE CULTUREL SUISSE (42-71-38-38). Cristuna Vital, Urs Egli : 17 h dim. Flûte, piano. Zimmerli, Wettstein, Jolivet, Prado, Maderna, Boulez. Entré libre.
CHATELET. THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). Quatuor Petersen : 12 h 45 mer. Œuvre de Haydn, Dutilleux Ensemble InterContemporain : 20 h 30 ven. Françoise Kübler (soprano). Jean-François Queyras (violoncelle), Camillo Engarita (voix d'enfant), Lorin Maazel (dir.). Crumb, Ives, Berio, Stravinsky Quatuor Petersen : 12 h 45 ven. uvre de Hyadn, Schulhoff, Boccherini Didier Pateau, Marie-Claire Jamet : 16 h dim. Htb, harpe, et Jacques Ghestem, Jeanne-Marie Conquer (violons), Christophe Desjardins (alto). Jean-Guyen Queyras (cello). Berio, Holliger, Dutilleux Frédérico Agostini, Carol Robinson, Jeff Cohen : 12 h 45 lun. Violon, clarinette, piano. Milhaud, Ives, Krenk, Bartok.
CONSERVATOIRE DU XVIE FRANCIS-POULENC. Robin Colvill : 20 h 30 ven. Piano. Liszt, Chopin, Beethoven.
CONSERVATOIRE NATIONAL SUPÉRIEUR DE MUSIQUE (40-40-46-46). Jacques Charpentier : 14 h 30 sam. Orgue. Charpentier Jérôme Marchand, Anne Billant : 19 h mar. Violon, piano. Œuvres d'Ysaye, De Sarasate, Ravel.
ECOLE FRANCO-ITALIENNE DE MUSIQUE A PARIS (45-55-28-50). M. Thérese Richol Muller, Michel Falèze : 18 h 30 mar. Mezzo-soprano, luth.
EGLISE DE LA MADELEINE. Le Quintette cuivres Opus V, Bruno Morin : 20 h 30 mer. Orgue. Bach, Vivaldi, Haendel, Buxtehude, Albinoni, Grieg Ensemble instrumental de la Madeleine : 18 h 30 mar. Régis Oudot (ténor), Claire Louchet (soprano), Lionel Peintre (basse), Philippe Brandeis (orgue), Joachim Havard de La Montagne (dir.). La Passion selon saint Luc de Bach, extraits.
EGLISE SAINT-AUGUSTIN. Le Concert classique : 15 h 30 dim. Charles Limouse (direction). La Passion selon saint Jean de Bach.
EGLISE SAINT-EPHREM-LE-SYRIAQUE. Agnes Gillieron : 18 h 30 sam. Pianoforte. Mozart Thérèse Hindo : 18 h 30 dim. Chant a cappella.
EGLISE SAINT-GERMAIN-DE-CHARONNE. Groupe instrumental de Paris : 20 h 30 ven. Schubert, Rossini.
EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS. Ensemble de cuivres Polyphanie : 21 h ven. François Merlin (direction) Ensemble Stringendo : 20 h 30 mar. Ensemble vocal Marielle Rousseau. Schubert, Mozart.
EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Les Trompettes de Versailles : jusqu'au 28 mars. 20 h 30 sam. Vivaldi, Bach, Haendel.
EGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Gabriel Fumet, Richard Siegel : 20 h 45 sam. ; 20 h 30 mar. Flûte, clavecin. Bach, Couperin, Blavet, Frédéric II, Haendel, Mozart.
EGLISE SAINT-SÉVERIN. Antica Musica de Paris : 20 h 45 mer. Barbara Schlick (soprano), Philippe Pierlot (flûte), Huguette Gremy Chauliac (clavecin), Jacques Roussel (direction). Au profit des œuvres hospitalière françaises de l'ordre de Malte.
FIAP (45-55-85-93). Nelly Decamps : 20 h sam. Guitare. Sor, Gulliani, Drogoz, Llobet, Ponce, Tarrega. Les Samedis de la guitare.
FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE. Serge de Laubier, Rémi Dury : 21 h jeu., dim. Musique contemporaine. Concert lumière 2.
L'INSTITUT D'ART. Cecilia Piano Quartet, Duo Truys : 12 h 30 ven. Saint-Saëns, Casterede.
INSTITUT HONGROIS (43-26-06-44). Quatuor Kodaly : 20 h ven. Karoly Mocsary (piano). Ravel, Dohnanyi.
INSTITUT MUSICAL DE PARIS (45-62-10-05). Janusz Olejniczak : 20 h 30 mer. Piano. Beethoven, Schumann, Schubert, Liszt Janusz Olejniczak : 20 h 30 jeu. Piano. Chopin Janusz Olejniczak : 20 h 30 ven. Piano. Chopin, Liszt Christophe Mantoux : 19 h mer. Orgue. uvres d'Alain, Duruflé. Grand auditorium Solistes de l'Orchestre de Radio-France : 19 h ven. Jean-Pierre Armengaud (piano). Tansman, Auric, Poulenc Christian Zacharias : jusqu'au 31 mars. 18 h 45 mar. Piano. Schumann. Atelier concert.
NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Trio Wanderer : 20 h 30 mar. Haydn, Schumann, Ravel.
OLYMPIA. Alexandre Lagoya : 20 h 30 lun. Guitare. Bach, Scarlatti, Granados, Albeniz.
OPÉRA DE LA BASTILLE (44-73-13-00). London Sinfonietta : 20 h 30 jeu. Michael Thompson (cor), David Purser (trb), Diego Masson, George Benjamin (dir.). Mason, Francesconi, Murail, Benjamin, Birtwistle. Amphithéâtre. Carte blanche à George Benjamin Le Nouvel Ensemble moderne : 20 h 30 ven. Lorraine Vaillancourt (dir.). Boulez, Evangelista, Bouliane, Grisey, Ligeti. Studio. Carte blanche à George Benjamin Ensemble Musique oblique : 18 h ven. George Benjamin (direction). Ligeti, Harvey, Murail, Nancarrow, Benjamin. Concert pour jeune public George Benjamin, Peter Hill : 12 h sam. Pianos. Messiaen Groupe vocal de France : 17 h 30 sam. John Pool (dir.). Copland, Finissy, Messiaen Ensemble Musique oblique : 15 h sam. Nicolas Brochot (dir.). Barreau, Vinao, Carter, Benjamin Ensemble Musique oblique : 20 h 30 sam. George Benjamin (dir.). Murail, Berio, Benjamin, Ligeti.
OPUS CAFÉ (40-38-09-57). Bathylle Goldstein, Alexandre Markeas : 22 h mer., jeu., ven., sam. Violon, piano Alexandre Markeas : 22 h lun. Piano. Schubert Chantal Galiana, Fabrice Boulanger : 22 h mar. Chant, piano. Weill, Poulenc, Rosenthall, Wiener, Britten.
PETIT THÉATRE DE NAPLES. Le Barbier de Séville : jusqu'au 21 mars. 20 h sam. Opéra de Rossini. Julia Catalani, Ariane Saroufim (sopranos), Catherine Chassagny (mezzo-soprano), Patrice Verdelet, Christophe Maffeï (baryton), Bernars Gory, Philippe Pouly (ténors), Ali Bakhazar, Paul Médioni (basses), Vincent Minazzoli (piano).
ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Marguerite, Ida et Hélène-Annabelle : jusqu'au 3 avril. 21 h mer., jeu., ven., sam., mar. Eva Schwabe (chant) Didier Doumergue (mise en scène). Opéra de François Ribac d'après Doctor Faustus Light the Light de Gertrud Stein.
SAINTE-CHAPELLE (46-61-55-41). Ensemble organum : 21 h ven. Ockeghem. Marcel Pérès (dir.).
SALLE CORTOT (47-63-80-16). Quatorze, Le soleil se lève à l'Ouest : 20 h 30 dim. Livrets de Denise Aignerelle. Pierre Delattre, Pierre Lagisquet, Verena Kirtz, Jacqueline Gironde, Marcel Feru, Dominique Servais.
SALLE GAVEAU (49-53-05-07). Laetitia Himo, Nadia Himo : 20 h 30 mer. Cello, piano. Schumann, Brahms, Grieg Jeffrey Biegel : 20 h 30 jeu. Piano. Chopin, Beethoven, Liszt, Schumann, Rachmaninov, Strauss Minka Roustcheva : 20 h 30 ven. Piano. Mozart, Bach, Liszt, Scriabine, Schubert Henri Alecian, Chantal Stigliani : 20 h 30 sam. Violoncelle et piano. Chostakovitch, Debussy, Beethoven, Schumann, Rachmaninov, Liszt Orchestre Pasdeloup : 17 h 45 dim. Pierre Hoffer (violon), Michel Marchesini (cello), Jean-Claude Post (clar.), Roger Boutry (dir.). Weber, Wagner, Brahms Edith Wiens : 20 h 30 lun. Soprano. Schubert, Schumann, Gershwin, Dvorak Orchestre Jeune Philharmonie : 20 h 30 mar. Geneviève Ibanez (piano), Jean-Jacques Werner (direction). Gluck, Mozart, Grieg.
SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Michel Legrand Trio : 20 h 45 mer. Soirée au profit de la recherche sur les leucémies Kevin Kenner : 20 h 30 ven. Piano. Scarlatti, Chopin, Liszt Orchestre national d'Ile-de-France : 20 h 30 sam. Philippe Bianconi (piano), Jacques Mercier (direction). Gershwin, Ravel Orchestre des Concerts Lamoureux : 17 h 45 dim. Serguei Markarov (piano), Claude Schnitzler (dir.). Smetana, Tchaïkovski, Dvorak Orchestre Colonne : 20 h 30 lun. Pierre-Laurent Aimard (piano), Vitaly Kataev (dir.). Brahms, Beethoven Ensemble orchestral de Paris : 20 h 30 mar. Armin Jordan (direction), Christian Crenne (violon), Abdel Rahman el-Bacha (piano). uvre de Haydn, Wagner, Beethoven.
SALONS DU SÉNAT. Trio des Iscles : 20 h 30 jeu. Mozart, Honneger, Milhaud.
SCHOLA CANTORUM (43-54-56-74). Igal Shamir : 20 h 30 mar. Violon. Reger, Isaye, Okamoto, Strauss.
THÉATRE DE LA MAIN-D'OR (48-05-67-89). La Voix du tube : 20 h 30 mer., jeu., sam. ; 17 h dim. Elise Caron, Pierre Charial, Jacques Rebotier.
THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Lilya Zilberstein : 18 h ven. Piano. Liszt, Prokofiev.
THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-36-37). Orchestre national de France : 20 h 30 jeu. Jeffrey Tate (dir.). Britten, Haydn Marilyn Horne : 20 h 30 ven. Mezzo-soprano, avec l'Orchestre philharmonique de Montpellier, David Robertson (dir.). Airs d'opéras de Rossini Cecilia Gasdia : 20 h 30 sam. Soprano, Melania Masi (piano). Airs de Rossini Quatuor de Cleveland : 15 h sam. Avec György Sebök (piano). Brahms Octuor de l'Académie Saint-Martin in the Fields : 11 h dim. Schubert The Academy Saint-Martin in the Fields : 20 h 30 lun. Purcell, Bach, Vivaldi.
THÉATRE GRÉVIN (43-58-75-10). Gérard Lesne, Pascal Monteilhet : 11 h dim. Haute-contre, luth. Airs de cour et de dévotion Noël Lee, Vincent Le Texier, Catherine Estourelle : 20 h 30 lun. Piano, baryton, soprano. Duparc, Debussy, Cras.
THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Orchestre national Bordeaux-Aquitaine : 15 h dim. Leona Mitchell (soprano), Stefania Toczyska (mezzo-soprano), Lando Bartolini (ténor), Barseg Tumanyan (basse), Chœur de la Philharmonie slovaque, Alain Lombard (dir.). Requiem de Verdi.

PÉRIPHÉRIE

CLAMART. CENTRE CULTUREL JEAN-ARP (46-45-11-87). Ballet de l'Opéra de Kiev : 20 h 30 mar.
ELANCOURT. LE POLLEN (30-62-82-81). Quatuor Auryn : 20 h 30 mar. Mozart, Britten, Brahms.
ERMONT. THÉATRE PIERRE-FRESNAY (34-15-09-48). Olga Grinenko, Christian Portagnier : Piano, basse. Mozart.
GARCHES. CENTRE CULTUREL SIDNEY-BECHET (47-41-39-32). Alexandre Lagoya : 17 h dim. Guitare.
LE MÉE-SUR-SEINE. EGLISE NOTRE-DAME-DE-LA-NATIVITÉ. Dominique de Williencourt, François-René Duchâble : 20 h 45 sam. Violoncelle, piano. Beethoven, Brahms.
NOGENT-SUR-MARNE. PAVILLON BALTARD (43-94-08-00). Nouvel Opéra national de Bulgarie : 20 h 30 mar. Chœur de la cathédrale Alexandre. Nevski, Sofia Symphony Orchestra. Symphonie n° 9 de Beethoven.
SAINT-OUEN. ESPACE 1789. Bruno Rigutto : 21 h ven. Piano. Chopin.
SANNOIS. CENTRE CYRANO-DE-BERGERAC (39-81-80-55). Ensemble orchestral du Val-d'Oise : 16 h dim. Paul Ferraris (direction). Pierre et le Loup de Serge Prokofiev, Mozart.
VANVES. THÉATRE (46-45-46-47). Lettres clandestines : jusqu'au 29 mars. 20 h 30 jeu., ven., sam. ; 15 h dim. Philippe Laudenbach (récitant), Marie-Hélène Chesneau, Liliane Mazeron (sopranos), Carole Lipkind (piano), Ivan Morane (mise en scène). Musique d'Alban Berg.
VERSAILLES. CHAPELLE ROYALE DU CHATEAU. Auditions de la Maîtrise nationale de Versailles : 17 h 30 jeu. Charpentier, Schutz, Bach.
VERSAILLES. PALAIS DES CONGRÈS. Orchestre philharmonique de Versailles : 17 h 45 dim. Florence Delaage (piano), Trajan Popesco (direction). Beethoven.
VERSAILLES. THÉATRE MONTANSIER (39-50-71-18). Mozarteum Quartet de Salzbourg : 21 h sam. Karlheinz (dir.). Beethoven, Schubert, Mozart.

OPÉRAS

PÉNICHE OPÉRA (42-45-18-20). Le Toréador : jusqu'au 30 avril. 21 h jeu., ven., sam. ; 17 h dim. Opéra d'Adolphe Adam. Yves Coudray (ténor), Lionel Peintre (baryton), Edwige Bourdy (soprano), Frédéric Chatou (flûte), Erika Guiomar (piano)f9Périphérief0.
SAINT-MICHEL-SUR-ORGE. ESPACE MARCEL-CARNÉ (69-04-98-33). Les Bavards : 21 h sam. Opéra bouffe d'Offenbach. Jean-Jacques Samuel, Julie Hassler, Christophe Clément, Gaëlle Deniaud-Teyssier, Alain Delavie, Olivier Podesta, Chœur et orchestre de l'atelier départemental choral et instrumental de l'Essonne, Nicolas Brochot (direction), Jean-Philippe Lucas-Rubio (mise en scène).
ELDORADO (42-49-60-27). Sissi : jusqu'au 30 avril. 14 h 30 mer., jeu. ; 14 h sam., dim. Opérette de Francis Lopez, livret de Nadine de Rothschild. Avec Richard Finell et Kriss Keller.

PÉRIPHÉRIE

LONGJUMEAU. THÉATRE ADOLPHE-ADAM (69-09-40-77). Gipsy : 15 h sam., dim., lun. De Francis Lopez.
MALAKOFF. THÉATRE 71 (46-55-43-45). La Vie parisienne : 20 h 30 mer. Opérette d'Offenbach. Hélène Delavault, Isabelle Mazin, Claire Wauthion (sopranos), Jean- Yves Châtelais (baryton), Jean-François Sivadier (ténor), Chœur et Orchestre de l'Opéra de Lyon, Roland Kieft (direction), Alain Françon (mise en scène).

JAZZ, POP, ROCK

ALLIGATORS (42-84-11-27). Marc Steckar Tubapack : 22 h mer., jeu. ; Al Levitt Quartet : 21 h ven. ; Le Nouveau Quartet de Jean-Louis Chautemps : 22 h sam. ; Kitty Clac Group : 22 h mar.
AU DUC DES LOMBARDS (42-33-22-88). Gérard Marais, Dominique Pifarelly : 22 h 30 mer., jeu. Renaud Garcia-Fons, Jacques Mahieux ; Joe Lee Wilson : 22 h 30 ven., sam. ; Bruno Micheli, P. Lacarrière : 22 h 30 dim., lun. C. Brunard Tharpino ; Jam Session : jusqu'au 31 mars. 22 h 30 mar.
AUDITORIUM DES HALLES (40-28-28-40). Jean-Claude Vannier : 21 h jeu., ven., sam. Avec neuf musiciennes. Pleurez pas les filles.
BAISER SALÉ (42-33-37-71). Jam Session : jusqu'au 26 mars. 22 h 30 mer. ; Agora : 22 h 30 jeu., ven., sam. ; Audition publique de deux groupes : jusqu'au 29 mars. 22 h dim. ; Captain Mercier : jusqu'au 30 mars. 22 h 30 lun.
BAR DU POTAGER (40-26-50-96). Duyhin Nguyen, Jeannot Rabeson : 22 h mer., jeu. Ctb, piano ; Francis Demange, José Parras : 22 h lun., mar. Piano, basse.
LE BILBOQUET (45-48-81-84). Serge Rahoerson Quartet : 22 h 45 mer., jeu., ven., sam. ; Alex Sanders en trio : jusqu'au 22 mars. 22 h 45 dim. ; Michèle Bautier en quartet : 22 h 45 lun., mar.
BLUES DU NORD (42-09-00-77). J. Scott & the Hooker, Rythm' Winners : 22 h jeu.
CAFÉ BALTARD (42-33-74-03). Philippe Lucas : 22 h ven. ; Almost Presley : 22 h sam.
CAFÉ DE LA DANSE. Fawzi al-Aiedy : jusqu'au 4 avril. 20 h 15 mer., jeu., ven., sam., lun., mar. L'Oriental Jazz.
CAFÉ DE LA PLAGE (47-00-91-60). Salsa live : jusqu'au 27 mars. 23 h ven. ; Night Bird : 22 h sam.
CAFÉ RIVE-DROITE (42-33-81-62). Claudine François Percussion Quartet : 22 h 30 mer., jeu.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05). Philippe de Preissac Jazz Group : 21 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar.
CITY ROCK (43-59-52-09). Time Trigger : 0 h mer. ; Coke Tale : 0 h jeu. ; Solo : 0 h ven., sam. ; Carlyn Jones : jusqu'au 29 mars. 0 h dim. ; Naz Rock : jusqu'au 30 mars. 0 h lun. ; SCJ & Co : 0 h mar.
DÉJAZET-TLP (42-74-20-50). John Scofield-Joe Lovano Quartet : 20 h 30 dim.
DUNOIS (45-84-72-00). Boby Few, Sunny Murray, Gilles Torrent : 20 h 30 jeu., ven. Piano, batt., sax., et Tony Overwater (ctb).
ELYSÉE-MONTMARTRE. Gun Club, Buffalo Tom : 19 h 30 mar.
ESPACE ORNANO. Death, Pestilence, Loudblast : 19 h jeu. ; Accused : 19 h 30 ven. ; Teenage Fan Club : 19 h 30 lun.
L'EUSTACHE (40-26-23-20). François Tusques : 22 h 30 mer. ; Mike Swerin : 22 h 30 jeu. ; Pepe, J. M. Fernandez, W. Kelley : 22 h 30 ven., sam. ; Anthony Ortega : 22 h 30 lun., mar.
FRONT PAGE (42-36-98-69). Paul Breslin Quartet : 22 h 30 mer. ; Modern Blues Quartet : 22 h 30 jeu. ; Franck Ash : 22 h 30 ven. ; Shakin Blues : jusqu'au 21 mars. 22 h 30 sam. ; Frog Mouth Blues Band : 22 h 30 mar.
GIBUS (47-00-78-88). Caverns : 23 h mer. ; Carmen Jones : 23 h jeu. ; The Accused : 20 h ven. ; Tears : 23 h sam. ; Freaky Styley Show : 23 h mar.
HIPPOCAMPUS (45-48-10-03). Trio New Orleans : jusqu'au 2 mai. 21 h sam. ; Trio Jazz Middle : jusqu'au 1er mai. 21 h ven. Jean-Pierre Gélineau (saxophone), Jean Chaudron (basse), Jean-Pierre Pothier (piano).
HOLLYWOOD SAVOY (42-36-16-73). Marina Xavier : 22 h 15 mer. ; The Transcontinental Cow-boys : jusqu'au 26 mars. 22 h jeu. ; Soul Time : jusqu'au 20 mars. 22 h ven. ; The Dixie Stompers : 22 h 15 sam. ; Barbara Webber : 22 h 15 lun. ; Bill Thomas : 22 h 15 mar.
HOTEL ADAGIO (40-45-10-00). Quintet Ludovic de Preissac : 21 h ven.
JAZZ CLUB LIONEL-HAMPTON (40-68-30-42). Ray Gelato Giants of Jive : jusqu'au 28 mars. 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar. Sax. ténor, Tony Hepworth (trp), Marc Seymour (trb), Martin Winning (sax. alto et ténor), Marc Adelman (piano), Andrew James (basse), John Piper (batt.) ; Gérard Gustin Jazz Group : jusqu'au 22 mars. 12 h dim. ; Boto e Novos Tempos : jusqu'au 28 mars. 22 h 30 dim.
LATITUDES SAINT-GERMAIN (42-61-53-53). Gérard Badini Swing Machine : 22 h mer. ; Christine Flower Group : 22 h jeu. ; The Shuffle King Blues Quartet, Boogie-woogie : 22 h ven., sam. ; Stéphane Cochoyan Trio : 22 h lun., mar.
LOCOMOTIVE (42-57-37-37). SM : 0 h mar.
LE MONTANA (45-48-93-08). Quartet Vincent Quinsac : 22 h 30 mer. ; Orphéon Célesta : 22 h 30 jeu., ven., sam. Au bar ; Trio René Utreger : jusqu'au 28 mars. 22 h 30 ven., sam. Au club : Chris Henderson Duo : jusqu'au 29 mars. 22 h 30 dim. Au bar ; Quartet Sheryl Martin : 22 h 30 lun., mar.
MONTGOLFIER (40-60-30-30). Dominique Chanson : 22 h mer., jeu., ven., sam. ; Serge Rahoerson et Nivo : jusqu'au 29 mars. 22 h dim. ; Marc Richard : 22 h lun., mar.
NEW MOON (49-95-92-33). The Barking Dods : 21 h 30 mer. ; Mike Rimbaud : 21 h 30 jeu. ; Cop shoot Cop : 0 h 30 ven. ; Backsliders : 0 h 30 sam. ; Cartel del Bario : 21 h 30 lun. ; Nervous Twitch : 21 h 30 mar.
NEW MORNING (45-23-51-41). Big Band Salsa : 21 h 30 mer. Tito Puentes (direction) ; Steve Grossman, Fred Henke : 21 h 30 jeu. Saxophone, piano, Reggie Johnson (basse), Dough Sides (drums) ; Ray Barretto : 21 h 30 ven., sam. ; Jean-Pierre Como : 21 h 30 lun. Piano, Ricardo Delfra, S. Huchard (drums), A. Illouz (trp), S. Luc (guitare), S. Maitra (perc.), L. Winsberg (guitare).
PASSAGE DU NORD-OUEST (47-70-81-47). Michel Marre : 22 h jeu. ; Les Casse-pieds : 22 h mar.
PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70). Jazz d'échappement : 21 h mer. ; Le Paname tropical : 21 h jeu. ; Stéphane Patry : 21 h ven. ; New Orleans Hot Dog : 21 h sam. ; Solstice : 21 h lun. ; Ultramarine : 21 h mar.
PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59). Megaswing Quartet : 21 h mer. ; Paris Washboard : 21 h jeu. ; Westland : 21 h ven. ; Clarinet Connection : 21 h sam. ; New Jazz Band'art : 21 h lun. ; Claude Luter Quintet : 21 h mar.
PETIT OPPORTUN (42-36-01-36). Alain Jean-Marie, Riccardo del Fra : 23 h mer Piano, contrebasse, H. Van Oosterhout (batterie) ; Music on my mind : 23 h jeu., ven., sam. Sangoma Everett (batterie), François Theberge (saxophone), Marc Chalosse (piano), Christophe Wallemme (contrebasse) ; Barney Wilen Quartet : 23 h mar.
REX CLUB (45-08-93-89). No Man's Land : 23 h mer. ; Pulsar : jusqu'au 2 avril. 0 h jeu. ; L'Etudiante : jusqu'au 3 avril. 22 h 30 ven. ; Nuit exotique : jusqu'au 4 avril. 23 h sam.
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Têtes raides : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; Laurent Malot : jusqu'au 11 avril. 20 h 30 mar.
SLOW CLUB (42-33-84-30). Carl Schlosser : 22 h mer., jeu., ven., sam. ; Jean-Paul Amouroux Boogie Machine : 22 h mar.
SUNSET (40-26-46-60). Betina Group : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; Emmanuel Sourdeix Trio, Glenn Ferris : 22 h 30 lun. ; Attila Quintet : 22 h mar.
UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66). The Grand Blues Band : 22 h mer. ; Stylix : 22 h jeu. ; Vincent Absil : 22 h ven. ; Coke Tale : 22 h sam. ; Jean-Jacques Milteau and co : 22 h mar. ; Pick-up : 1 h sam.
LA VIEILLE GRILLE (47-07-99-66). François Tusques : jusqu'au 12 avril. 20 h 30 jeu., ven., sam. Piano.
LA VILLA (43-26-60-00). George Coleman : 22 h mer., jeu., ven., sam. Saxophone, Georges Arvanitas (piano), Wayne Dockery (basse), George Brown (batterie) ; Von Freeman : 22 h lun., mar.
ZÉNITH (42-08-60-00). Simply Red : 20 h 30 ven., sam. ; Texas : 20 h mar. ; Sepultura : 20 h dim.

PÉRIPHÉRIE

ANTONY. THÉATRE FIRMIN-GÉMIER (46-66-02-74). Arthur H : 21 h mer.
ATHIS-MONS. SALLE VENTURA (60-48-46-18). John Scotfield Quartet : 21 h sam.
BRÉTIGNY-SUR-ORGE. ESPACE JULES-VERNE (60-84-40-72). Arthur H : 21 h ven.
CHILLY-MAZARIN. MJC (69-09-01-87). Quartz : 21 h sam.
CRÉTEIL. MJC-CLUB CROIX DES MÈCHES (48-99-75-40). Trash Corporation : 21 h ven.
ELANCOURT. LE BILBO-CLUB (30-62-41-19). Happy Drivers : 21 h 30 sam. 1re partie : Réfractaire 90.
EPINAY-SUR-SEINE. ESPACE LUMIÈRE (48-26-89-15). La Souris déglinguée, Beurk's band : 19 h 30 sam. Malka Family.
ETAMPES. SALLE DES FÊTES (64-94-32-11). Trio Christian Vander : 21 h ven.
ISSY-LES MOULINEAUX. FAHRENHEIT (45-54-21-39). Demented are go : 20 h 30 ven.
MANTES-LA JOLIE. CENTRE CULTUREL GEORGES-BRASSENS (30-63-03-30). Jazzogène Band : 20 h 45 ven. ; Michel Edelin Quartet, André Caccarelli trio : 20 h 45 mar.
MONTREUIL. INSTANTS CHAVIRÉS (42-87-25-91). John Greaves Group : 21 h sam. ; Astrolab Compagnie : 21 h mar. ; Trio Alex Grillo : 21 h ven. Alex Grillo (vibraphone), Bruno Girard (violon), Didier Petit (violoncelle).
NOISIEL. GRAND THÉATRE DE LA FERME DU BUISSON (60-06-20-00). Arthur H : 21 h sam.
PIERREFITTE. MAISON DU PEUPLE. Christian Escoudé Quartet : 20 h 30 mar. Orchestre à cordes. Dans le cadre du Festival Banlieue bleue.
SAINT-DENIS. CHAPITEAU. Chick Corea Elektric Band : 20 h 30 ven. ; Dizzy Gillespie's Diamond Jubilee : 20 h 30 sam. Kenny Baron (piano), Bob Cranshaw (basse), Charlie Persip (batterie), James Moody (saxophone, flûte), Dizzy Gillespie, Marlon Jordan, Freddie Hubbard, Jon Faddis, Claudio Roditi, Wallace Roney, Roy Hargrove (trompette), Slide Hampton, Red Rodney (trombone). Dans le cadre du Festival Banlieue bleue.
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. LA CLEF-L'ECLIPSE (39-73-38-13). La Grenouille, Bil Blokks and le Band : 21 h sam. ; Ultramarine : 21 h ven.
SARTROUVILLE. THÉATRE (39-14-23-77). Quatuor de saxophones : 21 h ven.
SAVIGNY-LE-TEMPLE. MPT JACQUES-PRÉVERT (60-63-28-24). Little MC : 21 h sam.

CHANSON

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Lou Volt : jusqu'au 28 mars. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. ; Michel Bertrand : 15 h dim. ; Nicolas Vassal : 17 h 30 dim. ; Stéphane Corthy : 20 h 30 dim.
BATEAU-THÉATRE (40-51-84-53). Jacques Grillot : jusqu'au 21 mars. 22 h 15 mer., jeu., ven., sam. Chansons de Brel.
CAFÉ DE LA DANSE. Anne Pekoslawska : jusqu'au 4 avril. 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., lun., mar.
CAFÉ RIVE-DROITE (42-33-81-62). Midnight Boulevard : 22 h 30 lun., mar.
CASINO DE PARIS (49-95-99-99). Kent : 19 h 30 lun.
CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97). Cabaret de la chanson française : jusqu'au 30 juin. 21 h mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Chansons à la carte tous les soirs.
DUNOIS (45-84-72-00). André Sumien : 20 h 30 mar.
OLYMPIA (47-42-25-49). Frédéric François : jusqu'au 12 avril. 20 h 30 ven., sam., mer. ; 17 h dim.
PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90). Holiday on ice : jusqu'au 21 avril. 15 h mer. ; 20 h 30 ven., mar. ; 14 h 15 17 h 30 21 h sam. ; 14 h 15 17 h 30 dim.
PASSAGE DU NORD-OUEST (47-70-81-47). Travelling : 22 h lun.
PLATEAU 26 (48-87-10-75). Jean-Marie Leblanc : jusqu'au 31 mars. 19 h dim. ; 19 h 30 lun. Fantastic Stories.
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Eric Guilleton : 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar.
THÉATRE CLAVEL (42-49-68-70). André Sumien : 16 h dim. ; 20 h 30 lun.
THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Daniel Jumeau : jusqu'au 4 avril. 22 h mar.
THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Eric Mille : 19 h jeu., ven., sam. ; 15 h dim.
TI AR VRETONED. CENTRE CULTUREL BRETON (43-21-99-86). Louis Capart : 20 h 30 ven.
TOURTOUR (48-87-82-48). Jean-Claude Meurisse : jusqu'au 9 mai. 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar.
TROTTOIRS DE BUENOS AIRES (40-26-28-58). Ernesto Rondo : jusqu'au 25 avril. 22 h 30 jeu., ven., sam.

PÉRIPHÉRIE

AUBERVILLIERS. CAF'(48-34-20-12). Malika : 21 h ven.
GONESSE. CINÉMA JACQUES-PRÉVERT (39-87-22-49). Alain Figuière : 21 h ven. Chansons de Brel.
MAISONS-ALFORT. THÉATRE CLAUDE-DEBUSSY (43-75-72-58). Claude Nougaro : 20 h 45 sam. Maurice Vander (piano).
MASSY. CENTRE PAUL-BAILLIART (69-20-57-04). Kent : 21 h ven.
MONTREUIL. MAISON POPULAIRE (42-87-08-68). Le Raton laveur : 20 h 30 ven. Roger Pouly (piano), Christian Dente (mise en scène).

BALLETS

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-74-42-19). Bernard Menaut : 20 h 30 mer. ; 18 h 30 jeu. Lundi 20h45, Bernard Menaut (chor.) Geneviève Sorin : 20 h 30 sam. ; 16 h dim. Chansons, hommage sentimental à Mac Orlan. Chor. Geneviève Sorin.
CENTRE WALLONIE-BRUXELLES (42-71-26-16). Claudio Bernardo : 20 h 30 jeu., ven., sam. Udsum. Chorégraphie de Claudio Bernardo.
ESPACE HÉRAULT (43-29-86-51). Compagnie Cadagiani : jusqu'au 18 avril. 20 h 30 lun., mar. Palmerland, Noël Cadagiani (chor.).
OPÉRA DE PARIS. PALAIS GARNIER (47-42-53-71). Picasso et la Danse : jusqu'au 18 mars. 19 h 30 mer. Orchestre national de l'Opéra de Paris, Edmon Colomer (direction). Le Train bleu de Bronislava Nijinska, le Rendez-vous de Roland Petit, le Tricorne de Léonide Massine.
THÉATRE DE LA BASTILLE (43-57-42-14). Georges Appaix, Mathilde Monnier, Hervé Robbe : 21 h mer., jeu., ven., sam. ; 17 h dim. Erre de trois. Chor. Georges Appaix. Deux danseurs de claquettes pour un chorégraphe. Chor. Mathilde Monnier. Solo. Chor. Hervé Robbe.
THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Jean Gaudin : 18 h mer., jeu. Les Autruches de Jean Gaudin.
THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-36-37). Ballet Cristina Hoyos : jusqu'au 29 mars. 20 h 30 mer., mar. Yerma. Chor. Cristina Hoyos. Lo Flamenco. Chor. Cristina Hoyos- Manolo Marin.
THÉATRE DU LIERRE (45-86-55-83). L'Histoire de Kandu et Pramlotcha : jusqu'au 19 avril. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; 16 h dim. Un spectacle musical d'Alain Porte d'après des contes mythologiques de l'Inde. Nita Klein (mise en scène), Malakiva (chor.).

PÉRIPHÉRIE

BAGNEUX. THÉATRE VICTOR-HUGO (46-63-10-54). Compagnie la Môme : 20 h 30 sam. Fanny Tirel (chor.).
BOIS-COLOMBES. SALLE JEAN-RENOIR (47-82-66-11). Rafael Aguilar : 15 h mar. El Rango., le Bolero., Antologia flamenca. Chorégraphie de Rafael Aguilar.
LA CELLE SAINT-CLOUD. THÉATRE (39-69-20-00). Compagnie Castafiore : 20 h 45 mar. Anathematic Kaos Illimited, Marcela Barcellos (chor.). Dans le cadre du Festival Ainsi Danse.
CRÉTEIL. MAISON DES ARTS (49-80-18-88). Sydney Dance Company : 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; 15 h dim. Some Rooms et Nearly Beloved Chor. Graeme Murphy.
LE VÉSINET. CAL (39-76-32-75). Compagnie l'Escale, compagnie Jean-Yves Ginoux : 21 h ven. 421 ou Homo Ludens. Chor. David Finelli. Le Lit des convenances. Chor. Jean-Yves Ginoux. Dans le cadre du Festival Ainsi Danse.

PARIS EN VISITES

MARDI 17 MARS

« Les passages marchands du dix-neuvième siècle (premier parcours), une promenade hors du temps », 10 h 30, 19, rue Jean-Jacques-Rousseau (Paris autrefois).

« Victor Hugo dans ses meubles », 10 h 30, 6, place des Vosges (Approche de l'art).

« La chapelle dite expiatoire », 15 heures, 36, rue Pasquier (Paris et son histoire).

« Notre-Dame. Les bâtisseurs de cathédrales et l'île de la Cité inconnue », 11 heures, 14 h 45 et 16 h 45, métro Cité, sortie Marché aux fleurs (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Exposition Bonington », 12 heures, hall du Petit Palais (Tourisme culturel).

« Dans les coulisses de l'Opéra » (limité à trente personnes), 13 h 15, dans le vestibule, statue de Lulli.

« La villa Laroche, œuvre de Le Corbusier », 14 h 30, sortie métro Jasmin (Monuments historiques).

« Les catacombes et le Paris souterrain », 14 h 30, 1, place Denfert-Rochereau (D. Bouchard).

« Romantique butte aux Cailles. Evocation du passé et artisanat », 14 h 30, place Paul-Verlaine (Paris, capitale historique).

« Au Musée d'art moderne, fauves, nabis et les débuts du cubisme », 14 h 30, au pied des marches du Musée d'art moderne de la ville de Paris (Europ explo).

« Hôtels et jardins du Marais sud. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Les passages couverts (deuxième parcours), exotisme et dépaysement assurés », 14 h 40, 33, boulevard de Strasbourg (Paris autrefois).

« La cathédrale russe. Histoire de la religion orthodoxe », 15 heures, 12, rue Daru (P.-Y. Jaslet).

CONFÉRENCES

Centre associatif Mesnil-Saint-Didier, 25, rue Mesnil, 14 h 30 : « Le jardin de Versailles », par J. Thébuis (Le Cavalier bleu).

Salle Notre-Dame des Champs, 92 bis, boulevard du Montparnasse, 15 heures : « Egypte, la femme au pays des pharaons » (Paris et son histoire).

17, quai Malaquais, 17 heures : « L'art aborigène contemporain », par D. Mundine (Ecole nationale supérieure des beaux-arts).

Palais de la découverte, avenue Franklin-Roosevelt, 18 heures : « La galaxie » (Cours d'astronomie pratique).

80, boulevard Saint-Michel (grand amphithéâtre), 18 h 30 : « Informatique et vie privée », par J. Fauvet (Ecole des mines).

Maison de La Villette, angle avenue Corentin-Cariou et quai de Charente, 18 h 30 : « Le choix pavillonnaire », avec F. Dubost.

Auditorium de la galerie Colbert, 2, rue Vivienne, 19 heures : « Chagall. Après 1950, l'appel des grands décors », par F. Barbe (Hors cadre).

Bourse du travail, 3, rue du Château-d'Eau, 19 h 45 : « Les migrants : identité, dépression et souffrance », par J. Esposito (La Maison de toutes les couleurs).

Le Forum, 102 bis, rue de Vaugirard, 20 heures : « L'adolescence, évolution ou couvercle ? », par J. Barbin (Créha).

Aquarius, 54, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, 20 h 30 : « L'unité tête-cœur ou de Bethléem à Golgotha ». Entrée libre (Rose-Croix d'or).

Du mardi au dimanche, de 13 heures à 18 heures, à la Maison de La Villette (angle de l'avenue Corentin-Cariou et du quai de la Charente), projection permanente de courts métrages de Georges Franju (Entrée libre. Jusqu'au 29 avril. Tél. : 42-40-27-28).

ÉCONOMIE

BILLET

L'éclipse du Kabuto Cho

La Bourse de Tokyo sous les 20 000 points ! Un retour en arrière brutal de cinq ans : le Kabuto Cho est aujourd'hui revenu à son niveau du 23 février ... 1987 et a perdu 19 000 points depuis décembre 1989. Après le temps de l'argent facile et de la spéculation à outrance, la fameuse « bulle », la finance japonaise s'enfonce inexorablement dans la spirale de la baisse.

La « bulle » a éclaté et la place nippone n'en finit pas de payer le prix de sa splendeur passée. De façon symbolique, tout ce qui faisait sa force se retourne contre elle. Elle est victime à la fois des excès de la spéculation, notamment immobilière, qui condamnent les banques et les entreprises à vendre des actions pour couvrir leurs pertes avant la fin de l'exercice au 31 mars, du ralentissement de la croissance, de la moins bonne santé des entreprises nippones, dont les cours semblent toujours trop élevés, et des scandales. En l'espace de deux ans, l'ex-plus grande place financière du monde a tout perdu : 50 % de sa valeur et surtout le reste.

A commencer par une réputation minée par la multiplication des scandales politico-financiers. Le dernier en date, il y a à peine une semaine, a obligé le président de la deuxième maison de titres japonaise, Daiwa Securities, à démissionner à la suite de pratiques « douteuses ». Un scandale parmi tant d'autres qui ont écœuré le ménage sur quatre qui possède des actions. Du coup, le volume quotidien des transactions est revenu de dix ans en arrière à 200 millions de titres, contre plus d'un milliard en 1988 et 1989. Les maisons de titres se sont déjà séparées de plus de 10 000 salariés au deuxième semestre 1991 et ce n'est qu'un début. Le Kabuto Cho pouvait fort bien s'accommoder de règles un peu particulières tant que la croissance était au rendez-vous .

Cette époque aussi est révolue. L'économie japonaise est en net ralentissement et passe d'une croissance réelle de 5,7 % l'an dernier, à 3,5 % au titre de l'exercice qui se termine et à 2,5 % où 3 % l'année prochaine. Nombre de sociétés japonaises ont révisé en baisse et de façon souvent spectaculaire leurs prévisions de bénéfices. Cette chute brutale va fragiliser un peu plus la finance japonaise, la plus puissante du monde . L'éclipse du Kabuto Cho ne sera pas sans conséquences sur la présence internationale du premier créancier du monde.

ÉRIC LESER

Un « cadeau » de 1 milliard de dollars à l'industrie de Detroit

M. Bush assouplit certaines contraintes antipollution imposées aux constructeurs automobiles

Selon le *Japan Times*, les exportations de voitures nippones à destination des Etats-Unis seraient bientôt ramenées de 2,3 à 1,7 million d'unités par an. Ce geste vise autant à apaiser la tension commerciale entre les deux pays qu'à ne pas engorger un marché automobile encore déprimé en dépit de l'amélioration constatée depuis le début de l'année. M. Bush vient, à son tour, de donner un coup de pouce à cette industrie.

NEW-YORK

de notre correspondant

A quelques jours des élections « primaires » qui vont se dérouler le 17 mars dans les Etats d'Illinois et de Michigan, là où l'industrie automobile est très présente, le président Bush a annoncé que son administration n'exigerait pas des constructeurs de voitures particulières et de camions l'introduction obligatoire dans leurs modèles d'un récipient en métal destiné à recueillir les vapeurs d'essence dégagées lors du remplissage des réservoirs aux stations-service, une disposition prévue dans le cadre des normes antipollution sévèrement renforcées par le Clean Air Act de 1990.

Nouvelle réglementation

Cette décision, annoncée dans la soirée du 13 mars par M. George Bush à l'occasion d'un discours devant l'Economic Club de Detroit, va permettre à l'industrie automobile américaine d'économiser des sommes non négligeables après avoir annoncé pour l'année 1991 les pertes les plus importantes de son histoire.

Selon les calculs des industriels, confirmés par l'Agence pour la protection de l'environnement, organisme fédéral, l'installation de ces récipients destinés à capter les vapeurs d'essence contenues dans les citernes des stations-service et responsables de 2 % des fumées toxiques constituant le smog dans les zones urbaines, aurait accru de 20 à 30 dollars le coût de chaque voiture particulière et d'un montant plus élevé celui des véhicules industriels. Au total, c'est un cadeau de 1 milliard de dollars qui est consenti aux constructeurs de Detroit, au détriment des compagnies pétrolières du Texas, Etat où le candidat Bush vient de recueillir 70 % des voix républicaines à l'occasion du « Super mardi », le 10 mars. Peu avant que le président Bush prononce son discours, l'Agence pour la protection de l'environnement indiquait qu'elle allait bientôt établir une nouvelle réglementation obligeant les stations-service installées dans quarante-cinq grandes villes américaines à installer elles-mêmes à la sortie de leurs citernes des colliers de caoutchouc destinés à éviter que ces vapeurs d'essence s'échappent dans l'atmosphère. A en juger par les expériences déjà tentées en Californie et sur la côte est des Etats-Unis, le coût de ce procédé, entièrement supporté par les compagnies pétrolières, est d'environ 2 000 dollars pour chaque pompe et de 20 000 à 40 000 dollars pour chaque station-service, selon son importance.

SERGE MARTI

Lire dans « le Monde de l'économie » *l'enquête sur la crise de l'automobile américaine.*

CEE-Maroc : « Une large convergence de vues »

Le commissaire européen chargé de la politique méditerranéenne, M. Abel Matutès, s'est félicité, vendredi 13 mars, à l'issue d'une visite de deux jours à Rabat, de la *« large convergence de vues »* qui s'est dégagée de ses entretiens avec Hassan II et son homologue marocain. Il a annoncé la reprise *« dans les jours qui viennent »* des négociations pour le renouvellement de l'accord de pêche entre le Maroc et la CEE, qui expirait fin février. Le Maroc avait accepté de le prolonger de deux mois.

Pour M. Matutès, la création d'une zone de libre-échange entre la CEE et le Maroc ne pourra être que *« l'aboutissement logique des réformes entreprises par le Maroc et visant à mieux insérer son économie dans l'économie mondiale »*. *« Mais*, a-t-il ajouté, *il y a accord de principe pour mener cette progression prudemment et d'une manière équilibrée ». « Si je dois caractériser nos nouveaux rapports avec le Maroc*, a-t-il précisé, *je dirais qu'on passe d'une politique d'assistance à une politique sur un certain pied d'égalité. »* – (AFP.)

Chrysler en quête de nouveau patron

NEW-YORK

de notre correspondant

Le conseil d'administration de Chrysler Corp. s'est réuni en secret les 14 et 15 mars dans un grand hôtel new-yorkais afin de trouver un successeur à M. Lee Iacocca, âgé de soixante-sept ans, qui a annoncé son intention d'abandonner à la fin de l'année les fonctions de président qu'il assume depuis 1980. Cette tâche a été confiée à un « comité des sages » composé d'anciens PDG de grands groupes, aujourd'hui à la retraite : MM. Malcolm Stamper (Boeing), Jean de Grandpré (Bell Canada) et Robert Lanigan (Owens-Illinois).

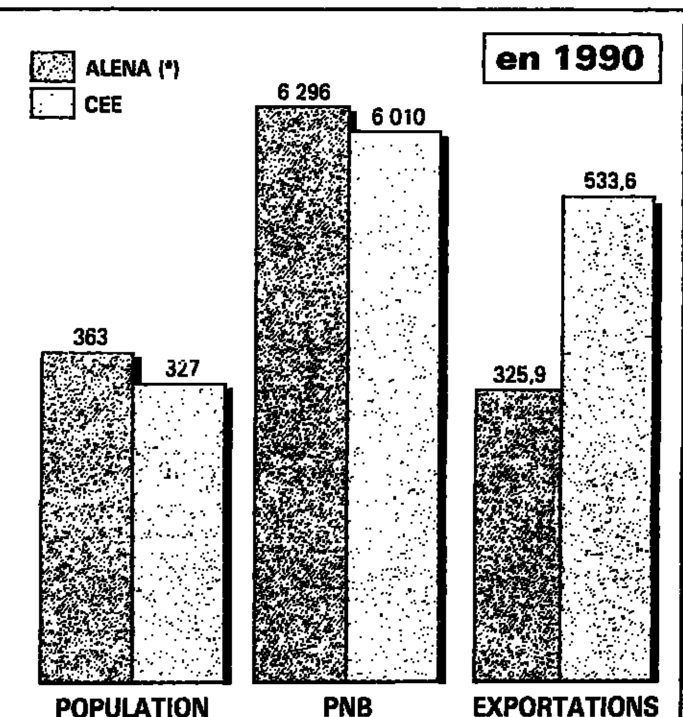
Trois candidats en lice

Trois personnalités sont en lice. D'abord M. Gerald Greenwald, ancien vice-président de Chrysler qu'il avait quitté en 1990 pour entrer dans la banque d'affaires Dillon Read après un passage-éclair chez United Airlines et qui a, semble-t-il, les faveurs de M. Iacocca, ensuite M. Robert Lutz, l'actuel numéro deux de Chrysler, le favori de Wellington Management, le deuxième plus important groupe d'investisseurs dans le groupe automobile et, enfin, M. Robert Eaton, l'actuel responsable des activités européennes de General Motors, que certains spécialistes donnent gagnant.

Dimanche, en fin de soirée, aucune fumée blanche n'était encore apparue sur le toit de l'hôtel Waldorf, où sont réunis les « sages » de Chrysler.

S. M.

Les Etats-Unis veulent accélérer l'accord de libre-échange nord-américain



Le président américain George Bush tente d'accélérer la signature de l'accord de libre-échange nord-américain (ALENA) qui doit abolir les frontières douanières entre les Etats-Unis, le Canada et le Mexique. Une conférence téléphonique devait avoir lieu lundi 16 mars entre les présidents des trois Etats. Les Etats-Unis ont signé en 1988 un accord de libre-échange avec le Canada. La signature d'un accord entre les Etats-Unis, le Canada, et le Mexique permettrait la formation d'un espace économique plus vaste, par la population et la production, que celui de la CEE.

La Russie et l'Ukraine s'accordent sur le remboursement de la dette de l'ex-URSS

Après plusieurs mois de désaccord, la Russie et l'Ukraine sont finalement parvenues, vendredi 13 mars, à un accord sur le remboursement de la dette extérieure de l'ex-URSS. L'Ukraine, qui jusqu'à présent avait accepté de rembourser sa part de dette (soit 15 milliards de dollars sur 70 milliards environ) mais non de s'engager conjointement avec les autres Républiques sur le remboursement total, a finalement accepté la notion de responsabilité collective.

En échange, la Russie a consenti à ce que les questions de dettes soient supervisées par un organisme représentant l'ensemble des Républiques, alors que c'est la Banque russe du commerce extérieur qui avait été, dans un premier temps, chargée de cette tâche. Le refus ukrainien de signer l'engagement conjoint, en novembre 1991, avait entraîné la suspension des programmes d'assistance à Kiev. Aux termes de l'accord, la Russie remboursera 61,4 % de la dette extérieure, l'Ukraine 16,37 %, les autres Républiques se partageant les sommes restantes.

M. Olechowski tente de rétablir le soutien international à la Pologne

Le nouveau ministre des finances polonais, M. Andrzej Olechowski, se trouvait à Washington lundi 16 mars, afin d'y rencontrer les responsables du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale.

Depuis plusieurs mois, les résultats économiques polonais se sont nettement détériorés, et le gouvernement de M. Jan Olszewski, entré en fonctions en décembre 1991, tente de mettre en œuvre un nouveau programme économique assouplissant la thérapie de choc lancée au début de 1990. Ces tentatives se sont soldées par la démission, en février, du ministre des finances, M. Karol Lutkowski, et son remplacement par M. Olechowski. A Washington, M. Olechowski cherchera à convaincre ses interlocuteurs de sa détermination à contenir le déficit budgétaire et à lancer d'importantes réformes structurelles, notamment dans le secteur financier. A l'automne 1991, le FMI avait déjà suspendu l'octroi à la Pologne d'un important crédit, et c'est l'application de l'accord de réduction de la dette extérieure polonaise qui pourrait aujourd'hui être menacée.

Le régime fiscal particulier de l'île

L'impossible calcul des droits de succession en Corse

Les services fiscaux de la Corse sont désormais dans l'impossibilité matérielle de calculer le montant des droits de mutation sur les biens immobiliers à l'occasion d'un décès.

AJACCIO

de notre correspondant

A huit années d'intervalle, la Cour de cassation a confirmé la valeur législative de l'arrêté Miot, au demeurant inscrit dans la loi de finances pour 1968, portant régime fiscal particulier de la Corse. En clair, les droits de succession sont bien exigibles en Corse mais l'arrêté du 21 prairial, an IX (10 juin 1801), dit arrêté Miot, reste applicable. Or, pour l'essentiel, celui-ci déroge au droit commun sur deux points importants : d'abord sur l'absence d'obligation déclarative (sur le continent le délai est de six mois), ensuite par le mode particulier d'évaluation des biens immeubles bâtis ou non bâtis situés dans l'île. Selon un rapport de la direction des services fiscaux, établi en 1990, l'avantage par rapport au régime de droit commun variait de 55 % à 75 % pour les immeubles bâtis et bien davantage pour les immeubles non bâtis.

Dans le régime de droit commun, la base d'imposition est constituée par la valeur vénale des biens immeubles ou meubles au jour du décès. L'arrêté Miot ne déroge au droit commun que pour les biens immeubles (1). Quant aux biens meubles (fonds de commerce, parts sociales, bijoux, etc.) ils sont, en Corse comme en France continentale, évalués à leur valeur vénale. L'évaluation de la valeur des biens immeubles n'a soulevé dans l'île aucune difficulté jusqu'en 1948, année à partir de laquelle la contribution foncière est devenue un impôt local. L'année suivante, la décision prise par l'administration de faire entrer la Corse dans le droit commun provoqua un tel tollé que, en 1951, le ministre des finances décida de surseoir à son application et accepta une formule dérogatoire : pour obtenir la valeur imposable des immeubles, on appliquerait aux revenus cadastraux le taux de la taxe proportionnelle sur le revenu des personnes physiques.

« Avantages acquis »

Initialement fixé à 18 %, ce taux était porté à 22 % par ordonnance de 1958. Après la suppression en 1960 de la taxe professionnelle, seuls les revenus de capitaux mobiliers restant soumis à un impôt sur le revenu à un taux proportionnel de 24 %, c'est tout naturellement ce taux qui a été retenu. Depuis lors, pour l'assiette des droits de succession, la valeur des immeubles situés en Corse s'obtient en multipliant le revenu cadastral par vingt-quatre.

Jusqu'en 1981, ce système a fonctionné sans difficulté, au point même que les formations politiques et syndicales n'hésitèrent pas à crier à la spolation et à défendre la sauvegarde des *« avantages acquis »* chaque fois qu'il était question de réformer le régime fiscal particulier de l'île. Mais cette année-là, une dame Benedetti contesta la légalité de la méthode d'évaluation. Le tribunal de grande instance d'Ajaccio lui donna gain de cause, considérant que cette méthode était effectivement dépourvue de fondement légal. La Cour de cassation confirma en 1984, renvoya au tribunal de Bastia pour statuer sur le fond, mais la dame Benedetti, qui s'était entre-temps libérée des droits liquidés sur la base du fameux coefficient 24 qu'elle avait contesté, renonça à son action devant la juridiction de renvoi.

Bien qu'un vide juridique ait ainsi été créé, l'administration a continué d'appliquer la méthode incriminée tant pour les droits de succession que, de 1983 à 1986, pour l'ancien impôt sur les grandes fortunes. Toutefois, afin de ne pas se faire les complices d'une nouvelle illégalité, les notaires corses ont décidé, en octobre 1987, d'insérer dans les déclarations de succession une formule constatant qu'étant *« momentanément »* dans l'impossibilité d'évaluer la valeur des immeubles, ceux-ci feront *« l'objet d'une déclaration complémentaire dès qu'une base légale d'estimation aura été fixée »*. L'administration est demeurée imperturbable, mais un jugement du tribunal de grande instance d'Ajaccio, le 15 juin 1989, a tout changé.

Gain de cause est donné à M. Antoine Perrino, entrepreneur de travaux publics, victime d'un redressement fiscal au motif que, dans sa déclaration au titre de l'impôt sur les grandes fortunes, il avait simplement mentionné *« pour mémoire »* des immeubles qu'il possédait en Corse. C'est ce jugement que la Cour de cassation a justifié, le 28 janvier, en condamnant le directeur général des impôts aux dépens. Au surplus, à l'inverse de l'arrêt Benedetti, aucune juridiction de renvoi n'a été désignée.

En conséquence, l'arrêté Miot s'applique pleinement sans qu'il soit dit comment. D'où il résulte que, techniquement et concrètement, il ne peut plus l'être. Et comme il n'y a rien à faire sur le plan réglementaire, seul un texte de loi peut mettre fin à une anarchie désormais latente. Dans l'intervalle, l'administration continuera-t-elle à appliquer la méthode contestée ? On ne le croit guère dans l'île, sauf instruction contraire des services fiscaux. Ou ce serait alors prendre le risque de générer un contentieux plus important encore que l'actuel : trente-cinq affaires devant les tribunaux d'Ajaccio et Bastia, plus une dizaine de réclamations auprès des services fiscaux. De plus, le contribuable pourrait, dans le cadre d'une prescription maximum de quatre ans, être fondé à demander le remboursement du montant des impositions qu'il a été appelé à payer.

PAUL SILVANI

(1) La valeur des immeubles est déterminée en multipliant par 100 le montant de la contribution foncière perçue au profit de l'Etat au jour du décès.

Dans un entretien à « la Tribune de l'Expansion »

M. Pierre Bérégovoy précise les modalités du futur plan d'épargne en actions

M. Pierre Bérégovoy confirme son intention de lancer un nouveau produit pour développer l'épargne en actions dans un entretien publié, le 16 mars, par *la Tribune de l'Expansion*, en précisant qu'il se propose de présenter un texte de loi en ce sens lors de la session parlementaire du printemps. Les modalités retenues devraient être *« un plan d'épargne en actions d'une durée assez longue (huit ans) dont les produits capitalisés seront défiscalisés »*. *« Une fois parvenu au terme de son PEP actions, l'épargnant pourra disposer de son capital et le transformer en rente, s'il le souhaite »*, ajoute le ministre de l'économie et des finances, qui veut faire de cette formule le *« pendant du PEP obligations »* qui *« a connu un succès considérable »*. Une autre hypothèse est envisagée, sous la forme de fonds de pension, mais le ministre en souligne les difficultés et préfère en renvoyer l'examen à plus tard.

Ce choix s'inscrit, selon M. Bérégovoy, dans l'objectif visant à mobiliser l'épargne longue pour répondre à *« l'insuffisance de fonds propres des entreprises »*. Il fait partie d'une politique d'ensemble que le ministre des finances entend mener par une série d'améliorations, en déclarant : *« Je ne rêve plus du grand soir fiscal ; je fais la réforme tous les jours. »*

Tout en soulignant la bonne situation française, M. Bérégovoy se montre cependant plus réservé sur les chances de l'économie de surmonter les problèmes de l'emploi. Il propose *« une concertation internationale »*, et d'abord européenne, pour que, grâce à *« une harmonisation des politiques budgétaires et monétaires »*, on puisse définir ce que chacun *« peut faire pour améliorer la croissance »*.

ÉCONOMIE

CONJONCTURE

Une enquête de l'INSEE

Le redressement financier des entreprises a été stoppé net en 1990

La situation financière des entreprises françaises s'est détériorée en 1990, mettant ainsi fin à cinq années d'amélioration continue, signalent les experts de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) dans leur enquête annuelle (1). A l'exception de l'investissement, qui a continué à progresser dans l'industrie manufacturière (représentant 19 % de la valeur ajoutée, il gagne un point en 1990 par rapport à l'année précédente), les principaux indicateurs portent les stigmates du ralentissement de l'activité économique. Sans toutefois atteindre les points les plus bas enregistrés, au plus fort de la crise, en 1983-1984.

Ainsi, le taux de marge, qui s'était nettement redressé de 1985 à 1988 et stabilisé à 35 % en 1989, chute de deux points, à 33 %, en 1990. *« Cette dégradation est à mettre au compte d'un alourdissement des charges salariales dans un contexte de ralentissement de la demande »*, notent les auteurs de l'étude. La part des frais de personnel dans la valeur ajoutée a recommencé à croître en 1990 (elle passe de 65 % à 67 %) ; cela pour la première fois en six ans, souligne l'INSEE.

Le taux d'autofinancement chute *« de manière spectaculaire »* dans l'industrie manufacturière, passant de 124 % en 1989 à 103 % en 1990. Certains secteurs (le tertiaire dans son ensemble, le textile-habillement, les minerais et métaux ferreux, la chimie de base et la parapharmacie) ont d'autre part enregistré en 1990 une progression nette de leur endettement, tout comme les PME de l'industrie.

(1) Enquête effectuée auprès d'un échantillon de 15 000 entreprises, *INSEE Première* N° 185, mars 1992.

CONSOMMATION

Selon les chiffres de la Semmaris pour 1991

La reprise des ventes de viande s'est confirmée sur le marché de Rungis

La Semmaris (la société d'économie mixte qui gère le marché de Rungis) vient de publier les chiffres concernant l'activité des halles en 1991. Les fruits et légumes, avec 1 280 200 tonnes à l'arrivée, ont subi un recul de 78 100 tonnes par rapport à 1990. Cette baisse, qui concerne surtout la production française (– 35 000 tonnes pour les fruits et – 14 200 tonnes pour les légumes), s'explique, pour les fruits, par la désastreuse semaine de gel de fin avril 1991 et, pour les légumes, par la sécheresse de l'été. La part des fruits importés est passée de 65 % en 1989 à 68,9 % en 1991.

Les produits carnés ont connu leur deuxième année consécutive de hausse, avec 466 150 tonnes. La reprise concerne toutes les ventes (bœuf, mouton, porc, volailles), à l'exception du veau. La plus forte augmentation (+ 9 %) est relative aux abats, ce qui témoigne d'une orientation de la consommation vers des produits moins chers. Les importations sont passées en deux ans de 18,4 % à 20 %. Le tonnage des produits de la mer et d'eau douce est resté stable.

Les produits laitiers et avicoles ont connu la plus importante augmentation du marché (+ 13 %), atteignant 183 630 tonnes (+ 21 390 tonnes). Celle-ci est due à la plate-forme qu'exploite maintenant la société Pomona pour la centrale d'achat d'Euromarché. L'essentiel de la progression concerne les fromages (80 660 tonnes contre 62 200 tonnes en 1990, soit plus 29,6 %), et particulièrement les fromages frais et les yaourts (+ 78 %).

FRANCIS GOUGE

COMMUNICATION

Plusieurs dizaines de journalistes tués dans le monde en 1991

La Yougoslavie, terre meurtrière pour la presse

Si les chiffres divergent, le « record » n'en est pas moins établi pour 1991. Selon le Comité de protection des journalistes (CPJ) de New-York, soixante-dix journalistes ont été tués l'an dernier dans dix-sept pays, tandis que la Fédération internationale des journalistes faisait état de quatre-vingt-quatre journalistes tués (*le Monde* du 3 janvier). 1991 constitue toutefois un triste record : il faut remonter à 1989 pour s'en approcher, avec 58 tués.

Le CPJ, créé en 1981 à l'initiative de journalistes anglo-saxons, mais qui travaille avec d'autres organismes défendant la liberté de la presse comme l'association française Reporters sans frontières (RSF), indique que le conflit yougoslave, avec vingt et un journalistes tués ou disparus – dont douze journalistes yougoslaves et une majorité de cameramen et de photographes – a été le plus meurtrier pour la seule année 1991. A titre de comparaison, 63 journalistes sont morts pendant la guerre du Vietnam, mais dans une période s'étendant de 1954 à 1975. Autres pays détenteurs de ce « record », la Colombie, où sont morts l'an dernier dix journalistes, principalement victimes des cartels de la drogue, et Haïti, avec deux morts et un disparu.

Le CPJ note aussi que 1991 fut l'année d'un autre record : celui des attaques non mortelles (arrestations, brimades, agressions physiques, etc.) contre les représentants de la presse : 1 264 cas ont été répertoriés dans cent pays, dont certains étaient jusqu'alors considérés comme *« sûrs »* (Argentine, Venezuela). La « palme » revient à Haïti, avec soixante-dix-sept cas d'abus et d'arrestations, notamment depuis le renversement, en septembre, du président Jean-Bertrand Aristide par des militaires. Mais les journalistes sont aussi victimes de purges en Chine et dans l'ex-URSS, tandis que certains ont été emprisonnés en Egypte, en Syrie et dans les territoires occupés par Israël.

TEXTILE

Avec des perspectives encourageantes

Les industriels de la laine de Mazamet se tournent vers la Chine

ALBI

de notre correspondant

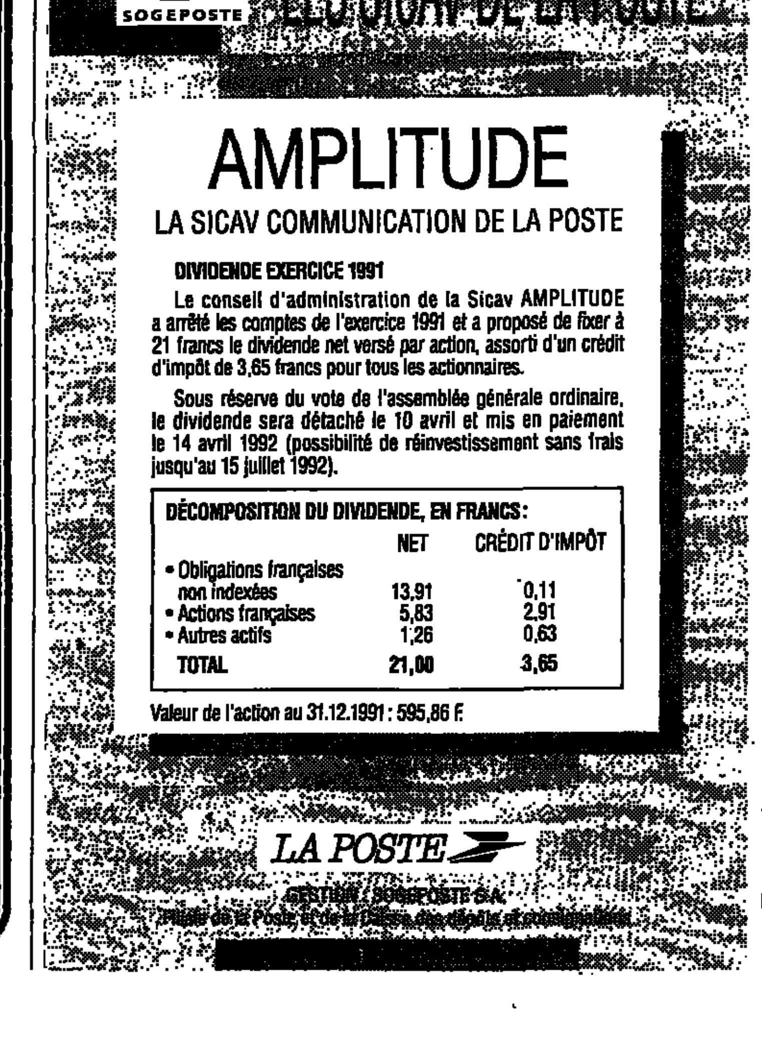
L'an dernier, 1 500 tonnes de laine, peignée principalement, ont quitté l'usine mazamétaine De la Mole pour la Chine, soit un volume de 30 illions de francs représentant 70 % du chiffre d'affaires à l'exportation de cette entreprise qui transforme la laine des plus gros délaineurs mazamétains. Son PDG, M. Jacques Ragaz, s'est tourné vers la Chine au début des années 80, et il pense aujourd'hui que l'avenir des industriels situés au pied de la Montagne noire peut passer par l'ex-empire du Milieu, à condition que les PME mazamétaines jouent groupées face aux multinationales du textile.

La récente visite dans le Tarn d'une délégation de filateurs chinois de la province de Zhe Jiang a permis de dégager des perspectives jugées encourageantes. Ces gros clients potentiels se sont montrés impressionnés par le savoir-faire mazamétain et M. Yin Mingh, membre de la délégation, déclarait : *« Jusqu'ici nous ne comprenions pas bien le système de délainage spécifique à Mazamet. Nous n'arrivions notamment pas à croire qu'il était naturel et non chimique. Il fallait pouvoir s'en rendre compte pour développer notre volume d'affaires avec ces industriels. » « A terme, la France doit devenir pour la Chine un fournisseur de laine aussi important que la Grande-Bretagne »*, a-t-il ajouté. Or la France n'a exporté en 1991 que 3 500 tonnes de laine vers la Chine, dont près de la moitié en provenance de Mazamet. Dans le même temps, la production locale (22 000 tonnes) a été exportée pour moitié en Italie.

JEAN-PIERRE BARJOU

□ **La Chine modifie ses taxes à l'importation.** – La Chine va profondément modifier son système de taxes à l'importation, notamment en supprimant la *« taxe d'ajustement »*, l'un des deux impôts perçus sur les produits étrangers, a annoncé, dimanche 15 mars, l'agence Chine nouvelle. La taxe d'ajustement avait été instaurée en 1985 en Chine, alors que les importations croissantes de produits étrangers étaient jugées néfastes pour l'industrie nationale. Malgré cette suppression, qui entrera en vigueur au 1er avril, les droits perçus sur l'importation d'un certain nombre de produits, dont les automobiles, seront renchéris. – *(AFP.)*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS





Le Monde des

Carrières Européennes en Entreprises

Maîtrisez la langue, la culture et le monde des affaires japonais

GO TO

JAPAN

Les possibilités d'exportation depuis l'Europe vers le Japon sont immenses. Encore faut-il, pour les exploiter réellement, que nous, Européens, nous comprenions mieux les affaires, la langue et la culture de ce pays.

C'est l'objectif que s'est fixé la Commission des Communautés Européennes en développant et en finançant en grande partie le programme de formation pour cadres Executive Training Programme. Aujourd'hui dans sa treizième année, ce programme permet à des cadres européens d'étudier et de travailler pendant 18 mois au Japon.

Un cours de langue intensif d'un an, complété par un programme très riche de séminaires, de visites de sociétés et de conférences sur le monde des affaires au Japon est suivi d'un stage de six mois dans une entreprise japonaise.

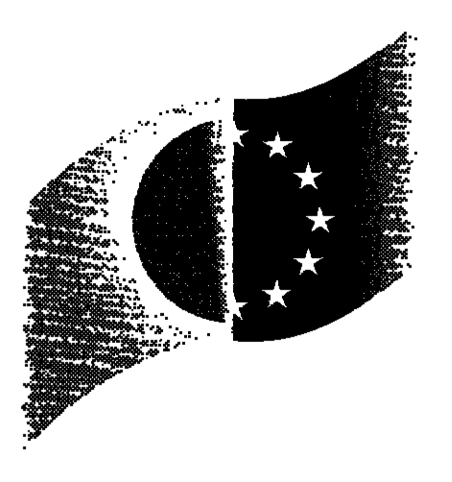
Pendant toute cette période, les candidats auront l'occasion d'établir des *contacts professionnels fructueux; par leur connaissance approfondie de la* culture et de la langue japonaises, ils apporteront à leur employeur de réels avantages concurrentiels.

Nous attendons les candidatures de personnes âgées de 28 à 35 ans, de formation supérieure et justifiant d'une expérience d'au moins deux ans dans une société d'origine européenne exportant déjà des produits ou des services au Japon, ou ayant l'intention de développer ses activités dans ce pays. Une bonne connaissance de l'anglais, aussi bien écrite que parlée, est indispensable.

Les employeurs devront soutenir leur candidat tout au long de cette formation, devront mettre au point avec eux une véritable stratégie *d'exportation vers le Japon et exploiter pleinement la riche expérience qu'ils* auront ainsi acquise.

Les demandes peuvent nous être adressées soit par les candidats eux-mêmes, soit par les entreprises qui souhaitent sponsoriser un de leurs employés. Pour plus amples informations, merci de contacter Jürgen MOLLER - Réf: ETJ/LM - PA Consulting Group - 3 rue des Graviers - 92521 Neuilly Cédex - Tél. 40.88.79.75.

PA Consulting Group
Creating Business Advantage



Executive Training in Japan

The Commission of the European Communities

Le Monde

International



United Nations Children's Fund

The United Nations Children's Fund, with headquarters in New York and offices throughout the world, seeks qualified candidates for the following position:

PROCUREMENT OFFICER (P-4) WATER AND SANITATION

Copenhagen, DENMARK

Major responsibilities include procurement of engineering-related equipment, machinery, spare parts and supplies (i.e., well screens and casings, solar powered water pumping equipment, hand and motor pumps) needed for UNICEF programmes and specialized UN agencies, governmental and non-governmental organizations; and providing advice to Field Offices on related technical aspects.

Minimum Qualifications: Advanced University degree or equivalent in mechanical engineering, or similar field. Technical specialization in water well design and water distribution. Eight years progressively responsible commercial and/or government technical procurement experience for developing and industrialized countries. Knowledge of worldwide sources and suppliers. Membership in a Professional (qualifying) Institute related to Purchasing, Engineering or management desirable. Fluency in spoken and written English. Good knowledge of spoken and written French.

UNICEF, as part of the United Nations common system, offers competitive international salaries, benefits and allowances. Please send detailed resume, in English, quoting reference VN-92-036 to: **Recruitment & Staff Development Section, UNICEF, 3 United Nations Plaza, (H-5F), New York, NY 10017, USA.**

Qualified women are encouraged to apply. Applications for this position must be received by April 1, 1992. Acknowledgement will only be sent to short-listed candidates under serious consideration.

UNICEF is a smoke-free environment.



LA COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

engage un

AGENT TEMPORAIRE HAUTEMENT QUALIFIE (m/f)

réf. 2T / 92 / XXIII - (catégorie A - *niveau A / 5 - A / 4*)

Direction générale: politique d'entreprise, commerce, tourisme et économie sociale.

Domaine: développement d'une politique communautaire en matière de tourisme.

Fonctions: participation à la mise en oeuvre et à la gestion du plan d'actions communautaires en faveur du tourisme. Actions de concertation notamment dans le domaine de la réglementation communautaire afférente au tourisme. Contacts avec les autres services de la Commission et les organisations professionnelles du tourisme.

Qualifications requises: □ être ressortissant d'un des Etats membres des Communautés européennes; □ avoir accompli des études universitaires complètes, sanctionnées par un diplôme; □ avoir acquis postérieurement au diplôme universitaire une expérience professionnelle de niveau universitaire appropriée à la fonction d'au moins douze ans; □ avoir acquis, au sein d'institutions publiques et / ou organismes privés, opérant dans le domaine du tourisme, une expérience professionnelle de niveau cadre ayant trait aux aspects économiques, sociaux et politiques du tourisme, y compris une excellente capacité de rédaction; □ avoir une connaissance approfondie des milieux professionnels du tourisme ainsi que des institutions et organismes opérant dans ce secteur; □ posséder une connaissance parfaite d'une des langues officielles des Communautés européennes et une connaissance approfondie d'une autre de ces langues; des bonnes connaissances du français et / ou de l'anglais sont *souhaitables; □ être né(e) après le 30 juin 1941.*

La Commission met en œuvre en faveur de son personnel une politique d'égalité des chances entre les femmes et les hommes et encourage vivement les candidatures féminines.

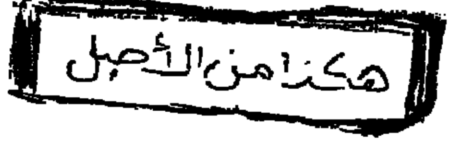
Les candidatures des fonctionnaires des institutions des Communautés européennes ne seront pas prises en considération.

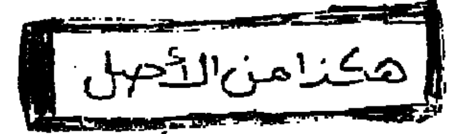
Le contrat sera proposé pour une durée minimale de trois ans et aura une durée maximale limitée à 5 ans.

Les candidats jugés les mieux qualifiés pour l'emploi seront convoqués à un entretien.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur curriculum vitae détaillé, dactylographié (4 pages maximum), accompagné de photocopies des pièces justificatives telles que diplôme et attestations des employeurs, au plus tard **le 17 avril 1992** (le cachet de la poste faisant foi), à l'adresse suivante:

COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES, Unité Recrutement, Sélection 2T / 92 / XXIII, rue de la Loi 200, B-1049 Bruxelles.





VIE DES ENTREPRISES

Rachetée par un consortium dominé par une filiale de Ferruzzi

La vente de la principale cimenterie à un groupe italien provoque un tollé en Grèce

ATHÈNES

de notre correspondant

La vente de la principale cimenterie grecque Aget-Heraklis, contrôlée par l'Etat, à un consortium constitué par l'entreprise italienne Calcestruzzi, *filiale spécialisée* dans le bâtiment et les travaux publics du groupe Ferruzzi, et la Banque nationale de Grèce, a provoqué un tollé dans les rangs de l'opposition de gauche.

La vente de près de 70 % des parts d'Aget-Heraklis pour 124 milliards de drachmes (environ 3,7 milliards de francs) a été conclue le 11 mars entre le ministre de l'économie, M. Stéphanos Manos, le président de Calcestruzzi, M. Lorenzo Panzavolta, et la société de conseil Morgan Stanley, qui a dirigé la vente. Cent vingt milliards de drachmes seront versées immédiatement et le reste le 31 décembre 1994. Selon le premier ministre, M. Constantin Mitsakis, la société de conseil avait fixé une fourchette de vente entre 78 et 112 milliards de drachmes.

Le groupe Ferruzzi a indiqué que Calcestruzzi allait fonder avec la Banque nationale de Grèce une nouvelle société dans laquelle les Italiens détiendront 52,5 % du capital. L'investissement initial de la Calcestruzzi s'élevait à environ 1,9 milliard de francs qui *« sera ramené à 1,6 milliard après la cession des actions excédant la part transférée à la société commune grecque en cours de constitution »*. Aget-Heraklis, qui emploie plus de 3 000 personnes, a produit en 1991 6 millions de tonnes de ciment destinées, pour 50 %, à l'exportation. Son chiffre d'affaires consolidé est d'environ 2,27 milliards de francs et son résultat avant impôt d'environ 205 millions de francs, a précisé Ferruzzi.

Le chef de l'opposition, M. Andréas Papandréou, président du PASOK (socialiste), a accusé le gouvernement conservateur d'avoir *« bradé »* la cimenterie *« à des étrangers »*. *« Il s'agit*, a-t-il dit, *d'un pillage »*. *« La vente en une nuit d'Aget-Heraklis pour un plat de lentilles constitue un énorme scandale »*, a souligné le leader socialiste ajoutant que le gouvernement devra *« rendre des comptes »*. La valeur globale de l'entreprise atteint selon lui 350 milliards de drachmes. Le Parti communiste grec (KKE) a qualifié la vente de *« crime national »* .

En revanche, pour M. Mitsotakis, qui applique avec beaucoup de difficultés son programme de privatisations, il s'agit d'une *« grande réussite du gouvernement »*. M. Manos a précisé que la vente correspondait à un prix de 145 dollars la tonne, *« un des meilleur prix jamais obtenu nulle part »*. Le gouvernement a annoncé la tenue cette semaine d'un débat spécial sur la question au Parlement.

DIDIER KUNZ

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RACHAT

□ **Iberia : Accord pour racheter Aerolineas Argentinas.** – Le gouvernement argentin et la compagnie aérienne espagnole Iberia ont signé vendredi 13 mars un accord pour l'achat par les Espagnols de la compagnie nationale argentine Aerolineas Argentinas (AA). L'accord, signé par le ministre argentin de l'économie, M. Domingo Cavallo, et le président d'Iberia, M. Miguel Aguilo, comprend l'engagement par Iberia de rembourser la dette de 50 millions de dollars de AA, par trois versements semestriels à partir du 15 juin. Le consortium conduit par Iberia s'engage en outre à incorporer dans la flotte d'Aerolineas (29 appareils), quatre nouveaux avions MD-88 dans le courant de l'année 1992. Le consortium, qui contrôle la compagnie argentine depuis 15 mois à 85 % (10 % restant à l'Etat argentin et 5 % au personnel), paiera en tout 180 millions de dollars en liquide et près de 1,2 milliard de dollars en titres de dette externe et interne argentine, pour s'octroyer la seule compagnie argentine autorisée à effectuer des vols internationaux. – *(AFP.)*

INVESTISSEMENT

□ **L'Air liquide : 1 milliard de francs en Allemagne.** – *Le groupe français* de gaz industriels L'Air liquide prévoit d'investir plus de 1 milliard de francs dans l'ex-RDA au cours de la période 1990-1993. Dans cette optique, le groupe a annoncé l'acquisition auprès de la Treuhandanstalt (l'organisme chargé de la privatisation) d'une unité de production d'azote, située près de Leipzig. Une seconde usine de production de ce même gaz sera construite par la suite, précise L'Air liquide. Actuellement, les effectifs du groupe français en Allemagne sont de l'ordre de 1 100 personnes pour un chiffre d'affaires d'environ 1 milliard de francs.

□ **Mitsubishi va construire une nouvelle usine de pneus en Iran.** – Le japonais Mitsubishi a annoncé, jeudi 12 mars, qu'il allait construire une deuxième usine de production de pneumatiques en Iran, un contrat chiffré à 11 milliards de yens (465 millions de francs) et qui a été signé avec la firme iranienne « Artaweel Tire ». L'usine, qui devrait commencer à fonctionner au milieu de 1994, sera située à Ardabil, à 450 km au nord de Téhéran dans la province d'Azerbaïdjan. Elle aura une capacité de production d'un million de pneus par an. Mitsubishi a aussi précisé avoir obtenu une lettre de crédit pour le montant total du contrat dans le cadre du plan de financement négocié entre les deux parties. L'an dernier, Mitsubishi avait déjà remporté un contrat de 10 milliards de yens (427 millions de francs) pour la construction d'une usine de pneus avec la société d'Etat iranienne Kerman Tyre and Rubber Complex.

RÉSULTATS

□ **RTZ Corporation : baisse de 39 % du bénéfice net en 1991.** – RTZ Corporation, le premier groupe minier mondial, a annoncé jeudi 12 mars une baisse de 39 % de son bénéfice net annuel à 308 millions de livres (environ 3 milliards de francs) en 1991, contre 507 millions de livres (5 milliards de francs) l'année précédente. Le résultat est conforme aux prévisions des analystes, qui étaient comprises entre 300 et 345 millions de livres. Le chiffre d'affaires a diminué de 4 % à 4,89 milliards de livres (4,5 milliards de francs) contre 5,08 milliards (4,9 milliards de francs) précédemment.

ACCORD

□ **Samsung : le groupe coréen créée un joint-venture avec Calex en Tchécoslovaquie.** – Le groupe coréen Samsung a acquis, pour 11 millions de dollars (61,6 millions de francs), 49 % du capital de Calex, fabricant d'électroménager installé à Zlaté Moravce. L'accord, signé en décembre 1991 mais rendu public mardi 10 mars par le quotidien *Mlada Fronta Dnes*, prévoit la modernisation progressive des produits fabriqués par la firme slovaque (350 000 réfrigérateurs cette année, 500 000 par la suite) en commençant par leur design, et l'accès de la nouvelle société au réseau de distribution de Samsung en Occident. Calex est le second partenaire en Europe de l'Est du groupe coréen, qui produit depuis l'an dernier des téléviseurs en Hongrie.

PARTICIPATION

□ **Le groupe André prend 2 % de Stéphane Kélian.** – Le groupe André, spécialisé dans la distribution de vêtements et de chaussures, prend une participation de 2,1 % dans le capital du chausseur de luxe Stéphane Kélian. Cette entrée s'effectue en accord avec la direction de Stéphane Kélian, à l'occasion d'une augmentation de capital de 30 millions de francs. Basée à Bourg-de-Péage, dans la Drôme, la société Stéphane Kélian (marques Stéphane Kélian, Mosquitos, Miss Maud) a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 330 millions de francs et un résultat net de 21,2 millions pour son exercice 1990-1991.

— *AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS* —

MARCHÉS FINANCIERS

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

	5 mars 1992
Total actif	589 990
dont	
Or	164 245
Disponibilités à vue à l'étranger	102 769
Ecus	51 871
Avances au Fonds de stabilisation des changes	15 586
Or et autres actifs de réserve à recevoir du Fonds européen de coopération monétaire	55 557
Concours au Trésor public	93
Titres d'Etat (bons et obligations)	43 151
Autres titres des marchés monétaire et obligataire	402
Effets privés	54 419
Effets en cours de recouvrement	32 927
Total passif	589 990
dont	
Billets en circulation	250 620
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	32 971
Compte courant du Trésor public	22 806
Reprises de liquidités	7 253
Compte spécial du Fonds de stabilisation des changes – Contrepartie des allocations de droits de tirage spéciaux	8 001
Ecus à livrer au Fonds européen de coopération monétaire	52 010
Réserve de réévaluation des avoirs publics en or	185 432

TAUX DES OPÉRATIONS

– *Taux de la dernière opération sur appel d'offres*	9,50 %
– Taux des pensions de 5 à 10 jours	10,50 %
– Taux des avances sur titres	12 %

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 31 décembre 1991

	6-3-92	13-3-92
Valeurs franç. à rev. variable	111,5	110,4
Valeurs industrielles	110,6	109,4
Valeurs étrangères	104,2	102,8
Pétroles-Energie	97	95,8
Chimie	114,6	115,1
Métallurgie, mécanique	119,7	119,6
Electricité, électronique	108,8	107,2
Bâtiment et matériaux	116,1	112,7
Ind. de consom. non alim.	110,9	110,9
Agroalimentaire	112,4	110,7
Distribution	116,2	114,7
Transports, loisirs, services	112,6	111,9
Assurances	116,8	115,5
Crédit banque	112	112
Siccavi	97,1	97
Immobilier et foncier	98	97,6
Investissement et portefeuille	114,3	112,9
Base 100 : 31 décembre 1991		
Valeurs franç. à revenu fixe	100,4	100,1
Emprunts d'Etat	100,1	99,7
Emprunts garantis et assimilés	100,6	100,3
Sociétés	100,6	100,5
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à rev. variable	4 270,4	4 228,3
Valeurs étrangères	4 129,4	4 073,9
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à rev. variable	616,3	610,1
Valeurs étrangères	558,4	550,9
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. fr. à rev. fixe	120	119,6
Emprunt d'Etat	121,2	120,7
Emprunts garantis et assimilés	119,1	118,7
Sociétés	118,1	117,9

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

Base 100 : 31 décembre 1981

	28-2-92	6-3-92
Indice général	527,3	523,7
Produits de base	435,5	434,2
Construction	490,4	487,5
Biens d'équipement	276,3	273,9
Biens de consom. durables	559,4	553,9
Biens de consom. non durables	770,6	762,3
Biens de consom. alim.	928,3	916,6
Services	528,4	524,2
Sociétés financières	526,3	527,1
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	423,8	428,8
Valeurs industrielles	530,9	526,6

TOKYO, 16 mars ⬇

Sous les 20 000 points

La Bourse de Tokyo poursuit sa descente aux enfers et a encore fortement baissé lundi 16 mars. L'indice *Nikkei* a perdu en clôture 618,90 points, soit 3,03 %, à 19 837,16 points. Le Kabuto-cho se retrouve ainsi en fin de séance et pour la première fois depuis le 23 février 1987 sous la barre des 20 000 points. Les investisseurs restent déprimés par l'environnement économique et politique au Japon tandis que l'approche de la fin de l'année fiscale nippone (31 mars) provoque des ajustements de position. Le montant des transactions de la matinée s'est élevé à environ 90 millions de titres, contre 520 millions vendredi matin.

VALEURS	Cours du 13 mars	Cours du 16 mars
Akai	540	556
Bridgestone	1 100	1 080
Canon	1 310	1 300
Fuji Bank	2 030	1 970
Honda Motors	1 470	1 450
Matsushita Electric	1 280	1 240
Mitsubishi Heavy	582	580
Sony Corp.	3 960	3 920
Toyota Motors	1 260	1 270

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4160	4160	Immob. Hôtelière	1250	1245
Arnault Associés	271	....	Interml. Computer	153	....
B.A.C.	78	....	I.P.B.M.	68	....
Bque Vernes	798	....	Locamic	80	....
Boiron (Ly)	369	370	Matra Comm.	128	133 90
Boisset (Lyon)	231	....	Molex	181 20	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	908	900	Publ.Filipacchi	406	414
Calberson	398	....	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	327	...
Cardif	859	840	Select Invest (Ly)	85 50	....
C.E.G.E.P.	180	....	Serbo	325	....
C.F.P.I.	274	....	Sopra	320	....
C.N.I.M.	1010	1015	TF1	375 10	....
Codetour	289	....	Thermador H. (Ly)	367	....
Conforama	1042	...	Unilog	230 10	....
Creeks	208	....	Viel et Cie	98	....
Dauphin	325	....	Y. St-Laurent Groupe	840	....
Delmas	1050	....			
Demachy Worms Cie	340	....			
Devanlay	1072	1098			
Deville	219	....			
Dolisos	120	... .			
Editions Belfond	185	....			
Europ. Propulsion	240	235			
Finacor	105	....			
G.F.F. (group.fon.f.)	115	117			
G.L.M.	345	....			
Gravograph	180	....			
Guintoli	890	....			
I.C.C.	199	....			
Idianova	96	....			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 13 mars 1992
Nombre de contrats estimés : 74 264

COURS	ÉCHÉANCES		
	Mars 92	*Juin 92*	*Sept. 92*
Dernier	106,84	108,24	108,60
Précédent	106,98	108,38	108,54

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Juin 92	*Sept. 92*	*Juin 92*	*Sept. 92*
109	0,43	–	1,07	–

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 13 234

COURS	Mars	Avril	Mai
Dernier	1 957	1 972,50	1 988
Précédent	1 953	1 968	1 995

CHANGES

Dollar : 5,66 F =

Le dollar était stable lundi 16 mars, s'échangeant à Paris à 5,66 francs contre 5,6640 francs vendredi à la cotation officielle. Il poursuivait cependant sa progression à Tokyo.

FRANCFORT	13 mars	16 mars
Dollar (en DM)	1,6692	1,6665
TOKYO	13 mars	16 mars
Dollar (en yens)	133,55	134,30

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (16 mars)	9 15/16 - 10 1/16 %
New-York (13 mars)	3 7/8 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

	12 mars	13 mars
Valeurs françaises	111,90	110,40
Valeurs étrangères	102,70	102,40
(SBF, *base 100 : 31-12-81)*		
Indice général CAC	528	523,75
(SBF, *base 100 : 31-12-87)*		
Indice CAC 40	1 941,70	1 947,05

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	12 mars	13 mars
Industrielles	2 230,99	3 235

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	12 mars	13 mars
100 valeurs	2 574,80	2 490
30 valeurs	2 006,60	1 935,80
Mines d'or	126,50	123,90
Fonds d'Etat	87,42	86,36

FRANCFORT

	12 mars	13 mars
Dax	1 750,54	1 733

TOKYO

	13 mars	16 mars
Nikkei Dow Jones	20 456	19 837
Indice général	1 478	1 444,86

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ *E-U*	5,6630	5,6660	5,7430	5,7490
Yen (100)	4,2165	4,2220	4,2700	4,2791
Ecu	6,9350	6,9370	6,9321	6,9387
Deutschemark	3,3945	3,3950	3,3962	3,3989
Franc suisse	3,7465	3,7510	3,7606	3,7678
Lire italienne (1000)	4,5210	4,5230	4,4984	4,5038
Livre sterling	9,6950	9,7030	9,6817	9,6965
Peseta (100)	5,3615	5,3665	5,3277	5,3380

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	4 1/4	4 3/8	4 5/16	4 7/16	4 9/16	4 11/16
Yen (100)	5 1/4	5 3/8	4 7/8	5	4 11/16	4 13/16
Ecu	10	10 1/8	10 1/16	10 3/16	10 1/16	10 3/16
Deutschemark	9 5/8	9 3/4	9 9/16	9 11/16	9 9/16	9 11/16
Franc suisse	8 9/16	8 11/16	8 5/16	8 7/16	7 15/16	8 1/16
Lire italienne (1000)	11 7/8	12 1/8	11 7/8	12 1/8	11 7/8	12 1/8
Livre sterling	10 9/16	10 11/16	10 9/16	10 11/16	10 11/16	10 13/16
Peseta (100)	12 3/8	12 5/8	12 5/16	12 9/16	12 1/4	12 1/2
FRANC FRANÇAIS	9 15/16	10 1/16	10	10 1/8	10	10 1/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

BOURSE DU 16 MARS

Cours relevés à 10 h 12

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
4300	C.N.E 3%	4390	4375	4375	- 0 34
888	B.N.P. T.P.	886	893	893	+ 0 79
842	Cr.Lyon. T.P.	871	865	865	- 0 69
1245	Renault T.P.	1341	1347	1347	+ 0 45
1460	Rhone Poul. T.P.	1576	1595	1595	+ 1 27
1073	Saint Gobain T.P.	1100	1096	1096	- 0 36
901	Thomson T.P.	906	929	929	+ 2 54
775	ACCOR	770	769	764	- 0 78
740	Air Liquide	775	766	764	- 1 42
605	Alcatel-Alsthom	600	597	597	- 0 50
1500	Als.Superm.	1664	1660	1660	- 0 24
330	A L S P I	320 10	316 10	316 10	- 1 25
530	AGF Sté Centrale	510	506	508	- 0 39
1110	Aux. Entrepr.	1045	....	....	....
181	Avenir H. Média	154	152 50	152 50	- 0 97
930	Axa (ex Cie Midi)	930	920	914	- 1 72
139	Bafip	172	170	170	- 1 16
129	Bail-Equipem.	138	....	....	....
750	Bail Investiss.	775	770	770	- 0 65
490	Bancaire	500	490	490	- 2 00
680	Bazar H.-V.	774	760	760	- 1 81
585	Beghin-Say	620	620	611	- 1 45
1090	Berger (M)	1160	....	....	....
340	Bertrand Faure	380	380	380	....
670	Bic	662	665	655	- 1 06
1040	B.I.P.	1070	....	....	....
320	BIS	332 90	334	334	+ 0 33
365	B N P (CI)	383	386 50	386 50	+ 0 91
775	Bollore Tech.	810	809	809	- 0 12
2900	Bongrain	2897	2841	2841	- 1 93
800	Bon-Marché	832	820	817	- 1 80
590	Bouygues	610	601	601	- 1 48
123	BP France	118	117	117	- 0 85
1110	B S N	1099	1092	1087	- 1 09
1080	Canal Plus	1091	1090	1085	- 0 55
300	Cap Gem.S.	326 50	324	321 50	- 1 53
2460	Carrefour	2573	2540	2531	- 1 63
158	Casino	167	166	166	- 0 60
100	Casino ADP	100	100	100	....
1920	Castorama D.I.	2089	2082	2082	- 0 34
193	C.C.F.	192 90	187	186 60	- 3 27
53	CCMC Ly.	55 20	....	....	....
370	C.D.M.E.	365	365	365	....
192	C.E.G.I.D.	194	194	194	....
158	Centrest (Ny)	141	148	148	+ 4 96
385	C.E.P. Comm.	410	409 90	409 90	- 0 02
124	Cerus	132 30	131 20	131 20	- 0 83
730	Cetelem	826	822	822	- 0 48
305	CF Inv.	298	298	298	....
350	CGI Info.	331	335	335	+ 1 21
1170	C G I P	1237	1244	1226	- 0 89
576	CGP	600	600	600	....
1140	Chargeurs S A	1199	1200	1185	- 1 17
375	Christian Dior	391 50	387	387	- 1 15
580	C I C A (M)	602	602	602	....
315	Ciments franc.	328	321 50	321 50	- 1 98
705	Clarins	760	760	760	....
510	Club Méditer.	533	533	532	- 0 19
193	CMB Packa.	198 80	198	198	- 0 40
790	Colas	810	810	810	....
270	Cpt. Entrep.	260	256	256	- 1 54
1220	Compt Mod.	1289	1290	1290	+ 0 08
270	CPR (Paris Réa.)	278	281	281	+ 1 08

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1000	Créd. Foncier	1012	1028	1016	+ 0 30
235	Crédit Loc France	233 90	230	230	- 1 67
590	Cr Lyon.(CI)	587	580	580	- 1 19
1110	Credit Nat.	1072	1070	1070	- 0 19
245	CSEE	285	274 50	274 50	- 3 68
2850	Damart	2748	2715	2715	- 1 20
345	Dassault Aviation	340	342	342	+ 0 59
195	Dassault Electr.	200	205	205	+ 2 50
1410	De Dietrich	1488	....	....	....
90	Dév.R.d.C.(Li)	103 50	....	....	....
168	Dév.R.Sud-Est	155	155	155	....
280	D M C	310	312	312	+ 0 65
405	Docks France	424	420	420	- 0 94
330	Dynaction	365	365	365	....
2200	Eaux (Gle)	2275	2260	2257	- 0 79
800	E.B.F.	820	819	819	- 0 12
410	Ecco	427 50	....	....	....
375	Elf Aquitaine	362	362 90	362 90	+ 0 25
....	ElfSanofi(ExSanofi)	1185	1175	1171	- 1 18
250	Erap-Elf (Certif)	247	247	247	....
380	Essilor	401	398	398	- 0 75
181	Essil.Int.(DP)	185	184 10	184 10	- 0 49
670	Esso	651	647	647	- 0 61
1440	Eurafrance	1598	1618	1618	+ 1 25
575	Eurocom.	615	616	616	+ 0 16
149	Eurodisneyland	160 50	160	160	- 0 31
890	Europe 1	938	937	937	- 0 11
44	Eurotunnel	43 40	43 30	43	- 0 92
1490	Exor	1487	1450	1450	- 2 49
118	Finextel	120	120	120	....
325	Fives Lille	373	370	370	- 0 80
2740	Fromager. Bel.	2980	....	....	....
1470	Gal.Lafayette	1500	1500	1500	....
1950	G.A.N.	1990	1960	1960	- 1 51
500	Gascogne (B)	550	550	550	....
1280	Gaz et Eaux	1385	1389	1389	+ 0 29
625	Géophysique	648	640	640	- 0 93
665	Gerland Ly.	592	590	590	- 0 34
....	Groupe André SA	790	790	790	....
475	Groupe Cité	522	517	517	- 0 96
390	GTM-Entrep.	383 90	383	383	- 0 23
1510	Guyenne-Gas.	1664	1626	1626	- 2 28
156	Hachette	180 20	180	176	- 2 33
485	Havas	494 20	492 20	492 20	- 0 40
370	Idia	352	351	351	- 0 28
300	Imétal	312 50	308	308	- 1 44
145	Immob. Phénix	144	148	148	+ 2 78
81	Ingénico	91	90	90	- 1 10
5550	Inst. Mérieux	5650	5560	5560	- 1 59
445	Interbail	450	449 10	449 10	- 0 20
700	Intertechnique	815	825	825	+ 1 23
900	J. Lefebvre	950	940	940	- 1 05
580	Klepierre	635	640	640	+ 0 79
705	Labinal	740	721	721	- 2 57
355	Lafarge	345	342	342	- 0 87
315	Lebon	315	315	315	....
4100	Legrand	4187	4180	4109	- 1 86
2340	Legrand (DP)	2280	2250	2250	- 1 32
415	Legris Industries	442	445	445	+ 0 68

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
695	Locindus	729	715	715	- 1 92
4610	L.V.M.H.	4574	4535	4520	- 1 18
510	Lyon.Eaux/Dumez	498 10	....	....	....
116	Majorette Ly.	128	128 50	128 50	+ 0 39
340	Mar. Wendel	342	340	340	- 0 58
172	Matra	176	173 50	173 40	- 1 48
535	Merlin-Gerin	522	518	527	+ 0 96
83	Metaleurop	90 50	91	91	+ 0 55
42	Métrologie In.	47 80	46 80	46 80	- 2 09
168	Michelin	165	163 50	163 10	- 1 15
156	Min. Salang (Ma)	158 10	....	....	....
75	MMB	83 70	82	82	- 2 03
166	Moulinex	187 50	188	188	+ 0 27
1180	Navig. Mixte	1139	1135	1135	- 0 35
101	Nord-Est	113 30	113	113	- 0 28
280	Nordon (Ny)	282	....	....	....
455	Nouv Galeries	530	513	513	- 3 21
165	Olipar	170	170 10	170 10	+ 0 06
760	Oréal	785	782	781	- 0 51
395	Paribas	397	....	....	....
190	Pechiney Int.	189 20	....	....	....
330	Pechiney (CIP)	323	315 50	315 50	- 2 32
1490	Pernod Ricard	1510	1505	1505	- 0 33
730	Peugeot	718	713	712	- 0 84
275	Pinault	288	286	286	- 0 69
630	Plastic-Omn.	658	660	660	+ 0 30
470	Poliet	538	528	528	- 1 86
705	Pomagaz	734	718	718	- 2 18
850	Printemps	850	850	850	....
3030	Promodès	3410	3416	3416	+ 0 18
545	Radiotechn.	630	630	630	....
5390	Redoute (La)	5510	5490	5490	- 0 36
184	Remy Cointreau	190	....	....	....
610	R. Poulenc CIP	581	580	581	....
310	Robur Financ.	364	362	362	- 0 55
61	Rochette(La)	69 10	69 60	69 60	+ 0 72
2130	Roussel Uclaf	2200	2219	2219	+ 0 86
2900	R. Impé.Ly *	3170	3180	3160	- 0 32
183	Sade (Ny)	183	183	183	....
1780	Sagem	1788	1780	1780	- 0 45
530	Saint Gobain	519	515	514	- 0 96
1300	Saint Louis	1384	1378	1370	- 1 01
1670	Salomon Ly.	1420	1450	1450	+ 2 11
330	Salvepar (Ny)	349	345	345	- 1 15
1530	S A T	1550	1540	1540	- 0 65
230	Saul. Chât.	238 10	238 10	238 10	....
1060	Saupiquet (Ns)	1174	1175	1175	+ 0 09
690	Schneider	675	670	667	- 1 19
19 50	SCOA	19 40	19 30	19 30	- 0 52
480	Scor s.a.	470	463	463	- 1 49
1970	S.E.B.	2065	....	....	....
460	Sefimeg	459	459	458	- 0 22
113	Selectibanque	112	112	112	....
220	Sextant A.	240	239 80	239 80	- 0 08
830	S F I M	890	....	....	....
235	S.G.E.	245	234 50	234 50	- 4 29
460	Simco	467	467	465	- 0 43
835	Sk. Rossignol	781	....	....	....
500	Sligos	493 50	....	....	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
545	Société Géné.	525	522	521	- 0 76
65	Sodexco(B)	68	69	69	+ 1 47
144	Sodero(Ns)	143	144 50	144 50	+ 1 05
970	Sodexho	1000	....	....	....
78	Sogenal(Ny)	83 90	83 10	83 10	- 0 95
385	Sogerap	408	....	....	....
1430	Sommer-Allib.	1361	1362	1361	....
415	SOPHIA	402	405	405	+ 0 75
1517	Source Perrier	1636	1621	1630	- 0 37
810	Sovac	821	830	830	+ 1 10
330	SPEP	330 20	....	....	....
330	Spie-Batignol.	330	325	325	- 1 52
790	Strafor Facom	782	780	780	- 0 26
340	Suez	329	327	327	- 0 61
1170	Synthélabo	1185	....	....	....
162	Thomson CSF	161 90	163	163	+ 0 68
280	Total	238 90	237 90	236 50	- 1 00
170	- (certif)	157	158	158	+ 0 64
220	Truffaut Fin.	224	219	219	- 2 23
570	U.A.P.	554	554	543	- 1 99
285	U F B Locab.	310	....	....	....
730	U I C	747	....	....	....
460	U I F	483	....	....	....
720	U I S	730	....	....	....
515	Unibail	517	....	....	....
705	Valéo	708	701	701	- 0 99
275	Vallourec	267	....	....	....
325	Via Banque	326	326	326	....
370	Worms et Cie	367	368 40	368 40	+ 0 38
1300	Zodiac	1315	....	....	....
1030	Elf Gabon	1080	1089	1089	+ 0 83
123	Amax	112	109 90	109 90	- 1 88
155	Amer. Barrick	147	145 50	145 50	- 1 02
119	Amer. Express	118	119 80	119 80	+ 1 53
215	A.T.T.	213 70	216 20	216 20	+ 1 17
178	Anglo Amer.C.	175 10	174	174	- 0 63
350	Amgold	325 80	....	....	....
250	Banco Santander	252	252 30	252 30	+ 0 12
840	B.A.S.F.	827	817	817	- 1 21
1020	Bayer	1008	1000	1000	- 0 79
41	Blenheim Plc	43 10	....	....	....
45	Buffelsfont.	39 20	38 50	38 50	- 1 79
138	Chase Manh.	130	131 10	131 10	+ 0 85
2540	Daimler Benz	2620	2615	2615	- 0 19
132	De Beers	130 10	129 60	129 60	- 0 38
2480	Deutsche Bank	2489	2460	2460	- 1 17
1220	Dresdner Bank	1226	1229	1229	+ 0 24
61	Driefontein	60	59 60	59 60	- 0 67
265	Du Pont-Nem.	251 10	251	251	+ 0 76
260	Eastman Kodak	241	243 40	243 40	+ 1 00
15 50	East Rand	14 55	14 50	14 50	- 0 34
40	Echo Bay	39 10	39 45	39 45	+ 0 90
230	Electrolux	245	....	....	....
105	Ericsson	120	117	117	- 2 50
325	Exxon Corp.	319 40	322 40	322 40	+ 0 94
220	Ford Motor	210	....	....	....
48	Freegold	47	46 50	46 50	- 1 06
16	Gencor	16 40	16	16	- 2 44
450	Gén. Elect.	440	444	444	+ 0 91

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
220	Gén. Motors	218 10	210 10	210 10	- 2 78
360	Gén. Belgique	358	....	....	....
92	Gd. Métropol.	89	88 40	88 40	- 0 67
56	Guinness	56	55 45	55 45	- 0 98
21	Hanson PLC	21 50	21 05	21 05	- 2 09
31	Harmony Gold	30 55	30 55	30 55	....
425	Hewlett Packard	435	....	....	....
37	Hitachi	33	33	33	....
860	Hoechst	860	854	854	- 0 70
90	Homestake	77	77 75	77 75	+ 0 97
125	I.C.I.	124 10	123 50	123 50	- 0 48
510	I.B.M.	502	508	508	+ 1 20
345	I.T.T.	356	360 60	360 60	+ 1 29
179	Ito Yokado	180 40	178	178	- 1 33
58	Matsushita	54 50	54	54	- 0 92
3 55	Maxwell	3 55	....	....	....
235	Mc Donald's	242 10	241	241	- 0 45
825	Merck	840	845	845	+ 0 60
525	Minnesota M.	600	....	....	....
48	Mitsubishi	48	46 90	46 90	- 2 29
340	Mobil corp.	342	350	350	+ 2 34
340	Morgan J.P.	329	332 30	332 30	+ 1 00
35480	Nestlé	35010	35000	35000	- 0 03
118	Norsk Hydro	125	122 80	122 80	- 1 76
105	OFSI	103 10	99 50	99 50	- 3 49
1740	Pétrofina	1732	1735	1735	+ 0 17
415	Philip Morris	440 50	442 50	442 50	+ 0 45
98	Philips	109	109	109	....
58	Placer Dome	56	58 50	58 50	+ 4 46
560	Procter Gamble	557	....	....	....
198	Quilmès	210	....	...	. .
26	Randfontein	24	24	24	....
345	Rhone Poul. Rorer	321 50	326 90	326 90	+ 1 68
420	Royal Dutch	429 10	429	429	- 0 02
52	R T Z	55 10	54 50	54 50	- 1 09
1 65	Saat.& Saatchi	1 62	1 65	1 65	+ 1 85
35	St Héléna	33 60	33 50	33 50	- 0 30
340	Schlumberger	320 20	327	327	+ 2 12
43	Shell transp.	43 80	....	....	....
2310	Siemens	2275	2269	2269	- 0 26
470	Siemens Nixdorf	447	450	450	+ 0 67
176	Sony	168	165	165	- 1 79
76	Sumitomo Bank	76 50	....	....	....
181	T.D.K.	160	....	....	....
63	Telefonica	62 75	62	62	- 1 20
27	Toshiba	24 50	....	....	....
595	Unilever	556	....	...	....
290	Unit.Techn.	293	....	....	....
335	Vaal Reefs	307 40	....	....	....
1180	Volkswagen	1253	1240	1240	- 1 04
350	Volvo	378	....	....	....
184	West. Deep.	163 50	....	....	....
440	Xerox Corp.	428	428	428	....
124	Yamanouchi	121	122 50	122 50	+ 1 24
1 67	Zambia Cop.	2 07	2 05	2 05	- 0 97

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 9,8%77	124 20	7 16
Emp.Etat 9,8%78	....	6 64
10,80% 79/94	101 30	5 72
Emp.Etat 13,4%83	105 85	3 14
Emp.Etat 12,2% 84	101	5 33
10,26% mars 86	104 40	0 11
OAT 10% 5/2000	107 45	8 03
OAT 9,9% 12/1997	104 35	2 54
OAT 9,8% 1/1996	102 65	1 23
PTT 11,2% 85	105 80	3 08
CFF 10,30% 86	...	1 41
CFF 10,25% nov 90	....	0 02
CNA 10 % 1979	...	0 63
CNB Bques 5000F	....	1 84
CNB Paribas 5000F	. . .	1 84
CNB Suez 5000F	....	1 84
CNE 11,5% 85	100 70	8 11
CNI 1/82 5000F	. . .	1 84
CNT 9 % 86	98 50	7 61
CRH 10,90% déc.85	106 66	2 06
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	985	....
Cerus	....	....
Alcatel 6 % janv. 89	. . .	....
Ly. Eaux cv 6,5%	....	....
Thoms. cv 9,2% 86	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	1016	1016
Applications Hydr.	1525	....
Arbel	442	450
Bains C.Monaco	1090	1060
B.Hypoth.Europ.	377 50	....
B.N.P. Intercont.	365	358
Beghin-Say (C I)	475	....
Bénédictine	2550	. . .
Bidermann Internat.	470	. . .
Blanzy Ouest	2300	. . .
B T P	65 70	65 80
Cambodge	880	. . .
Carbone Lorraine	535	535
Case Poclain	9 35	9 20
C.E.G.F (Frigor.)	580	....
Centenaire Blanzy	390	....
Cerabati	64	....
Champex Ny	91	....
CIC (CIP)	222	222

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.M.	1248	1210
C.I.T.R.A.M. (B)	1755	....
Cogifi	350	....
Comiphos	556	....
Cie Industrielle	6500	....
Cpt Lyon Alemand	375	379
Concorde	675	656
Constr.Mét.Prov.	28 50	....
Crédit Géc.Ind.	150	....
Cr Universel (Cie)	415	....
Darblay	699	....
Degremont	1812	1825
Delmas Vieljeux	3200	....
Didot Bottin	650	....
Docks Fr. R. Picarde	1170	....
Eaux Bassin Vichy	2800	....
Eaux Vittel	964	....
Ecia	318	317
Ent.Mag. Paris	4200	....
Etex (ex Eternit)	1790	1810
Finalens	290 50	....
F.I.P.P.	86	....
F.N.A.C.	1860	1775
Foncière (Cie)	542	....
Fonc.Lyonnaise	660	650
Foncina	382	....
Fougerolle	807	810
France I.A.R.D.	739	....
France SA (La)	2200	2270
From. Paul-Renard	2390	....
Gaumont	665	....
Genefim	320	....
Gévelot	483	....
G.F.C.	342	344 50
Groupe Victoire	1350	....
G.T.I (Transport)	239	....
Immobail	331	342 80
Immobanque	680	680
Im.Marseillaise	5240	....
Immofice	435	435
Invest.(Ste Cie.)	3300	3260
Lambert Frères	283	....
Lille Bonnières	1120	....
Locafinancière	490	....
Louis Vuitton	775	745
Louvre	2810	2780
Luca	1018	....
Machines Bull	30 50	31 80
Mag.Uniprix	185	....
Magnant	750	....
Métal Déployé	435	....
Mors	89	....
Navigation (Nle)	215	....
Optorg	287	287
Oréal (CI)	380	...
Origny-Desvroise	730	....
Palais Nouveauté	1380	....
Paluel Marmont	540	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Parfinance	158	....
Paris France	240	....
Paris Orléans	210	....
Parthena Invest.	287 30	287 40
Pathé Cinéma	570	....
Piper Heidsieck	1300	....
Porcher	456 10	....
Promodès (CI)	1695	....
Publicis	778	760
Rochefortaise	110	....
Rosario	166	170
Rougier	300	270 80o
S.A.C.E.R.	442	....
S.A.F.A.A.	240	....
S.A.F.I.C Alcan	216	....
Saga	340	....
Saint Dominique (F.)	112 60	112 90
Salins du Midi	570	575
Savoisienne M.	155	...
S.C.A.C.	700	....
Senelle	398	399
S.Eaux Par. (M)	147	....
Silic	575	....
Siovim	160	162
S.I.P.H.	232	....
S.M.C.I.	115	....
Sofal	745	736
Soffo	364	....
Sofical	1200	....
Sofisam (ex Sasam)	78	....
Sofragi	2470	2432
Soudure Autogène	990	953
Sovabail	462 60	....
Stem	485 50	....
Taittinger	2850	....
Testut-Aequitas	328	....
Tour Eiffel	232	....
Ufiner	1110	....
Vicat	444	450
Vinprix	1500	....
Virax	115 90	....
Maroc Sté Brasserie	255 10	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	685	. .
Akzo Nv Sico	449	....
Alcan Aluminium	110	....
American Brands	249 30	....
Arbed	604	....
Asturienne Mines	126 10	....
Banco Popular Espa.	591	....
B.Reglements Int.	18950	....
Can.Pacifique	79 10	....
Chrysler Corp.	85 10	....
C I R	8 20	....
Commerzbank	870	....
Dow Chemical	319	....
Fiat	21 20	....
GBL (Brux Lamb.)	535	....
Gevaert	1021	. .
Glaxo Holdings Ltd.	80	....
Goodyear Tire	340	....
Grace and Co (WR)	237	....
Honeywell Inc.	400	....
Johannesburg	72 20	....
Koninklijke Pakhoed	145	....
Kubota	22 10	....
Midland Bank	26	....
Noranda Mines	79 10	....
Olivetti priv.	10 40	....
Pfizer Inc.	399	....
Ricoh	23 80	....
Robeco	294 80	....
Rodamco NV	180 10	....
Rolinco	291 50	....
Saipem	5 90	....
Sema Group	22 80	....
SKF Aktiebolaget	91	....
Tenneco Inc.	194	....
Thorn Electrical	73 20	...
Toray Ind.	25	..
West Rand Cons.	7 30	. ..

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	315	...
Calciphos	86 60	....
C G H Cogenbor	12 50	7 70o
Coparex	605	....
Drouot Assurances	325	....
Electro-Banque	331 10	402 20d
Europ. Accum.	79 10	....
Europ Soufres Ind.	14 70	19 55d
Gachot S.A.	100	. .
Guy Degrenne	442	. .
Lecteurs du Monde	145	...
Nicolas	1200	....
Particip. Percier	384	....
Quadrans	18	....
Rorento N.V.	215 80	....
St-Gobain-Emballage	1711	. . .
S.E.P.R.	761	....
S.M.T. Goupil	130	56 40o
S.P.R. act. B	296 10	...
Waterman	903	....

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 16/3	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 664	....	....	....
Ecu	6 939	....	....	....
Allemagne (100 dm)	339 420	....	....	....
Belgique (100 F)	16 496	....	....	....
Pays-Bas (100 fl)	301 670	....	....	....
Italie (1000 lires)	4 527	....	....	....
Danemark (100 krd)	87 530	....	....	....
Gde.Bretagne (1 L)	9 700	....	....	....
Grèce (100 drachmes)	2 941	....	....	....
Suisse (100 f)	375 350	....	....	....
Suède (100 krs)	93 630	....	....	....
Norvège (100 k)	86 580	....	....	....
Autriche (100 sch)	48 233	....	....	....
Espagne (100 pes)	5 369	....	....	....
Portugal (100 esc)	3 939	....	....	....
Canada (1 $ can)	4 725	....	....	....
Japon (100 yens)	4 240	....	....	....

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 16/3
Or fin (kilo en barre)	63200	....
Or fin (en lingot)	63100	....
Napoléon (20f)	356	....
Pièce Fr (10 f)	435	....
Pièce Suisse (20 f)	380	....
Pièce Latine (20 f)	363	....
Souverain	464	....
Pièce 20 dollars	2085	....
Pièce 10 dollars	1102 50	....
Pièce 5 dollars	700	....
Pièce 50 pesos	2380	....
Pièce 10 florins	378	....

SICAV (sélection) 13/3

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	214 08	208 35◆
Agepargne	824 76	789 24◆
Améri-gan	8037 30	7728 17
Amplia	260865 83	260865 83◆
Amplitude	659	639 81
Arbitrages Court.T	7057 71	7057 71
Associc	1074 75	1074 75
Atout Futur	411 25	401 23
Aurecic	1208 59	1173 39
Avenir Alizes	1756 04	1721 61
Axa Capital	168 27	161 02◆
Axa Court Terme	7757 99	7757 99◆
Axa Croissance	989 03	946 44
Axa Europe	131 41	125 75
Axa Investissements	118 63	113 52
Axa NPI	134 73	128 93
Axa Oblig. France	150 48	144 ◆
Axa Première	117 08	116 71◆
Axa Sélection	149 06	142 64
Axa Valeurs PER	127 48	121 99
Cadence 1	1052 79	1032 15
Cadence 2	1042 11	1021 68
Cadence 3	1053 70	1033 04
Capimonétaire	6171 68	6165 49
Capioblig	6318 83	6194 93
Captecic	1288 78	1269 73
Coexis	1297 98	1286 32
Comptevalor	3435 94	3430 79◆
Convertimmo	380 22	353 16
Credinter	480 66	466 66
Credit Mutuel Capital	1261 45	1236 72
Cred.Mut.Ep.Cour.T	657 37	657 37◆
Cred.Mut.Ep.long.T	202 93	197 50
Créd.Mut.Ep.Monde	1297 54	1262 81
Dieze	1326 27	1293 92
Drouot France	881 81	843 84
Drouot Sécurité	249 14	237 45
Ecocic	1074 56	1043 26
Ecuper	135 70	129 86◆
Ecureuil Capitalisation	2529 48	2504 44
Ecureuil Géovaleurs	2316 55	2249 08
Ecureuil Invest	445 94	432 95
Ecureuil Monepremière	65616 04	65616 04
Ecureuil Monétaire	38601 83	38601 83◆
Ecureuil Trésorerie	2384 10	2384 10
Ecureuil Trimestr.	2014 21	1994 27◆
Elicash	2 734226	2 734226◆
Energa	266 12	254 05
Eparcic	3523 65	3523 65
Eparcourt-Sicav	4559 68	4548 21
Epargne Associat.	26633 69	26409 21
Epargne Capital	10540 50	10436 14
Epargne Croissance	1771 99	1724 56
Epargne Industrie	98 41	95 78
Epargne J.	58168 30	58168 30
Epargne Obligat.	208 14	200 62
Epargne Première	14194 58	14088 91
Epargne Ouest	1087 53	1058 42
Epargne-Unie	1346 03	1313 20
Epargne Valeurs	459	446 72
Eufi Cash capi.	8222 33	8222 33◆
Eufinvest capi.	677 65	657 91◆
Eurocic Leaders	1111 21	1078 84
Eurodyn	1225 10	1196 22
Euro Gan	6339 03	6095 22
Europe Nouvelle	562 44	536 94
Forsicav	14099 80	14099 80
France-gan	10077 61	9680 01
France Garantie	277 38	276 83
France Index Sicav	114 01	110 67
France Obligations	490 54	485 68

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic	476 35	462 48
Francic Pierre	108 92	105 75
Francic-Régions	1265 42	1228 56
Fructi-Associations	34 61	34 61
Fructi-Capi	41	40 39
Fructidor	236 57	233 07
Fructifrance act.dist.	919 39	896 97
Gestilion	14521 07	14448 83
Gest.Associations	173 56	169 74
Horizon	1238 87	1202 79
HLM Monétaire	13631 94	13631 94
Indust.Fse.Court.T	1437 63	1437 63◆
Interépar	109063 58	105886 97
Interoblig	13853	13581 37
Intersélection Fce	535 51	525 01
Japacic	156 81	152 24◆
Jeunépargne	282 89	278 51◆
Latitude	2209 98	2206 67
Laumi C.T.	12309 99	12309 99
Laumi L.T.	6832 57	6633 58
Lion Association	11096 31	11096 31
Lion Institution	29054 80	28982 34
Lionplus	959 54	940 73
Lion Trésor	2257 37	2235 02
Lion 20 000	25736 62	25736 62
Livret Bourse Inv.	576 64	559 64
Livret Portefeuil.	733 30	711 94
Méditerranée	187 72	179 64
Mensuel CIC	10059 04	9958 45
Monedan	66508 83	66508 83
Mone.J	71203 13	71203 13◆
Monévalor	80273 31	80273 31
Mutualité dépôts	13190 71	13164 38
Mutuelle Unie Sél.	140 79	134 73
Natio Court Terme	277990 00	277990
Natio-Epargne	17367 43	17195 48
Natio-Ep. Ret.	127 98	124 56
Natio Eparg.Trésor	7656 48	7641 20
Natio-Imm.	1138 13	1107 67
Natio-Inter.	1407 46	1369 79
Natio-Monétaire	24821 03	24821 03
Natio-Patrimoine	1370 14	1333 47
Natio-Placements	63041 92	63041 92
Natio-Revenu	1030 85	1020 64
Natio Sécurité	11831 38	11831 38
Natio-Valeurs	904 54	880 33
Nippon-Gan	5076 34	4881 10
Nord Sud Dévelop.	1564 07	1560 95
Obli-Associations	151 16	149 66
Oblicic-Mondial	2620 43	2581 70
Oblicic-Régions	1076 04	1060 14
Oblifutur	2792 07	2723 97
Oblig. très caté	174 74	172 16
Oblilion	1351 75	1338 37
Oblisécurité Sicav	12630 25	12630 25
Oraction	1033 70	1008 49
Orvalor	7002 06	6864 76
Paribas Capitalisation	1484 39	1462 45
Paribas Opportunités	133 34	127 90
Paribas Patrimoine	594 58	570 34
Patrimoine Retraite	218 93	214 64
Pervalor	615 17	603 11
Placement A	1482 68	1453 61◆
Placement J	7081 61	7067 48◆
Placement M	65501 41	65370 87◆
Placement Nord	1014 05	994 17◆
Plénitude	134 41	130 61
Poste Croissance	21348 69	21327 36
Poste Gestion	64383 83	64383 83
Première Oblig.	11240 31	11229 08
Prévoy. Ecureuil	117 58	116 40

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Priv'Associations	28869 66	28869 66
Proficius	995 98	971 69
Quartz	136 04	132 72
Réalvalor	833 75	817 40
Rentacic	160 97	158 59
Revenus Trimestr.	5315 35	5262 72
Revenu-Vert	1140 79	1123 93
St Honoré Bio-Alim.	1012 29	986 39
St Honoré Bons du Tr.	11005 22	10950 47
St Honoré Global	236 91	226 17
St Honoré Invest.	783 56	748 03
St Honoré Mat Plac.	208 15	198 71
St Honoré Pacifique	588 27	561 59
St Honoré PME	543 19	518 58
St Honoré Real	14856 23	14597 84
St Honoré Services	461 07	443 34
Sécuricic	1709 76	1709 75
Sécuri-Gan	12541 99	12298 07
Sécuritaux	1364 41	1364 41
Sicasden	711 89	701 37
Sicav Associations	1809 51	1809 51
SFI-CNP Assur.	683 10	663 20
S.G. Fr. opportunités	1188 30	1165
Sicav 5.000	451 12	439 05
S.I. Est	1441 99	1379 89◆
Silvafrance	704 75	685 89
Silvarn	418	404 87
Silvarente	221 33	216 99
Silvinter	440 90	429 10
S.N.I.	1215 62	1180 21
Sogenfrance	1108 46	1086 73
Sogépargne	311 79	305 68
Sogevar	1079 58	1058 39
Sogintor	1322 06	1296 14
Soleil Investissements	616 11	592 41
Solstice	2166 98	2161 58
State Street Act. Eur.	10224 40	9878 65◆
State Street Act. Frcs.	10852 97	10636 86
State Street Emer. Mts	13529 97	12879 49
Stratégie Actions	815 05	783 70
Stratégie Rendement	1378 81	1335 41
Technocic	1107 46	1075 20
Techno-Gan	6045 78	5813 25
Thesora	651 79	645 34
Trésor Plus	1260 81	1248 33
Trésor Trimestriel	1017 84	1007 76
Trésoricic	128996 12	128996 12
Trilion	5233 81	5166 64
UAP Investissement	461 49	444 81
UAP Actions France	625 38	602 78
UAP Act. Select	860 15	836 29
UAP Autofinancé	584 90	563 76
UAP Alizé	213 53	205 81
UAP Alto Sicav	169 01	162 90
UAP Moyen Terme	136 80	131 86
UAP Première Cat.	11414 75	11002 17
Uni-Associations	120 97	120 97◆
Uni-Foncier	1280 72	1249 48
Unifrance	608 33	593 49
Uni-Garantie	1265 41	1243 04
Uni Régions	1413 15	1378 68
Univar	232 19	232 19◆
Univers Actions	1283 04	1251 75
Univers Obligations	1843 71	1798 74
Valorg	2014 89	2012 88
Valreal	52204 12	52178 03

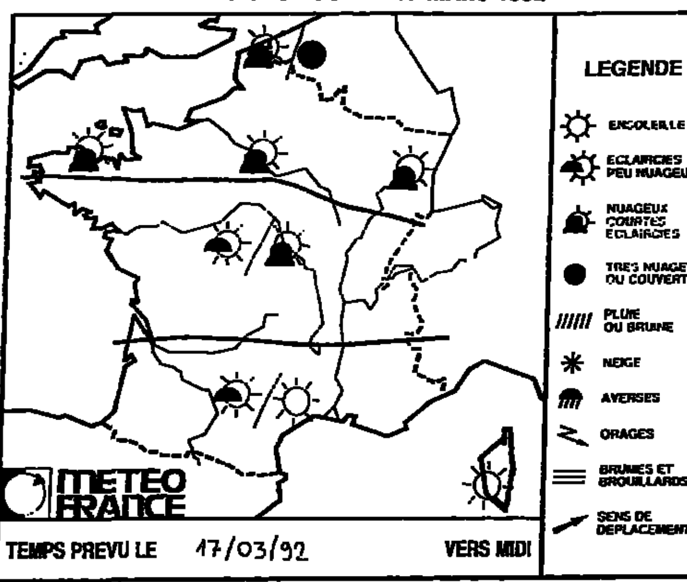
c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ◆ : prix précédent - ■ : marché continu



MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 16 MARS 1992 A 0 HEURE TU

PRÉVISIONS POUR LE 17 MARS 1992



Mardi : retour du soleil. – L'anticyclone est revenu se positionner sur la France, le soleil revient.

Du sud de la Bretagne à l'ensemble des régions situées au sud de la Loire, les brumes et les brouillards se dissiperont dans le courant de la matinée. Ils laisseront place à une journée bien ensoleillée. Dans les vallées des Alpes et du Jura, l'amélioration sera plus tardive. Sur la Côte-d'Azur, quelques nuages venant de la mer apporteront un peu d'ombre.

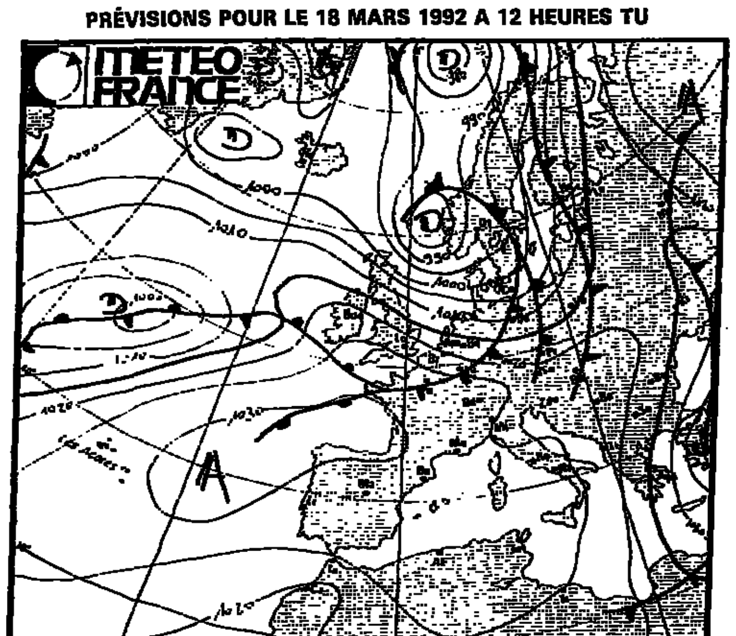
Au nord de la Seine, en Lorraine et en Alsace, après les brumes et les brouillards matinaux, des nuages se maintiendront. Mais le soleil fera de belles apparitions. Près de la Manche, les éclaircies resteront timides.

Du nord de la Bretagne, en Basse-Normandie, brumes et bancs de brouillard seront vite dissipés. Mais les éclaircies ne dureront pas. Une nouvelle aggravation nuageuse gagnera les côtes dans l'après-midi. Le vent d'ouest se renforcera en Manche.

Au petit matin, il fera 6 à 8 degrés près de la Manche, entre 4 et 6 degrés sur les autres régions situées au nord de la Loire. Au sud de la Loire, le thermomètre descendra, entre 2 et 5 degrés. Localement, des gelées se produiront. Sur les côtes méditerranéennes et en Corse, il fera plus doux avec de 6 à 10 degrés.

L'après-midi, les températures s'étageront entre 14 et 20 degrés de la Bretagne au Sud-Est, entre 11 et 14 degrés sur le Nord et l'Est.

PRÉVISIONS POUR LE 18 MARS 1992 A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 16-3-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 15-3-1992 à 18 heures TU et le 16-3-1992 à 6 heures TU

FRANCE											
AJACCIO	17	5	D	TOULOUSE	13	7	D	LUXEMBOURG	6	–1	C
BIARRITZ	12	9	C	TOURS	14	9	C	MADRID	21	2	D
BORDEAUX	13	7	N	POINTE-A-PITRE	30	21	N	MARRAKECH	26	11	D
BOURGES	13	9	C	**ÉTRANGER**				MEXICO	NC	NC	–
BREST	13	9	C	ALGER	19	5	D	MILAN	23	2	D
CAEN	13	8	C	AMSTERDAM	7	0	C	MONTRÉAL	–10	–16	D
CHERBOURG	13	8	–	ATHÈNES	16	10	N	MOSCOU	3	–2	N
CLERMONT-FER.	15	9	P	BANGKOK	35	26	D	NAIROBI	NC	NC	–
DIJON	12	6	P	BARCELONE	18	7	D	NEW-DELHI	25	NC	N
GRENOBLE	13	8	C	BELGRADE	13	NC	C	NEW-YORK	1	–3	–
LILLE	8	2	D	BERLIN	4	1	D	OSLO	4	–4	N
LIMOGES	10	7	C	BRUXELLES	5	0	D	PALMA-DE-MAJ.	20	4	D
LYON	14	9	C	COPENHAGUE	3	–2	D	PÉKIN	10	–1	D
MARSEILLE	18	13	D	DAKAR	23	NC	C	RIO-DE-JANEIRO	NC	NC	–
NANCY	10	4	N	DJERBA	21	11	D	ROME	17	7	D
NANTES	14	7	C	GENEVE	11	8	A	SINGAPOUR	33	26	C
NICE	14	6	D	HONGKONG	24	23	C	STOCKHOLM	2	–2	N
PARIS-MONTS.	12	7	C	ISTANBUL	12	6	N	SYDNEY	NC	NC	–
PAU	11	8	C	JÉRUSALEM	11	2	D	TOKYO	21	12	P
PERPIGNAN	18	11	D	LE CAIRE	19	NC	D	TUNIS	18	9	D
RENNES	16	10	C	LISBONNE	22	11	D	VARSOVIE	2	–6	O
ST-ETIENNE	14	8	C	LONDRES	13	8	C	VENISE	14	4	B
STRASBOURG	11	3	C	LOS ANGELES	18	11	C	VIENNE	8	2	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Intelligence

PEU de chose suffit à faire verser la lourde berline d'une émission télévisée. Bernard Pivot avait invité, comme d'habitude, un bel assortiment de gens intelligents, ayant certainement préparé des répliques très intelligentes sur l'œil, le regard, la photo, le voyeurisme, tous terrains propices aux échanges intelligents.

Surgit, au début de l'émission, un énergumène passé au travers de la sécurité d'Antenne 2. Il porte à la main quelque chose qui ressemble à un couteau, et menace de *«se le planter»* si on interrompt la retransmission. Il souhaite délivrer au pays un message sur la réforme Jospin, dont il ne dira pas un mot. Il bredouille de confuses imprécations contre la télévision. L'incident en direct, le drame peut-être. Pivot négocie. Et adjure l'intrus de ne pas se planter ce couteau dans le ventre, c'est une trop belle chose, la vie. Ses invités restent muets.

Le perturbateur est finalement éjecté. Comment ? On ne sait, la retransmission ayant été interrompue pendant la phase finale des négociations. Et l'intelligence retrouve ses droits, comme si rien ne s'était passé : avons-nous de meilleurs yeux que ceux des animaux, quand furent inventées les lunettes, etc. ? C'est sûrement injuste pour les invités, mais à voir les discours programmés reprendre leurs rails, comme après une agression de rue dont tous les passants auraient feint de ne pas être témoins, on éprouvait un sentiment curieux, qui n'était pas tout à fait à leur avantage. Une émission gâchée. Comment aurait réagi Pierre Gilles de Gennes si l'homme au couteau était venu troubler son «7 sur 7» ? Le Prix Nobel de physique appartient à cette catégorie bénie de ceux que l'on écoute, parce qu'on leur prête... quoi ? Du cœur et de l'intelligence, sans doute, dont l'alliance est si précieuse. Cela ne tient pas au champ de ses recherches, qui ne visent pas à terrasser une terrible maladie ni la faim dans le monde. Plus modestement, il s'intéresse aux colles, aux poèles qui n'attachent pas et aux fers à repasser (sait-on que chaque Français consacre presque une heure par semaine au repassage ? Quarante millions d'heures au total ?). La preuve est faite qu'on peut parler avec cœur des fers à repasser ou des spirales de la pomme de pin. Et quand il propose que tous les jeunes Français, au cours de leur scolarité, partent en stage dans un garage pour y apprendre le travail bien fait – sur quoi repose selon lui toute la supériorité actuelle des Japonais – on se dit Bon Dieu, mais c'est bien sûr...

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 16 mars

TF 1

- 20.50 **Soirée spéciale : La Drogue, sortir de l'enfer...** Avec Régine, Daniel Gélin, Yves Rénier.
- 23.00 **Magazine : L'Amour en danger.** Si on doit se quitter, autant se quitter maintenant.
- 0.05 **Journal et Météo.**
- 0.10 **Magazine : Minuit sport.** Funboard ; Surf des neiges.
- 1.15 **TF 1 nuit.** 7 sur 7 (rediff.).

A2

- 20.50 **Téléfilm : Jack l'Eventreur.** De David Wickes, avec Michael Caine, Jane Seymour (dernière partie).
- 22.30 **Documentaire : Palais royal.** Régner après Rainier, de Léon Zitrone et Gérard Calvet.
- 23.25 **Sport : Voile.** Coupe de l'America.
- 23.55 **Journal et Météo.**
- 0.10 **Spectacle : Nuba au Zénith.** De Fadhel Jaziri, chorégraphie de Sihem Belkhodja, direction musicale de Samir Agrebi.
- 1.20 **Magazine : Caractères.**

FR 3

- 20.45 **Cinéma : Et pour quelques dollars de plus.** ■■ Film italien de Sergio Leone (1965).
- 22.55 **Journal et Météo.**
- 23.15 ▶ **Magazine : Océaniques.** Palettes (Une légende fin de siècle, d'Alain Jaubert) ; Les Arts : Claude Simon ; Henri Cueco, de José-Maria Berzosa.
- 0.15 **Magazine : Pégase.**
- 0.45 **Magazine : Face au toril.**
- 1.20 **Musique : Mélomanuit.**

CANAL PLUS

- 20.35 **Cinéma : Opération Corned Beef.** ■ Film français de Jean-Marie Poiré (1990).
- 22.15 **Flash d'informations.**
- 22.25 **Le Journal du cinéma.**
- 22.30 **Cinéma : Sidewalk Stories.** ■■ Film américain de Charles Lane (1989).
- 0.10 **Cinéma : The Tall Guy.** ■ Film britannique de Mel Smith (1988).
- 1.40 **Cinéma : Mon amour, mon amour.** ■ Film français de Nadine Trintignant (1966).

LA 5

- 20.50 **Téléfilm : Gueule d'amaque.** De Joël Seria, avec Hugues Quester, Philippe Rouleau.
- 22.25 **Magazine : Débats.** Génération verte.
- 23.55 **Journal de la nuit.**
- 0.05 **Rediffusions.**

M 6

- 20.40 **Cinéma : Passeur d'hommes.** □ Film américain de Jack Lee Thompson (1979).
- 22.30 **Cinéma : 2019 après la chute de New-York.** □ Film franco-italien de Martin Dolman (1983).
- 0.10 **Magazine : Culture rock.**
- 0.35 **Six minutes d'informations.**
- 0.40 **Magazine : Dazibao.**
- 0.45 **Magazine : Jazz 6.**
- 2.00 **Rediffusions.**

LA SEPT

- 20.50 **Cinéma d'animation : Images.**
- 21.00 **Cinéma : La Bête humaine.** ■■■ Film français de Jean Renoir (1938).
- 22.35 **Court métrage : Tous les garçons s'appellent Patrick.** De Jean-Luc Godard.
- 23.00 **Documentaire : Boulez XXe siècle.** 2. La Forme.

FRANCE-CULTURE

- 20.30 **Le Grand Débat.** Faut-il se méfier des journalistes ? Avec Michèle Cotta, Claude Moisy, Jean-François Kahn, Jean d'Ormesson.
- 21.30 **Marcel Schwob (1867-1905), un aventurier de l'esprit.** 3. Vies imaginaires.
- 22.40 **La Radio dans les yeux.** Avec Philippe Beaussant (Lully ou le musicien du Soleil).
- 0.05 **Du jour au lendemain.**
- 0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

- 20.30 **Concert** (donné le 23 août 1991 lors du Festival d'Helsinki) : Concerto pour violon et orchestre en la mineur op. 99, Symphonie nº 7 en ut majeur op. 60, de Chostakovitch, par l'Orchestre symphonique de la radio finnoise, dir. Maxim Chostakovitch ; Viktoria Mullova, violon.
- 23.10 **Ainsi la nuit...** Par Roubina Saidkhanian. Septuor en mi mineur, de Rodolphe de Habsbourg ; Sonate nº 26 en mi bémol majeur op. 81a, Lieder, de Beethoven.
- 0.30 **Dépêche-notes.**
- 0.35 **L'Heure bleue.** Par Henri Renaud.

Mardi 17 mars

TF 1

- 14.30 **Feuilleton : Côte Ouest.**
- 15.25 **Les Enquêtes de Remington Steele.**
- 16.15 **Série : Tribunal.**
- 16.45 **Club Dorothée.**
- 17.30 **Série : Les Professionnels.**
- 18.25 **Jeu : Une famille en or.**
- 18.55 **Feuilleton : Santa Barbara.**
- 19.25 **Jeu : La Roue de la fortune.**
- 20.00 **Journal, Tiercé, Météo et Tapis vert.**
- 20.50 **Cinéma : Les Ripoux.** ■■ Film français de Claude Zidi (1984).
- 22.40 **Magazine : Ciel, mon mardi !** Présenté par Christophe Dechavanne.
- 0.35 **Journal et Météo.**

A 2

- 15.15 **Tiercé, en direct de Saint-Cloud.**
- 15.30 **Variétés : La Chance aux chansons.**
- 16.25 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
- 16.50 **Magazine : Défendez-vous.**
- 17.05 **Magazine : Giga.**
- 18.10 **Série : L'homme qui tombe à pic.**
- 19.00 **Série : Flic à tout faire.**
- 19.25 **Divertissement : La Caméra indiscrète.**
- 19.59 **Journal, Journal des courses et Météo.**
- 20.50 **Cinéma : Papa est parti, maman aussi.** ■ Film français de Christine Lipinska (1988).
- 22.35 **Divertissement : Rire A 2.** Bourvil de tous les temps.
- 23.30 **1. 2. 3. Théâtre.**
- 23.40 **Magazine : La 25e Heure.** L'Escadron de la nuit, de Christopher Olgiati.
- 0.45 **Journal des courses, Journal et Météo.**

FR 3

- 14.30 **Magazine : Le Choix.**
- 15.30 **Série : La Grande Vallée.**
- 16.25 **Magazine : Zapper n'est pas jouer.**
- 18.00 **Magazine : Une pêche d'enfer.**
- 18.30 **Jeu : Questions pour un champion.**
- 19.00 **Le 19-20 de l'information.**
- 20.00 **Un livre, un jour.**
- 20.10 **Divertissement : La Classe.**
- 20.35 **INC.**
- 20.45 ▶ **Téléfilm : Le Cerf-volant.** De Jean-Paul Roux, avec Jean-Marc Maurel, Michel Robin.
- 22.20 **Journal et Météo.**
- 22.40 **Magazine : Ticket bleu.** Voile : Coupe de l'America.
- 23.10 **Sport : Basket-ball.** Finale de la Coupe d'Europe des clubs.
- 0.30 **Musique : Mélomanuit.**

CANAL PLUS

- 15.15 **Magazine : Mon zénith à moi.**
- 16.10 **Cinéma : Flic et rebelle.** ■ Film américain de Jack Sholder (1989).
- 18.00 **Canaille peluche.**
- 18.30 **Ça cartoon.**
- 18.50 **Le Top.**
- 19.20 **Magazine : Nulle part ailleurs.**
- 20.31 **Le Journal du cinéma.**
- 20.35 **Cinéma : Charlie.** ■■ Film d'animation américain de Don Bluth (1989).
- 21.55 **Flash d'informations.**
- 22.00 **Cinéma : Henry V.** ■■ Film britannique de Kenneth Branagh (1989).
- 0.15 **Cinéma : Slaughter High (Le Jour des fous).** □ Film américain de George Dugdale, Mark Ezra, Peter Litten (1985).
- 1.40 **Cinéma : Leningrad Cow-Boys Go America.** ■ Film finlandais de Aki Kaurimaski (1989).

LA 5

- 15.20 **Série : Soko, brigade des stups.**
- 16.15 **Série : Shérif, fais-moi peur.**
- 17.05 **Les deux font la loi.**
- 17.35 **Youpi ! L'école est finie.**
- 18.10 **Série : Deux flics à Miami.**
- 19.05 **Série : La loi est la loi.**
- 20.00 **Journal et Météo.**
- 20.50 **Cinéma : Les Cordes de la potence.** ■ Film américain d'Andrew McLaglen (1973).
- 22.35 **Magazine : Ciné Cinq.** Présenté par Michel Cardoze.
- 22.55 **Cinéma : Poussière d'empire.** ■ Film franco-vietnamien de Lâm Lé (1983).
- 0.40 **Journal de la nuit.**
- 0.50 **Rediffusions.**

M 6

- 16.45 **Jeu : Zygomusic.**
- 17.15 ▶ **Magazine : Zychomachine.**
- 17.35 **Série : Drôles de dames.**
- 18.30 **Série : Flipper, le dauphin.**
- 19.00 **Série : La Petite Maison dans la prairie.**
- 19.54 **Six minutes d'informations, Météo, M 6 Finances.**
- 20.00 **Série : Madame est servie.**
- 20.30 **Surprise-partie.**
- 20.40 **Téléfilm : Trafics en tous genres.** De Mollie Miller, avec Sean Astin, Tim Thomerson.
- 22.20 **Téléfilm : Le Retour du docteur Casey.** De Joseph L. Scanlan, avec Vince Edwards, Gwynyth Walsh.
- 23.55 **Documentaire : 60 minutes.**
- 0.45 **Six minutes d'informations.**
- 0.50 **Magazine : Dazibao.**
- 0.55 **Magazine : Rapline.**
- 2.00 **Rediffusions.**

LA SEPT

- 16.30 **Documentaire : Le Salon de musique, Claude Helffer** (3e partie).
- 17.20 **Documentaire : Les Frères des frères.** De Richard Copans.
- 18.55 **Flash d'informations** (et à 19.55, 20.55, 23.10, 0.10).
- 19.00 **Documentaire : Tours du monde, tours du ciel.** 7. 1743 à 1880.
- 20.00 **Documentaire : Le Carré noir.** De Iossif Pasternak.
- 21.00 **Théâtre : Monsieur chasse !** Pièce de Georges Feydeau.
- 23.15 **Documentaire : Louis Sclavis.** D'Yves de Peretti.

FRANCE-CULTURE

- 20.30 **Archipel science.**
- 21.30 **L'Allemagne sous surveillance.** Les dossiers de la Stasi. Avec Anette Leo, historienne, Vincent von Wroblovski, historien de la littérature, Hélène Correy, professeur à Berlin, Manfred Flugge, écrivain, Maxime Leo, étudiant.
- 22.40 **Les Nuits magnétiques.**
- 0.05 **Du jour au lendemain.**
- 0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

- 20.30 **Concert** (donné le 3 octobre 1991 à Berlin) : Der Freischutz, ouverture, de Weber ; Vier letzte Lieder, pour soprano et orchestre, de R. Strauss ; Symphonie nº 4, de Mahler, par l'Orchestre symphonique de Berlin, dir. Michael Schonwandt ; Annegeer Stumphius, soprano.
- 23.10 **Ainsi la nuit...** Quintette pour piano et cordes en la majeur op. 81, de Dvorak ; Intermezzi op. 116, de Brahms ; Chansons d'amour op. 83, de Dvorak.
- 0.30 **Dépêche-notes.**
- 0.35 **L'Heure bleue.** Par Philippe Carles.

هكذا من الأصل

Inflation modérée depuis le début de l'année

Les prix de détail ont augmenté de 0,3 % en février

La hausse des prix de détail a atteint 0,3 % en février, selon l'indice provisoire de l'INSEE publié lundi 16 mars. Cette augmentation modérée de l'indice porte la hausse des prix en glissement annuel à 3 % (février 1992 comparé à février 1991), alors qu'elle avait été de 2,9 % en janvier (l'indice mensuel avait aussi augmenté de 0,3 %).

Les prix français progressent actuellement plus faiblement que ceux de l'Allemagne. Dans la partie occidentale de l'Allemagne, la hausse des prix de détail *s'est inscrite* à 0,6 % en février, et 4,3 % en glissement annuel. L'écart d'inflation entre les deux pays s'est creusé, passant de 1,2 point en janvier à 1,3 point en février. Il semblerait qu'en février les prix de l'énergie soient restés stables, *que ceux des produits alimentaires et* manufacturés aient progressé modérément, les services continuant à subir les plus fortes augmentations de prix.

Circulation interrompue sur la ligne Paris-Modane

Un train transportant des produits toxiques déraille en gare d'Aix-les-Bains

CHAMBERY

de notre correspondant

Sept wagons d'un train de marchandises ont déraillé, lundi 16 mars vers 2 h 30, à l'entrée de la gare d'Aix-les-Bains (Savoie). Le convoi de 28 wagons, formé à Ambérieu-en-Bugey (Ain), se rendait à Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie), circulant ainsi sur la ligne internationale Paris-Modane qui a dû être coupée à la suite de l'accident . Plusieurs wagons contenaient des produits toxiques destinés aux entreprises chimiques de la vallée de la Maurienne, et en particulier à l'usine Atochem de La Chambre (électrochimie) .

L'un des wagons, pourtant vide, a pris feu après l'accident, mais l'incendie a *pu être rapidement maîtrisé* . Plus sérieuse semblait être, en revanche, la fuite de dyméthylamine, produit explosif caustique dégageant une forte odeur d'ammoniaque, sur un deuxième wagon renversé. Les autorités ont dû mettre en place un périmètre de protection de *400* mètres autour de la gare.

L'accident a obligé la SNCF à interrompre toute activité en gare d'Aix-les-Bains. Les trains rapides, express et TGV circulant entre Chambéry et Paris ou entre Annecy et Paris via Aix-les-Bains, étaient détournés par d'autres itinéraires.

Ph. R.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Loto électoral

JE comprends pas. A quoi ça sert d'aller voter puisqu'on *sait déjà, on l'a demandé* aux instituts de sondage et ils ont répondu au quart de tour, pour qui ce sera. Si tant est qu'on y aille. Parce que la moitié d'entre nous n'iront pas. C'est comme ça. C'est pas autrement.

Et, pourtant, nos princes qui n'arrêtent pas de prendre la température de leur popularité essayent de faire mentir le thermomètre en nous secouant : Allez, aux urnes, bande de feignants ! On veut faire conseiller. Général ou régional. Quelle différence ? On a pas le temps de vous l'expliquer. Appelez au numéro suivant si vous tenez absolument à avoir des éclaircissements.

J'ai essayé, c'était toujours occupé. Ce qui prouve notre bonne volonté, à nous les 78 % de Français complètement largués par ces élections. Vous me direz, c'est pas une raison de les bouder. Je regrette infiniment. Moi, pour que je me tape la queue devant l'isoloir, faut que j'aie une chance d'y gagner quelque chose. Pas le triomphe de mes idées, vu que, de ce côté-là, les jeux sont faits. Non, un cadeau, genre magnétoscope ou frigo pareil qu'à « La roue de la fortune ». Ou, tiens, encore mieux, un voyage.

Je blague ? Pas du tout. Ce matin, sur TF 1, j'ai vu un candidat, il appartient au parti des sans-parti, distribuer dans les rues de Nantes des tracts en forme de questionnaire : Combien untel fera-t-il de voix ? Dix mille, trente mille ou au-delà ? Allez déposer votre bulletin dans l'urne, puis cochez la bonne réponse. Et vous aurez droit à une croisière en Grèce.

En voilà un qui sait ce que parler veut dire. Dans une langue, celle des médias, à quoi se réduit aujourd'hui le débat démocratique. A une époque où les convictions n'ont plus cours, où les projets s'enlisent dans la boue des attaques et des injures, c'est encore le meilleur moyen de faire monter l'audimat de l'émission spécial-élection programmée dimanche prochain. Question financement, au moins on saurait, merci les sponsors, d'où vient l'argent. Et, question enjeu, rien de tel qu'une machine à laver pour nous réconcilier avec nos politiciens.

Lors d'un meeting de M. Mégret

Des commandos d'extrême droite attaquent des manifestants hostiles au Front national à Chartres

A l'occasion d'une réunion publique de M. Bruno Mégret et de Mme Marie-France Stirbois, samedi 14 mars, à Chartres (Eure-et-Loir), des commandos composés de plusieurs dizaines de militants d'extrême droite ont attaqué violemment des manifestants qui étaient venus protester, devant la mairie, contre la venue du délégué général du Front national, auquel M. Georges Lemoine (PS), maire de la ville, avait *accepté de louer une salle. Casqués et* armés de battes de base-ball, selon la presse locale, ils ont chargé à plusieurs reprises la centaine de personnes qui s'étaient rassemblées à l'appel de cinq organisations de gauche.

Un photographe de *la République du Centre* a été frappé à la tête avec une bouteille en verre, et plusieurs manifestants ont été blessés par des boulons ou des billes d'acier projeté à l'aide de frondes. Deux personnes ont été brièvement hospitalisées. Les forces de l'ordre ont dû intervenir pour repousser les extrémistes vers le lieu de la réunion. Au terme du meeting, qui a réuni cent cinquante personnes, une bande de « skinheads » s'en est pris à un bar du centre-ville, d'où un client a été extrait avant d'être frappé.

Ces violences ont duré quatre heures. Dix militants d'extrême droite ont été interpellés, a précisé M. Guy Merrheim, préfet d'Eure-et-Loir. Quatre d'entre eux, venus de la région parisienne, ont été maintenus, dimanche, en garde à vue avant d'être remis en liberté. Ils portaient sur eux des poings américains, des frondes, des barres de fer et des poignards. Ils font l'objet d'une procédure judiciaire pour port d'armes prohibées.

M. Le Pen s'en prend à M. Chirac

A Nice, trois mille cinq cents personnes ont défilé le même jour, dans le calme, à l'appel d'une association qui s'est constituée dans les Alpes-Maritimes pour *« lutter démocratiquement »* contre M. Jean-Marie Le Pen, tête de liste du Front national aux élections régionales dans ce département. L'Association pour la démocratie à Nice (ADN), les partis de gauche, les syndicats, les organisations de défense des droits de l'homme, des écologistes et des scientifiques. Afin de lutter contre l'abstentionnisme, une affiche, financée par cinq cent cinquante-huit habitants du département, a été éditée pour inciter au vote le 22 mars. Le président du parti d'extrême droite a critiqué, samedi soir, à Palavas-les-Flots (Hérault), le futur grand marché européen. *« On nous ment quand on nous dit que c'est le père Noël qui va venir à la fin de l'année*, a-t-il dit devant deux mille personnes. *Au moment de rentrer dans le grand marché européen, c'est le père Fouettard qui va arriver. »* Il estime à *« quatre millions »* le nombre de chômeurs en France. Faisant allusion au président du RPR, M. Le Pen a déclaré : *« On dit de M. Chirac que sa fenêtre de tir pour la présidentielle est ouverte. A mon avis, elle se refermera d'ici là. Et puis, n'oubliez pas que quand on parle des hémophiles et de leur mort, M. Chirac et Mme Barzach étaient aussi au courant. »*

Le chef du Front national a réagi, à Montpellier, à l'appel lancé par M. Pierre Médecin, directeur artistique de l'Opéra de Nice et frère de l'ancien maire, M. Jacques Médecin, en fuite en Uruguay. *« Décidément*, a-t-il dit, *on ira chercher tout le monde pour parler contre Le Pen. »* Quelques heures auparavant, M. Pierre Médecin avait indiqué : *« Au contraire de mon frère, je reste dans la lignée de ce qui a été la pensée politique de mon père, Jean Médecin »*, maire de Nice de 1928 à 1962. Il avait appelé à voter *« pour un éventail de gens qui sont des démocrates, qui ne sont pas habitués à pratiquer l'injure »*, en précisant qu'il avait été *« profondément peiné par la position prise par* [son] *frère en faveur du Front national »*. M. Pierre Médecin a fait ses déclarations en présence de Mme Geneviève Assémat-Médecin, sa sœur, conseiller général sortant, à laquelle s'oppose une candidate du Front national.

□ **Le groupe Hersant serait sur le point de racheter « Liberté-dimanche ».** – Le groupe Hersant, qui vient de racheter 100% du capital du *Maine libre* (Le Mans) et 55% du *Courrier de l'Ouest* (Angers) au groupe Amaury (*le Monde* du 12 mars), serait aussi sur le point de lui racheter son hebdomadaire rouennais *Liberté-dimanche* (44.250 exemplaires diffusés en moyenne en 1991, selon l'Office de justification de la diffusion). La Normandie constitue un bastion historique pour le groupe Hersant, qui y a racheté il y a vingt ans *Paris-Normandie*, y possède *le Havre libre* et *le Havre Presse*, ainsi que plusieurs périodiques locaux comme *le Journal d'Elbeuf, le Pays d'Auge, les Nouvelles de Falaise*, etc.

A Paris

Un motard armé d'un pistolet est tué par un policier

Un motocycliste a été tué par un policier à l'issue d'un contrôle de routine qui s'est transformé en fusillade, dimanche 15 mars vers 16 h 15, près de la place Denfert-Rochereau à Paris (quatorzième arrondissement). Un fourgon de police secours avait intercepté le conducteur d'une moto et son passager, qui ne portait pas de casque. En possession de pistolets, de faux-documents administratifs et d'une somme de 15 000 F en liquide, les deux hommes seraient des Corses dont la vérification des faux papiers d'identité était toujours en cours lundi matin. A l'intérieur du car de police secours, le passager de la moto aurait sorti un pistolet et, selon la version de la police, l'aurait braqué en direction d'un gardien de la paix. Avant d'être maîtrisé, l'homme aurait tiré un coup de feu, sans faire de victime. Le conducteur de la moto, qui patientait à l'extérieur du car, aurait à son tour sorti une arme. Se sentant menacé, un brigadier a fait feu sur lui. Touché, le motard a eu la force de parcourir plusieurs dizaines de mètres avant de s'écrouler.

Le parquet a confié l'enquête à l'*inspection générale des services* ainsi qu'à la brigade de répression du banditisme (BRB) où l'homme interpellé se trouvait toujours en garde à vue, lundi en milieu de matinée.

Laissant ses suivants immédiats à deux points

Kasparov vainqueur éblouissant du tournoi d'échecs de Linares

Dix points sur treize possible (ce qui laisse ses suivants immédiats à deux points !), sept victoires, six nulles, aucune défaite, seul à terminer invaincu, tel est le parcours éblouissant qui a permis à Garry Kasparov de remporter le tournoi de Linares (Espagne), achévé vendredi 13 mars.

Dès la huitième ronde *(le Monde* du 7 mars), le champion du monde s'était détaché. Dans les cinq dernières rondes, il a marqué quatre points sur cinq, triomphant d'Illescas, de Youssoupov, de Ljubojevic et annulant devant Beliavsky et Salov.

Dans ce tournoi de la plus haute catégorie (XVII), Kasparov rencontrait, *entre autres les quatre demi* finalistes du tournoi des candidats d'où sortira son adversaire final du championnat du monde 1993, à Los Angeles : Karpov, Short, Timmau et Youssoupov. Il les a tous battu, comme par hasard. Seule « ombre » au tableau du plus fort joueur de tous les temps, le partage des points avec Ivantchouk et Anand qui l'avaient battu, le premier à Linares même en 1992,le second à Reggio-Emilia il y a deux mois.

A noter que Karpov a du aussi s'incliner devant Bareev, qui avait pourtant les Noirs et ne termine qu'à la quatrième place tandis que Timman et Ivantchouk ont fini à toute allure pour partager la deuxième place.

Classement final : 1. Garry Kasparov, 10 points sur 13 ; 2. Jean Timman et Vassili Ivantchouk, – ; 4. Anatoly Karpov, 7,5 ; 5. Boris Guelfand, Viswanathan Anand et Valeri Salov, 7; 8. Evgueni Bareev, 6,5 ; 9. Alexandre Beliavsky et Arthur Youssoupov, 6 ; 11. Miguel Illescas, 5,5 ; 12. Ljubomir Ljubojevic, 4,5, ; 13. Nigel Short et Jonathan Speelman, 5.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde :* 3615 LEMONDE 3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 15-16 mars 1992 a été tiré à 513 908 exemplaires.

EN BREF

□ **Saisie de 122 kilos d'héroïne à la frontière franco-espagnole.** – Cent vingt-deux kilos d'héroïne ont été saisis par la police espagnole à La Jonquera (frontière franco-espagnole). La drogue était dissimulée *dans un double-fond du réservoir* d'essence d'un camion en provenance de Turquie. Cinq personnes, dont la plupart sont de nationalité espagnole, ont été arrêtées. Il s'agit d'une des plus importantes saisies d'héroïne en Europe. Selon la police, la drogue saisie représente à la vente une valeur de plus de 140 millions de francs. – *(AFP.)*

□ **Quatre skinheads inculpés et écroués après l'agression contre un jeune beur à Agen.** – Quatre skinheads ont été inculpés samedi 14 mars à Agen (Lot-et-Garonne) de *« coups et blessures volontaires avec armes »* et écroués après avoir agressé et roué de coups, jeudi 12 mars dans la soirée, un beur de seize ans. Découvrant des croix gammées peintes sur leur véhicule, les quatre skinheads, armés d'un nunchaku, de manches de pioche et d'un fusil, ont attaqué un jeune beur qui sortait d'une cabine téléphonique proche de l'endroit où ils se trouvaient. La victime, qui a été hospitalisée pendant trente-six heures, dispose d'une interruption temporaire de travail de dix jours. *Les quatre agresseurs devraient* comparaître mardi 17 mars devant le tribunal correctionnel d'Agen.

□ **M. Favrod reste à la direction du Musée de l'Elysée à Lausanne.** – Le conseil d'Etat du canton de Vaud (Suisse) a décidé, le 13 mars, *de réengager M. Charles-Henri* Favrod – atteint par la limite d'âge – comme conservateur du Musée de l'Elysée à Lausanne, pour une durée de trois ans. Ce musée de la photographie accuse un déficit de 680 000 francs suisses que M. Favrod devra résorber avant décembre 1993. Le Conseil d'Etat a également chargé M. Favrod d'*« assurer la pérennité des collections rassemblées depuis 1985 »*, de participer à la préparation de sa succession et précise enfin qu'il n'a jamais été question de remettre en cause la décision qui *« consacrait le Musée de l'Elysée entièrement à la photographie »*. Cette décision met fin à une polémique, née en février dernier, autour de la direction et de l'avenir du principal musée en Europe consacré à la photographie (*le Monde* daté 8-9 mars).

BOURSE DE PARIS

Matinée du 16 mars

Accès de faiblesse

Après avoir ouvert lundi matin en baisse de 0,57 %, la Bourse de Paris accentuait rapidement ses pertes et l'indice CAC 40 cédait 1,02 % à 1 927,20 points *une heure plus tard. Le plongeon* de Tokyo et une certaine déception des opérateurs sur ce que pourrait être le plan d'épargne en actions expliquent ce repli.

La Goulue revient à Montmartre

C'est sous un ciel gris que la « Goulue » est rentrée chez elle. A Montmartre, on l'attendait depuis soixante-trois ans au cimetière du village où, désormais, reposent ses restes, exhumés d'une vieille fosse de Pantin qui l'avait accueillie à sa mort en 1929.

Ils étaient plusieurs centaines, *ce dimanche 15 mars*, pour saluer le retour au sein de la famille de la créatrice du cancan, Louise Weber pour l'état-civil. Il y avait les poulbots et leur tambour, le garde-champêtre et ses décorations, les représentants de « la République libre de Montmartre » vêtus de grandes capes noires, chapeautés de deuil et portant une écharpe rouge négligemment jetée sur l'épaule, à la Bruant.

Derniers bohémiens des caboulots disparus venus rendre un ultime hommage à celle qui fréquentait, aussi, Le Chat noir. Il y avait encore le maire de l'arrondissement, Roger Chinaud, le député de la circonscription, Alain Juppé. Et la Toya Jackson (la sœur de Michaël), qui, cent ans après, a pris la suite de la Goulue à la tête de la revue du Moulin rouge, comme les McDonald's et les Burger King ont pris la suite des bistrots parisiens. Du beau monde pour celle qui, en 1892, pose pour Toulouse-Lautrec, le « nabot génial », désireux de dessiner une affiche afin de relancer le music-hall du boulevard de Clichy : la lithographie fera le tour du monde et la fortune du temple du french cancan.

« Elle n'était pas belle, elle était pire », dira Carco se souvenant de la Goulue. Quel chemin, de sa naissance en 1866 à Clichy, dans le quartier du Paradis, à la misérable roulotte de la zone où la mort la trouvera obèse et misérable. Louise a toujours aimé la danse. Le destin la repère. N'est-ce pas, en effet, vêtue du tutu et des chaussons qu'une ballerine distraite avait oubliés dans la blanchisserie familiale qu'elle se présente à sa communion ? Plus tard, elle fréquente les bals du Moulin de la Galette.

Elle tombe dans les bras du pygmalion Goulue Chilapane. *Elle le quitte pour un costaud* nommé Charlot, que, bien vite, on appellera « l'intrépide Vide-Bouteille ». Au Moulin rouge, elle règle les pas endiablés de cette danse que l'on applaudira sur tous les continents. Avec Nini-Patte-en-l'air et Valentin-le-Désossé, elle enflamme Montmartre et Paris. Le tsar Alexandre III la découvre, le prince de Galles l'admire. La roue tourne. Elle se marie à la mairie du dix-huitième arrondissement. D'un journaliste de passage, elle a un fils qui la ruinera. La graisse envahit ce corps adulé. Elle devient dompteuse de lions dans les fêtes foraines. Elle n'est plus qu'un souvenir.

Aujourd'hui, celle qui savait si bien lever la jambe au pied de la place du Tertre repose entre conseiller d'Etat, critique d'art, préfet, président du conseil municipal de Paris, sociétaire de la Comédie-Française et le Comte de Taton de la Tour d'Estribaud de Gorre. Mais Montmartre a retrouvé « sa » Goulue.

JEAN PERRIN

BDDP

GRANT'S

d'origine résolument écossaise.

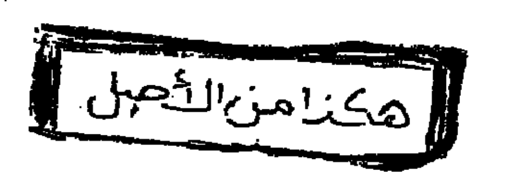
William Grant's

Family Reserve

FINEST SCOTCH WHISKY

70cl

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. CONSOMMEZ AVEC MODÉRATION.



Le Monde

L ' E C O N O M I E

Les routiers turcs entre deux guerres

Habitués à rouler au milieu des conflits, les 30 000 camionneurs turcs veulent prendre part à la ruée vers l'Est

ISTANBUL
de notre correspondante

SUR la route bordée de mines qui mène aux montagnes isolées du Kurdistan irakien, le long de la frontière iranienne, des camions immatriculés en Turquie négocient péniblement les virages en épingles à cheveux. Ils transportent des poutres destinées à la construction d'abris pour les réfugiés kurdes. Ni les combats intermittents ni les difficultés du terrain ne les arrêtent. Dès la proclamation par les Nations unies de l'embargo contre Bagdad, en 1990, des centaines de véhicules, qui transportaient autrefois du pétrole irakien, ont échangé leurs citernes contre des bennes, plus appropriées pour les transports en tout genre.

La remarquable faculté d'adaptation des 30 000 routiers turcs a été largement mise à contribution au cours de l'année écoulée. Durant les huit premiers mois de 1990, les revenus du secteur des transports avaient dépassé 616 millions de dollars, mais la fermeture de l'axe commercial irakien a causé la faillite de 150 compagnies de transport international.

Nicole Pope

Lire la suite page 41





Le déclin de l'empire automobile américain

Detroit détruit. Triste bilan pour les trois grands de l'automobile américaine, Chrysler, Ford et General Motors, qui affichent des records... de pertes et de licenciements. Les constructeurs japonais résistent mieux à la crise, et détiennent déjà 28 % du marché mondial contre 17 % pour les Etats-Unis. En Californie, plus de la moitié des voitures sont nippones, et le véhicule le plus vendu est une Honda. Les Américains ont conclu de nombreux accords financiers et industriels avec les Japonais, mais la collaboration n'a pas été payée de retour.

Lire page 36 les articles d'Annie Kahn et de Serge Marti

La BERD, banque chic de l'Europe pauvre

Inaugurée avec emphase voici près d'un an, la Banque européenne de reconstruction et de développement finance maintenant ses premiers projets privés dans les pays de l'Est. Elle les espère rentables

LONDRES
de notre envoyée spéciale

IL y a deux ans, de son bureau de l'Elysée, Jacques Attali se plaisait à dessiner le nouveau visage de l'Europe. Des ambitions politiques unies dans la paix et la démocratie, le plus vaste espace économique du monde... La chute du mur de Berlin, la révolution de velours, la mort de Ceausescu, autant de symboles d'un bouleversement historique d'une ampleur à séduire le conseiller spécial du président Mitterrand. Pour unir et solidifier cette nouvelle Europe, il fallait jeter un pont entre l'Est et l'Ouest, et ce pont, ce serait une grande institution internationale maniant affaires et diplomatie. Ce serait la Banque européenne.

Finalement baptisée d'un sigle plus prosaïque (BERD en français, EBRD en anglais) cette institution d'un genre inédit est-elle le pivot de la nouvelle Europe ? Ou, comme le disait une mauvaise langue, le recyclage professionnel le plus cher du monde, celui de Jacques Attali ?

Londres, 7 h 30. Au cœur de la City, dans un immeuble vitré semblable à la plupart de ceux du voisinage, les employés commencent à affluer. Costumes sombres, hall austère, hôtesses, employés de sécurité, lumière feutrée. Pas de doute, il s'agit d'une banque d'affaires. Dans un coin du hall, quelques personnes sont réunies, des bagages à leurs pieds. Il y a du voyage d'affaires dans l'air. Sur la moquette, un sigle vaguement olympique, deux cercles enlacés sur fond bleu, est dessiné. L'ascenseur décline les départements : finance, personnel, présidence... On n'entre nulle part sans carte magnétique.

DOUTES • *« J'aime mieux dîner avec les gens de la Banque Lazard qu'avec la BERD. »* Cette petite phrase prononcée par le ministre des finances de Tchécoslovaquie, Vaclav Klaus, avait fait sensation lors de l'inauguration de la BERD, en avril 1991. Pourtant, en pénétrant au siège londonien de la Banque, M. Klaus pourrait se croire dans les locaux d'une grande banque d'affaires de Londres ou de New-York. C'est en observant les noms inhabituels de certains départements – unité politique, banque de développement..., – en dénichant quelques matriochkas sur les étagères, une photo de Dubrovnik en flammes dans le bureau du président, en entendant quelques accents fleurant l'Europe centrale, qu'on découvre qu'il est ici question de la transformation des anciennes économies socialistes, et non de fusions et acquisitions à l'occidentale.

En à peine plus d'un an, la BERD est devenue réalité, au milieu des doutes d'une partie de la communauté financière internationale et de l'ironie de la presse. Pratiquement aucune critique n'a été épargnée à Jacques Attali et à son équipe : l'établissement a été qualifié d'inutile (plusieurs organismes internationaux étant déjà à même d'épauler l'Europe de l'Est dans la transformation de son économie), de coûteux ; son président a été jugé peu compétent – un théoricien des nationalisations qui se pique de privatisation, – autoritaire...

Tentant d'ignorer les attaques, les nouveaux fonctionnaires internationaux se sont mis au travail, dans l'ombre autant que possible, puisque toute publicité donnait prétexte aux sarcasmes. La BERD a recruté massivement *(voir encadré)*, lancé ses équipes en Europe de l'Est, émis ses premiers emprunts. Pendant de nombreux mois, on pouvait à juste titre s'interroger sur les activités de la Banque. Ainsi, en voyageant à Varsovie, tout récemment encore, on s'apercevait que, dans ce pays pionnier des transformations économiques massives, la BERD était presque inexistante.

Françoise Lazare

Lire la suite page 40

HUMEUR • par Josée Doyère

Chers disparus

IL y a dans le *Times*, quotidien londonien vénérable et autrefois vénéré, comme dans le rigoureux *Independent*, une rubrique surprenante, intitulée *« Latest wills »* (Dernières volontés) dans le premier, et plus laconiquement *« Wills »*, dans le second, où l'on peut apprendre, dans un style sec comme un rapport de police et sans commentaires, par exemple, que le huitième comte de Craven a laissé à ses héritiers une fortune somme toute assez modeste (546 341 livres sterling), que Rowland Austin Smith, de Swinhope, dans le Devonshire, a laissé à ses héritiers la bagatelle de... 9 711 642 livres, dont il n'a distrait que 15 000 livres pour trois œuvres, et qu'en revanche les propriétés anglaises et galloises d'Eamonn Andrews, une personnalité irlandaise de la télévision, ne s'élevaient qu'à 5 501 livres. A un peu moins de 10 francs la livre sterling...

Ce ne sont pas les familles qui publient ces petites annonces, mais une sorte d'agence de presse privée, vieille de plus d'un siècle, Smee & Ford, qui distribue à ses clients-organes de presse – moyennant finances et sans doute abonnement – des listes sélectionnées de testaments enregistrés dans tout le pays. La sélection se fait sur la notoriété du cher disparu, sur l'importance ou la modicité de son avoir. Ces testaments, contrôlés et approuvés par les autorités, sont déposés et conservés à Somerset House, haut lieu de l'administration royale, où n'importe qui peut les consulter, pour une somme modique par testament...

En France, la lecture de cette rubrique suscite fou rire ou ahurissement. Hilarité iconoclaste quand certains réalisent que Ivy Gladys Bates a laissé l'essentiel de sa fortune (151 067 livres) à la Société royale de protection des oiseaux... Etonnement un peu choqué dans un pays – le nôtre – où il est indécent, voire considéré comme cbscène, de demander à son meilleur ami ce que son père lui a laissé en héritage.

Imaginer que l'état de fortune de tout un chacun puisse être ainsi officiellement divulgué est impensable chez nous, où le revenu est ce qu'il y a de plus secret, de moins communicable.

C'est qu'outre-Manche, on a parfaitement le droit de déshériter femme et enfants, au profit d'une bonne œuvre, d'une association de protection de n'importe quelle espèce animale, de sa petite amie ou de son gigolo préféré... à condition de laisser un testament. *« Mourir intestat est la pire des choses*, nous a dit un Londonien. *Car c'est la loi qui décide alors de la répartition des biens. »*

Ils sont fous, ces Grands-Bretons... ■

CONSOMMATION

Le meuble dans ses normes

Même si l'on n'achète pas « pour la vie », l'estampille « NF » n'est pas inutile : elle correspond à des normes d'usage et de qualité. Mais peu de fabricants étrangers se préoccupent de l'obtenir

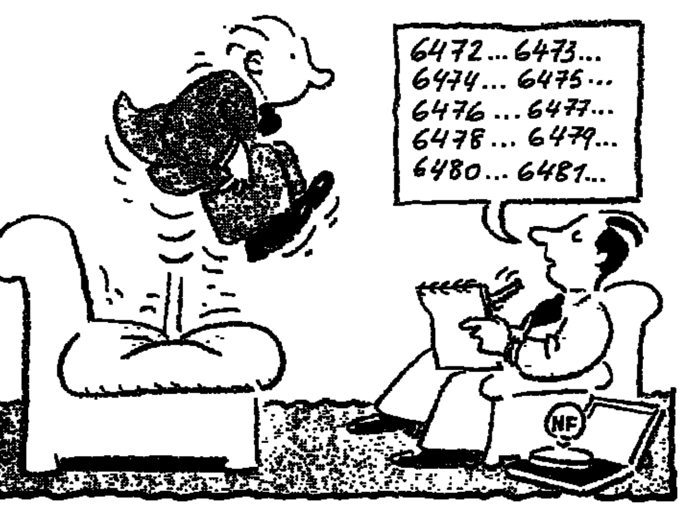
LE meuble ne va pas bien : tassement de la consommation, crise de confiance des acheteurs, restrictions du crédit à la consommation... Toute une série de facteurs qui se combinent depuis deux ans pour peser sur les ventes : en 1991, la chute du marché aura été de 4 %. Desservis par les pratiques commerciales contestables de certains de leurs concurrents (faux rabais, remises en tous genres...), les professionnels qui désireront jouer la carte de la qualité vont pouvoir s'appuyer sur la norme « NF ameublement ».

Cette honorable quadragénaire – « NF ameublement » date de 1952 – se décline depuis peu en trois versions selon l'usage et la qualité des produits. Désormais, l'estampille « NF ameublement » est réservée aux mobiliers d'usage courant, d'une durée de vie limitée (du type premiers meubles d'un jeune ménage). « NF Selection » est destinée aux meubles ayant subi des tests plus sévères, plus performants, conçus pour durer. Enfin, pour le haut de gamme, « NF prestige » est réservée aux produits de valeur, incorporant des matériaux chers, des techniques élaborées, du design.

TROIS FAMILLES • Cela fait deux ans que cette distinction est opérée, mais la propagation de ces trois normes se fait lentement (leur utilisation n'est pas obligatoire). Les points de vente pratiquant une politique de normes appliqueront sur leur vitrine un autocollant *« Club de la qualité 1992 »*, *« NF Ameublement »*, ce qui avertira le consommateur. Et un Guide de l'acheteur, réalisé par le Centre technique du bois et de l'ameublement (CTBA) (1), organisme sans but lucratif qui établit les normes et les décerne) sera également disponible dans ces boutiques pour l'aider à faire son choix. Il y trouvera notamment quelques définitions de base (contreplaqué, latté, stratifié, cuir pleine fleur, croûte de cuir...) ainsi qu'un descriptif des tests subis par un meuble normalisé.

En opérant cette distinction entre les trois familles de produits, ne tire-t-on pas la norme vers le bas en prenant acte d'une éventuelle diminution de la qualité induite par un changement d'attitude du consommateur, moins « regardant » puisqu'il achète de plus en plus rarement un meuble « pour la vie » ? Les responsables du CTBA s'en défendent. *« Au contraire*, y explique-t-on, *nous courrions le risque de voir les produits de meilleure qualité quitter la marque NF »*.

Car la norme NF n'est pas distribuée les yeux fermés, loin de là. Les fabricants qui la demandent au CTBA subissent un audit de qualité et leurs produits sont analysés et contrôlés en laboratoire avant de recevoir une estampille.



Ainsi, les sièges chargés d'un poids de 60 kilos doivent supporter cinq cents fois des efforts alternatifs de poussée et de traction et quinze mille poussées sur le dossier, sans que leurs assemblages se détériorent. Ou encore, un tiroir de meuble de cuisine devra subir vingt mille va-et-vient : deux fois plus qu'un tiroir de commode, compte tenu des usages particuliers qui en sont faits (couverts bringuebalants dedans) et de son environnement particulier (chaleur et humidité).

Les estampilles sont numérotées, permettant de savoir qui a fabriqué le meuble. En cas de litige, et si, ce qui se produit souvent, le vendeur assure ne rien pouvoir faire pour l'acheteur, celui-ci a une possibilité de recours gracieux auprès du CTBA. Il doit également ne pas se laisser abuser par un vendeur : *« Tout meuble qui n'a pas une estampille NF n'est pas NF quel que soit l'argument avancé »*, prévient-on au CTBA.

Compte tenu de la batterie de tests que les techniciens du centre font passer à leurs produits, obtenir la norme coûte de l'argent au fabriquant : de 1 % à 3 % du chiffre d'affaires généré par le meuble, selon le CTBA. Le centre souligne néanmoins que le producteur y trouve son compte puisque un produit NF requiert, en moyenne, 10 % à 20 % de service après-vente en moins. 20 % des sièges, 30 % des meubles meublants, 50 % des meubles de cuisine, sont aujourd'hui vendus sous la marque NF. Globalement, 40 % du marché national est estampillé NF, selon le CTBA qui assure en distribuer trois millions par an. Manifestement, la « norme » fait son chemin : en dix ans, le nombre de meubles estampillés NF a progressé de 60 %.

SURPRISES • Elle est essentiellement décernée à des produits français ; toutefois, deux marques étrangères, l'une allemande, l'autre belge, l'ont aussi reçue. Mais les chaînes ayant adopté une stratégie de diffusion mondiale comme Ikea et Habitat sont moins intéressées par une estampille très tricolore. D'autant que les normes allemandes sont extrêmement sévères sur la sécurité des produits, donc n'ont, sous cet angle, rien à envier aux normes françaises.

A noter, le succès de la norme « NF mobilier d'extérieur », apparue en 1987 : celle-ci estampille désormais 60 % des meubles de jardin. Or, plus d'un ménage sur trois est concerné par ces produits, souvent achetés par impulsion, au vu de leur prix, et au détriment de la qualité. Les usagers ont parfois des surprises désagréables avec des produits en résine de synthèse après un hiver froid à l'extérieur... La norme NF certifie donc leur aptitude à l'usage extérieur et leur sécurité en cas d'utilisation domestique.

Françoise Vaysse

(1) CTBA, 10, avenue de Saint-Mandé, 75012 Paris, tél. (1) 40-19-49-19.

LOIS ET DÉCRETS

Commissaires-priseurs

■ Deux décrets réglementent la profession de commissaire-priseur. Le premier élargit leur compétence : désormais les commissaires-priseurs peuvent exercer sur l'ensemble du territoire national *(voir « Marteaux sans frontières » dans le « Monde-l'économie » du mardi 11 février)*. Néanmoins ils ne peuvent procéder à titre habituel aux ventes publiques aux enchères de meubles en dehors du siège de leur office. Ils peuvent aussi ouvrir des bureaux annexes. Le deuxième décret concerne l'application aux commissaires-priseurs de la loi relative aux sociétés civiles professionnelles.

Quatre cent quarante-six personnes exercent en France la profession de commissaire-priseur ; sauf les collectionneurs, c'est souvent au cours de la liquidation d'une succession qu'on a recours à eux.

Depuis l'édit de 1556, pris par Henri II, les commissaires-priseurs sont seuls habilités à procéder aux enchères publiques d'objets mobiliers.

Le produit des ventes aux enchères en France a atteint 7,35 milliards de francs en 1991. Décrets nos 92-194 et 92-195 du 27 février 1992, **Journal officiel du 1er mars 1992**, pp. 3154 à 3161.

Assistante maternelle

■ Un décret fixe les règles de calcul des majorations d'aide à la famille pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée (cette majoration représente 25,78 % de la base mensuelle des allocations familiales pour un enfant de moins de 3 ans et 15,47 % pour un enfant âgé de 3 à 6 ans). A compter du 1er janvier 1992, ces majorations sont portées à 500 francs pour un enfant de moins de 3 ans et à 300 francs pour un enfant âgé de 3 à 6 ans. Décret no 92-203 du 2 mars 1992, **Journal officiel du 4 mars 1992**, p. 3251.

BLOC-NOTES

D'une semaine... ... à l'autre

THORN EMI RACHÈTE LA DIVISION MUSIQUE DE VIRGIN le 7 mars pour 516 millions de livres sterling (5 millions de francs), plus les 50 millions de livres de passif de Virgin *(le Monde* daté 8-9 mars).

LE PROJET DE BUDGET BRITANNIQUE présenté le 10 mars par Norman Lamont, chancelier de l'Echiquier, comporte des allégements fiscaux et des augmentations des droits de certains alcools, du tabac et des carburants. Le déficit budgétaire représentera 4,5 % du PNB, soit 28 milliards de livres (280 milliards de francs) (*le Monde* du 12 mars 1992).

OPA DU GROUPE PINAULT SUR LE PRINTEMPS : la cour d'appel de Paris rejette le 10 mars le recours des actionnaires minoritaires contre les modalités de rachat du Printemps (*le Monde* du 12 mars).

ROBERT HERSANT prend le contrôle le 10 mars de *l'Ardennais*, appartenant à *l'Est républicain*, et rachète *le Maine libre* et *le Courrier de l'Ouest*, du groupe Amaury. Ensemble ces deux titres ont réalisé en 1990 un chiffre d'affaires de 320 millions de francs et un bénéfice de 4,7 millions de francs (*le Monde* des 11 et 12 mars).

LE RAPPORT SUR le revenu minimum d'insertion remis le 11 mars estime nécessaire d'améliorer l'insertion des bénéficiaires et d'étendre le système à certains jeunes. Au cours de ses trois années d'existence (1988-1991), ce dispositif a touché 950 000 personnes. En 1991, l'Etat lui a consacré 12 milliards de francs (*le Monde* du 12 mars).

LEVÉE DE L'EMBARGO PAR LA FRANCE des importations de charbon en provenance d'Afrique du Sud, annoncée le 11 mars (*le Monde* du 13 mars).

UN PLAN DE SOUTIEN EN FAVEUR DU LOGEMENT, rendu public le 12 mars, prévoit la mise en chantier de 35 000 logements, la. création de 50 000 emplois, des réductions d'impôt, l'accroissement de la prime à l'amélioration de l'habitat et des avantages concernant les prêts au logement (*le Monde* du 14 mars).

PRIVATISATION PARTIELLE D'ELF-AQUITAINE : l'Etat fixe à 360 francs le prix de l'OPV (offre publique de vente) sur Elf ; 5,78 millions d'actions sont mises sur le marché boursier le 13 mars (*le Monde* du 11 mars).

***LUNDI 16 MARS*. Paris.** Jugement du tribunal de commerce sur la cession de l'autocontrôle de Perrier au groupe Saint-Louis.
Bruxelles. Conseil des ministres de l'économie et des finances de la Communauté consacré notamment à l'assistance structurelle aux Etats de la CEI.
Moscou. Congrès des députés du peuple de la Fédération de Russie.

MARDI 17 MARS. Afrique du Sud. Référendum réservé aux électeurs blancs sur la poursuite de la politique de réformes du président De Klerk.
Baïkonour (Kazakhstan). Lancement du premier vol spatial habité préparé en commun par la CEI et l'Allemagne. Menace de grève des officiers de la base de Baïkonour pour le même jour.

MERCREDI 18 MARS. Paris. Visite officielle du nouveau premier ministre polonais Jan Olszewski (jusqu'au 19 mars).
Salon mondial du tourisme et du voyage au Parc des expositions de Paris-Nord-Villepinte *(jusqu'au 25 mars)*.
Bruxelles. La Finlande pose officiellement sa candidature pour devenir membre de la Communauté économique européenne.

JEUDI 19 MARS. France. Journée nationale de manifestations estudiantines contre le projet de réforme de l'université.
Paris. Le conseil des ministres examine la « charte des services publics ».
Présentation du rapport du conseiller d'Etat Jean Marimbert sur « les perspectives du travail à temps partiel ».
Publication des résultats de l'exercice 1991 de Renault.

VENDREDI 20 MARS. Kiev. Sommet des chefs d'Etat de la CEI.
Bruxelles. Réunion des ministres de l'industrie.

SAMEDI 21 MARS. France. Remise du rapport annuel sur la lutte contre le racisme par la Commission des droits de l'homme.
Allemagne. Expiration de l'ultimatum des Assurances générales de France (AGF) à l'assureur allemand AMB pour obtenir les droits de vote correspondant à leur participation au capital, faute de quoi les tribunaux seront saisis.

DIMANCHE 22 MARS. France. Elections des conseillers régionaux au scrutin de liste à un tour (1 840 élus sont renouvelés).
Premier tour des élections cantonales.

LA COTE DES MOTS

Broker

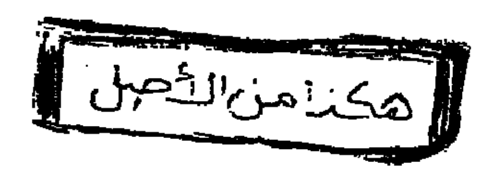
L'intermédiaire (individu ou plus souvent firme) qui, dans les Bourses anglo-saxonnes, effectue des transactions sur les valeurs mobilières, sur des matières premières, ou sur tout autre produit est nommé *broker*, terme qui équivaut à *courtier* – tandis que *stock broker*, tout en correspondant à ce même mot français, y ajoute l'acception, plus précise, d'*agent de change*.

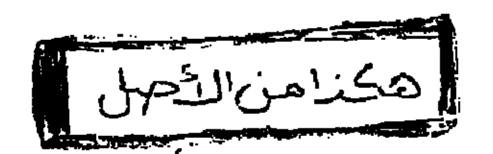
Selon la terminologie officielle, *broker* doit céder le pas – c'est là une heureuse recommandation – à *courtier*, au sens de *« intermédiaire qui intervient pour le compte de tiers en transmettant leurs ordres sur les marchés de capitaux et des marchandises »*. Ce courtier est rémunéré par le *courtage* perçu lors de ces différentes opérations.

S'il n'est pas question de réfuter le terme français retenu, on peut cependant se demander – compte tenu des emplois multiples de *courtier*, qui imposent le recours à des compléments : *courtier en livres*, *courtier d'assurances*, etc. – s'il n'eût pas mieux valu opter pour un équivalent moins flou, spécifique au domaine des finances, de la banque et de la Bourse, voire s'en tenir à *agent de change*. D'autant que *courtier* avait déjà été ratifié, le 30 décembre 1983, sur proposition de la commission de terminologie de l'informatique, au sens, assez large, de *« intermédiaire entre serveurs et utilisateurs, qui assiste ces derniers pour le choix et la consultation des banques de données »*.

Jean-Pierre Colignon







La fin programmée des transitaires

Nouvelle grève des salariés des commissionnaires en douane : l'abolition des frontières douanières dans la Communauté économique européenne, le 31 décembre prochain, risque de coûter des milliers d'emplois, et les reclassements s'annoncent difficiles

DES camions béent devant les quais d'un vaste entrepôt de la zone industrielle du Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis). Sur la plate-forme, des colis attendent d'être dédouanés, d'autres sont déjà libres de rouler vers leur destinataire. A l'étage, au service des importations « Allemagne Autriche », une jeune femme discute en allemand avec un chauffeur de camion. A côté, un déclarant en douane, penché sur un classeur géant, laisse glisser son doigt le long d'interminables colonnes à la recherche du numéro statistique des produits, avant de fixer la valeur des marchandises. Tout près, une opératrice « rentre » ces données dans le système informatique de la douane, le SOFI, qui opérera un calcul automatique de la TVA en fonction du taux de change.

Ces agents travaillent pour un « commissionnaire en douane », le groupe Heppner : si certaines sociétés effectuent elles-mêmes leurs formalités douanières, d'autres sous-traitent ces opérations complexes à des entreprises spécialisées, ces « commissionnaires en douane » ou « transitaires », qui déclarent les marchandises et s'acquittent pour eux du paiement des droits et taxes (comme la TVA à l'importation).

Le 31 décembre 1992, on ne devrait plus avoir besoin d'eux. A cette date, le grand marché européen fera tomber les frontières douanières, annulant du même coup les opérations de dédouanement. Les marchandises voyageront sans entrave au sein des douze pays de la Communauté. Cette perspective inquiète évidemment les professionnels : les arrêts de travail se succèdent et les transitaires des différents pays bloquent par intermittence les postes-frontières. Depuis le 11 mars, plusieurs milliers de camions sont bloqués par les grèves à la frontière franco-espagnole.

TRÈS LUCRATIF • La plupart des entreprises associent le transport aux activités de transitaires. Mais le dédouanement est particulièrement lucratif : chez Heppner, les opérations de douane ne représentent que 24% du chiffre d'affaires à l'international, mais apportent une bonne part des bénéfices. Après l'abolition des frontières, le groupe s'attend à être déficitaire pendant au moins deux ans. Et à supprimer des emplois.

> **Certains sites frontaliers, comme Modane, Hendaye ou Le Boulou, risquent d'être « sinistrés ».**

« *Quelque 85 000 emplois disparaîtront en Europe*, affirme Jean Chabrerie, président de la Fédération française des organisateurs commissionnaires de transport (FFOCT). *Pour un emploi de déclarant en douane supprimé, ce sont en tout trois postes qui disparaissent : agents de transit, personnels de quai, secrétaires, comptables ou opérateurs de saisie.* » Un audit financé par la CEE et réalisé avec le concours des professionnels devrait bientôt évaluer l'impact de la suppression des opérations de douane. Le pré-rapport sur la France, réalisé par Eurequip, déjà remis à la commission européenne, évoque la disparition de plus de 15 000 emplois peu après le 1er janvier 1993 et de 5 650 à 12 400 autres dans les deux ans, sur les 82 000 salariés des 1 050 entreprises concernées. L'abolition des frontières intracommunautaires devrait faire perdre à celles-ci 7,5 milliards de francs sur un chiffre d'affaires à l'international de 26,3 milliards (en 1989).

SINISTRÉS • Certains sites frontaliers, comme Modane, Hendaye ou Le Boulou, risquent d'être « *sinistrés* », note le pré-rapport. Parmi les entreprises, celles qui consacrent au moins 80 % de leurs activités aux opérations de douane (185 pour la France) ont peu de chances de s'en sortir. La survie des autres entreprises dépendra de la part des opérations de douane intracommunautaires dans leur chiffre d'affaires, mais aussi de leur capacité à se diversifier et à gagner de nouvelles parts de marché.

BRANCHE MORTE • Certaines ont déjà amorcé leur reconversion en accroissant leurs activités de transport et de logistique. D'autres, moins nombreuses, tentent de développer des services nouveaux : représentation fiscale, courtage, négoce international... D'autres encore cherchent des regroupements avec des entreprises ayant des activités sur des marchés extra-communautaires ou filialisent leurs opérations de douane pour couper plus facilement « la branche morte » le moment venu.

Pour la plupart des salariés, la reconversion risque d'être difficile, en raison de leur peu d'expérience, de leur niveau de formation initiale faible et de l'absence de formation continue, selon le pré-rapport France. De plus, « *entre 1985 et 1992, les opérations en douane ont quasiment doublé, et les entreprises ont continué d'embaucher* », même lorsqu'elles redéployaient leurs activités, remarque Jean Chabrerie.

La Fédération des commissionnaires en douane propose de maintenir une partie du personnel et de le charger de fournir des informations pour les statistiques du commerce extérieur et de contrôler les flux de marchandises. En Italie, plaide-t-elle, une loi toute récente prévoit d'étendre leurs compétences à des tâches qui relevaient de l'administration des douanes.

PLAN SOCIAL • Globalement, les pays du Sud – Espagne, Portugal, Grèce, Italie – seront les plus touchés : les commissionnaires en douane n'ont pas le droit d'exercer une autre activité. Les professionnels parlent de 10 000 suppressions d'emplois en Italie, autant en Allemagne, moitié moins en Grande-Bretagne. Aujourd'hui, les commissionnaires réclament un plan social exceptionnel et des dispositions de soutien économique. Bruxelles y réfléchit depuis un an ; après l'audit, le problème devrait être examiné en avril par un conseil des ministres européens. « *La situation est connue depuis 1986, date à laquelle l'abolition des frontières a été annoncée*, note Christiane Scrivener, commissaire européen en charge du dossier. *Nous sommes prêts à mettre en œuvre des mesures d'accompagnement, mais l'affaire est d'abord de la responsabilité des Etats.* »

La Belgique a avancé les préretraites, la France prépare un plan social, mais l'Allemagne, le Danemark et l'Angleterre jugent inutile d'en faire autant, le problème étant connu depuis longtemps. Pour sa part, la CEE envisage de recourir au Fonds social européen et au programme INTERREG du Fonds européen de développement régional (FEDER) en assouplissant les conditions d'accès à ces fonds « structurels » destinés au développement de régions en difficulté.

Martine Laronche

L'adieu aux douaniers

« *Droit de rêve, droit de haut passage...* », telles sont quelques-unes des nombreuses appellations par lesquelles on désignait au XIIe siècle, les perceptions opérées par les provinces françaises. Après la création de la Ferme générale, la loi douanière a été unifiée au XVIIe siècle par Colbert, mais la Régie des douanes n'a été créée qu'au 1er mai 1791, avec sensiblement les mêmes effectifs qu'aujourd'hui. Deux cents ans plus tard, à peine fêté le bicentenaire du corps, l'achèvement de la CEE sans frontières mettra fin à une partie de ses services

Depuis que le traité de Rome a remplacé, en 1957, les droits de douane à l'intérieur de la Communauté européenne par la perception des différentes TVA, le travail des douaniers s'est limité à un « contrôle fiscal » : aux frontières, celui-ci s'applique aux particuliers et aux marchandises. Cette tâche disparaîtra totalement au soir du 31 décembre prochain. En revanche, un autre volet de l'activité actuelle des douaniers subsistera : le contrôle des produits quittant la Communauté ou y entrant.

L'Europe de 1993 apportera aussi des missions nouvelles. Le contrôle frontalier avec des pays extérieurs à la Communauté ne relevait jusqu'ici que de l'Etat concerné ; à partir de 1993, chacun des douze pays devra suivre des règles de contrôle établies par l'ensemble de la Communauté. Une sorte de « *Un pour douzè, douze pour un* » s'affirmera ainsi aux portes de la CEE. Ce renforcement de la réglementation touchera notamment les œuvres d'art, les produits toxiques et radioactifs.

Pour les services comme pour des milliers de douaniers, cela entraîne des changements non négligeables. Mais ceux-ci ne relèvent pas des instances européennes et notamment du Parlement européen : en vertu du principe de « subsidiarité », réaffirmé dans le récent traité de Maastricht, ce sera aux différents ministères nationaux concernés d'assurer cette réorganisation.

En France, le rapport Consigny, adopté le 12 décembre 1991 dernier par Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, et Michel Charasse, ministre délégué au budget, prévoit un transfert de compétences. Pas moins de 1 700 agents « rendus disponibles » parmi les 20 000 fonctionnaires des douanes, et plusieurs centaines d'agents des impôts vont se croiser dans les services. L'application de la TVA aux marchandises circulant à l'intérieur de la Communauté, assurée jusqu'ici par les douanes, sera confiée le 1er janvier 1993 à la direction générale des impôts (DGI). A l'inverse, les douanes hériteront de la gestion des contributions indirectes. Cet échange de personnels « redéployés » touchera 800 agents à la DGI et 750 aux douanes. Près de 800 emplois seront néanmoins supprimés à la DGI.

Dans les autres pays, on a aussi prévu des transferts de personnel et de fonctions. De nouvelles missions, notamment dans la lutte contre la drogue, permettront de créer des postes. Mais, compte tenu des sureffectifs, il a fallu instituer aussi des « primes de recyclage » et des indemnités de départ anticipé. En Belgique, chaque agent muté dans un autre service public bénéficiera d'une prime mensuelle de 3 100 francs brut pendant les douze mois suivant sa mutation et une indemnité de 100 000 francs sera versée à ceux qui devront changer de lieu d'habitation.

Aux Pays-Bas, sur les 350 militaires de la maréchaussée royale, les deux tiers environ, chargés jusqu'ici du contrôle des passeports, seront affectés à la « police des étrangers », les autres seront mutés aux frontières extérieures. En fait, les douanes néerlandaises ne recrutent plus depuis 1988 en vue de l'acte unique européen. En Allemagne, où la disparition des douanes ne touchera pas moins de 4 500 agents, des transferts ont aussi été organisés, notamment pour renforcer la répression du travail au noir ; mais près de 3 000 postes seront supprimés.

Pour sa part, la Commission de Bruxelles a rendu un hommage d'adieu à la profession douanière, en baptisant « Mattheus » le plan qu'elle a récemment proposé : une référence au patron des douaniers, saint Mathieu.

Olivier Piot

ACTUALITÉ



Le déclin de l'empire automobile américain

Les géants de Detroit reculent à nouveau sur leur marché.
Les constructeurs japonais ont réussi à produire tous les modèles à moindre coût en jouant l'Ouest et le Middle West contre le bastion traditionnel du Michigan

NEW-YORK
de notre correspondant

PARESSEUX, illettrés, dénués de toute imagination et qui plus est affligés de patrons uniquement intéressés par leurs (impressionnants) chèques en fin de mois. Les ouvriers de l'industrie automobile américaine ont au Japon une piètre image! Dans le même temps, les Big Three, les trois géants du Michigan (General Motors, Ford et Chrysler), en piteux état depuis plusieurs années, annoncent pour l'année 1991 des pertes records. Un triste bilan qui, en dépit des excès de langage, semble accréditer les reproches japonais et oblige à s'interroger sur ce qui apparaît comme une longue crise structurelle plutôt que comme un nouvel accident de parcours, face à un marché qui reste très déprimé en dépit de la légère reprise des ventes constatée depuis le début de l'année.

« Pendant près de quatre-vingts ans, depuis que Henry Ford a commencé à fabriquer ses premiers véhicules, en 1903, les Américains n'ont jamais songé qu'une voiture pouvait être construite ailleurs qu'à Detroit, estime David Cole, le directeur du centre d'études de l'industrie du transport automobile (Office for the Study of Automotive Transportation) de l'université du Michigan, l'un des spécialistes du secteur. *L'arrivée des premiers Japonais aux Etats-Unis remonte pourtant à 1958. Il est vrai qu'ils avaient échoué dans un premier temps. Il a fallu attendre la mi-1980 pour que l'on prenne conscience du danger. C'était trop tard. A présent, les constructeurs américains procèdent à des dizaines de milliers de licenciements pour adapter leur outil de production et il faudra du temps avant que ces mesures fassent sentir leurs effets. Dans l'intervalle, les Japonais vont continuer à grignoter des parts de marché. »*

IMPRESSIONNANT • Sur trente ans, le recul de la capitale de l'automobile sur la scène internationale est impressionnant. En 1960, Detroit fournissait à elle seule 52 % de la production mondiale, et l'automobile japonaise 1,3 % seulement. Aujourd'hui, la part américaine est tombée à 17 % tandis que les Japonais assurent 28 % de la production mondiale. Aux Etats-Unis, le premier marché mondial avec près de quatorze millions de voitures particulières construites par an, la part des fabricants nippons est désormais de 30 % et plus de la moitié des voitures circulant en Californie sont japonaises.

Au cours des dernières semaines, la part des Japonais a très légèrement reculé (de 1 % environ), mais cette baisse est davantage due à la situation du marché qu'au slogan *« Buy American »*, lancé à la fois par le rival républicain du président Bush à l'élection présidentielle et par quelques parlementaires influents. Il faut toutefois se garder d'en sous-estimer l'impact futur sur des consommateurs qui ont toujours su faire preuve de patriotisme quand il fallait.

Le siège de Detroit a véritablement commencé en 1982 lorsque, prenant le relais des importations de voitures japonaises, ont été créés les premiers « transplants », approvisionnés en composants et sous-ensembles en provenance de la mère patrie, arrosant le territoire américain et réexportant une partie de leur fabrication : le pionnier était Honda, qui a ouvert cette année-là son usine dans l'Ohio. Une stratégie nord-américaine appuyée sur un réseau d'équipementiers, également japonais, qui a mis à mal l'industrie locale mais comblé d'aise les villes du MidWest et de Californie où les constructeurs nippons ont joué la carte de l'emploi.

« TRANSPLANTS » • Mitsubishi-Diamond Star a ainsi élu domicile à Bloomington (Illinois), Mazda s'est installé à Flat-Rock (Michigan), Honda à Marysville et à East-Liberty (Ohio), Subaru, du groupe Fuji Heavy, à Lafayette (Indiana), Toyota à Georgetown (Kentucky) ; Nissan fait les beaux jours de Smyrna (Tennessee) et n'en finit pas de désespérer l'United Auto Workers (UAW) depuis que son personnel s'est prononcé, par vote, contre l'adhésion au puissant syndicat.

Dans un premier temps, les « transplants » s'en sont tenus aux modèles assez bas de gamme de l'automobile américaine (une tactique adoptée ensuite par les Coréens, notamment la firme Hyundai qui détient à présent 3 % du marché après avoir commencé ses importations en 1986), avant de s'attaquer à la voiture de luxe, le secteur le plus rentable, où le Japon enregistre là aussi d'indéniables succès. Sans détrôner Mercedes et BMW, les modèles haut de gamme Lexus de Toyota et Infiniti de Nissan sont venus conforter la réussite, un cran plus bas, de l'Accord (Honda), la voiture la plus vendue aux Etats-Unis avec près d'un million d'exemplaires par an et deux tiers de composants désormais fabriqués sur place.

Durant toute cette période d'attaque parfaitement orchestrée du marché américain (avant l'Europe), les Big Three ne sont pas restés l'arme au pied. Les modèles américains sont encore plus chers de 1 000 à 3 000 dollars par rapport à leurs concurrents directs mais les groupes américains ont accompli d'incontestables progrès en termes de productivité. La qualité et la sécurité se sont sensiblement améliorées et le design des nouveaux véhicules s'est beaucoup inspiré des minutieuses études opérées par les firmes japonaises pour mieux répondre à l'attente des consommateurs.

CHARGES ÉNORMES • Mais les constructeurs américains ne luttent pas à armes totalement égales. Leurs rivaux se sont installés dans des Etats où le salaire horaire est inférieur de 15 % environ aux quelque 16 à 17 dollars l'heure que perçoivent les « cols bleus » du Michigan (1); tout en accordant à leurs salariés des rémunérations et des prestations sociales quasi identiques à celles des usines « syndiquées » (à la condition, toutefois, de ne pas rallier l'UAW), ils n'ont pas à supporter les charges énormes en matière de couverture de santé qui incombent aux géants de Detroit. De plus, ceux-ci, lorsqu'ils licencient, sont contraints non seulement de conserver les salariés ayant la plus forte ancienneté, mais aussi de continuer à rembourser aux licenciés l'intégralité de leurs dépenses de santé jusqu'à l'âge de soixante-cinq ans, où ils sont pris en charge par un organisme fédéral, le Medicaid.

Voilà qui constitue seulement l'une des explications aux pertes considérables annoncées par les Big Three pour l'exercice 1991 : environ 7 milliards de dollars au total, le précédent record (4,5 milliards) ayant été enregistré en 1982. A elle seule, General Motors, le numéro un du secteur, accuse un déficit abyssal de 4,5 milliards de dollars (dont 1,8 milliard de provisions) sur un chiffre d'affaires de 123 milliards. Grâce à ses autres activités, le groupe a cependant pu compenser en partie les 7 milliards de dollars perdus dans le secteur automobile. Robert Stempel, son nouveau patron depuis avril 1990, a entrepris un programme gigantesque de restructuration accompagné de soixante-quatorze mille licenciements. Une purge terrible mais qui, selon David Cole, *« sera encore sans doute insuffisante »*.

> **Piètre consolation, les Japonais commencent aussi à souffrir. Ils ont perdu 3 milliards de dollars aux Etats-Unis en 1991.**

RATIONALISATIONS • Ford, avec 72 milliards de dollars de chiffre d'affaires en 1991, a subi aussi une perte record de 2,21 milliards de dollars et, ce qui est nouveau, un déficit sans précédent de sa branche européenne. Le numéro deux de Detroit qui, depuis mars 1990, dispose également d'un nouveau PDG, Harold Poling, entend procéder à la fois à des rationalisations et accroître l'activité de ses quarante usines nord-américaines de composants.

Quant à Chrysler, délogé dès 1989 du rang de troisième constructeur de voitures particulières par l'« américain » Honda, pour la première fois depuis le début de l'aventure automobile américaine, il a pu réduire son déficit à 795 millions de dollars sur un chiffre d'affaires de près de 30 milliards. Son président, Lee Iacocca, admet de temps en temps qu'il lui faudra sans doute se faire épauler par un groupe étranger en meilleure santé financière et, peut-être, se trouver enfin un remplaçant.

Piètre consolation, les constructeurs japonais commencent aussi à souffrir. D'après les calculs des spécialistes, ils ont perdu environ 3 milliards de dollars en 1991 aux Etats-Unis alors qu'ils y gagnaient environ 10 milliards par an les années précédentes. Daihatsu, le plus petit des fabricants japonais, venu aux Etats-Unis en 1987, a préféré plier bagages : il a annoncé en février son retrait du marché américain dans six mois. Il en ira sans doute de même pour Kia, deuxième constructeur coréen entré sur le marché, dans le sillage de Hyundai, lequel commence à avoir des problèmes d'image. Mais les géants japonais ont la peau dure. Au cours des deux premiers mois de 1992, environ 854 000 voitures particulières ont été produites aux Etats-Unis, soit 3,6 % de moins que pendant les mêmes mois de 1991 ; les groupes les plus affectés ont été General Motors (– 7 %) et Chrysler (– 15 %) tandis que Toyota et Honda progressaient légèrement.

BASE DE REPLI • Les dernières statistiques disponibles, celles des dix premiers jours de février, fournissent une nouvelle confirmation de la capacité de résistance des firmes nippones. Tandis que Chrysler reculait légèrement durant cette période et que Ford et GM gagnaient quelques points, Nissan progressait de 11 %, Honda de 16 % et Toyota de 55 % grâce à ses ventes de Lexus. Cette excellente performance, paradoxalement, a incité Toyota, suivi par Honda et Nissan, à relever ses prix de 5 % sur ce modèle et de 3,2 % sur l'ensemble de sa gamme, pour ne pas donner de prise à la campagne de *« Japan bashing »*.

Mais le numéro trois mondial de l'automobile n'a pas annoncé le gel de son programme d'investissement de 800 millions de dollars à Georgetown (Kentucky), destiné à développer la capacité de cette usine et à doubler ses exportations, pour les porter à 100 000 véhicules par an. De toute façon, en cas d'offensive protectionniste trop marquée, Toyota et Nissan ont une base de repli toute trouvée au Mexique voisin, où ils disposent déjà d'importantes usines d'assemblage. D'ici là, Toyota va constituer une source supplémentaire de cauchemar pour Detroit. La firme nippone vient en effet d'indiquer qu'elle allait commercialiser en 1993 son premier modèle de camionnette pick-up. Un marché qui avait jusqu'ici fait les délices de Chrysler et, dans une moindre mesure, des deux autres fabricants américains...

Serge Marti

(1) Le salaire minimum légal est de 4,25 dollars de l'heure.

Liaisons dangereuses avec Tokyo

Ford, General Motors et Chrysler ont pris des participations dans le capital de leurs concurrents nippons ; ils partagent avec eux des usines et des réseaux. Une collaboration qui leur coûte cher aujourd'hui

LES constructeurs automobiles américains sont les hérauts du *« Japan bashing »* (littéralement : les coups portés aux Japonais), fort répandu aux Etats-Unis. Rien d'étonnant, à première vue : ces industriels sinistrés perdent des parts de marché au profit des constructeurs nippons dont le taux de pénétration dépasse les 30 %. Ces éclats de voix masquent une trouble réalité. Ennemis jurés des Japonais sur le devant de la scène, ils multiplient en coulisse les accords avec ceux-ci.

Les trois grands de Detroit, Ford, Chrysler et General Motors ont tous pris des participations dans le capital des constructeurs japonais. Chrysler détient ainsi 11 % de Mitsubishi Motors (cinquième constructeur nippon). General Motors possède 37,5 % d'Isuzu (numéro huit), 3,5 % de Suzuki (numéro huit) avec lequel il a monté une société commune au Canada ; il est associé à parts égales avec Toyota (premier fabricant japonais) dans Nummi, en Californie. Ford contrôle directement 24 % de Mazda (numéro trois japonais, derrière Toyota et Nissan).

ACCORDS INDUSTRIELS • En outre les *« Big Three »* ont mis leurs propres réseaux de distribution à la disposition des constructeurs japonais. A eux trois, ils ont vendu sous leurs propres marques près de 500 000 véhicules japonais en 1991, soit près de 6 % du marché américain : un tiers importés du Japon, deux tiers provenant d'usines japonaises implantées aux Etats-Unis (les « transplants »). Pour Chrysler, il s'agit des Dodge Colt, Plymouth Colt, Eagle Summit, etc., fabriqués par Mitsubishi : *« Le réseau Chrysler écoule presque autant de voitures Mitsubishi que le réseau Mitsubishi »*, estime Christian Mory, du Comité des constructeurs français d'automobiles. Pour General Motors, ce sont essentiellement de petits véhicules utilitaires : les Geo Storm, fabriqués par Isuzu, ou les petites voitures Cultus, de Suzuki, rebaptisées Geo Metro. Pour Ford, les Probe, dérivées de la Mazda 626.

A ces accords financiers et commerciaux, s'ajoutent de très nombreux accords industriels, qui vont de la vente de moteurs ou pièces détachées à la mise à disposition d'une usine.

Pour contrebalancer son alliance avec Mazda, Ford a ainsi conclu des accords industriels avec Nissan : dès 1993, il mettra à la disposition de celui-ci les chaînes de son usine d'Avon Lake dans l'Ohio, pour y produire un véhicule « monospace » (concurrent de l'Espace de Renault) conçu par Nissan. Baptisé Mercury Villager dans le réseau Ford, il s'appellera Nissan Quest chez les revendeurs Nissan. Chrysler, de son côté, fournira des moteurs et autres composants à Mitsubishi pour permettre à l'usine Diamond Star (auparavant détenue à part égale par les deux constructeurs) de produire des automobiles ayant un contenu local conforme à la réglementation américaine. General Motors a formé la société Cami avec Suzuki pour construire en commun des petites voitures et des véhicules tout terrain dans l'Ontario ; avec Toyota, il partage les chaînes de Nummi à Fremont (Californie), où sont aussi montées des Toyota Corolla.

A LEUR SECOURS • *« Les Américains ont fait entrer le loup dans la bergerie »*, confirme Christian Mory. *« Ils sont venus à leur secours »*, ajoute Jean Eismen, un spécialiste du Japon, ancien responsable du Crédit lyonnais à Tokyo : cela s'est fait dans les années 70, époque où *« les Japonais périclitaient »*. Comme les mesures protectionnistes japonaises les empêchaient de s'implanter directement, *« les constructeurs américains leur ont proposé des participations financières, les ont aidés à rénover leurs chaînes, en pensant un jour les posséder entièrement »*. En 1979, Ford se procura une partie des 130 millions de dollars nécessaires à l'achat des 25 % de Mazda, en cédant un terrain sur lequel, en 1925, il avait construit une usine, fermée onze ans plus tard en raison des lois protectionnistes japonaises... Petit à petit, jusqu'à la fin des années 70, les Américains augmentèrent effectivement leur participation jusqu'à ce que la situation se retourne à leur désavantage (1).

Pour justifier ces liaisons aujourd'hui, l'argument de la « fenêtre ouverte » reste le plus répandu (2). Les Américains attendent de cette collaboration une meilleure connaissance des pratiques organisationnelles nipponnes. Ils en escomptent des économies d'échelle, en amortissant leurs investissements sur de plus grandes séries et en s'approvisionnant à moindre coût. Avec toujours la perspective de plus-values financières : la participation de Ford dans Mazda vaudrait ainsi aujourd'hui environ 1 milliard de dollars, près de huit fois le prix d'achat. Enfin les Américains ne désespèrent pas, grâce à leurs partenaires, d'accéder plus facilement au marché japonais.

DÉFICIT COMMERCIAL • Mais les chiffres parlent : les deux tiers du déficit commercial des Etats-Unis avec le Japon (40 milliards de dollars) proviennent des automobiles et des pièces détachées. *« Ford, GM et Chrysler font découvrir et apprécier la qualité des produits japonais aux consommateurs américains : ceux-ci s'y sont habitués »*, explique Christian Mory. Une preuve : les véhicules fabriqués par Toyota et GM à Fremont se vendent beaucoup mieux sous la marque japonaise (Corolla) que sous l'appellation américaine (Geo Prism). Et pourtant GM a amélioré ses ventes en remplaçant l'étiquette Chevrolet, à l'image trop américaine, par celle de Geo Prism !

Sur le plan financier, si les partenaires de Chrysler et Ford sont en bonne santé, la situation est particulièrement désastreuse pour GM, puisque son partenaire Isuzu, en difficulté, a perdu 381 millions de dollars en 1991. GM a dû lui venir en aide, lui envoyant trois dirigeants à la rescousse. Quant à l'accès au marché japonais, il est resté très limité. Pendant l'exercice 1991, Mazda a vendu 300 000 voitures et véhicules industriels aux Etats-Unis, dix fois plus que Ford au Japon. Isuzu et Suzuki ont commercialisé à eux deux environ 190 000 voitures sur le territoire américain contre moins de 10 000 pour General Motors sur le marché japonais. Et Mitsubishi a placé 290 000 véhicules aux Etats-Unis, Chrysler...1 500 dans l'archipel.

Mais ces accords, qui ont permis aux constructeurs japonais de devenir des concurrents au niveau mondial, ont eu d'autres prolongements sur le Vieux Continent. GM et Isuzu ont ainsi une filiale commune en Grande-Bretagne, IBC, dont la capacité de production devrait atteindre 58 000 unités cette année. Nissan va produire des 4 × 4 pour Ford en Espagne. Autant de « transplants » qui échapperont aux quotas bruxellois.

Annie Kahn

(1) *Business Week*, 10 février 1992.
(2) *Les Métamorphoses de la Ford Motor Company*, rapport de recherche de l'IERSO, université Bordeaux-I, sous la responsabilité scientifique de Yannick Lung.

LE CAPITAL AMERICAIN DANS L'AUTOMOBILE JAPONAISE

Ford
24%
Mazda
8%
10%
Kia*

General Motors
37,5%
3,5%
Suzuki
1,2%
Isuzu
50%
Nummi
50%
Toyota
50%
Cami
50%
Daewo Motor*

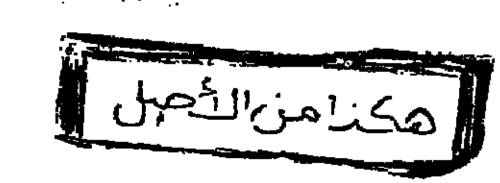
Chrysler
11%
Mitsubishi Motors
15%
Hyundai*

* constructeur coréen

Un pied en Corée

Alliés aux Japonais les trois grands de Detroit, Ford, General Motors et Chrysler ont aussi chacun un pied en Corée *(voir graphique ci-contre)*.

Ford est directement et indirectement actionnaire de Kia : il détient directement 10 % du capital de la firme coréenne ; indirectement, il est actionnaire de Mazda, lui-même détenteur de 8 % du capital de Kia. En outre, ce dernier fournit chaque année à Ford environ 40 000 petites voitures conçues par Mazda et baptisées Festiva (Kia Pride en Corée). General Motors possède 50 % du capital de Daewoo Motor, mais le géant de Detroit cherche actuellement à vendre cette participation. Daewoo lui fournit en outre environ 35 000 véhicules par an. Chrysler, enfin, n'est qu'indirectement lié à Hyundai, *via* Mitsubishi Motors (dont il détient 11 %), actionnaire de Hyundai à hauteur de 15 %. Hyundai ne fournit qu'environ 3 000 voitures par an au réseau américain de Mitsubishi.



La De Beers a des soucis de riche

Les résultats décevants publiés le 10 mars (1,08 million de dollars de bénéfices contre 1,3 million en 1990) n'ôtent pas sa sérénité au numéro un mondial du diamant, détenteur d'un quasi-monopole et discret par fonction autant que par volonté

LONDRES
correspondance

Deux immeubles majestueux et austères, reliés par un pont métallique, dressés au sommet de Saffron Hill, en plein cœur de Londres : à l'image de sa forteresse londonienne, la De Beers, numéro un mondial du diamant, est double. Observons d'abord, à droite, l'ancien bâtiment où aboutissent pour y être stockées, triées, classées par catégories de couleur, de pureté et de poids, les gemmes enfantées dans la chaleur des fonds terrestres. Lumières crues, surveillance vidéo, gardes patrouillant les quatre étages souterrains de coffres-forts. Un univers secret, qui sied au tout-puissant monopole baptisé «Syndicat».

Par le biais du Central Selling Organisation (CSO), sa filiale de vente, De Beers commercialise 90 % des diamants extraits dans le monde pour le compte des producteurs. Elle assure également 60 % de la production de diamants bruts en valeur grâce à ses propres mines en Afrique du Sud, en Namibie, et son association à moitié avec le Botswana. Ajoutons la production de diamants synthétiques, les participations financières dans l'Anglo-American, sa maison-mère sud-africaine (38 %), Minorco, etc.

«Il faut une boule de cristal pour comprendre la De Beers. Elle est tapie au centre d'une toile d'araignée d'où rayonnent des participations croisées» : selon Steve Oke, analyste minier auprès du courtier Smith New Court, ce gigantesque trust, fondé en 1880 par l'aventurier sud-africain Cecil Rhodes, fait preuve de dons exceptionnels pour que sa personnalité se dérobe à tous.

«Nous sommes une coopérative de production plutôt qu'un cartel. Nous garantissons aux producteurs une stabilité des prix en assortissant l'offre à la demande. Selon les besoins et la mode, le CSO est capable de stocker ou d'écouler telles ou telles qualités et dimensions, en direction de tel ou de tel marché...», explique Keith Ives, directeur des recherches de marché auprès du CSO. Voilà la De Beers, côté cour, liée par contrat aux neuf principaux pays producteurs de diamants, de la Russie au Zaïre en passant par l'Australie ou l'Angola.

CLUB PRIVÉ. Côté jardin, le building de gauche, hypermoderniste, cultive une atmosphère de club privé. C'est ici qu'on accueille dix fois par an les cent cinquante acheteurs privilégiés participant à la traditionnelle cérémonie des «vues». *«Nous connaissons bien nos clients : après tout ils ne sont pas nombreux»*, affirme Harry Garnett. Cet homme aux cheveux argentés qui travaille depuis plus de vingt ans pour la «DB» est chargé de la composition des boîtes en carton destinées à ces «porteurs de vues» (*sightsholders*). Seuls les diamantaires qui peuvent justifier une surface financière de 15 millions de dollars par an peuvent faire partie de ces privilégiés. Ils ne travaillent qu'une partie des pierres, la majorité sont revendues aux quatre centres de taille : Anvers, Bombay, New-York, Tel-Aviv. Ils doivent accepter sans objection le contenu des petites enveloppes blanches renfermant les joyaux de carbone brut : le «Syndicat» n'oublie jamais un refus.

Chute de 20 % des revenus nets, réduction du bénéfice de 1,32 million de dollars à 1,08 million de dollars, augmentation de 10 % des stocks de gemmes dont la valeur dépasse désormais les 3 milliards de dollars... Courtois, impassible, Julian Ogilvie Thompson, président de la De Beers, ne cille pas en présentant des résultats décevants de 1991. *«La marche est plutôt tranquille ces jours-ci, mais 1992 sera somme toute une bonne année.»*

L'effondrement de l'autorité centrale au Zaïre, la levée de l'interdiction, frappant le petit commerce de pierres précieuses en Angola, le boom de la contrebande en Sierra-Leone, la confiscation par le gouvernement du Zimbabwe d'une concession diamantifère... «M. Diamant» donne l'impression que tout glisse, que rien ne l'atteint. Selon certaines rumeurs, les approvisionnements ont été réduits de 25 %, voire de 50 % lors des «vues» de janvier et de février, pour tenter de soulager un marché engorgé par la récession.

Si la De Beers ne se livre guère, c'est autant par la nature même d'un produit de luxe suscitant convoitises et jalousies que par un état d'esprit «maison». Les descendants de Sir Ernest Oppenheimer, fondateur en 1917 de l'Anglo-American Corporation, spécialisée dans les mines d'or et d'argent, qui avait racheté en 1925 le «Syndicat» londonien fondé par Rhodes, sont toujours aux commandes avec Julian Ogilvie Thompson, digne successeur du légendaire Harry Oppenheimer, qui était resté soixante-six ans à la tête de la firme. Un fils, Nicky Oppenheimer, est vice-président, un cousin, Anthony Oppenheimer, figure dans l'état-major du CSO, sa fille est curatrice de la fabuleuse collection d'art moderne, deuxième en importance après celle des frères Saatchi!

RESSAC. Malgré le ressac, et bien que le diamant ne joue plus depuis longtemps le rôle de valeur-refuge, la De Beers reste solidement juchée sur son socle impérial. Les premiers signes de reprise aux Etats-Unis (30 % des ventes), le formidable potentiel de l'Asie du Sud-Est et de la Chine, le retour, un peu partout, des valeurs traditionnelles des fiançailles et du mariage, devraient compenser la langueur des marchés japonais et allemands.

En dépit des soubresauts politiques, les autorités russes respectent toujours à la lettre les conditions de l'accord signé en juillet 1990 avec l'URSS donnant à la De Beers la commercialisation pour cinq ans de toute la production, contre une avance de 1 milliard de dollars.

La création en 1990 de la De Beers Centenary, société de droit helvétique, basée à Lucerne, réunissant les activités hors Afrique du Sud, a visiblement rassuré les milieux d'affaires internationaux réticents à l'égard d'une compagnie, certes adversaire déterminée de l'apartheid, mais spécifiquement sud-africaine, nationaliste et patriote. La libération de Nelson Mandela, l'abandon virtuel par l'ANC, dans son programme, de la nationalisation de l'industrie minière, l'ouverture à la fin de l'année de la mine Venetia dans le Nord-Transvaal, sont autant de signes encourageants.

Julian Ogilvie Thompson, «JOT», garde surtout dans sa manche un atout maître : le légendaire Centenary Diamond, pierre mythique de 272 carats, considéré comme le diamant poli le plus parfait après ceux des bijoux de la couronne d'Angleterre. Lors de l'annonce des résultats de 1991, le président de la De Beers a fait taire les rumeurs d'un ton sec : *«Nous ne sommes pas pressés de le vendre.»*

Marc Roche

La loi Royer

De tous les textes de la Vᵉ République, la loi Royer limitant l'ouverture des grandes surfaces est certainement un des plus discutés mais aussi celui qui a la peau la plus dure : ne promet-on pas depuis vingt ans de la réformer ? Le débat reste d'actualité : au nom de la nécessaire « moralisation de la vie politique »*, une commission d'enquête parlementaire sur le financement des partis a apporté de l'eau au moulin des grands groupes de la distribution en demandant, en novembre 1991, de la supprimer.*
Afin d'améliorer la transparence des commissions départementales d'urbanisme commercial (CDUC), le ministre du commerce et de l'artisanat, François Doubin, a pris un décret à la fin février instituant le vote public au sein des CDUC. Son principal effet a été de susciter une levée de boucliers des grands distributeurs pour qui cette nouvelle disposition ne fera qu'entraver davantage leurs possibilités d'ouverture.
Edith Cresson, qui avait promis une réforme « en profondeur » *de la loi Royer, a déçu ceux qui comptaient sur son courage politique pour régler la question des financements occultes. Mais le problème était sans doute trop « chaud » à l'approche d'échéances électorales, dans un climat pollué par les « affaires », pour qu'une nouvelle loi soit soumise aux élus du peuple. Le commerce contribue à structurer la vie sociale d'une communauté, ville, village ou banlieue. Bien sûr, on ne peut tenir la distribution moderne pour responsable des échecs de l'urbanisme en France, mais le bilan est loin d'être rose : les communes rurales se désertifient ; le cœur des villes se vide au profit des périphéries ; les routes nationales menant aux grandes métropoles sont défigurées ; les banlieues se déshumanisent...*
A l'inverse, le consommateur a, sans aucun doute, bénéficié de la baisse des prix et de possibilités de choix induites par le commerce moderne et la concurrence tandis que l'économie française réussissait à vaincre son inflation chronique. Par ailleurs, la loi Royer aura permis à une partie des commerçants de vivre moins difficilement l'intrusion de la modernité dans leur secteur. Faut-il, dans une France vieillissante, soucieuse de moins utiliser l'automobile pour préserver l'environnement, protéger un commerce traditionnel, de proximité ? La réponse appropriée à ces problèmes de société relève-t-elle d'une logique malthusienne, plus ou moins efficace, entravant les capacités d'entreprendre ? La question mérite d'être posée.

Dossier établi par Françoise Vaysse

I. – Pourquoi ?

■ Il s'agit d'amortir les conséquences sociales de l'intrusion des grandes surfaces dans le commerce français : en 1949, Edouard Leclerc introduit la distribution moderne ; en 1957, le premier supermarché de plus de 400 mètres carrés est ouvert en France, en banlieue parisienne. En 1963 apparaît le premier hyper, à Sainte-Geneviève-des-Bois. Ils font des ravages : depuis 1965, le petit commerce est en chute.

A la veille du vote de la loi, les grandes surfaces prolifèrent : en 1972, on dénombre 2 334 supermarchés (265 ouvertures en un an) et 209 hypermarchés (62 ouvertures)... Pourtant, si la grande distribution s'est déjà taillé une bonne part de marché dans l'alimentaire (22 % dont 7,4 % pour les hypermarchés), son poids est moins fort dans l'ensemble des ventes de détail (11 % dont 4 % pour les hyper). A l'époque, certains observateurs estimaient que la loi arrivait trop tard.

Derrière le très actif Gérard Nicoud (CID-Unati), les petits commerçants en grogne tous azimuts sont notamment en guerre contre les gros, n'hésitant pas à recourir à la violence pour se faire entendre, ce qui inquiète fort les politiques. Le 20 décembre 1973, le nouveau ministre du commerce et de l'artisanat fait donc voter une loi, ouvertement malthusienne, puisqu'elle permet aux artisans-commerçants, au sein des commissions départementales d'urbanisme commercial (CDUC), de se prononcer sur les ouvertures de grandes surfaces.

Si Jean Royer se fait applaudir par les commerçants lors d'un tour de France, le texte soulève un débat passionné au Parlement – sous l'œil attentif du CID-Unati – car, outre son caractère corporatiste, il donne un coup de canif à la sacro-sainte règle de la libre concurrence. La discussion se cristallise sur la composition des CDUC et le nombre de sièges octroyés aux commerçants et artisans en leur sein : lors d'une des navettes entre l'Assemblée nationale et le Sénat, on leur offre la moitié des sièges, soulevant la colère de Jean-Jacques Servan-Schreiber, le député radical de Meurthe-et-Moselle. Il dénonce ce « *droit de veto des commerçants et artisans sur toute concurrence* », suivi par plusieurs députés qui critiquent cette « *abdication de l'Etat* ». ■

BIBLIOGRAPHIE

■ Rapport de la commission d'enquête sur le financement des partis et des campagnes électorales sous la Vᵉ République, deux tomes, 444 pages, publié au *Journal officiel* du 15 novembre 1991.
■ La situation du commerce français en 1991 : rapport publié le 27 janvier 1992 par la Commission des comptes commerciaux de la nation et l'INSEE.
■ Rapport sur le projet de loi d'actualisation des dispositions relatives à l'exercice de professions artisanales et commerciales, présenté par Roger Filiol et adopté le 15 novembre 1990 par l'assemblée générale de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris.
■ Rapport du Conseil économique et social présenté par Jean Regimbeau sur la loi d'orientation du commerce et de l'artisanat du 13 janvier 1987.
■ *Concurrence-consommation-distribution*, éditions Lamy, 187-189, quai de Valmy 75010 Paris.

II. – Comment ?

■ Finalement, présidées par le préfet ou son représentant (qui ne prend pas part au vote), les CDUC sont composées de 20 membres : 9 élus locaux (dont le maire de la commune d'implantation), 9 représentants des activités commerciales et artisanales, 2 représentants des associations de consommateurs. Les maires des communes limitrophes de la commune d'implantation ont des voix consultatives. Le directeur départemental de l'équipement et le directeur départemental de la concurrence et de la consommation assistent aux séances. Le mandat est de trois ans renouvelable une seule fois (décret du 24 février 1988).

Un mois au moins avant de se réunir, les membres des CDUC doivent recevoir communication de l'ordre du jour leur indiquant les demandes à examiner ainsi que la fiche analytique de chaque projet. La commission doit statuer dans un délai de trois mois à compter du dépôt de chaque demande, sinon l'autorisation est réputée accordée. Elle se prononce à la majorité relative, par vote secret. En cas d'égalité des suffrages, l'autorisation est réputée acordée. Le 19 février 1992, un décret a rendu public le vote des CDUC, mesure destinée à améliorer la « transparence » du fonctionnement des commissions.

A l'initiative du préfet, du tiers des membres de la CDUC ou de celle du demandeur, une décision de la commission peut, dans un délai de deux mois, faire l'objet d'un recours auprès du ministre. En revanche, cette procédure n'est pas ouverte aux tiers, qui n'ont que la possibilité d'un recours contentieux devant un tribunal administratif.

Saisi d'un recours, le ministre doit prendre l'avis de la Commission nationale d'urbanisme commercial. Celle-ci est composée de 9 représentants des élus locaux (5 désignés par l'Assemblée nationale, 4 par le Sénat), de 9 représentants du commerce et de l'artisanat et de 2 représentants des organisations de consommateurs. Ces membres sont nommés pour trois ans, renouvelables sans limitation.

Après avis de la Commission nationale, le ministre doit, dans les trois mois qui suivent la date de réception du recours, statuer. L'absence de décision du ministre vaut rejet implicite du recours, dans un délai de quatre mois. La décision du ministre peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif, et en appel, devant le Conseil d'Etat. ■

> **“ Oui, nous sommes sollicités ; oui les Centres Leclerc sont sollicités ; et même moi j'ai personnellement été sollicité et je suis sollicité avant comme après la nouvelle loi sur le financement des partis politiques. Il faut que ce soit clair : je suis sollicité. ”**
>
> Michel-Edouard Leclerc (Centres Leclerc).

III. – Les résultats

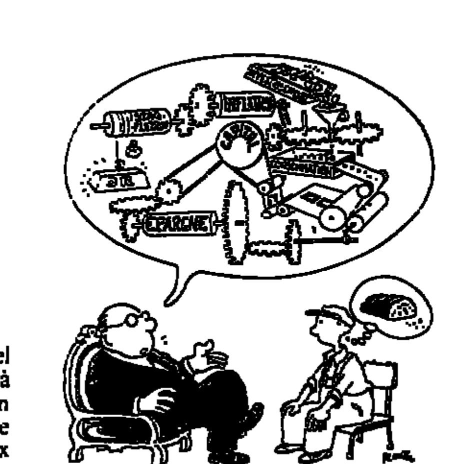
■ Après moult débats sur le niveau auquel doivent être fixés les seuils, sont soumis à autorisation les projets de construction nouvelle de magasins de commerce de détail ou de transformation de locaux existants, dans les communes d'au moins 40 000 habitants, quand leur surface de plancher hors œuvre dépasse 3 000 mètres carrés ou quand leur surface de vente dépasse 1 500 mètres carrés (respectivement 2 000 et 1 000 mètres carrés pour les communes de moins de 40 000 habitants).

Dès les premières années d'application, s'est posée la question des lotissements composés de magasins de détail, implantés en un même lieu et constituant une unité économique au regard de leur conception générale ou en raison des conditions communes d'exploitation, même si chacun d'eux a une surface inférieure aux seuils de la loi : 1,5 million de mètres carrés auraient été aménagés entre 1974 et 1990 hors procédure devant la CDUC. A la fin 1990, un texte interdit ce genre de pratique – qui dénature le paysage à l'entrée des villes – et, en organisant sa répartition, met fin à la « chasse à la taxe professionnelle » dont le versement était jusque-là limité à la commune d'accueil de la grande surface.

Si la loi Royer a d'abord freiné le rythme d'implantation des grandes surfaces, elle n'a pu endiguer l'inexorable poussée des hyper et supermarchés : alors qu'en 1965, ils assuraient à peine 2 % du chiffre d'affaires du commerce de détail, cette proportion est montée à 29,2 % en 1991. Au 1ᵉʳ janvier 1992, on dénombrait 900 hypermarchés, d'une surface toujours plus grande (5 428 mètres carrés en moyenne, soit 4.9 millions de mètres carrés au total), et de plus en plus de supermarchés (6 700 totalisant 6,6 millions de mètres carrés, soit 985 mètres carrés en moyenne). A l'inverse, 20 000 magasins environ d'alimentation générale ont disparu entre 1973 et 1982, la plupart étant des petites épiceries traditionnelles.

> **“ Nous sommes arrivés à un stade où la loi Royer ne sert plus à rien, sinon à provoquer la corruption. Il y a une solution extrêmement simple (...), qui consiste à l'abroger purement et simplement. La corruption disparaîtra le jour même. ”**
>
> Michel Bon (Carrefour).

En 1987, le rythme annuel d'autorisation était de 700 000 mètres carrés. En 1988, il montait à 1,4 million puis à 1,8 million en 1991 (cette année-là, le ministre, François Doubin, en a annulé 200 000 mètres carrés). Finalement, l'implantation des grandes surfaces a surtout été marquée dans l'alimentaire, mais hyper et supermarchés se taillent une belle part de marché dans le non-alimentaire (15,7 %)... au détriment des formes traditionnelles de commerce qui ne cessent de perdre du terrain (47,1 % des ventes en 1991 contre 47.9 % deux ans plus tôt). ■



IV. – Les effets pervers

■ Son plus gros défaut est, de longue date, d'avoir permis « *des pratiques financières contestables* », selon les termes du rapport de la commission d'enquête sur le financement des partis et des campagnes électorales sous la Vᵉ République. Toutes ne se rattachent pas à ce domaine. Mais, comme l'expliquait le PDG de Carrefour, Michel Bon, auditionné dans le cadre de cette commission : « *Dès lors qu'il suffit de l'autorisation d'une personne pour faire gagner de l'argent à une autre, la corruption arrive sur les talons mêmes de la loi.* »

Ces à-côtés prennent la forme de réservation de panneaux pour des campagnes de publicité que le distributeur ne mène pas, l'achat de sondages ou d'études de marché dont il n'a pas besoin, la facturation de pages de publicité dans les journaux à des prix sans rapport avec leur tirage. En revanche, les valises pleines de liquide semblent être moins prisées : « *Les gens sont devenus un peu intelligents après la sortie d'un certain nombre d'affaires. Cela fait longtemps que je n'ai pas vu de telles pratiques ou que je n'en ai pas entendu parler* », déclarait Michel-Edouard Leclerc dans le cadre de l'enquête. Selon lui, « *les cas de corruption personnelle sont mineurs* ». Pourtant, « *des gens* (NDLR : des intermédiaires) *se sont enrichis en jouant de l'opacité du système* ».

Paul-Louis Halley, président de Promodès, s'il reconnaît avoir payé des pages publicitaires dans des revues de partis politiques, à l'occasion de congrès, est plus prudent puisqu'il assure que « *ce n'est pas lié du tout à des demandes d'autorisation* ». En revanche, tous les grands distributeurs reconnaissent financer des équipements collectifs : normalement, ceux-ci sont liés à l'exploitation du magasin (ronds-points, routes....) mais souvent ce n'est pas le cas. Et de citer la construction d'un commissariat de police, l'aménagement de voies à l'autre bout de la ville, des crèches, des stades...

« *Nous avons même contribué à rénover le bureau d'un maire* », reconnaît Michel-Edouard Leclerc. Il met également à l'index le prix qui est demandé aux grands groupes de la distribution pour réaliser ces investissements. « *Lorsqu'on nous demande de signer, dans la région parisienne, une convention finançant à 4 millions de francs un rond-point dont tout le monde sait qu'il coûte 2 millions de francs, on ne connaît pas la répartition de la différence de prix* », note-t-il.

Les élections font monter les prix : « *Avant les grandes périodes électorales, tout ministre du commerce, quel qu'il soit, prend de lui-même, ou suite aux conseils politiques qui lui sont donnés du Château ou d'ailleurs, ou du premier ministre, des initiatives visant à restreindre le nombre d'autorisations accordées aux hypermarchés. (...) Donc, on se retrouve en général devant une fermeture plus ou moins partielle du robinet qui crée le renchérissement de l'offre.* » ■

LEXIQUE

MAGASIN POPULAIRE. – Il s'agit de magasins à assortiment général, dotés d'un rayon alimentaire, situés en centre-ville. Lancés selon la formule venue des Etats-Unis de la vente « à prix unique », leurs enseignes les plus connues sont Monoprix, Prisunic, Uniprix.

SUPERMARCHÉ. – Magasin en libre-service à prédominance alimentaire de 400 à 2 500 mètres carrés. Il est implanté trois fois en centre-ville pour deux fois en périphérie, disposant dans trois cas sur quatre d'un parking.

HYPERMARCHÉ. – Magasin en libre-service, à prédominance alimentaire, supérieur à 2 500 mètres carrés. Il est quatre fois plus souvent en périphérie qu'en centre-ville, plus d'une fois sur deux en centre commercial.

ZONE DE CHALANDISE. – C'est le bassin d'attraction d'un point de vente délimité par la zone de résidence de ses clients réguliers.


Dans une Europe qui bouge, il faut changer.
A l'heure de la conquête des nouveaux marchés mondiaux, les ports français occupent une position stratégique et économique de tout premier plan. 4e exportateur mondial, la France joue déjà un rôle décisif dans les échanges maritimes de l'Europe avec le reste du monde. Aujourd'hui les ports français vont plus loin. Ils s'engagent ensemble à mettre tous leurs atouts pour atteindre le meilleur niveau de qualité, souplesse, rapidité et compétitivité. Et relever tous les défis de l'Europe de demain.
Les Ports Français

Un bilan dix ans après

Le pari perdu de la nationalisation du crédit

En prenant le contrôle en 1982 de trente-six banques, le gouvernement socialiste voulait mettre le crédit au service de l'économie. L'ambition a fait long feu et tous les établissements, reprivatisés ou encore dans le giron de l'Etat, visent aujourd'hui la plus classique des rentabilités

LORSQU'IL y a dix ans, le pouvoir socialiste décida de nationaliser la quasi-totalité des banques françaises, en sus des grands établissements qui l'étaient déjà depuis 1945, il nourrissait un dessein d'une immense ampleur sans exemple dans le monde occidental. Dessein « faustien » ou d'une grande naïveté ? La maîtrise publique du crédit devait être *« gage de rationalité supérieure »*. Orienter les ressources vers les investissements les plus créateurs, rapprocher les réseaux des besoins exprimés localement, « moraliser » les relations entre les banques et les PME, réconcilier la nation avec ses organismes financiers : tel était l'objectif.

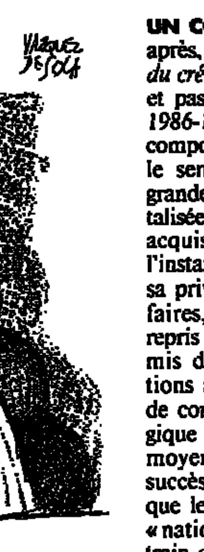
TRILOGIE • En septembre 1981, le premier ministre, Pierre Mauroy, définissait la nouvelle politique : *« Faire que dans les communes, dans les régions, les banques décentralisées ne soient plus pour tous les entrepreneurs des tuteurs, des seigneurs ou des exécuteurs, mais des partenaires de développement, attentifs aux exigences de l'environnement local et régional. »* Tuteurs, seigneurs, exécuteurs, la trilogie était cruelle. Il fallait nationaliser un secteur bancaire privé, qui, s'il représentait à peine 13 % des ressources et 16 % des crédits, était, aux yeux de la gauche, coupable d'exister et de constituer, pour les banques publiques, une excuse pour mener une politique jugée trop « commerciale ».

Il fallait donc, également, reprendre le contrôle à 100 % de ces banques nationales (BNP, Crédit lyonnais, et Société générale). Pour faire bonne mesure, on ajoutait à la charrette les banques d'affaires Paribas et Suez, censées retenir captives les sociétés dont elles avaient pris le contrôle. Résultat : l'Etat nationalisait trente-six banques (quatre-vingt-huit en y ajoutant celles qu'elles contrôlaient), et notamment les douze banques du groupe du CIC. La puissance publique avait désormais la haute main sur 75 % des crédits distribués.

L'état des lieux au moment de la nationalisation ? Le système bancaire français, coûteux et peu rentable, est figé dans un encadrement du crédit sclérosant. En fait, la nationalisation n'est autre qu'un immense pari pour tout changer, et ce pari va être perdu pour une série de raisons.

La première est que la France entre dans la crise économique provoquée par le deuxième choc pétrolier, que va aggraver une imprudente politique de relance. Ministre des finances, Jacques Delors, a le souci de ne pas traumatiser le système bancaire auquel il a demandé de soutenir les entreprises. Malgré les pressions de l'aile gauche du PS, il fera traîner jusqu'en *1984* le vote d'une « grande loi bancaire » qui ne fera que mettre à jour une réglementation remontant pour l'essentiel au régime de Vichy.

La consigne est claire : pas de fantaisies ! Ainsi, les syndicats n'auront pas droit de regard sur la distribution des crédits, comme le réclamait la CFDT. Tout au plus, en 1983, est-il demandé aux banques de dépôt d'apporter aux sociétés industrielles nouvellement nationalisées 6 milliards de francs, dont 3 en capital et 3 en « prêts participatifs ». Quant aux banques d'affaires, Paribas et Suez, il leur est demandé... de continuer à faire des affaires, sans trop de hardiesse pour ne pas donner prise à l'accusation de nationalisations rampantes, à l'étranger et en France.



Dans ce domaine, la nationalisation sera une paralysie.

L'Etat n'a jamais donné d'argent à ses banques, mais il n'oublie pas d'encaisser ses dividendes, surtout pour financer le coût des indemnités de nationalisation. Ces indemnités constitueront d'ailleurs une aubaine pour les actionnaires d'établissements qui, en 1981, étaient en état de faillite virtuelle. Ce fut le cas de la Banque Worms (pertes sur l'immobilier), de la Banque Vernes (immobilier et négoce), et de la Banque Rothschild (participations industrielles).

Un problème majeur va se poser aux établissements et à l'Etat, actionnaire : augmenter les fonds propres pour répondre aux ratios de solvabilité internationaux. Pour améliorer le ratio capital/crédits, dramatiquement insuffisant en 1981, surtout pour les grandes banques nationales, tout un arsenal de mesures sera employé, avec un leitmotiv : pas d'argent public ! Tout d'abord, les banques continueront à « se débrouiller » en se procurant sur les marchés des pseudo-fonds propres (TSDI, TSR, etc.) ou des titres sans droits de vote (certificats). Jean-Yves Haberer, PDG du Crédit lyonnais depuis l'automne 1988, sera plus imaginatif. En rachetant à une autre société nationalisée, Thomson, sa filiale financière, payée en actions de la banque, il s'est procuré près de 13 milliards de fonds propres et assimilés. La BNP se rattrapera grâce à des croisements de participation avec l'UAP, aux puissantes réserves. L'assurance a d'ailleurs déjà été mise à contribution avec la prise de contrôle du CIC par le GAN, qui, en quelques années, lui aura apporté 5 à 6 milliards de fonds propres. Toujours dans ce souci de recapitalisation indirecte, la Caisse des dépôts a fourni 1 milliard de francs au Crédit lyonnais.

Actuellement, une autre formule est employée : en échange d'actions qui gonflent leurs fonds propres, les banques apportent de l'argent frais à des sociétés nationalisées, Usinor-Sacilor pour le Crédit lyonnais, Air France pour la BNP, en attendant Aérospatiale. Ce procédé est fort critiqué par les experts orthodoxes, qui le trouvent risqué et coûteux, bien qu'il ait été pratiqué abondamment en Allemagne.

VALSE • Restait le problème des hommes, celui des dirigeants. Là, il y a beaucoup à dire. Pour les socialistes, il fallait changer les hommes pour changer le système, et « trancher les adhérences ». Pour les grands établissements, priorité fut donnée au professionnalisme. On vit René Thomas, numéro deux de la BNP, succéder à Jacques Calvet ; Jean Deflassieux, directeur adjoint du Crédit lyonnais, prendre la place de Claude Pierre-Brossolette, et Jacques Mayoux, qui avait été onze ans directeur général de la Caisse nationale du Crédit agricole, occuper le fauteuil de Maurice Lauré à la Société générale. Dans les banques d'affaires, pas d'aventurisme non plus : Jean-Yves Haberer, ancien directeur du Trésor, chez Paribas, Georges Plescoff puis Jean Peyrelavade, grands présidents, chez Suez.

Mais dans les petits et moyens établissements, la politique et le copinage s'en donnèrent à cœur joie avec, pour conséquence, une valse des présidents fort dommageable pour les établissements. Ce fut le cas pour les douze banques du groupe CIC, dont la tête aura changé cinq fois en dix ans, pour le Crédit commercial de France (quatre fois), sans compter les autres. Au fil des années et des alternances, la valse s'est muée en pavane, danse très lente comme l'on sait...

UN COUP POUR RIEN • Dix ans après, le grand pari de la *« réforme du crédit »* est perdu : les banques – et pas seulement les privatisées de *1986-1987* – n'ont pas changé leur comportement, du moins pas dans le sens souhaité à l'origine. Les grandes banques de dépôts, recapitalisées par leurs propres soins, ont acquis une certaine autonomie (à l'instar de la Société générale après sa privatisation). Les banques d'affaires, également privatisées, ont repris leur liberté, ce qui leur a permis de mener de grandes opérations à l'étranger, comme la prise de contrôle de la Générale de Belgique par Suez. Parmi les banques moyennes, le CCF a repris, avec succès, son caractère privé, tandis que le problème du CIC, véritable « nationalisation ratée », s'il est en train de se régler sur le plan financier, ne l'est pas au niveau des dirigeants, toujours nommés individuellement par le pouvoir. La Marseillaise de crédit, nettement sous-capitalisée, est à « marier ». Quant à la Banque Hervet, elle poursuit son bonhomme de chemin sous l'étiquette publique, certes, mais dans l'esprit d'une banque commerciale classique.

La nationalisation des banques ? Un coup pour rien, alors ? Dans un certain sens, oui. Le mélange des genres, banque de dépôts et banque d'affaires, est toujours périlleux, et la nécessité de dégager des bénéfices, toujours aussi impérieuse. Le problème des fonds propres des entreprises publiques reste lié à l'impécuniosité chronique de l'Etat, et le contrôle des banques peut toujours être assuré discrètement par la Banque de France et, le cas échéant, le Trésor. C'est la grande leçon de ces dix ans.

François Renard

La Société générale vouée à la sagesse

« La Société générale étant désormais une banque privée, il n'est pas question qu'elle accepte n'importe quel risque à n'importe quelles conditions. » Voilà ce que pense et exprime volontiers Marc Viénot, PDG de la banque, en observant, l'œil amusé, le comportement de ses grands confrères nationalisés, BNP et Crédit lyonnais.

C'est vrai, la Société générale, en ce printemps 1992, peut discrètement se féliciter de n'avoir aucune « casserole » majeure. Sans doute, a-t-elle, comme tout le monde, dû provisionner quelques « accidents », mais, en tout cas, rien de commun avec l'affaire de la MGM, qui coûtera cher au Crédit lyonnais, ou celle de la BIAO, qui a douloureusement affecté plusieurs années de suite la BNP. Quant à l'immobilier, bête à chagrins du début des années 90, la banque y a trempé, comme tout le monde, avec une dizaine de milliards de francs d'engagements, mais sans sinistre majeur. Apparemment, ses filiales étrangères ne recèlent pas d'« incinérateur à cash-flow » ni de gros abcès à crever comme celui qui, en Suisse, a infligé à Paribas le premier déficit de son histoire. *« Au moment du boom de l'immobilier en 1988-1990, on nous a reproché d'avoir été timorés. Aujourd'hui, on s'en félicite plutôt »*, fait remarquer, avec un certain sourire, Marc Viénot. Tout cela lui a permis d'escompter, pour l'exercice 1991, une progression « agréable » des résultats de la banque de presque 30 %, après une baisse de 25 % en 1990, *« un accident de parcours »*.

L'année 1991 devrait donc consacrer le retour de la Société générale à la tête du peloton des grandes banques commerciales pour la rentabilité. Cette rentabilité, il est vrai, est une préoccupation ancienne pour l'établissement, cultivée soigneusement par tous ses présidents, à commencer par Maurice Lauré (1973-1981), qui s'efforça toujours de ne laisser s'enfler ni les effectifs ni le bilan, exemple soigneusement suivi par Jacques Mayoux (1980-1986) et maintenant Marc Viénot. Le résultat est qu'à sa privatisation, en juin 1987, la Société générale pouvait aisément se passer du « parapluie » qu'était l'appartenance à l'Etat. Maintenant qu'elle est dotée d'actionnaires multiples – encore 600 000 sur les deux millions de la distribution initiale en 1987, y compris son personnel, qui détient 9 % du capital et regarde tous les jours le cours de l'action (530 F actuellement contre 407 F à la souscription) – l'exigence de rentabilité se pose, elle, plus que jamais, sans compter la nécessité de payer un dividende régulier et honorable. Pour 1990, ce dividende a été maintenu malgré la baisse des résultats.

Marc Viénot n'est pas très tendre avec son confrère, Jean-Yves Haberer, PDG du Crédit lyonnais, dont la boulimie le surprend, partant du principe qu'une banque responsable devant ses actionnaires ne s'accorde pas le droit de s'exposer aux aventures. Des participations, oui, la Société générale en a accumulé pour *15 milliards de francs, mais* chez de vrais amis, sans vilaine surprise.

Aujourd'hui, les contraintes du fameux *ratio Cooke* (rapport entre les fonds propres d'une banque et ses engagements) incitent à une grande prudence : tout accroissement des crédits consentis doit être accompagné d'une augmentation des fonds propres, de préférence en actions plutôt qu'en titres remboursables. Marc Viénot ne manque jamais de souligner le caractère « artificiel » des croisements de participations entre BNP et UAP.

En juin prochain, la Société générale fêtera ses cinq ans de privatisation. Son état-major aura essuyé en 1988 une attaque en règle, lancée avec la bénédiction des pouvoirs publics pour remettre l'établissement dans la mouvance, sinon dans le giron, de l'Etat. Il s'estime heureux d'avoir échappé à la fois aux modes, comme la banque- assurance, et surtout aux sollicitations de l'Etat pour renforcer les fonds propres des grandes sociétés nationales : *« chacun son métier »*.

F. R.

La BERD, banque chic de l'Europe pauvre

Les « ouvreurs de portes »

Un ancien conseiller du président de la République française. Un ancien premier ministre hongrois. Un futur directeur du Trésor japonais. Un ancien ministre des finances russe.... trente nationalités représentées. Derrière la banalité des bureaux de la BERD se cachent des employés parfois inattendus.

A la tête du département du personnel, Miklos Nemeth, dernier premier ministre de la Hongrie communiste, s'avoue débordé. Il doit non seulement continuer à recruter, en particulier pour renforcer le département russe, mais également s'occuper des... augmentations de salaire ! *« Etre premier ministre, c'est être un grand chef de personnel »*, aurait ironisé récemment Miklos Nemeth. 10 000 curriculum vitae ont été reçus en l'espace d'un an. D'une dizaine d'employés début 1991, les effectifs sont passés à 400 environ, et bientôt 600 personnes travailleront pour la BERD.

Pour tous les chefs de département, le recrutement constitue un véritable casse-tête. Comme l'explique Mario Sarcinelli, ancien directeur du Trésor italien, il n'est pas facile de trouver des gens qui *« parlent russe, comprennent la macroéconomie, et acceptent de travailler dans des conditions difficiles »*.

C'est ainsi que l'on trouve à la BERD des émigrés hongrois ou des hauts fonctionnaires japonais, au milieu de transfuges – très nombreux – de Wall Street ou de la Banque mondiale. Si les fonctions de la plupart des membres de la BERD sont précises, d'autres sont pour le moins floues. Que fait, par exemple, Boris Fiodorov, brillant ministre des finances russe l'espace de quelques mois, en 1990. *« Boris est un « door-opener » (ouvreur de portes), il connaît tout le monde à Moscou »*, explique Jacques Attali. Il est vrai que Londres est bien loin de Budapest ou Moscou et que, à l'Est comme ailleurs, la finance est souvent une affaire de contacts.

Suite de la page 33

Pas de représentant permanent, à peine quelques participations dans des financements internationaux...

« Il y a un an, c'était tout pour la frime. On pensait avant tout au communiqué de presse », reconnaît l'un des responsables de la BERD, à propos des actions de la banque et des démarches de son président.

Depuis le début de l'année, la BERD – qui a déjà usé plusieurs responsables des relations publiques, au point qu'un audit a été commandé sur le sujet – commence à faire part de ses réalisations. Fin janvier 1992, le financement du premier projet privé – la modernisation d'une imprimerie en Hongrie – a été déboursé. La Banque a défini des plans stratégiques pour chacun des pays de l'Est et pour la plupart des secteurs (distribution, énergie...)

CAMELOTES • Visiblement, Jacques Attali et ses collègues ont cherché au maximum à éviter les erreurs, d'autant que leur conseil d'administration (vingt-trois administrateurs représentent la quarantaine de pays actionnaires dont le nombre grandit au gré des bouleversements politiques) surveille de près leurs activités et que les autres organismes internationaux observent toujours la BERD avec scepticisme. Or, si les besoins de l'Europe de l'Est sont immenses, la sélection des opérations est délicate. *« Nous ne sommes pas à court d'argent, mais à court de bons projets »*, entend-on fréquemment au siège londonien. *« Il s'agit de trouver les bons investissements au milieu d'un tas de camelotes »*, explique plus crûment l'un des responsables de la banque.

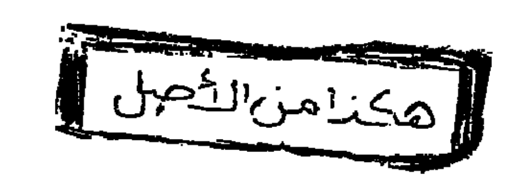
Aujourd'hui, pourtant, la BERD s'est lancée sur la totalité des terrains d'actions qu'elle avait définis : conseil aux privatisations (pour le gouvernement d'Ukraine, par exemple), financement d'entreprises privées (*comme l'imprimerie hongroise*), modernisation des infrastructures (comme celle des télécommunications en Roumanie, le plus gros projet approuvé jusqu'à présent), assistance technique (le développement du commerce de gros en Russie, entre autres). Au total, près de 500 millions d'écus (3,5 milliards de francs) ont été engagés en 1991, selon Jacques Attali. Le montant sera porté à 1,5 milliard cette année, et doublé une nouvelle fois en 1993. D'ici deux ans, le capital, de 10 milliards d'écus, devra être augmenté. La BERD commence donc à tourner. Une culture d'entreprise n'est pas encore née, et c'est bien là l'un des soucis de son président : *« Un tiers Banque mondiale, deux tiers Banque Lazard »*, aimait à affirmer Jacques Attali. De fait, le fossé est souvent grand entre les équipes qui se soucient avant tout de la rentabilité des projets et celles qui se préoccupent des infrastructures, de l'amélioration de la qualité de la vie... Le président n'hésite pas à qualifier leurs relations de *« très conflictuelles »*. Les équipes chargées des grands projets ne manquent pas une occasion de rappeler que l'équipement des collectivités locales est vital, même si le secteur n'est *« ni le plus rémunérateur ni le plus visible »*.

VOCABULAIRE • *« Nous faisons de l'assistance technique déguisée »*, renchérit un collègue de l'équipe des banquiers d'affaires, expliquant que monter une opération à l'Est signifie aussi, par exemple, enseigner les techniques de rédaction des contrats. Etre banquier à l'Est ne servirait donc pas seulement à gagner de l'argent !

Afin de réconcilier ses troupes, Jacques Attali multiplie les réunions, et va même jusqu'à insister sur l'usage d'un vocabulaire « made in BERD ». Par exemple, les pays d'Europe de l'Est ne doivent pas être qualifiés d'emprunteurs, mais de « pays d'opérations ».

Au moment où, enfin, l'organisme commence à fonctionner, l'éclatement de l'ancienne Union soviétique a ouvert à la BERD des horizons nouveaux. En février, la part du capital de l'ancienne Union soviétique a été éclatée, pour intégrer les Républiques. Les craintes émises par les pays d'Europe de l'Est de voir l'immense territoire de l'ex-URSS pomper la plupart des ressources ont conduit à déterminer que celle-ci ne pourrait pas bénéficier de plus de 40 % du montant des opérations. Pour les années à venir, le travail ne manque pas. Dans les jours qui viennent, il faudra, entre autres, continuer à recevoir les candidats, les projets de financements, fignoler les missions techniques, plancher sur les leçons de russe, prononcer de nouveaux discours... ; continuer à asseoir la crédibilité de la banque, et construire la nouvelle Europe... Des tâches de longue haleine.

Françoise Lazare



ÉNERGIE

Les bio-carburants au secours de l'agriculture

La France a décidé d'exonérer de taxes jusqu'à fin 1996 les carburants d'origine agricole et la Commission européenne examine un projet plus ambitieux. Les industriels sont prêts à suivre mais exigent des garanties avant de se lancer dans des investissements coûteux.

Betteraves, céréales, pommes de terre et topinambours vont-ils remplacer une partie du pétrole importé en France? Cette question, qui aurait pu passer pour saugrenue il y a peu, devient d'actualité avec l'exonération totale de taxes dont devraient bientôt bénéficier les bio-carburants, afin de les rendre compétitifs. Cette disposition figure dans la dernière loi de finances (article 32) et les négociations se poursuivent entre les ministères chargés du budget, de l'agriculture, de l'énergie et de la consommation pour définir les arrêtés d'application.

On sait depuis longtemps qu'il est techniquement possible de fabriquer des carburants automobiles à partir de l'alcool agricole. On avait déjà recouru à cette solution pendant la seconde guerre mondiale. De son côté, le Brésil a lancé en 1975, au lendemain du premier choc pétrolier, un vaste plan «pro-alcool» destiné à accroître son indépendance énergétique. La culture extensive de la canne à sucre s'était à tel point substituée aux importations de pétrole que 85 % des voitures vendues en 1985 fonctionnaient à l'alcool pur! Mais avec la chute des cours du brut ce programme très ambitieux a été sévèrement révisé à la baisse.

JACHÈRES • Car, que l'on se trouve d'un côté ou de l'autre de l'Atlantique, que l'alcool soit fabriqué à partir de cannes à sucre, de betteraves ou de céréales, le même constat économique s'impose : son prix de revient est deux à trois fois plus élevé que celui des carburants d'origine fossile.

Pourquoi, dans ces conditions, s'acharner dans cette voie? La réponse réside dans la crise de surproduction que traverse l'agriculture européenne. « *C'est ça ou laisser les terres en friches! Avec la réforme de la politique agricole commune, le gel des terres va devenir obligatoire. Au lieu de faire des jachères, il vaudrait mieux développer les productions non alimentaires* », répond Jean-Pierre Leroudier, directeur de l'Association pour le développement de l'éthanol-carburant (ADECA). A la suite des manifestations agricoles de l'automne dernier, qui reflétaient le désespoir paysan, François Mitterrand s'est clairement prononcé en faveur des bio-carburants. Du coup, le dossier a sérieusement avancé. A la dernière minute, un amendement a été ajouté à la loi de finances, qui prévoit l'exonération totale de taxe intérieure de consommation des produits pétroliers (TIPP) pour les bio-carburants jusqu'au 31 décembre 1996. Avec toutefois une restriction : la loi précise que cette disposition s'applique « *dans le cadre de projets expérimentaux* ».

ÉTHANOL-CARBURANT • Pour tenter de combler son handicap économique, l'éthanol-carburant avait été détaxé une première fois le 1er juillet 1988. Il bénéficiait alors de la même TIPP que le gazole, soit 1,50 franc de moins par litre que le super. Mais cela n'était toujours pas suffisant pour inciter les pétroliers à ajouter de l'alcool agricole à leur essence. C'est pourquoi l'actuel gouvernement a décidé d'aller plus loin, en accordant un avantage fiscal de 2,83 francs par litre.

> **“Sur le plan technique, c'est acquis. Reste maintenant à planter les betteraves...” déclare Bernard Bertrand, de PSA.**

L'éthanol-carburant a toutefois peu de chances d'être utilisé tel quel en France. En effet, dans le cahier des charges que les constructeurs automobiles français imposent aux pétroliers, l'usage de l'alcool est interdit. Raison invoquée : il fixe les molécules d'eau et provoque des phénomènes de démixtion qui pourraient abîmer les moteurs. En revanche, une autre solution consiste à fabriquer un dérivé de l'éthanol, l'ETBE (éthyle-tertio-butyle-éther), que l'on obtient en ajoutant de l'isobutène à l'alcool.

L'intérêt de l'ETBE est de faire remonter l'indice d'octane de l'essence sans plomb. Il pourrait ainsi se substituer à un autre composé oxygéné très voisin, le MTBE, obtenu à partir de méthanol (alcool de méthane), que les raffineurs utilisent de plus en plus pour remplacer le plomb dans les carburants. Sous la houlette de l'Institut français du pétrole (IFP), des expériences ont été menées à la raffinerie d'Elf à Feyzin, afin de vérifier s'il était possible de fabriquer de l'ETBE dans les installations prévues pour du MTBE. Elles se sont révélées concluantes. Le surcoût est en outre négligeable : une fois détaxé, l'ETBE a encore un prix de revient légèrement supérieur à celui du MTBE – 1,50 à 1,95 franc par litre (1) contre 1,50 franc par litre pour le MTBE – mais il permet de mieux remonter l'indice d'octane.

De leur côté, les constructeurs automobiles ne voient pas d'inconvénient à son utilisation. « *Sur le plan technique, c'est acquis. Reste maintenant à planter les betteraves...* », déclare Bernard Bertrand, directeur adjoint des recherches chez PSA. Et comme la législation autorise l'ajout de 15 % d'ETBE dans les essences, les responsables agricoles se prennent à rêver. « *Cela correspondrait à 315 000 hectares de betteraves et de céréales* », affirme-t-on à l'ADECA.

ESTER DE COLZA • Ce n'est pas tout. Un autre bio-carburant est actuellement testé par l'IFP et les constructeurs automobiles : le diester. Il s'agit d'un ester d'huile de colza, dont les propriétés sont proches de celles du gazole. Mélangé au gazole à hauteur de 5 %, il ne pose pas de problème technique aux petits moteurs diesel des voitures. Shell France, le pétrolier le plus engagé en la matière, a débauché un fonctionnaire du ministère de l'agriculture pour piloter un projet expérimental. Là encore, le problème est plus économique que technique. « *Même produit en très grande quantité, le prix de revient du diester détaxé ne descendra guère en dessous de 3 francs le litre, contre 1 franc pour le gazole. Donc le marché de ce produit sera essentiellement celui des collectivités locales qui voudront subventionner le diester pour alimenter les flottes d'autobus urbains, car il pollue beaucoup moins et il permet de soutenir la production agricole* », indique-t-on chez Shell.

Pour alimenter les gros moteurs diesel, il peut être mélangé à hauteur de 50 % dans le gazole. Il permet alors de réduire de près de moitié les émissions de fumée, ce qui est particulièrement appréciable en ville. Et c'est un carburant sans soufre, qui correspond donc aux directives européennes, qui seront beaucoup plus draconiennes sur le gazole à partir de 1996. Actuellement, des expériences sont menées sur les flottes d'autobus de Clermont-Ferrand, Compiègne, Mulhouse, Amiens et Rouen, et de plus en plus de villes se montrent intéressées. Forte de ce débouché, la société Robbe construit actuellement une unité de production de 20 000 tonnes de diester par an à Compiègne, qui sera opérationnelle à la fin de l'année.

ÉCOLOGIE • En dépit de son coût, le diester revêt un intérêt économique en France, où le programme diesel a été particulièrement poussé. En effet, les diesels représentent près de 40 % du parc automobile. Mais nos raffineries ne produisent pas assez de gazole pour les alimenter. Il faut donc en importer. Selon l'Union française des industries pétrolière (UFIP), le déficit s'est élevé à 8 millions de tonnes sur une consommation totale de fuel domestique et de gazole de 36 millions de tonnes entre janvier et novembre 1991. C'est un argument de poids pour les responsables de la filière oléagineuse, dont l'objectif est de produire à terme 600 000 tonnes de diester par an, ce qui représenterait... 500 000 hectares de colza!

La partie n'est pas gagnée pour autant. Avant de se lancer dans des investissements coûteux, les industriels exigent des garanties. Ils font valoir que l'exonération de TIPP sur les bio-carburants ne s'applique que jusqu'au 31 décembre 1996. La réponse pourrait leur être donnée par la Commission européenne, qui s'apprête à examiner un projet de directive abaissant de 90 % les taxes sur les bio-carburants sans limitation de durée. Ce projet, qui s'applique à l'ensemble de la production industrielle, est encore plus ambitieux que les mesures françaises, limitées aux seuls produits issus d'installations pilotes (*le Monde* du 20 février).

Un an après la guerre du Golfe, le secteur agro-industriel a beau jeu de faire valoir l'argument de l'indépendance énergétique de l'Europe. Il avance aussi les atouts écologiques des bio-carburants, qui limitent l'effet de serre et émettent moins de monoxyde de carbone. Mais, pour soutenir leur agriculture, les Etats européens sont-ils prêts à perdre des milliards d'écus de recettes fiscales? Et sur le plan écologique, ne risque-t-on pas de dégrader encore les sols en encourageant le développement de la monoculture? Ces débats de fond sont loin d'être tranchés.

Laurent Marcaillou

(1) Selon le rapport de travail rédigé en décembre 1991 par la commission consultative pour la production des carburants de substitution.

Les routiers turcs entre deux guerres

Suite de la page 33.

Plus récemment, le débouché vers l'Europe a été affecté par la hausse soudaine des taxes de transit en Hongrie et en Tchécoslovaquie.

Le « Londra Camping », à l'entrée d'Istanbul, est un lieu de rendez-vous pour tous les routiers qui traversent la Turquie. Des dizaines de camions TIR sont parqués, soigneusement alignés dans une mer de boue. Blottis autour du poêle, les chauffeurs savourent les inévitables verres de thé bouillant et racontent leurs récents voyages.

Ibrahim Taftali a fait le trajet vers l'Europe des centaines de fois. Avant de repartir, il s'affaire autour de son camion Renault flambant neuf et vérifie une dernière fois que ses provisions sont bien en place dans le placard soudé sous la remorque. Dans une boîte en plastique sont rangées les feuilles de vigne farcies préparées la veille au soir par son épouse. Poulet, fromage et pain sont aussi du voyage. « *Nous ne pouvons pas dépenser beaucoup*, explique Ibrahim. *Et certains chauffeurs ont peur de se faire servir du porc dans les restaurants.* »

BOMBARDEMENTS. La méfiance à l'égard de la nourriture occidentale semble plus forte que la peur des armes. « *Pourquoi aurions-nous peur de traverser la Yougoslavie? N'importe quel chauffeur avec un peu d'assurance peut y aller* », affirme Onur Durmaz, directeur d'une importante compagnie de transport.

Seule concession aux troubles politiques, les camions turcs évitent la Croatie et la Slovénie, où trois chauffeurs ont trouvé la mort l'été dernier dans leurs véhicules qu'ils avaient refusé d'abandonner au cours de bombardements. Ils passent au large des combats en se dirigeant vers la frontière hongroise à partir de Belgrade. En fait, la crise yougoslave gêne surtout leurs grands rivaux allemands : les relations tendues entre Bonn et la Serbie les obligent à faire un long détour par l'Autriche, la Hongrie, la Roumanie et la Bulgarie, doublant ainsi le temps nécessaire au transport, dans un secteur où la rapidité est cruciale.

Ces routiers turcs qui, selon Onur Durmaz, « *battent leurs camions comme des chevaux et mettent un point d'honneur à dépasser les autocars* », ne sont cependant pas à l'abri des incidents de parcours. « *Hommes au sang chaud* », ils sont régulièrement la proie des nombreuses prostituées, roumaines surtout, qui les séduisent avant de disparaître avec leurs possessions. « *Les voleurs injectent des gaz dans la cabine lorsque nous sommes endormis* », affirme Onur Durmaz. *Et certaines filles badigeonnent leurs seins avec des drogues soporifiques ou mettent des pilules dans nos boissons.* »

Mais alors que sa part de marché en Europe diminue, la menace la plus importante pour l'avenir de l'industrie turque des transports, qui fait vivre environ 2 millions de personnes vient des normes strictes concernant l'état des véhicules, le bruit et le niveau de pollution imposés par la Communauté européenne.

« *La Turquie a le plus grand parc de camions d'Europe, mais aussi le plus vieux* », déclare Cumhur Atilgan, directeur de l'Association turque des transporteurs internationaux, qui regroupe 350 compagnies. L'âge moyen des 7 000 véhicules TIR, de leurs 12 000 remorques et des 20 000 camions ordinaires que possède la Turquie est de neuf ans, contre une moyenne de deux à trois ans pour les véhicules européens.

CHICANERIES. L'Association des transporteurs est consciente de la nécessité de moderniser le parc routier, mais les chauffeurs sont indignés par les chicaneries administratives et policières dans les pays européens, les fouilles détaillées à la recherche de drogue, et les amendes pour manquement aux normes de sécurité, qu'ils perçoivent comme une discrimination injuste à l'égard des Turcs et de leurs collègues grecs, soumis au même traitement. « *La drogue peut être transportée dans n'importe quel camion, pas seulement les turcs.* » s'indigne un chauffeur.

Les douaniers ont de bonnes raisons d'être soupçonneux, et la drogue n'est pas le seul produit qui circule en contrebande. Le gouvernement turc est récemment intervenu pour arrêter le trafic de pétrole irakien au poste-frontière de Habour. Les camionneurs, qui transportaient gratuitement ou à bas prix la nourriture et les médicaments destinés à l'Irak, obtenaient en contrepartie du carburant qu'ils revendaient ensuite en Turquie au prix officiel du marché.

Malgré ces revenus au noir, l'embargo contre Bagdad continue de paralyser l'économie du sud-est de la Turquie. Durant les onze premiers mois de 1990, 193 000 tonnes de marchandises avaient été acheminées du port d'Iskenderun jusqu'en Irak. En 1991, ce chiffre était tombé à 875 tonnes. Les routiers demeurent cependant convaincus que les sanctions seront levées prochainement, rouvrant ainsi la porte vers les marchés du Moyen-Orient.

Au cours des trois dernières années, le commerce avec la Russie a augmenté graduellement pour atteindre 1 850 millions de dollars en 1990. « *Les exportations augmentent, le potentiel pour les transporteurs existe,* » explique Cumhur Atilgan. Les relations privilégiées de la Turquie avec les nouveaux Etats musulmans et turcophones du Caucase devraient également ouvrir de nouveaux débouchés. Pour l'instant la majeure partie des exportations vers la CEI passent par Moscou.

A la merci depuis des années des pays de l'Est et de la Communauté européenne, les routiers turcs attendent le jour où leurs collègues européens seront forcés de transiter par la Turquie pour se rendre dans le Caucase ou en Asie centrale. « *Les transporteurs ne pourront pas traverser la Russie pour se rendre dans ces Républiques. Ils devront passer chez nous* », affirme l'un d'eux. « *Toutes les meilleures routes passent par la Turquie.* »

« *Nous n'avons rien contre les camions européens* », explique Onur Durmaz. *Mais s'ils nous font payer 400 marks pour couvrir 400 kilomètres, combien allons-nous leur demander pour traverser les 2 000 kilomètres de la Turquie?* »

Pour se rendre dans la région du Caucase, les camionneurs doivent actuellement franchir le poste-frontière de Sarp, sur les rives de la mer Noire, ce qui les oblige à braver les troubles et les cols enneigés de la Géorgie, et, même si la frontière avec l'Arménie finit par s'ouvrir, elle n'offrira peut-être pas des garanties de sécurité suffisantes pour les transporteurs européens. Mais pour les routiers turcs, la ruée vers l'Est ne fait que commencer.

Nicole Pope

OPINIONS

CHRONIQUE • par Paul Fabra

Les écolos contre l'écologie

LES Verts veulent se démarquer du programme commun sur lequel a été élue la gauche en 1981. Pourtant, leur ambition affichée est aussi démesurée. Ils prônent rien de moins qu'un *«changement culturel radical»*. La différence avec le «Changer la vie» d'il y a onze ans est que le nouveau slogan est plus précis. La vie ne peut changer qu'à travers ceux qui la vivent. Pour une nouvelle vie, il faut un homme nouveau.

Les hommes et les femmes de cette fin de siècle savent à quoi s'en tenir là-dessus. Mais comment la curiosité ne resterait-elle pas excitée à l'endroit d'un programme nous invitant à *«modifier nos modes de consommation, de répartition, de production et d'échange* (...), *aller vers une société d'individus responsables aux besoins raisonnés* (...), *utiliser au mieux l'ensemble des connaissances pour satisfaire ces besoins dans le respect de la biosphère»*. Et si, pour cette fois, c'était vrai?

Ces citations sont extraites d'un petit brûlot de treize pages *les Verts et l'économie*, élaboré par la «commission économie» du parti d'Antoine Waechter. Parmi les mesures préconisées figure en première place la réduction du temps de travail : passage immédiat aux trente-cinq heures et *«marche vers les trente heures pour le début du vingt et unième siècle»*.

Pas de quoi fouetter un chat, penseront les amateurs d'émotions fortes, s'il en est encore en politique. Un tel objectif est presque banal. Il est la principale revendication des syndicalistes allemands. Et puis les auteurs du document cité, dont le principal est l'économiste Alain Lipietz, ne se montrent-ils pas réalistes ? Ils entendent *«ne pas redistribuer en même temps en pouvoir d'achat ces gains de temps libre!»* (le point d'exclamation est dans le texte).

Deux questions se posent au sujet de la proposition centrale des Verts. L'une porte sur le point de savoir pourquoi une diminution programmée de la durée du travail constitue à leurs yeux l'instrument privilégié de la transformation radicale de *«notre société»*. L'autre est relative à l'impact qu'une pareille mesure pourrait bien avoir sur la préservation de la nature. Contrairement à ce que l'on aurait pu croire, cette question-là est, pour Alain Lipietz et ses amis, subsidiaire. Leur point d'honneur est de *«ne pas réduire l'écologie au seul thème de la «défense de l'environnement»*. Mais s'ils devaient échouer sur ce terrain, quel crédit leur accorder? Commençons par là.

Pour les économistes verts, la pollution, comme la crise économique et le chômage, s'explique essentiellement par le «productivisme». Selon eux, il s'agit de *«la logique économique qui conduit à produire toujours plus en recherchant la productivité maximale sans réduire pour autant le travail, et sans prendre en compte d'autres contraintes comme l'utilisation des ressources naturelles, les effets de la production ou de la consommation sur le milieu ou les incidences sociales des évolutions»*. D'emblée, cette façon d'appeler «logique économique» ce qui, après tout, ne constitue peut-être que des déviations les dispense de s'interroger sur le caractère amendable ou non du système dénoncé.

Irrésistiblement, leur définition renvoie au raisonnement circulaire qui a assuré l'emprise du lourd discours marxiste. D'un côté Marx loue très fort la bourgeoisie pour avoir libéré les «forces productives» qui entraînent l'Histoire dans leur mouvement; de l'autre, il a beau jeu de dénoncer les contradictions du régime bourgeois de la «production marchande» (son expression pour «capitalisme»). Ces «contradictions» sont déjà incluses dans les termes qu'il a posés au départ pour définir ce régime. Redoutable pétition de principe. Maints esprits qui se croyaient critiques n'y ont vu que du feu.

Pour expliquer leur conception du «productivisme», les Verts *(voir plus haut)* ont utilisé une seule fois le mot «travail». C'est pour nous dire une contre-vérité : que sa durée n'est pas réduite par les progrès de la productivité. Productivité abusive ou pas *(notre chronique « L'idole Productivité » du 26 février 1991)*, si de vrais progrès n'étaient sans cesse accomplis dans ce sens, les Verts ne seraient pas à nous parler de raccourcir le temps de travail. Leur erreur est aggravée par une omission propre à donner une interprétation unilatérale *«des effets de la production et de la consommation sur le milieu»*. Peut-on passer sous silence que pratiquement toutes les pollutions s'expliquent aussi par l'indifférence (justifiée ou non, c'est une autre affaire) à l'égard des dégâts écologiques provoqués par l'économie du travail humain. Or cette économie est devenue un *«choix de société»* qui, lui non plus, n'a rien à voir *a priori* avec la logique économique proprement dite.

Du temps où les femmes lavaient le linge à la rivière (avec ou sans savon), les cours d'eau et les lacs ne souffraient pas de la pollution par les détergents; du temps où les paysans étaient infiniment plus nombreux qu'aujourd'hui à travailler beaucoup plus durement la terre, l'agriculture remplissait presque parfaitement son rôle de gardienne de la (destructible) capacité de production du sol – et Nathanaël, le héros écologiste avant la lettre du jeune Gide, pouvait, dans l'ignorance de la misère des campagnes, goûter la saveur incomparable des fruits de saison; du temps où il n'y avait ni appareils de réfrigération ni solvants, etc., la couche d'ozone n'était pas menacée.

Inutile de multiplier les exemples. Tous montrent que le mépris de la nature, c'est souvent l'envers de l'attention accordée, sous une pression sociale de plus en plus forte, à la peine des hommes et à celle, longtemps ignorée des femmes (notons cela sans la démagogie «antimasculine» bébête des Verts). Le dilemme entre plus d'effort humain ou plus de pollution est, dans maints domaines, si manifeste que les économistes verts sont obligés, pour en tenir compte, de prévoir une entorse à leur programme : *«Les expériences de techniques agricoles moins chimiques n'en sont qu'à leur débuts, et au-delà c'est toute la chaîne alimentaire (y compris les transports) qu'il faut repenser. Ces systèmes demanderont* sans doute plus de travail...» (c'est moi qui souligne). Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, et sans doute sous l'influence de l'économie de guerre, tout entière tournée vers le présent, les exigences se sont aiguisées. Le productivisme a certainement exercé ses ravages sur l'environnement. C'est aussi le cas pour une certaine forme d'hédonisme sans doute inséparable du mouvement vers l'émancipation individuelle chère aux Verts. Lequel de ces «ismes» pousse l'autre?

En guise de nouvel objectif émancipateur après la chute du «socialisme» de l'Est, certains idéologues allemands, dont s'inspirent étroitement les Verts des deux côtés du Rhin, proposent une «utopie concrète». Utopie parce qu'elle est capable de tout changer, concrète parce qu'on peut l'appliquer sans plus attendre. *Elle se déploiera* dans une «politique du temps». La possibilité en serait fournie par l'abolition d'une distinction nette entre le «travail rémunéré» et les autres «activités». Dans les deux cas, ce qu'il s'agit de préserver et d'exalter, c'est la «créativité» dont chacun de nous serait porteur. En attendant, tout sera fait pour rompre le lien entre travail proprement dit – plus ou moins lié à la sphère, strictement circonscrite, de la production marchande – et revenu. Une allocation minimale sera distribuée à tous, à laquelle s'ajoutera le salaire. La dilution du travail, et de ses contraintes inévitables, dans le temps disponible sera-t-elle favorable à l'environnement? On le suppose.

A partir de là se déroule imperturbablement l'«autre logique» annonçée déjà en 1981. On diminue *immédiatement* la durée du travail pour le «partager» avec ceux qui sont actuellement condamnés au chômage. On substitue à *«la division* (...) *entre dirigeants et exécutants»* (voir le document cité des Verts français) un régime de *«mobilisation négociée de la ressource humaine»*, et voilà du même coup assurés de nouveaux *«gains d'efficacité»* et une *«réduction des gaspillages»* déjà promise dans le programme commun. Les *conoscenti* retrouvent, presque mot pour mot, la vision de Marx d'une *«association de libres producteurs»* se partageant les tâches. Ce que ne dit pas expressément le petit manifeste de treize pages, c'est qu'un tel régime de répartition suppose par construction la contrainte. André Gorz écrit (1) : *«La redistribution des effectifs ne se fera pas spontanément.»* Elle sera *«planifiée»*. La vérité est que l'humanité nouvelle des loisirs épanouissants est ici conçue comme la conséquence de l'*égalité* par la limitation obligatoire pour tous du temps de travail, c'est-à-dire, en clair, du temps concédé au marché honni. La réduction forcée du temps de travail, dont rêvent les douze écologistes, ressemblerait-elle au cauchemar du travail forcé ? Le parti des Verts qui s'est élevé contre l'idolâtrie française du nucléaire et des grandes entreprises méritait mieux que ce remake néo-archéo-marxiste.

(1) *Métamorphoses du travail*, Editions Galilée.

LIVRES

Dallas sur la dalle

Une analyse des luttes d'influence et des conflits d'intérêts à travers les portraits des hommes qui ont bâti le quartier d'affaires de la Défense

LA DÉFENSE LE POUVOIR ET L'ARGENT
par Gérard de Senneville.
Albin Michel,
300 pages, 110 F.

Certains hommes sont nés coiffés... Gérard de Senneville doit être l'un d'entre eux. Car non content d'avoir dirigé de décembre 1987 à mai 1990 l'Etablissement public d'aménagement de la Défense (l'EPAD), ce qui n'est pas une tâche sans intérêt, voilà que le livre dans lequel il raconte son expérience sort... en pleine affaire de la Tour BP dont l'un des protagonistes est Christian Pellerin, le «père» de ce quartier d'affaires.

Bien que l'histoire de la Défense soit faite de passions, d'intérêts qui se heurtent ou se mêlent, de lutte d'influences, le livre de Gérard de Senneville se veut sans polémique. Pourtant la galerie de portraits qu'il brosse peut être féroce : celui de Charles Ceccaldi-Raynaud, maire de Puteaux et président de l'EPAD, est au vitriol : *«Sa méthode est simple : bloquer une opération jusqu'à ce qu'il obtienne de l'EPAD ou d'un autre interlocuteur les contreparties qu'il a fixées»*, ou encore : *«Dès que les intérêts de la ville de Puteaux étaient en jeu, Charles Ceccaldi-Raynaud ne distinguait pas ses deux fonctions et c'était toujours le maire qui raisonnait et agissait.»*

PIQUE • En revanche, le trait est peu appuyé pour dépeindre le maire de Courbevoie, Charles Deprez. Une petite pique au passage : *«A la mairie de Courbevoie c'était lui qui signait tous les bons de commandes, y compris les tétines dans les crèches.»*

L'auteur ne peut cacher l'admiration qu'il ressent devant Christian Pellerin, le patron de la SARI, même si sa propension à se poser comme *«le maître de la Défense»*, l'irrite. Il montre très bien la différence de cultures entre les hommes de la SARI – la description d'une grande fête au CNIT est hilarante – et ceux de l'EPAD, ainsi que le malaise ressenti par ces derniers : *«Le principal ressentiment des agents de l'EPAD à l'égard de la SARI découlait du fait que ce promoteur privé leur avait volé l'image de la Défense. Christian Pellerin a un sens aigu de la communication. Cela fait partie de son métier. (...) L'EPAD n'a jamais eu de politique de communication. Il laissait toute la place à Pellerin.»*

Gérard de Senneville explique également le choc ressenti par Christian Pellerin lors de l'intrusion dans son douar d'un autre homme fort : Robert Lion, directeur général de la Caisse des dépôts. *«Christian Pellerin se considérait visiblement comme le maître de la Défense. Il en avait fait sa chasse gardée. (...) Pourtant, alors que jamais sa position n'avait été plus forte, un rival apparut. Au moment même où le président de la SARI concrétisait un rêve en achetant le monument qui avait symbolisé la Défense pendant trente ans, un autre monument plus puissant encore sortit de terre : l'Arche éclipsa le CNIT.»*

Une fois les acteurs dépeints, l'auteur décortique les méthodes de travail et des tissus de relations qui les sous-tendent. La Défense a été réalisée sur le territoire des trois communes de Puteaux et Courbevoie pour le quartier d'affaires, Nanterre pour le quartier du Parc. D'où l'importance des liens avec leurs municipalités qui ont d'abord «*subi*» la Défense avant d'en être fières puis de chercher à *«tirer profit de la capacité financière de l'EPAD et de la richesse créée par celle-ci»*. Courbevoie et Nanterre s'y prenaient *«classiquement»* : *«En contrepartie des opérations concernant leur territoire, elles demandaient le financement de tel ou tel équipement»*. Le maire de Puteaux, on l'a vu, opérait différemment.

Mais dans ce jeu, le promoteur a su conserver un *«quasi-monopole» : Alors que dans le quartier du parc l'EPAD continuait à faire jouer la concurrence entre plusieurs promoteurs avant d'attribuer les droits de construire, quasiment toutes les attributions dans le quartier d'affaires avaient lieu de gré à gré sans véritable concurrence»*.

APPUIS • Selon Gérard de Senneville, *«dans un périmètre d'opération nationale, jamais un promoteur n'aurait pu acquérir une telle position sans l'appui direct du ministre de l'équipement. Or, quel que soit le titulaire du poste, Christian Pellerin avait su nouer avec lui des liens privilégiés lui permettant de court-circuiter l'EPAD»*. Comment s'y est-il pris avec les communes? *«Je l'ignore»*, répond Gérard de Senneville. A Courbevoie : *«Pellerin a des attaches familiales dans la commune»*. Mais à Puteaux, *«il n'existe aucun facteur de cet ordre. J'ai pourtant constaté que toutes les opérations réalisées directement par la ville de Puteaux aux dépens de l'EPAD aboutissaient à un programme réalisé par la SARI.»*

Des lignes – et bien d'autres – à lire et relire pour qui veut essayer de comprendre l'atmosphère de l'affaire de la tour BP, même si ce sujet n'est à aucun moment abordé par l'auteur puisque ce bâtiment est situé, à quelques pas, hors du périmètre d'intervention de l'EPAD.

Françoise Vaysse

A TRAVERS LES REVUES

Une page se tourne

IL y a trente ans, le modèle soviétique fascinait; nombre de dirigeants du tiers-monde l'adoptaient ou s'en inspiraient. Aujourd'hui, le risque d'effondrement économique de l'ancienne URSS inquiète; et c'est à la lumière d'expériences du passé, notamment en Amérique latine, que des experts analysent les processus inflationnistes qui touchent ou menacent les pays en transition vers l'économie de marché (1).

Rudiger Dornbusch, du MIT (Massachusetts Institute of Technology), décrit à grands traits les ravages de l'hyperinflation, qui disloque la société et corrompt les institutions : il affirme la nécessité première de la stabilité financière pour la reconstruction et la croissance économiques. Mais, là où le contrôle des prix a été la règle, la seule prise de conscience du problème de l'inflation peut prendre du temps; et là où il y a de graves déséquilibres des finances publiques, les ajustements nécessaires peuvent être politiquement difficiles : *«La seule question est celle de l'ampleur de la baisse du niveau de vie qui se sera produite avant ces ajustements, et du temps et du capital politique qui auront été perdus.»*

Mais il faut aussi s'interroger sur les effets des ajustements. Pour l'Amérique latine, Pierre Salama et Jacques Valier (des universités Paris-XIII et Paris-X) dressent un bilan mitigé des récentes politiques d'inspiration libérale : *«Retrait de l'Etat, ouverture des frontières, avec un coût social élevé, elles ont pu stopper l'hyperinflation dans certains pays, sans que le retour à la croissance durable soit garanti»* (2). A partir d'un ensemble d'études de politiques d'ajustement menées dans le tiers-monde, Christian Morrisson, du Centre de développement de l'OCDE, est plus nuancé : certes, les programmes de stabilisation *«se sont souvent accompagnés d'accentuations de la pauvreté urbaine, conduisant à des émeutes et d'autres troubles»*; mais *«les évolutions de la pauvreté, de l'inégalité et des revenus des familles pauvres diffèrent profondément selon les pays»*; si elles ont été très défavorables au Chili et en Equateur, des améliorations ont eu lieu au cours de la période d'ajustement en Indonésie et en Malaisie (3).

Reste que la récente vague *libérale* a engendré des *mutations* profondes : ainsi en matière de sécurité alimentaire. *«Dans la dernière décennie,* constatent Georges Courade et Jacqueline Peltre-Wurtz, de l'ORSTOM, *l'impuissance des Etats à gérer tous les problèmes de sécurité alimentaire est apparue plus clairement que jamais (...); l'Etat n'apparaît plus aux yeux des peuples comme le bouclier protecteur; la puissance tutélaire pouvant assurer à chacun par ses arbitrages et ses formes de régulation le nécessaire, tout en préservant les intérêts des producteurs nationaux.»* La montée de l'incertitude alimentaire provoque des inquiétudes dans la moitié de la population terrestre, soit 2,5 milliards de sous-alimentés, *«plus seuls que jamais dans la tourmente néolibérale qui les réduit à inventer des stratégies de survie ou, pis, qui les soumet à une précarité insupportable»* (4).

Dans le même temps, l'orthodoxie en matière de développement a basculé, comme le montre Gérard Grellet, de l'université Paris-I – IEDES, d'une vision qui privilégiait le national et l'Etat, à une conception qui prône le moins d'Etat et l'adaptation au contexte international (5).

VALEUR • Cela conduit à des positions extrêmes, qu'illustre la note de Lawrence Summers, économiste de la Banque mondiale, que vient de révéler la presse anglo-saxonne (6). Y justifiant la délocalisation vers le Sud des pollutions et déchets du Nord, l'auteur présente, entre autres, cet argument : *«Le calcul du coût d'une pollution dangereuse pour la santé dépend des profits absorbés par l'accroissement de la morbidité et la mortalité. De ce point de vue (...), la logique économique qui veut que des masses de déchets toxiques soient déversées là où les salaires sont les plus faibles est imparable.»* Comme toute bonne caricature, celle-ci révèle l'essentiel : tout doit se mesurer à sa valeur économique. La valeur de l'homme se mesure à son salaire; comme les salaires du tiers-monde sont inférieurs à ceux du Nord, la valeur d'un homme du tiers-monde est moindre que celle d'un homme du Nord : le calcul économique, dès lors, montre qu'il est moins coûteux de mettre en péril les vies humaines du Sud.

Déjà, cette logique est à l'œuvre : pour survivre, des hommes et des femmes du Sud vendent leur sang, parfois un rein.

Il y a une trentaine d'années, François Perroux plaidait pour le développement de tout l'homme et de tous les hommes. Faut-il accepter aujourd'hui que l'homme ne compte qu'à l'aune de la seule valeur qu'il peut avoir comme marchandise?

Michel Beaud

(1) «Symposium sur l'inflation dans les économies socialistes en transition», *World Bank Economic Review*, janvier 1992 (The World Bank, Washington DC 20 433, Etats-Unis).

(2) Dossier sur «La fin des hyperinflations en Amérique latine», *Revue Tiers-Monde*, janvier-mars 1992, publiée par l'IEDES (58, boulevard Arago, 75013 Paris).

(3) «Ajustement avec croissance et équité», numéro de *World Development*, novembre 1991 (Pergamon Press, Headington Hill Hall, Oxford OX3 OBW, Grande-Bretagne).

(4) «La sécurité alimentaire à l'heure du néolibéralisme», numéro double des *Cahiers des sciences humaines* de l'ORSTOM, Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération, vol. 27, nº 1-2, 1991 (70-4 route d'Aulnay, 93143 Bondy Cedex).

(5) Gérard Grellet, «Un survol critique de quelques orthodoxies contemporaines», *Revue Tiers-Monde*, janvier-mars 1992.

(6) Notamment *The Economist*, 8 février 1992, et le *Financial Times*, 10 février 1992.

OPINIONS

La rationalité économique des regroupements d'entreprises

Fragilités capitalistes

par JEAN-MARIE CHEVALIER (*)

LA construction de l'Europe et l'internationalisation croissante des marchés conduisent à une remise en cause fondamentale des structures productives, obligées de s'adapter à ce nouvel environnement. Certaines entreprises, dotées d'un fort potentiel, cherchent à multiplier les opérations de croissance externe (fusions, acquisitions) pour atteindre une taille européenne ou mondiale. D'autres, plus hexagonales, constatant qu'elles auront de plus en plus de mal à conserver leur indépendance, sont prêtes à s'allier à un groupe plus puissant.

Ainsi, à côté de la structure traditionnelle d'entreprise, on assiste à la renaissance des groupes financiers réunissant sous une forme complexe des entreprises de tailles et d'activités différentes. Dans ce mouvement de recomposition qui devrait encore s'accélérer, le jeu du capital et des ambitions personnelles interfère avec la raison d'Etat, ou la raison de Bruxelles, sans que l'on sache clairement à quelle rationalité économique on peut encore se référer.

L'affaire De Havilland (la Commission européenne ayant bloqué le rachat de cet avionneur canadien par l'Aérospatiale au mois d'octobre 1991), le mariage forcé de Thomson avec CEA Industrie et les projets du gouvernement d'Edith Cresson, mais aussi la chute de l'empire Maxwell et l'inculpation de Giancarlo Paretti, posent finalement le même type de questions concernant la rationalité économique de ces regroupements. Deux logiques différentes interfèrent et s'opposent : une logique financière, accordant une place déterminante à la rentabilité courte, et une logique industrielle de plus long terme. L'une ou l'autre présentent des dangers.

Logique financière...

La logique financière s'inscrit souvent dans une attitude individuelle de recherche du pouvoir. Ce sont les « nouveaux capitalistes » qui bâtissent leurs empires personnels en utilisant toutes les ficelles du système. A la base de leur stratégie, la recherche de plus-value sur l'achat et la vente d'entreprises, qui repose sur la sous-évaluation de certains actifs qu'on peut espérer revendre à bon prix (vente par appartement), sur l'utilisation financière du cash-flow disponible, sur les mesures de réorganisation et de « dégraissage » pouvant améliorer l'efficacité. L'entreprise devient un objet de spéculation.

Cette logique financière fait appel à tous les instruments qui permettent de contrôler un maximum d'actifs avec une mise minimale. Plus les structures sont complexes (cascades de holdings, paradis fiscaux, appel aux marchés financiers et alliances bancaires), plus cet effet de démultiplication est efficace. Dans cette configuration, le capitalisme financier devient à la fois malsain et fragile. Malsain parce que l'opacité des structures masque la finalité productive des entreprises et la répartition entre les gains ou les risques liés à la production et ceux liés à la spéculation. Fragile parce que ce type de structure incite à la fuite en avant, en imaginant que l'on sera toujours en mesure de contrer la conjoncture grâce à des subventions croisées et à des alliés trop engagés pour pouvoir faire machine arrière. On comprend mieux pourquoi les grandes banques européennes ont pu suivre trop longtemps Maxwell ou Paretti. Pour deux cas tombés sur la place publique, combien y en a-t-il encore en puissance ?

... ou logique industrielle

La logique industrielle est fondée quant à elle sur les conditions réelles de production et de commercialisation des biens et services. Il s'agit de choisir les produits et les marchés sur lesquels on sait que l'on peut être compétitif, puis de mobiliser l'ensemble des avantages comparatifs dont on peut disposer par rapport à ses concurrents. L'objectif est donc beaucoup plus clairement affiché que pour la logique financière et, en tout état de cause, la sanction du marché est là, à condition que la concurrence joue.

La recherche de la compétitivité ne concerne plus aujourd'hui les seuls coûts de production ou de main-d'œuvre. La mobilisation des avantages comparatifs implique une stratégie multidimensionnelle : *a)* choix des meilleures technologies disponibles et préparation de l'avenir par des dépenses appropriées de recherche et développement ; *b)* management attentif de la demande, lancement de nouveaux produits, renforcement des marques et de l'image ; *c)* recherche des possibilités de croissance susceptibles de créer des économies d'échelle ; *d)* recherche des modes d'organisation qui permettent de réduire les coûts de transaction, les coûts d'agence, les délais d'immobilisation.

Dans une telle vision de la compétitivité, qui reflète bien une logique industrielle, la mobilisation des ressources humaines joue un rôle majeur. En effet, celles-ci sont globalement de moins en moins nombreuses (à production constante) et de plus en plus qualifiées. Leur productivité s'affirme donc comme une composante centrale de la compétitivité ; elle dépend directement de la mobilisation des hommes, de leur adhésion au projet stratégique de l'entreprise et à un mode approprié de partage de la valeur. Ainsi, dans les opérations de croissance externe, on ne peut pas marier sans précaution des populations imprégnées de cultures d'entreprises différentes.

On peut craindre à cet égard que tous les éléments de la logique industrielle ne soient pas pris en compte dans le rapprochement Thomson-CEA et dans le choix d'un partenaire pour Bull. Les arguments industriels invoqués dans ces affaires tendent à occulter des préoccupations (la recherche de fonds et le maintien de l'emploi) qui relèvent d'une autre logique, financière et politique.

La logique industrielle apparaît donc globalement comme une rationalité économique de longue période, plus solide que la rationalité financière de rentabilité rapide. C'est le capitalisme de création par rapport au capitalisme de spéculation.

Cette logique a cependant ses limites puisqu'elle peut aboutir à ce qu'un petit nombre de firmes se dotent d'un fort pouvoir de marché avec constitution de monopoles, de positions dominantes ou de collusions qui lèsent le consommateur, la collectivité et l'intérêt général.

Risque et éthique

L'émergence de ces problèmes, avec les risques inhérents de perte de crédibilité du système, exige une responsabilisation plus grande des hommes et des institutions.

Les hommes concernés sont les actionnaires, les patrons et les salariés. L'histoire récente montre que, dans bien des cas, les mouvements de restructuration ne réussissent que s'il y a transparence, concertation, dialogue et consensus minimum. L'économie de la négociation l'emporte sur le modèle de concurrence pure et parfaite dans lequel les hommes sont considérés comme des pions interchangeables sur des marchés efficaces.

Les institutions sont les banques, les pouvoirs publics et la Commission de Bruxelles, confrontés à trois problèmes majeurs : les risques, l'éthique et le contrôle du pouvoir de monopole.

Risque et éthique paraissent aujourd'hui intimement liés. Le risque est d'autant plus élevé que la logique financière de court terme l'emporte sur la logique industrielle, car les tentations de manquement à l'éthique des affaires sont alors nombreuses. Il est, de ce point de vue, souhaitable qu'à l'instar du capitalisme anglo-saxon, les règles déontologiques soient plus clairement établies et que tout manquement soit sévèrement sanctionné. L'absence de sévérité de la part des pouvoirs publics – pas toujours eux-mêmes au-dessus de tout soupçon – est un facteur de fragilisation du système politico-économique.

Quant au contrôle du pouvoir de monopole, il est aujourd'hui du ressort de Bruxelles, avec de grandes ambiguïtés dans sa définition. Sa mise en œuvre peut en effet contrecarrer des stratégies de croissance externe mises en œuvre par les firmes européennes dans la perspective du marché unique, au risque de les pénaliser par rapport à leurs concurrentes américaines ou japonaises. Ce fut le cas dans l'affaire De Havilland. L'espace pertinent pour juger aujourd'hui de la vigueur de la concurrence, des pratiques monopolistiques et, peut-être aussi, de la déontologie des affaires, c'est le marché mondial. Le fonctionnement durable du capitalisme sur des bases saines requiert de plus en plus un mode de régulation conçu à l'échelle de la planète.

(*) Professeur à l'université Paris-IX-Dauphine.

CONJONCTURE

INDICATEUR • Le commerce extérieur

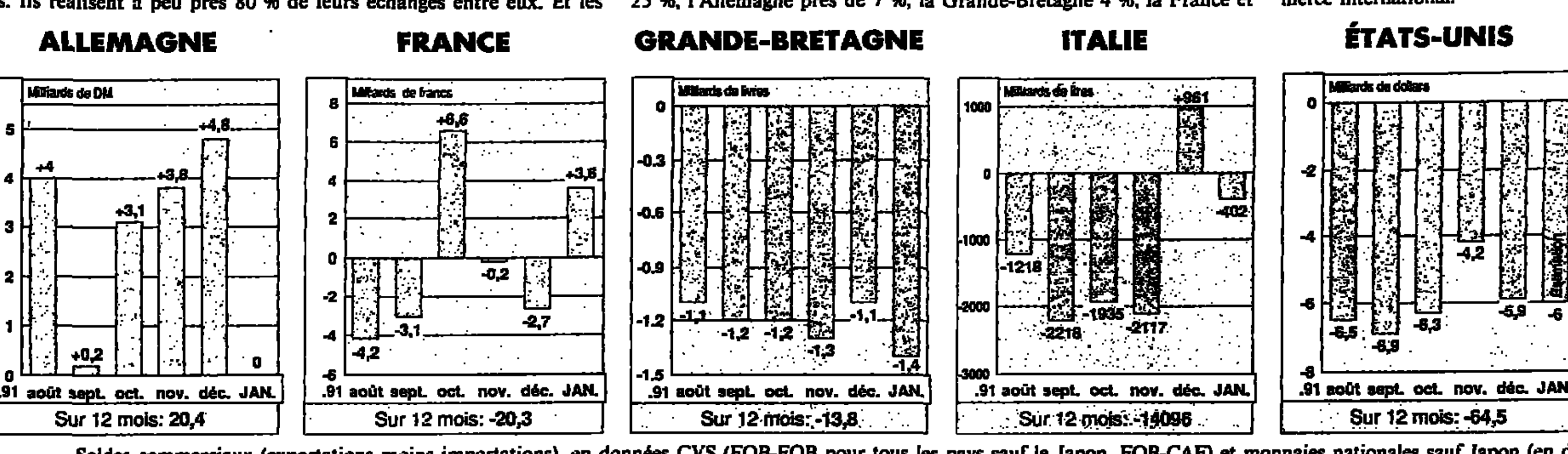
Les effets multiplicateurs

Il n'y a pas si longtemps, on pensait que les mécanismes internationaux de propagation allaient s'atténuer. La construction d'un espace unifié devait ainsi permettre aux pays européens de se protéger des sautes d'humeur de l'économie américaine, qui semblaient d'ailleurs, pour cause de changements structurels majeurs, devoir se réduire. L'un et l'autre de ces espoirs ont été balayés. S'il est une leçon à tirer des déconvenues récentes, c'est bien celle de la persistance des imbrications conjoncturelles entre les pays industrialisés.

Les six pays représentés ici absorbent la moitié du commerce mondial de marchandises et les trois quarts de celui des produits manufacturés. Ils réalisent à peu près 80 % de leurs échanges entre eux. Et les Etats-Unis concentrent environ 17 % de la valeur des importations manufacturières du monde. C'est ainsi, dans une large mesure par les performances des uns et des autres sur le marché américain, que passent les effets de diffusion du commerce international. Le Japon en détient 25 %, l'Allemagne près de 7 %, la Grande-Bretagne 4 %, la France et l'Italie seulement 3 %. Ces parts de marché expriment le degré de dépendance des économies à l'égard des Etats-Unis.

En Europe, ces effets se multiplient par le jeu des relations intracommunautaires. Ainsi la France peut-elle escompter des bénéfices additionnels d'un regain d'exportations allemandes vers les Etats-Unis car elle détient elle-même 15 % du marché germanique.

Ces effets multiplicateurs, bien que difficiles à chiffrer avec précision, sont importants et amplifient le rôle des Etats-Unis dans la dynamique des échanges européens. Ils pourraient dès lors se manifester au cours de prochains mois par une amélioration significative du commerce international.



Soldes commerciaux (exportations moins importations), en données CVS (FOB-FOB pour tous les pays sauf le Japon, FOB-CAF) et monnaies nationales sauf Japon (en dollars). Sources nationales.

REGION • Asie du Sud-Est et Pacifique

Grande diversité

L'AUSTRALIE des années 90 voit son avenir dans la région Asie-Pacifique. La notion d'Océanie s'estompe, tandis que s'affirme une appartenance à l'Asie et, au-delà, à une zone Pacifique dont l'Extrême-Orient est, chaque jour davantage, le centre. Le Japon est désormais le principal partenaire commercial (18,7 % des importations, 26,2 % des exportations). Pour la Nouvelle-Zélande, le Japon vient juste après l'Australie, et fait jeu égal avec l'Europe entière. Les îles, les archipels et les eaux du grand océan servent de gisements de matières premières, de produits marins et de ressources touristiques au Japon et aux NPI (nouveaux pays industrialisés) : la greffe de l'espace océanien sur l'Asie est un fait acquis.

De Rangoon à Auckland, de Canberra à Hanoï, la diversité économique est cependant irréductible. Même si l'on laisse de côté les micro-Etats, les douze principaux pays de la zone peuvent être regroupés en cinq catégories. La première, celle des économies avancées à croissance rapide, n'est représentée que par Singapour *(voir ci-contre)*.

La deuxième regroupe des économies avancées, mais en crise de langueur : l'Australie, qui a un PNB par tête de 17 450 dollars en 1990, mais dont la croissance au cours de la dernière décennie n'a été que de 3,1 %; et la Nouvelle-Zélande (croissance de 1,7 % en moyenne); cela vaut à ces pays à population jeune des taux de chômage supérieurs à 10 %. Plus qu'une dépression à l'européenne, il s'agit d'une sorte de «syndrome argentin» – incapacité à sortir d'une économie de prédation du capital naturel; tentatives erratiques, inaugurées par des gouvernements travaillistes, pour sortir d'un système de protections et de réglementations anesthésiant l'activité, au moyen de politiques «thatchériennes», qui ont accru le malaise social sans faire redémarrer l'économie. Les trois principaux postes d'exportation australiens restent le charbon, la laine et l'or; ceux de la Nouvelle-Zélande sont la viande, les produits laitiers et le bois.

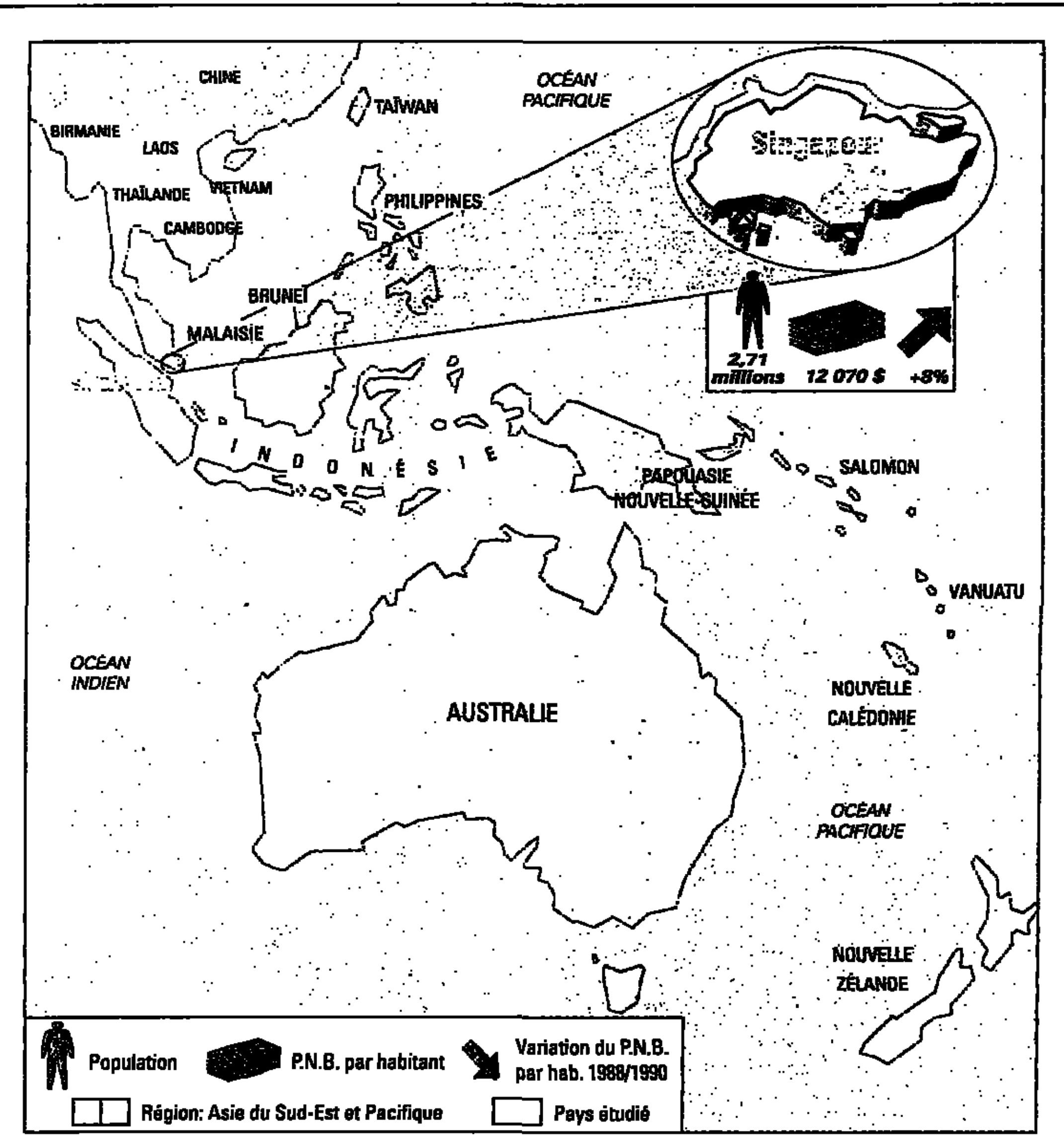
Viennent ensuite deux pays dynamiques : la Thaïlande et la Malaisie. Toutes deux ont connu sur les vingt dernières années une croissance annuelle de 7 % environ, et leur PNB *per capita* (1 440 dollars et 2 420 dollars en 1990) suffit à les classer vers le haut de la catégorie des pays à revenus intermédiaires. La mutation de ces grands exportateurs de matières premières est spectaculaire : de 1970 à 1990, la part des produits agricoles dans les exportations thaïlandaises a régressé de 67,5 % à 17 %, cependant que les produits industriels passaient de 6,1 % à 74,7 %. La Thaïlande attire les investisseurs, parmi lesquels les Taïwanais ont supplanté les Japonais (plus de 6 milliards de dollars de capitaux étrangers ont afflué en 1991).

Deux pays seront considérés comme incertains. L'Indonésie à certes connu une croissance notable (6,5 % par an sur vingt ans), mais qui ne permet pas à la masse de sa population d'échapper à la pauvreté (550 dollars par tête en 1990); elle est pratiquement parvenue à l'autosuffisance en riz, et équilibre sa balance commerciale, où les hydrocarbures ne représentent plus que 40 % des exportations, contre 80 % dix ans plus tôt – ce, par l'essor rapide d'industries de main-d'œuvre, délocalisées du Japon et des NPI, mais aussi par la dévastation accélérée de ses forêts. Cependant la baisse des prix des hydrocarbures a conduit en 1991 à l'abandon de nombreux projets industriels, tandis que règnent le népotisme et la corruption.

Quant au Vietnam, il fait aujourd'hui figure de «grand espoir», et les investisseurs s'y précipitent; il est vrai que 350 000 entreprises privées y ont surgi en cinq ans. Mais les transactions s'effectuent pour au moins un quart... en or, et si le gouvernement a évité l'hyper-inflation, malgré le retrait de l'aide soviétique, c'est au prix d'une division par deux des importations.

La dernière catégorie est celle de pays en perdition, naufragés du politique : aux Philippines, dictature de Marcos, puis retour à la domination de l'oligarchie foncière; en Birmanie, régime militaire absurde et guerres ethniques; au Cambodge et au Laos, séquelles des guerres indochinoises et régimes communistes en crise; en Papouasie-Nouvelle Guinée, tendance constante à la dislocation. On ne peut pratiquement plus parler d'économie pour les trois Etats péninsulaires, où les activités de subsistance ne laissent place qu'à la contrebande, au trafic de drogue et au pillage des ressources en bois et en poisson. Les mines de cuivre et d'or de l'Etat mélanésien pâtissent des troubles ethniques et du manque d'infrastructures. Les Philippines n'en sont pas là : leur capacité industrielle et agricole, leurs services, le niveau d'éducation de leur population constituent de sérieux atouts, et l'économie souffre d'atonie persistante et de déséquilibres de toutes sortes, non d'effondrement. Mais l'éruption du volcan Pinatubo et la décision de fermer les bases américaines restreignent encore les maigres ressources mobilisables pour le développement. Les mésaventures d'un pays qui fut jadis un favori des investisseurs devraient rappeler que, même dans une région prometteuse, les phénomènes de blocage et d'involution menacent toujours.

Jean-Louis Margolin
Université Strasbourg-II



PAYS • Singapour

Souris rugissante

AU centre des réseaux commerciaux, financiers et touristiques de l'Asie du Sud-Est, la cité-Etat, qui se pensait surtout «ville mondiale» *(global city)* – anglicisée, informatisée, financièrement «offshorisée» – redécouvre son rôle régional.

Plus du quart de ses échanges extérieurs s'effectuent avec les pays proches – la Malaisie et l'Indonésie ont toujours été deux des quatre principaux partenaires, – et une bonne moitié du commerce entre les six Etats membres de l'ASEAN (Associations des nations de l'Asie du Sud-Est) passe par le plus grand port du monde (en mouvements de navires) ou par le second aéroport d'Asie (après Tokyo). La menace protectionniste des pays industrialisés, précisée récemment avec les difficultés du GATT, coïncide avec l'ouverture ou la réouverture de marchés considérables en Extrême-Orient : or Singapour, dont la dette extérieure est négligeable, dont le secteur financier est désormais la première composante du PIB (29 %), et qui regorge de capitaux (32 milliards de dollars de réserves monétaires, 26 milliards de dollars de dépôts dans la Caisse de prévoyance sociale, un budget toujours en excédent...), dispose, avec les très profitables entreprises du secteur d'Etat, d'une considérable capacité entrepreneuriale et, désormais, technologique.

Ainsi en 1990, les chantiers navals de Sembawang ont créé à la première société aérienne mixte en Chine; les chantiers navals Keppel envisagent de reprendre les anciennes bases américaine de Subic-Bay aux Philippines et soviétique de Cam-Ranh au Vietnam; Singapour est devenu le premier partenaire de Hanoï et construit à Phnom-Penh le premier hôtel de luxe; sous l'appellation de «triangle de croissance», l'archipel indonésien de Riau et le sud de l'Etat malaisien de Johore sont en voie d'intégration à l'économie de l'île-Etat. La constitution d'ici quinze ans d'une zone de libre-échange, que l'ASEAN vient de décider en décembre à Singapour, ne peut que renforcer la centralité de l'économie la plus performante de la région.

Pour autant, les liens ne se distendent pas avec le reste du monde. Aux Etats-Unis, de loin premier partenaire commercial (22 % des exportations, contre 9 % vers le Japon), et premier investisseur dans l'industrie (650 millions de dollars en 1990, sur un total de 1,3 milliard), le puissant groupe Singapore Technologies Holdings, lié au ministère de la défense, a investi récemment 300 millions de dollars dans diverses sociétés informatiques de pointe. Avec Aérospatiale, et une société de Chine populaire, la construction d'un hélicoptère léger a été lancée. Dans tous les cas il s'agit d'obtenir les transferts de technologie indispensables à cette «société d'information» et d' «excellence» que Singapour entend être au vingt et unième siècle. Seules difficultés à l'horizon : le manque de main-d'œuvre et en conséquence une forte hausse des salaires (12,4 % en 1990 dans l'industrie pour une inflation de 3,4 %), largement supérieure aux modestes gains de productivité (4,6 % dans l'industrie). Heureux Singapouriens ?

J-L. M.

SECTEUR • Le matériel de sports d'hiver

Sur la remontée

LES fabricants français de matériel de sports d'hiver savourent leur victoire après les Jeux olympiques d'Albertville. Les coureurs qu'ils avaient convaincus, souvent à prix d'or, de skier avec leurs produits, leur ont apporté un nombre impressionnant de médailles. Grâce à elles, Rossignol, ses skis et ses chaussures, Salomon et ses fixations, espèrent partir à la reconquête du marché des sports d'hiver.

Un marché qu'ils dominent largement, le groupe Rossignol-Dynastar réalisant 31 % des ventes mondiales de skis devant les autrichiens Atomic-Dynamic (17 %), Salomon 45 % des fixations (devant l'autrichien Tyrollia, 33 %) et 20 % des chaussures derrière l'italien Nordica 28 %). Trois années de faible enneigement avaient fait chuter de 1,5 million de paires les ventes de skis alpins depuis l'hiver 1988-1989. En 1990-1991 seulement 5,5 millions de spatules furent vendues. Le ski était alors au plus bas. La tendance s'est renversée.

Mais la hausse n'atteint, pour l'instant, que l'Europe (+ 25 %), dopée par les très bonnes conditions climatiques et la perspective des Jeux d'Albertville. Le marché américain, toujours frappé par la récession économique, a enregistré, cette année, une nouvelle baisse, évaluée à 20 %.

Quant au Japon, troisième grand consommateur, il affichait, pour la première fois depuis quatre ans, des résultats stables. *«Tout ce que nous avons gagné en Europe, nous le perdons sur les marchés américain et japonais»*, estime Jean-Jacques Bompard, directeur général de Rossignol. Cependant son groupe espère vendre sur 1991-1992 près de 1,5 million de paires, un peu plus que l'année précédente, mais encore bien loin des 1,9 million de l'exercice 1986-1987.

Le ski nordique connaît la même évolution. Le faible enneigement avait contribué à une désaffection pour ce sport depuis cinq ans. De 3 millions de paires au milieu des années 1980, la consommation annuelle de skis de fond était redescendue autour du million l'hiver 1990-1991. Cette saison les principaux fabricants évaluent à 30 % la hausse des ventes et tablent sur 1,5 million de paires pour 1992-1993. Mais ce retour semble tenir seulement aux bonnes conditions climatiques qui ont prévalu cet hiver.

Les entreprises de vêtements de sports d'hiver, dont l'usage, surtout pour les anoraks, est moins dépendant des hauteurs de neige, ont un peu moins souffert de la météorologie défavorable. Leurs ventes ont baissé dans une moindre proportion (encore mal précisée). Mais cela profite moins à l'industrie nationale : à la différence des skis, des chaussures et des fixations, les vêtements destinés à la neige sont de plus en plus souvent fabriqués hors de nos frontières – en Afrique du Nord et en Asie, pour les deux tiers – bien que les anoraks soient encore les vêtements français les plus exportés. De nombreuses petites entreprises ont disparu ces dernières années ou ont été absorbées par des groupes textiles plus puissants (italiens notamment), proposant généralement une gamme de produits très diversifiée.

Les fabricants misent à nouveau sur un retour des skieurs européens dans les stations, même si celui-ci reste partiel *(voir «le Monde de l'Economie» du mardi 4 février)*. *«Nous serons toujours impuissants face aux phénomènes météorologiques*, ajoute Anne-Marie Berrette, secrétaire générale de Salomon. *Nous devons donc diversifier nos activités, comme nous l'avons fait dans le golf»*. En 1990, le golf a représenté 27 % du chiffre d'affaires (2,6 milliards de francs) de la firme. Pour Rossignol, les sports d'hiver représentent 84 %.

Claude Francillon

Les graphiques et cartes de ce supplément sont réalisés par l'agence de presse Idé et le service infographique du *Monde*.